TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 404 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 29 SEPTEMBRE 1981

LA GUERRE DU GOLFE

Les Iraniens affirment avoir brisé le blocus d'Abadan

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 46

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les déchirements des travaillistes britanniques

Inquiétudes chez les vainqueurs, déception chez les vaincus : l'élection du leader adjoint de l'opposition travailliste n'aura fait que des mécontents. Le Labour est sorti de la première journée de son congrès de Brighton plus divisé que jamais. M. Denis Healey, qui représente les modérés, a certes conservé son poste, mais avec une si faible marge (1 % des voix) qu'on peut difficilement parler d'un coup d'arrêt à l'irrésistible ascension de M. Tony Benn, chef de file de la gauche.

Le succès de M. Healey donne au moins au Labour un répit : il permet d'éviter pour l'instant la vague de défections qui aurait à coup sûr suivi la victoire de son concurrent. Le nouveau parti social-démocrate (S.D.P.) constitué au mois de mars par quatre anciens ministres travaillistes hostiles à la montée de la gauche au sein du parti, n'a cessé depuis lors de marquer des points. Il aurait d'autant plus attiré les travaillistes modérés que sa récente alliance avec le petit parti libéral rend plausible son arrivée au gouvernement aux élections qui auront lieu en 1983 ou 1984.

Une nouvelle scission a donc été évitée, mais M. Tony Benn est passé près du but. Bien qu'il n'ait pas réussi cette fois à transformer en victoire personnelle le succès qu'il avait remporté au début de l'année en imposant un nouveau mode de désignation du leader et de son adjoint, il ne renonce pas à faire du Labour un parti socialiste pur et dur.

Le nouveau mode de désignation des dirigeants travaillistes, imposé en janvier par la gauche du parti, était censé « démocratiser » l'élection de leaders jusque-là désignés par les seuls parlementaires. Il donne 40 % des voix aux syndicats, 30 % aux parlementaires et 30 % aux organisations locales. Les manœuvres de couloir et les volte-face des syndicats que cette procédure a engendrées font douter que le but ait été atteint. L'attitude du puissant syndicat des transports (T.G.W.U.) en est la pire illustration : bien que les adhérents se soient, lors des consultations internes, majoritairement prononcés en faveur de M. Healey, la direction, après maints atermoiements, a finalement décidé de donner à M. Benn les 1 250 000 mandats de ses adhérents, selon le système du vote bloqué. M. Healey n'a dû son élection qu'à l'abstention de quelques députés de gauche.

La bataille continue, et le leader adjoint risque d'être constamment en butte à un parti hostile. La majorité du mouvement syndical ne lui a pas pardonné d'avoir voulu imposer une politique de limitation des salaires alors qu'il était chancelier de l'échiquier dans le dernier gouvernement Callaghan. La gauche, ralliée aux idées très radicales de M. Tony Benn, qui prévoit notamment le désarmement nucléaire unilatéral, des nationalisations dans la banque et l'industrie et le retrait sans condition de la C.E.E., n'a pas désarmé.

Il est douteux que l'équipe constituée par MM. Michael Foot et Denis Healey à la tête du parti ait l'autorité suffisante pour restaurer l'unité. M. David Owen, transfuge du Labour et l'un des chefs de file du nouveau parti social démocrate, pouvait, non sans raison, estimer à l'issue de la première journée du congrès de Brighton : « Un grand parti d'autrefois est en train de mourir ».

Les entretiens franco-saoudiens

Paris et Ryad voient dans le plan Fahd « un point de départ utile » pour une négociation au Proche-Orient

Le plan saoudien du prince Fahd « constitue un point de départ utile » pour la négociation d'un règlement au Proche-Orient, a déclaré ce lundi 28 septembre M. François Mitterrand avant de quitter Taïf, résidence d'été du roi Khaled, où il était arrivé samedi. Le président de la République a reçu, dans la matinée, quelques-uns des huit mille Français qui travaillent dans le pays.

Aucun communiqué n'a été publié à l'issue des entretiens, mais M. Mitterrand et le prince héritier Fahd, le plus important des dirigeants saoudiens auprès du roi Khaled, ont tenu une conférence de presse commune. Leurs déclarations marquent à la fois les convergences et les limites de la coopération politique entre les deux pays. Bien que M. Mitterrand et le prince Fouad n'aient pas voulu, devant la presse, préciser leurs divergences, il est clair qu'elles portent essentiellement sur Jérusalem.

De notre envoyé spécial

Taïf. — Avant de quitter Taïf, ce lundi 28 septembre en fin de matinée, M. Mitterrand et le prince héritier Fahd ont dressé un bilan provisoire des entretiens franco-saoudiens Au cours d'une conférence commune, les deux hommes se sont félicités du climat de coopération et de compréhension qui a dominé leurs entretiens, mais ont soigneusement évité de s'étendre sur ce que le prince Fahd a appelé « les rares détails qui méritent encore réflexion ». Il est évident pour tout le monde que le statut de Jérusalem est le plus important de ces « détails ». Mais on juge très positif du côté français que l'Arabie Saoudite n'ait pas fait un préalable de sa proposition (1), qui consiste à transformer Jérusalem en capitale d'un futur Etat palestinien. Pour M. Mitterrand comme pour le prince Fahd, l'accord, en revanche, a été très large sur le problème du Liban, encore que du côté saoudien on avait désigné Israël comme premier responsable de l'aggravation de la situation.

Le point le plus important reste que les deux parties espèrent avoir créé une dynamique en considérant le plan Fahd comme « une base pour des négociations éventuelles entre les Etats intéressés », une série de « principes acceptables qui restent à négocier ». C'est M. Mitterrand qui a affirmé notamment : « *Nos deux pays ne sont pas faits, en dépit de leurs liens historiques, pour avoir automatiquement des positions semblables sur tous les sujets. On peut cependant considérer l'avenir avec optimisme, car nous avons enregistré un très grand nombre d'éléments positifs. On pourra dorénavant parler avec amitié et confiance pour tenter de régler des problèmes qui ne dépendent pas que de nous. (...) Nous n'avons pas à dire que chacun des points du plan Fahd constitue la base de la négociation, mais ce plan est un point de départ utile pour la négociation et l'établissement de relations pacifiques. (...)*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

(1) Les principales dispositions du plan saoudien pour un règlement au Proche-Orient, présenté le 7 août par le prince Fahd, ont été publiées dans *le Monde* du 9-10 août et du 26 septembre 1981.

Les mesures fiscales pour 1982

• Impôt chômage pour les revenus moyens
• Augmentation de 25 % de la vignette auto
• Relèvement des taxes sur le tabac, l'alcool et l'essence (20 centimes par litre)

Le projet de budget de l'Etat pour 1982 sera examiné par le gouvernement au cours du conseil des ministres de mercredi.

Il prévoit notamment : un relèvement important de la fiscalité pétrolière (20 centimes par litre), un impôt exceptionnel sur le revenu destiné à financer une partie du déficit de l'assurance chômage, une majoration des tarifs de la vignette automobile (+ 25 %), du tabac et de l'alcool, une modification des règles du quotient familial qui diminuera les réductions d'impôts pour les contribuables très aisés, une taxation des frais généraux des sociétés, un prélèvement exceptionnel sur les banques et les compagnies pétrolières.

Les contribuables auront quand même la bonne surprise d'apprendre que les tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront relevées uniformément de 13,5 % pour tenir compte de l'inflation.

Le projet d'impôt sur les grandes fortunes qui sera présenté mercredi 30 septembre par M. Fabius au gouvernement sera l'une des pièces maîtresses du prochain conseil des ministres. D'une part, parce qu'il s'agit d'un impôt qui, dans la forme qu'il prendra (annuel et déclaré par les propriétaires eux-mêmes), n'existait pas en France jusqu'à présent ; d'autre part, parce que les chefs d'entreprise se sont inquiétés d'une taxe qui frapperait l'instrument de travail. M. Mitterrand a apporté à ce sujet dans sa conférence de presse du 24 septembre des informations fort intéressantes qui traduisent un net adoucissement du projet. Les chefs d'entreprise devraient être tout à fait fixés à l'issue du conseil des ministres de mercredi et sur la définition de l'outil de travail et sur son évaluation.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 41, ainsi que, pages 44 et 45, le prérapport de la commission du bilan.)

POINT

L'impératif électoral

Le souvenir du printemps 1981 va-t-il enfin inspirer aux partis de l'ex-majorité le souci de préparer d'autres printemps, moins catastrophiques pour eux ? 1982 : les cantonales, 1983 : les municipales...

M. Jean Lecanuet a pris l'initiative de la concertation en proposant par écrit à M. Jacques Chirac que se rencontrent des délégations de l'U.D.F. et du R.P.R. Sans doute le président de l'Union pour la démocratie française a-t-il pressé le pas parce qu'il préférait être celui qui propose plutôt que celui qui approuve, mais toujours est-il que gaullistes et ex-giscardiens paraissent convaincus de la nécessité de s'entendre.

A La Baule, où avaient lieu les journées parlementaires du R.P.R., comme à Paris, où siégeaient les instances dirigeantes des partis constitutifs de l'U.D.F., l'impératif électoral a prévalu.

Il a prévalu quand M. Jacques Chirac a évoqué l'importance « capitale » des prochaines élections municipales et quand il a fait allusion, au-delà, aux élections législatives.

Il a prévalu, cet impératif, quand, à l'U.D.F., radicaux et centristes ont fait taire leurs susceptibilités et leur désir d'indépendance pour admettre qu'ils ne peuvent affronter les scrutins à venir dans l'isolement. Et si l'U.D.F. existe encore aujourd'hui, c'est sans doute uniquement parce qu'elle constitue pour ses composantes une assurance électorale minimum.

Pourtant, quelques obstacles de taille demeurent : cette propension à vouloir dominer toutes les oppositions que l'on devine au R.P.R. et qui paralyse bien des centristes — et la totalité des giscardiens — sur le chemin de la concertation ; cette ombre — celle de M. Giscard d'Estaing — qui se dessine derrière le parti républicain et qui provoque la méfiance des gaullistes comme celle des radicaux et des centristes. Les divisions, enfin, qui continuent de menacer.

L'opposition sur le chemin de la cohésion ? Peut-être, mais le pouvoir socialiste a encore de beaux jours devant lui.

(Lire pages 8 et 9.)

Tension en Nouvelle-Calédonie

Après l'assassinat, le 19 septembre, près de Nouméa, de Pierre Declercq, secrétaire général de l'Union calédonienne (indépendantiste), la tension reste vive sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, dans la région de Canala, où des renforts de gendarmerie ont été acheminés dans la soirée du dimanche 27 septembre. A la suite des nombreux incidents qui se sont produits autour de cette localité, au cours de la semaine écoulée, la gendarmerie a procédé à six interpellations.

Afin de faire pression sur le gouvernement, auquel ils demandent de reconnaître le droit à l'indépendance du peuple canaque, les dirigeants indépendantistes de cette région de l'île avaient demandé, dimanche matin, aux populations locales d'occuper les terres dont ils contestent la propriété à certains agriculteurs d'origine européenne.

De leur côté, les leaders de la majorité territoriale, hostiles à l'indépendance, ont dénoncé « l'exploitation à des fins politiques et l'assassinat de Pierre Declercq ». Ils souhaitent rencontrer le président de la République. Enfin, le « Forum » des syndicats du Pacifique, auquel participaient les représentants des syndicats australiens, s'est prononcé pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

I. — Les révoltés de Canala

De notre envoyé spécial
ALAIN ROLLAT

Canala. — Enfer de poussière, la piste serpente pendant 50 kilomètres à travers la brousse montagneuse de l'intérieur de l'île. A proximité de la côte est, elle débouche sur une petite vallée luxuriante aussi fleurie qu'un jardin. Le drapeau tricolore signalant l'existence d'une gendarmerie flotte sur un promontoire, qui surplombe un groupe de maisons dispersées, dont les toits ocre faits de tôle rouillée prennent des reflets d'or au soleil couchant.

Peu d'animation dans les rues. Un village paisible. C'est pourtant ici, à Canala, que bat le cœur de la révolte canaque. Depuis l'assassinat du secrétaire général de l'Union calédonienne (U.C.), Pierre Declercq, la tension y est plus vive que partout ailleurs. On y a compté une quarantaine de fusils sur les premiers barrages dressés dès le 20 septembre. On y a menacé des touristes australiens. On y a tué du bétail appartenant aux broussards européens. Les maisons de ceux-ci ont essuyé des décharges de chevrotine.

C'est par miracle qu'on ne compte pour l'instant aucun blessé. Depuis une semaine, les quelque cent cinquante Européens de la région vivent dans l'angoisse.

Il ne s'agit pas d'une tension fortuite, mais, au contraire, d'une entreprise délibérée de déstabilisation. Si Canala est aujourd'hui le fief le plus activiste du mouvement indépendantiste, ce n'est pas par hasard.

Le niveau de politisation de la communauté mélanésienne, forte de plus de deux mille personnes réparties en dix-sept tribus, y est particulièrement élevé pour la simple raison que la plupart des travailleurs locaux sont, de longue date, formés au militantisme politique par leur participation à la vie syndicale. Presque tous gagnent leur vie à Kouaoua, l'un des centres miniers de la S.L.N. (Société Le Nickel) situé à une trentaine de kilomètres vers le nord.

(Lire la suite page 10.)

Les enfants de l'aide sociale

Qui sont les cinq cent mille « enfants de l'Assistance » qu'on appelle aujourd'hui les enfants de l'Aide sociale ? Ces orphelins et ces jeunes issus de familles désunies ou sans ressources, incapables, selon les juges et les services sociaux, de leur assurer seules des conditions décentes d'existence et d'éducation ?

Le ministère de la santé avait tenté, tardivement, au début de 1981, un effort dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance. Des circulaires ont été adressées aux services extérieurs afin de redéfinir les grandes lignes d'action de l'administration. Un effort louable dans un secteur qui n'est jamais au premier plan de l'actualité ou des programmes politiques mais sur lequel devrait porter aussi l'effort de solidarité nationale.

(Lire page 12 le début de l'enquête de NICOLAS BEAU.)

AU JOUR LE JOUR

Bilan

M. François Bloch-Lainé vient de remettre son rapport nuancé sur le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing.

Il était temps : il y a plusieurs semaines que les experts de l'opposition ont remis leur rapport catastrophique sur le bilan du septennat de M. Mitterrand.

BRUNO FRAPPAT.

LES TÉLÉVISIONS ÉTRANGÈRES FACE AU POUVOIR

L'exemple de la Grande-Bretagne

Comment les pays étrangers conçoivent-ils les rapports entre pouvoir politique et télévision et de quelles institutions se sont-ils dotés ? Nous commençons aujourd'hui la publication de trois articles, décrivant les systèmes mis en place en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne et aux Etats-Unis.

Ce projet de loi modifiant le statut de l'audiovisuel, on aura beau réfléchir, consulter, se réunir en commissions, en comités, pendant des semaines, pendant des mois, on en reviendra toujours là. Un : qui sera appelé à nommer les responsables de nos chaînes ? Deux : qui sera appelé à nommer ceux qui nommeront ces responsables ? Oui, qui ? La nation ou l'Etat ? Le peuple ou le pouvoir ? Tout est là. Le problème, c'est qu'en démocratie l'Etat représente la nation. Il reflète la volonté de la majorité, une volonté librement et clairement exprimée. D'où la tentation — chez nous on y succombe à tous coups — de confondre la voix des ondes avec la voix de la France et, partant, la voix de son maître.

Cette tentation, si nos voisins ont su y résister — pas tous, en Grèce, vous le verrez, les choses laissent encore à désirer, — c'est en prenant exemple sur le modèle anglais, modèle dont chacun a su adapter à la sensibilité de ses ressortissants sinon la lettre, du moins l'esprit. Il convient de féliciter à ce propos la commission Moinot, qui a envoyé — bonne idée — des observateurs étudier en Grande-Bretagne les conditions, étonnantes à nos yeux encore tout encroûtés de résignation blasée, de la totale indépendance dont jouit la B.B.C.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES

Le ministre de la santé a annoncé à Bordeaux l'ajournement de la réforme du troisième cycle des études médicales Le professeur Got, qui en fut l'artisan, déplore cette décision, tandis que le professeur Crosnier ne voit guère d'issue dans les principes actuels d'une formation trop indigeste et trop uniforme pour des carrières diversifiées. Enfin, le professeur Perelman estime que les mutations nécessaires des études médicales doivent s'intégrer dans un projet politique plus vaste et dans une réflexion sur leur rôle dans la société de demain.

L'abrutissement

par le professeur JEAN CROSNIER (*)

J'AI la chance d'appartenir à une U.E.R. médicale qui, du fait de sa situation géographique dans Paris et peut-être aussi d'un certain type de médecine qui s'y pratique, bénéficie d'un recrutement étudiant de niveau élevé. D'ailleurs, les enseignants de la première année des études médicales (P.C.E.M.) (1) au terme de laquelle s'opérera la sélection par concours, et ceux de la deuxième année, au cours de laquelle se poursuit l'enseignement des sciences fondamentales, sont pleinement satisfaits par les connaissances, les qualités d'intelligence, l'ardeur au travail de leurs élèves.

Or, cinq ans plus tard, lorsque ces mêmes étudiants se présentent à leurs derniers examens, les « cliniques », avant de soutenir leur thèse et donc de pouvoir exercer en tant que docteur en médecine, les examinateurs, qu'ils soient médecins ou chirurgiens, sont désespérés des résultats de leur formation. *D'une future élite, l'Université a fait de médiocres médecins.*

Il est impossible de ne pas s'interroger sur les causes de cet échec sur le plan pédagogique.

Une première question, souvent soulevée, est de savoir si cette sélection, indispensable et qu'il serait déraisonnable de remettre en cause, s'effectue sur des critères qui sont appropriés. Elle est basée sur un concours portant sur des matières dites fondamentales, mathématiques, physique, chimie, statistique, etc. Ce concours qui va éliminer près des trois quarts des candidats condamne obligatoirement au bachotage ces jeunes à peine sortis des lycées. Ainsi vont sûrement être reçus les bons élèves, mais il n'est pas certain qu'ils soient aussi les futurs bons médecins.

Cette pérennité en première année de faculté d'une scolarisation infantile, cette hantise de l'échec à l'examen, vont s'aggraver pendant toute la durée des études. Nos étudiants sont souvent capables de retenir un cours magistral sans en changer un mot... ou une faute de frappe ; par contre, ils ne savent pas lire un article, en faire la synthèse et encore moins la critique, ni utiliser une bibliographie.

Lorsque sont discutés avec eux des problèmes de diagnostic, ou d'investigation, ou de traitement que peuvent poser tel ou tel malade dont ils ont à s'occuper, notre étudiant reste muet, et tout appel auprès de lui d'une suggestion le plonge dans le plus grand désarroi ;

Bien entendu, les enseignants ont une responsabilité. Il y a toujours eu, et il y aura, hélas, toujours, à côté de pédagogues remarquables, des enseignants qui ne savent ni intéresser l'étudiant ni l'obliger à faire le tri entre le fatras à oublier et le fait à retenir. Mais, surtout, le « système » actuel est mauvais. Avant la « réforme Debré », il y avait un corps d'enseignants absolument essentiel qui était représenté par les chefs de clinique : il s'agissait de jeunes médecins, venant d'achever leur internat et préparant le concours d'assistant des hôpitaux. Ils n'avaient le droit d'exercer aucune fonction hospitalière et pouvaient ainsi se consacrer entièrement, dans les services hospitaliers, à l'enseignement des étudiants. Ceux-ci, par groupes d'une dizaine, étaient pris en charge tous les matins par « leur » chef de clinique, pour apprendre la séméiologie et la pathologie élémentaire. Aujourd'hui, les chefs de clinique ont été remplacés par des assistants chefs de clinique qui ont à la fois des responsabilités de soins et des tâches d'enseignement. Très naturellement, les premières prennent le pas sur les deuxièmes, fréquemment pour des raisons d'urgence, mais parfois aussi parce que, par tempérament et par goût, ils sont plus assistants — plus médecins — que chefs de clinique — enseignants.

La suppression de l'externat s'est, elle aussi, révélée néfaste, car, alors qu'elle visait à donner à *tous* les étudiants le niveau de nos anciens externes, elle a abouti à un nivellement par le bas.

Les hommes de ma génération qui se destinaient à être médecins suivaient d'abord une année de P.C.B. en faculté des sciences, puis six années dont toutes les matinées étaient consacrées à l'hôpital. Nous étions déjà considérés par nos camarades des autres facultés comme ayant beaucoup de travail, surtout lorsque nous préparions les concours d'externat ou d'internat.

La durée des études est aujourd'hui la même qu'autrefois. Or la somme des connaissances que l'étudiant doit acquérir a plus que doublé. Le domaine des sciences biologiques, biochimie, biophysique, physiologie, etc., s'est considérablement élargi.

L'immunologie, qui paraît aujourd'hui indispensable à la compréhension de la plupart des maladies, de leur évolution, et donc des principes de leur traitement, n'existait pas. Bien des domaines de la pathologie étaient totalement inconnus. Les moyens thérapeutiques efficaces étaient rares

Plutôt que de procéder à une refonte réfléchie des programmes des études visant à réduire ou à supprimer ce qui pouvait l'être sans dommage pour le futur médecin, on s'est contenté de bourrer les horaires. Pour rendre cette suralimentation intellectuelle acceptable pour l'étudiant, la suprême habileté a consisté à diviser la médecine en certificats qui font l'objet d'un enseignement intensif s'étalant sur quelques semaines, après lesquelles l'examen a lieu immédiatement. Ainsi, si l'étudiant est reçu, il peut complètement nettoyer son cerveau et s'apprêter à acquérir de nouvelles connaissances qu'il ne digérera pas mieux et qu'il oubliera tout aussi vite.

A la carte

La solution la plus simple serait, bien entendu, d'allonger la durée des études pour y introduire ce programme alourdi de façon déraisonnable. Mais sept ans d'études représentent déjà une durée considérable, posant des problèmes financiers à beaucoup d'étudiants. Il serait, en outre, inimaginable que les médecins abordent leur activité professionnelle à un âge où, dans les autres branches, leurs contemporains ont depuis longtemps commencé à faire leurs preuves.

Une autre solution a la particularité de faire l'unanimité contre elle. Elle part de la constatation qu'il existe plusieurs catégories de médecins. Mais elle soulève l'indignation parce que ce constat est interprété comme une tentative visant à rétablir l'existence d'officiers de santé, c'est-à-dire de médecins de deuxième catégorie, cohabitant avec les vrais médecins. Les faits sont pourtant indiscutables : pourquoi veut-on délivrer exactement la même formation aux chirurgiens, aux médecins de campagne, aux médecins hospitalo-universitaires, aux directeurs d'instituts de recherche dans un domaine très spécialisé, etc. Tous ont, certes, besoin d'un bagage commun constitué par des bases élémentaires de sciences fondamentales, d'une parfaite connaissance de séméiologie, d'une culture intelligente en pathologie médicale et chirurgicale, et en thérapeutique. Mais, à partir de cette base indispensable à tous, chacun, « à la carte », devrait acquérir de la façon la plus approfondie les connaissances dans des domaines qui varieront selon le type de médecine qu'il sera appelé à exercer.

Il est paradoxal que l'efficacité croissante de la médecine, et donc la difficulté de son exercice, aille de pair avec une formation de plus en plus inadaptée des médecins appelés à la servir.

(*) Professeur à l'U.E.R. Necker-enfants malades, chef de service à l'hôpital Necker.

Un activisme dirigé vers le passé

par le professeur CLAUDE GOT (*)

LE souci du nouveau pouvoir de modifier les dispositions adoptées par le précédent comporte un risque inhérent à toute attitude systématique : méconnaître le progrès éventuel apporté par ces mesures et différer des améliorations largement discutées et acceptées. Accessoirement cet activisme dirigé vers le passé détourne les moyens limités des équipes ministérielles et de l'administration des tâches plus actuelles qui leur incombent.

La réforme des études médicales présentée au Parlement au printemps 1979 par Simone Veil après neuf années de discussions et dont les textes d'application ont été publiés au cours des deux dernières années est un exemple de cet état d'esprit. Je ne peux prétendre l'aborder avec impartialité, ayant travaillé pendant trois années sur ce projet comme conseiller technique de Simone Veil puis de Jacques Barrot, mais cette activité m'a permis d'en avoir une bonne connaissance et je veux profiter de cet « état de grâce » d'un ex-conseiller technique pour rappeler les points principaux de cette réforme et les inconvénients d'une application différée et des modifications envisagées.

Inadaptation

Notre mode de formation ne tenait pas suffisamment compte des besoins de notre système de soins, il ne se préoccupait pas de la formation des généralistes, enfin sa double voie de formation des spécialistes était inadaptée : les certificats d'études spéciales (C.E.S.) assuraient une préparation théorique, sans responsabilités pratiques obligatoires ; à l'opposé, l'internat des hôpitaux universitaires conduisait à la spécialité par la seule pratique, sans enseignement organisé et sans contrôle des connaissances.

Entre 1970 et 1976 deux commissions ont proposé des solutions qui ont conduit à la loi de 1979 et à des textes d'application.

Rappelons que cette réforme devait assurer à partir de 1983 à tous les étudiants entrant dans le troisième cycle d'études : un salaire, des responsabilités formatrices et un enseignement théorique spécifique du cycle choisi, les futurs généralistes bénéficiant du même statut et de la même rémunération que les futurs spécialistes, les stages pratiques chez des généralistes étant rendus obligatoires et ces derniers participant à la définition des objectifs de formation. La fusion entre les C.E.S. et l'internat (« internat qualifiant ») permettait de réaliser une formation théorique et pratique équilibrée, elle assurait en outre la régulation du flux de formation des spécialistes et mettait un terme à l'anarchie actuelle qui engage chaque année des milliers d'étudiants dans un cycle de formation insuffisant avec des chances de succès imprévisibles.

Ces réformes de structures étaient accompagnées par une réforme pédagogique profonde appuyée sur la transformation du concours de l'internat. Au lieu de limiter celui-ci aux grandes questions de la pathologie hospitalière, tout le contenu du second cycle d'études devenait le programme du concours et une admissibilité très analytique permettait d'y introduire les connaissances diversifiées utiles au futur généraliste comme au futur spécialiste.

La remise en question de ces dispositions se fait aux dépens des étudiants qui ne savent plus ce que sera le concours d'internat 1983 ; différer d'un an le nouveau troisième cycle implique une régression, condamnant les étudiants concernés à « bénéficier » une année de plus du stage interné sans rémunération sérieuse et du cycle des C.E.S. qui fait eau de toutes parts : enfin elle bloque une réforme pédagogique qui était en route au profit d'une réforme à venir qui ne peut se faire sérieusement en moins de deux ans et s'appliquer avant 1986.

Quant on connait les moyens limités d'un cabinet ministériel et de l'administration pour étudier ces problèmes, leur mobilisation pour réformer la réforme se fera aux dépens des urgences des ministères de la santé ou de l'éducation nationale. Ces urgences sont la mise en place des commissions régionales destinées à étudier les besoins, la définition du contenu des enseignements, le développement des solutions de remplacement dans les hôpitaux quand il faudra adapter le nombre d'internes aux besoins, sans oublier la réforme des modalités de sélection dans le premier cycle et celles de recrutement des médecins des hôpitaux non universitaires pour rester dans le seul domaine de la formation et des statuts.

Les Français brocardent souvent les états-majors qui ne savent raisonner que sur la dernière guerre. Il était inévitable qu'un groupe politique privé de l'exercice du pouvoir pendant vingt-trois ans éprouve le besoin de marquer sa victoire en effaçant les traces du prédécesseur. Il faut espérer que nos nouveaux dirigeants sauront se passer rapidement de ce besoin d'exorciser le passé dans des domaines où les décisions prises étaient la suite logique d'une longue concertation et avaient l'accord de la majorité des groupes concernés. Simone Veil et Jacques Barrot ont à mes yeux le sens de la justice sociale et de la qualité de la formation : ils l'ont montré en réalisant une réforme qui donne un salaire et des responsabilités à tous les étudiants de troisième cycle des études médicales ; nos gouvernements ne se grandiront pas en différant son application pour y marquer leur empreinte.

(*) Ancien conseiller technique du ministère de la santé, chargé de la réforme des études médicales, Hôpital Raymond-Poincaré - Garches.

En un projet politique

par le professeur R. PERELMAN (*)

L'ARRIVEE des socialistes au gouvernement de la France a suscité beaucoup de craintes, et aussi beaucoup d'espoirs. Dans leur majorité, les médecins — et tout particulièrement la hiérarchie — sont hostiles au nouveau pouvoir dans la mesure où ils craignent de voir baisser leurs revenus et (ou) leur position ; les espérances se situent surtout chez ceux, à vrai dire peu nombreux, qui avaient réfléchi et discuté depuis des années sur les problèmes de santé et d'enseignement, et qui voulaient un profond changement que seule la victoire de la gauche était susceptible de promouvoir.

Les problèmes sont nombreux et s'interpénètrent ; certains requièrent des décisions rapides, d'autres des mesures plus étalées dans le temps ; tous nécessitent des solutions durables, donc adaptées à la médecine d'aujourd'hui et de demain, aux conditions sociales et économiques dans lesquelles celle-ci s'exerce et s'exercera, à la psychologie des « usagers » et à celle des médecins. Ces mesures ne sont pas neutres : elles correspondent à une conviction politique ; elles nécessitent une volonté ferme de mise en œuvre malgré les résistances actives ou passives qu'elles ne manqueront pas de susciter.

L'entrée en médecine

La « sélection » des étudiants en médecine a mauvaise presse à gauche, où elle est considérée comme socialement injuste et élitiste, et comme visant à réduire le nombre de médecins dans le seul but de maintenir leur position sociale et leur situation financière. Il appartient aux nouveaux ministres de préciser leur doctrine à cet égard sans ambiguïté et surtout de la faire entrer dans les faits à des échéances bien déterminées.

Dans l'hypothèse, la plus probable, où une sélection serait maintenue, son niveau ne peut manquer d'être fixé en fonction de certains facteurs : 1) De l'exploration des possibilités, non encore bien établies, que peuvent offrir la médecine scolaire, la médecine du travail, la médecine sportive ; 2) Du retentissement du nombre des médecins sur la consommation médicale, l'élévation de ce nombre devant indiscutablement augmenter la consommation, sauf peut être si l'on instaure définitivement cette surveillance policière ou bureaucratique des médecins amorcée par le régime précédent ; 3) Des options prises quant à la place, dans le système de santé, de l'hôpital, de l'hospitalisation à domicile et des centres de santé intégrés.

Il importe aussi que la sélection ne laisse pas désemparés ou aigris ceux qui échouent, avec le sentiment d'avoir perdu deux ou trois années de leur vie. Des études avaient été faites, visant à établir un « tronc commun des professions de santé », avec un éventail de possibilités choisies en fonction des désirs de chacun et des résultats de la sélection : orientation vers la médecine, la kinésithérapie, les écoles d'infirmiers, l'économie de la santé, la psychomotricité, la dentisterie... Indépendamment de ces études, un tel système a été amorcé par le doyen Comillot à l'U.E.R. expérimentale de Bobigny et y a donné quelques satisfactions.

Quoi qu'il en soit, les modalités de la sélection sont à repenser : il n'est pas sûr qu'elles soient aujourd'hui adaptées à sa finalité essentielle, qui est de choisir les plus aptes à exercer la médecine.

La carrière hospitalo-universitaire

● L'INTERNAT. — L'internat est la première étape de cette carrière, mais son but principal doit être de former, au terme de quatre années de fonctions, des praticiens très qualifiés.

L'harmonisation des systèmes dans le cadre du Marché commun et tout simplement le bon sens exigent que les futurs spécialistes puissent apprendre leur métier en exerçant effectivement des responsabilités de diagnostic et de soins dans le cadre de leur spécialité, donc qu'ils aient été « internes », selon la terminologie et le système prévalant en France. On peut s'étonner d'ailleurs que cette évidence n'ait pas été jusqu'ici perçue, et donc affirmée jusque dans ses conséquences, par les multiples réformateurs qui se sont succédé depuis plus de deux décennies.

Le problème est donc, tout le monde ne pouvant devenir « spécialiste », de savoir quel système, respectant les obligations précitées, permettra aux uns d'être internes, sans pour autant que les autres aient le sentiment d'être réduits, par l'échec, à exercer la médecine générale.

— Un projet a été établi par quelques-uns lors du précédent régime, sans larges consultations quant à ses principes ; il a été simplement demandé aux médecins hospitalo-universitaire de faire en sorte qu'il puisse être mis en route en 1983. L'analyse de ce texte (qui doit donc entrer en vigueur en 1983) est trop longue pour être ici envisagée, mais on peut affirmer qu'il souffre à l'évidence de certaines tares fondamentales : 1) il est complexe, et très lourd dans son organisation, donc source de grandes difficultés d'application ; 2) il paraît devoir être démentiel dans son programme, et je pense qu'il permettra d'être interne avec une moyenne très basse, ou tout au moins peu honorable ; 3) et surtout, malgré ses apparences, il introduit un « bachotage » — de forme certes nouvelle — représentant une aggravation du bachotage actuel ; autrement dit, il s'inscrit dans la lignée des systèmes qui laminent l'intelligence et l'imagination créatrice, et qui font que beaucoup — usés par cette préparation — ont perdu toute envie ou toute capacité de travail autre que routinier, une fois reçus.

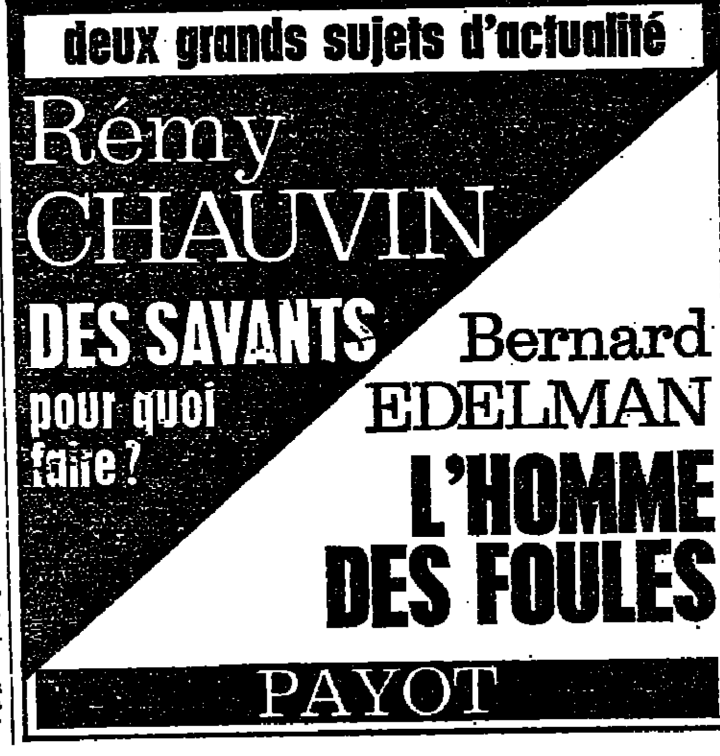
— Il convient sans aucun doute de sortir une fois pour toutes de ce type de recrutement, dont nous avons en France le déplorable privilège, et d'en arriver à une solution aussi *simple* que *juste* : la sélection des internes sur les résultats des examens, anonymes, de la Faculté (dans les villes où existent plusieurs U.E.R., chacune pourrait fournir un contingent d'internes proportionnel au nombre total d'étudiants de cette U.E.R. s'étant présentés aux examens) ; on peut même envisager que le travail fourni à l'hôpital puisse être aussi pris en considération, dans une mesure et selon des modalités à fixer. Un tel système revaloriserait l'enseignement de la Faculté, encore trop souvent délaissé par les étudiants désireux de passer l'internat, et il pourrait s'inscrire dans une réforme donnant une large autonomie aux U.E.R. ; il éviterait un bachotage excessif et stérilisant ; il permettrait que s'instaure enfin véritablement le plein temps hospitalier pour les étudiants : la façon la plus efficace d'apprendre la médecine, c'est d'examiner des malades sous la direction d'un aîné, et d'étudier (ou de revoir) ensuite la maladie (ou certains de ses points particuliers) dans les livres et les revues ; pour cela, il faut pouvoir être à l'hôpital toute la journée, sans le souci lancinant d'acquérir de façon répétitive une masse énorme de connaissances, au demeurant vite oubliées une fois le concours passé avec succès.

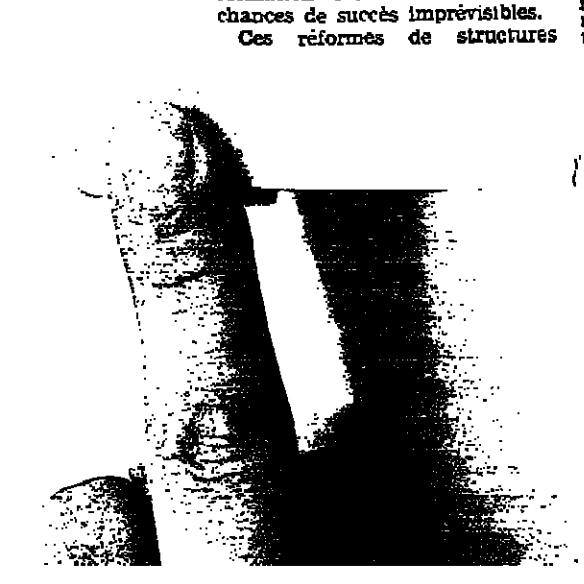
● LE CLINICAT-ASSISTANAT. — Il pose de multiples problèmes qui n'ont jamais été envisagés de façon concertée avec le syndicat représentatif des C.C.-A. ; c'est en recensant avec précision toutes les possibilités de promotion hospitalière et hospitalo-universitaire qu'on évitera de maintenir dans l'illusion ou l'amertume beaucoup de ces jeunes médecins, qui méritent à tout le moins la vérité.

● L'AGREGATION. — Là encore, les problèmes sont multiples. La nomination des maîtres de conférences agrégés dépend de l'inscription sur une liste d'aptitude établie par la section (ou sous-section) compétente du Comité consultatif des universités (C.C.U.). Celle-ci juge les titres et les travaux du candidat, mais elle ignore la part réelle qu'il a prise dans les publications qu'il présente, et où son nom figure parmi beaucoup d'autres ; elle ignore ses compétences de clinicien et d'enseignant, ou elle estime que ces compétences sont égales pour tous les candidats, ce qui est évidemment inexact. Autrement dit, même si elle est vertueuse — ce dont certains doutent, — la section du C.C.U. n'a pas véritablement les moyens de juger par elle-même deux des fonctions essentielles des maîtres de conférences agrégés. En clair, la suppression du C.C.U. mérite à tout le moins d'être étudiée ; les solutions de remplacement ne manquent pas.

La tâche est donc lourde : les mutations qu'elle implique seront, dans bien des domaines, irréversibles ; c'est là la responsabilité, et sans doute l'honneur, de ceux qui, aujourd'hui, gouvernent.

(*) Professeur à l'U.E.R. expérimentale, de Bobigny. Médecin des hôpitaux de Paris. Hôpital Jean-Verdier, 93140 Bondy.





Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU GOLFE

Téhéran affirme avoir brisé l'encerclement d'Abadan et remporté une « grande victoire »

Bagdad fait état de « violents combats »

Les forces armées iraniennes ont déclenché une offensive surprise dans le Khouzistan qui leur a permis de briser l'encerclement d'Abadan, a annoncé, dimanche soir 27 septembre, l'agence Pars. Soulignant qu'il s'agit de *« la plus grande victoire remportée depuis un an »* (début du conflit) sur les Irakiens, elle précise que l'attaque a été lancée dans la nuit de samedi à *dimanche* et a été coordonnée entre l'armée régulière et les gardiens de la révolution.

Un communiqué irakien publié dimanche admet que de *« violents combats »* se sont déroulés dans la région d'Abadan *« mettant en œuvre toutes sortes d'armements »*. Il affirme que *« les pertes iraniennes sont très importantes et, devant l'une de nos positions avancées, ont été de vingt-huit chars, dix véhicules blindés, dix transports de troupes et quatre canons détruits »*.

Le communique de Téhéran indique ce lundi que l'offensive a *permis de chasser les Irakiens* de la rive orientale du fleuve Karoun, au nord d'Abadan, l'ennemi perdant six cents tués et plus de trois mille prisonniers, dont deux mille vont être acheminés par trains spéciaux dans la capitale, où le premier convoi est attendu ce lundi, et de détruire quarante chars, un Mig et un hélicoptère. En outre, les forces iraniennes auraient avancé de *10 kilomètres, s'emparant de trois* ponts militaires irakiens sur le Karoun et *repris le contrôle des* deux principaux axes du Khouzistan, entre Abadan et la capitale en passant par Ahwaz, et entre Abadan et Masshahr.

Kirkouk
Marivan
Qasr-e-Chirin
Kermanchah
Gilan-e-Gharb
Naft-e-Chah
BAGDAD
Mehran
Karkheh
Khorramabad
IRAN
Tigre
Kut
IRAK
Desfoul
Karun
KHOUZISTAN
Bostan
Susangerd
Ahwaz
Euphrate
Nasiriye
Bandar Mashar
Khorramchahr
Bandar Khomeiny
Bassorah
Abadan
Chatt el Arab
Fao
KOWEIT
GOLFE
Occupé par l'Irak
0 50 100 150 km
Khorramchahr
Chatt
Bahmanshir
Abadan
Arab
0 km 5

La cité pétrolière d'Abadan était presque totalement encerclée depuis le début de la guerre par les Irakiens, qui la soumettaient à de violents tirs d'artil*lerie. Elle s'était vidée très rapi*dement de la majeure partie de ses habitants, mais avait continué à résister grâce à la défense conjointe des pasdarans (gardiens de la révolution) et de l'armée, alors que le port voisin de Khouninchahr (ex-Khorramchahr), au nord-ouest, était tombé après de violents combats.

A *Téhéran*, les Moudjahidin (gauche islamique), soumis à une *violente répressions*, ont lancé, dimanche, une série de batailles de rues — les plus importantes de ces trois derniers mois — qui ont fait au moins sept morts et quarante blessés.

Les affrontements ont commencé par trois manifestations, *apparemment coordonnées*, parties de points proches du centre. *Dans chaque cas*, une cinquantaine de Moudjahidin, dont une minorité de militants armés, ont défilé en scandant des slogans hostiles à l'imam Khomeiny.

Les Pasdarans (gardiens de la révolution) et les membres des comités révolutionnaires, arrivés très vite sur place en très grand nombre, n'ont pas laissé le temps aux trois cortèges de converger. *De très violents combats de rues* ont aussitôt éclaté.

Les gardiens de la révolution se sont ensuite rassemblés sur l'avenue Vali-Asr pour proclamer leur soutien à l'imam Khomeiny en *tirant des rafales en l'air et en* scandant : *« le parti de Dieu mourra mais ne fera aucun compromis »*.

Les troubles ne se sont pas limités à la capitale iranienne. Dans l'Ouest du pays, à Khorramabad, un religieu, l'hodjatoleslam Abdolhossein Mobacher, responsable de la Fondation des martyrs, a *été tué*, *dimanche*, à l'aube, par un inconnu circulant à *moto*. A Ispahan, un commandant des « pasdaran » et un membre de la Fondation pour les déshérités ont été assassinés.

Aadio-Téhéran a annoncé, dimanche, l'exécution au cours des derniers jours, de trente-deux opposants et de quarante-quatre *trafiquants* de drogue. Samedi, la presse avait annoncé quatorze autres *exécutions*. *(A.F.P.)*

● *A Paris, M. Massoud Radjavi*, chef des Moudjahidin Khalq, a publié un communiqué déclarant que *« ces manifestations traduisent la décision finale de la population iranienne et des Moudjahidin du peuple de Téhéran de se délivrer totalement du sadisme sauvage de Khomeiny »*. Il précise qu'elles ont eu lieu *« à l'occasion du septième jour des récents martyrs de trois cents Moudjahidin et combattants pour démontrer que les exécutions n'impressionnent guère notre peuple »*.

De son côté, M. Bani Sadr, ancien président de la République, a publié un communiqué félicitant le peuple d'Iran pour ces manifestations et l'appelant à boycotter l'élection présidentielle du 2 octobre.

Israël

M. Begin se félicite de la reprise du dialogue avec Moscou

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin et ses ministres estiment qu'Israël vient de réduire quelque peu son isolement, qui avait paru s'aggraver après le raid sur Tamuz et le bombardement de Beyrouth. Jérusalem a exprimé sa satisfaction après le conseil des *ministres, dimanche 27 septembre*, particulièrement consacré aux questions de *politique étrangère* et notamment à la rencontre impromptue à New-York entre le *chef* de la diplomatie israélienne, M. Shamir, et M. Gromyko.

De l'avis général à Jérusalem, cette *« prise de contact »*, même *s'il ne s'agit pas* d'autre chose, est un succès pour le gouvernement de M. Begin. *Le* premier ministre a relevé le paradoxe : c'est précisément au moment où les gouvernements américain et israélien se *sont engagés à établir une « coopération stratégique »* essentiellement *dirigée contre l'Union soviétique* et son *« expansionnisme »* au Proche-Orient, que le *Kremlin a accepté* de reprendre un dialogue interrompu depuis six ans. Pour M. Begin, ce paradoxe n'est toutefois qu'apparent. A ses yeux, c'est, selon lui, cette promesse d'un renforcement de l'alliance israélo-américaine qui a incité l'Union soviétique à assouplir sa position.

L'attitude du gouvernement *de* Jérusalem est assez surprenante car, depuis son accession au pouvoir en 1977, le chef de la droite, dans un esprit de croisade qui lui a été souvent reproché par l'opposition, n'a pas cessé d'affirmer qu'Israël était un bastion avancé du « monde libre » et de dénoncer le « danger soviétique » dans la région et le renforcement du soutien soviétique à la Syrie. *Or* c'est le gouvernement israélien qui a pris l'initiative de la *rencontre entre* M. Shamir et M. Gromyko.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

LA CRISE BELGE

L'intransigeance flamande augmente les risques d'éclatement de la nation

Chargé par le roi d'une mission d'information après la chute du gouvernement, M. Claes devait remettre, ce lundi 28 septembre, son rapport au chef de l'Etat. M. Claes s'était, sans illusion, lancé dans une ultime tentative pour résoudre la crise en évitant des élections anticipées. Son échec, d'avance consommé par le refus *intransigeant* des sociaux-chrétiens flamands de participer *à tout replâtrage*, ne surprend pas. La Belgique ira donc *aux urnes le 8 ou* le 15 novembre.

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Sa Majesté, d'évidence inquiète, voulait que le peuple, dûment prévenu et chapitré, prît enfin conscience qu'il y a péril en son royaume. M. Claes reçut mission, faute de mieux, de sonner le tocsin. Las ! S'il n'a pu faire taire les querelles de chefs et de partis — ambition illusoire, — il ne semble guère non plus être parvenu à émouvoir les Belges. *Une crise ?* Une de plus, répond d'un haussement d'épaule le *Bruxellois* le moins blasé. Sept gouvernements *en six ans*, *près d'un par an* depuis la libération : l'instabilité *fait partie* du désor.

La chute du gouvernement Eyskens a certes nourri le ras-le-bol des uns, peut-être ranimé la fronde un brin poujadiste de quelques autres et accentué le discrédit dont souffre *l'essentiel* de la classe politique. Mais si la Wallonie, *elle*, gronde *en sourdine*, à Bruxelles, le dernier épi*sode de la vie politicienne* ne suscite le plus souvent qu'un *scepticisme à demi* narquois, une indifférence volontiers gouailleuse.

Au-delà d'un dialogue de sourds

Seuls, ou presque, les dirigeants politiques *paraissent conscients* que, cette fois, la Belgique joue *un peu de son sort*. Mais là s'arrête leur accord. Sur le reste — *sur tout* donc, — l'heure est à la polémique et à ses surenchères. L'équipe de M. Eyskens est tombée sur le dossier de la sidérurgie wallonne : qu'importe, chacun la savait condamnée, et les socialistes auraient pu choisir toute autre cible. Il n'était plus entre eux et les sociaux-chrétiens un seul vrai point de convergence sur les questions brûlantes.

Les *sociaux - chrétiens* de M. *Tindemans* se sont empressés de faire avorter la mission de M. Claes : qu'importe, chacun la savait vouée à l'échec. Les deux partis dominants — socialistes en Wallonie, sociaux-chrétiens en Flandre — ont ainsi consommé leur divorce et décidé de retourner devant les électeurs.

Sans rien en attendre. Rien en *tout cas qui* bouleverse le rapport de forces et *offre* demain le *solution* miracle que nul n'entrevoit. Cette énième crise ne crée pas l'impasse, elle la révèle seulement plus crûment. Dix ans de négociations incessantes, émaillées de ruptures, avaient, pensait-on, mis un terme provisoire, en août 1980, à la guerre communautaire entre Flamands et Wallons, au prix d'un compromis laborieux et d'un échafaudage *institutionnel* des plus sophistiqués. Et les optimistes d'espérer qu'on allait enfin pouvoir s'attaquer aux « choses sérieuses » et soigner cette Belgique, championne d'Europe du *chômage, au fond du gouffre* budgétaire.

Amère désillusion : le fer, porté sur les difficultés économiques, loin d'occulter, ne serait-ce qu'un temps, les querelles institutionnelles entre Nord et Sud, n'a *fait* que les aviver. Naïf qui croyait *avancer en sériant les problèmes*. L'amorce de régionalisation a *peut-être répondu* — quoique imparfaitement — au désir d'autonomie réciproque des Flamands et des Wallons, mais pouvait-elle prétendre régler le différend au fond ? Ce différend, qui voit une Flandre, naguère brimée et méprisée, prendre sa revanche, aujourd'hui assurée d'une relative prospérité, sur une Wallonie hier puissante, hégémonique, mais désormais vieillie, malade de son acier.

On se battait voilà vingt ans pour la langue, la culture, le droit à la différence. La Belgique maintenant se déchire à coups de chiffres. Côté flamand, on revendique haut et fort ses 56 % du P.N.B. quand la Wallonie n'en « offre » que 27 % (et Bruxelles 16 %). Mais du côté de Liège, on rétorque aussi vite que le sud *contribue* pour 31 % aux recettes de l'Etat... et ne *reçoit que 23 % de ses dépenses*.

Dialogue de sourds ? *« Ce serait encore un dialogue*, plaisantent tristement certains. *En fait, on ne parle plus ni la même langue, ni le même langage, nos discours ne se répondent plus... »* L'éclatement de tous les grands partis entre Nord et Sud, Flandre et Wallonie, survenu au cours de ces dernières années, n'a fait, il est vrai, qu'accentuer la tendance. On s'écoute, on se répond d'autant moins qu'il ne s'agit plus de se disputer une clientèle commune mais de maintenir ses troupes chacun de son côté. *En matière électorale, le face-à-face* entre les deux partis dominants — *socialistes* en Wallonie, sociaux-chrétiens en Flandre — n'est qu'un trompe-l'œil puisque chacun chasse sur ses propres terres sans jamais convoiter celles du voisin ! Il n'y a plus — exception faite des communistes, assez faibles — de véritables partis.

Le durcissement socialiste

Ce bel ordonnancement ne chagrinait personne tant que la Bel*gique prospérait en croissance* de croisière. Mais il devient diffi*cile à gérer en pleine crise*, quand il s'agit de régler ensemble le sort des grands secteurs-clés — restés du ressort de l'Etat central — tels le textile ou la sidérurgie. *« Tout le monde trouve avantage au divorce, pour la séparation de corps*, explique M. Xavier Mabille, directeur du centre de recherches sur les institutions sociales et politiques. *Mais rien ne va plus dès qu'on parle de séparation de biens. »*

De fait, la nouvelle *cassure* gouvernementale, survenant à propos d'*une sidérurgie* qui joue son avenir — et avec elle celui de toute une région, — entraîne, élections obligent, une radicalisation des positions de part et d'autre. Ainsi voit-on le C.V.P. (sociaux-chrétiens flamands) s'attaquer au roi — rarissime crime de lèse-majesté, — qu'il soupçonne d'*« intentions cachées »*. En confiant sa mission à M. Claes, accuse en substance *le C.V.P.*, le souverain voudrait empêcher que ne se *forme*, après les élections, une alliance entre sociaux-chrétiens et libéraux qui, excluant les socialistes, risque de soulever un vent de fronde en Wallonie. Conclusion sèche du C.V.P. : *« La cour est désormais avertie : elle doit rester en dehors de la politique. »*

Si l'hypothèse ainsi émise d'une coalition C.V.P. - libéraux révèle les intentions déclarées des partisans du glissement à droite, les socialistes ne font pas mystère de leur propre durcissement. *« A gauche toute »*, plaide M. Guy Spitaels, président du parti, qui, face à l'*« hégémonie flamande »*, se rallie à marche forcée aux thèses les plus tranchées de l'autonomie et du *fédéralisme*. Même si, devant ses troupes, il *demande une « modération de langage »* et fait la moue devant les slogans qui promettent une *« Wallonie rouge »*, il n'en appelle pas moins *« au grand défi : regrouper la gauche »*.

Le soutien de la Fédération générale des travailleurs

Un tel langage lui concilie ceux qui, au sein de son parti, s'offusquaient hier d'une trop grande *tiédeur. Il lui assure plus encore* le soutien de la puissante Fédé*ration générale des travailleurs* belges, qui, depuis longtemps, pressait le parti socialiste de hausser le ton. Cela devrait lui permettre aussi, *last but not least*, de faire le plein des voix en Wallonie. Et après ? Retourner gérer l'Etat avec le C.V.P ? S'offrir une cure d'opposition ? Tout reste ouvert, mais on n'oubliera pas de sitôt que, à la télévision, face à M. Tindemans, le président du parti socialiste a lâché tout de go un *« chacun maître chez soi »* qui range désormais son parti dans le camp des *« purs et durs »* de l'autonomie.

Ceux qui l'y ont précédé s'en félicitent, même s'ils saluent d'abord d'un sourire ironique ce *« ralliement tardif »*. *« Chacun maître chez soi : Spitaels n'a rien inventé... C'était sur nos affiches il y a six ans »*, persifle Mme Antoinette Spaak, présidente du Front démocratique des francophones, principale formation bruxelloise.

Le durcissement socialiste in*commode en revanche la droite* francophone qui se sent prise *entre deux feux*, rejetant tout à la fois « l'irréalisme fédéraliste » et l' « hégémonisme flamand ». *« On ne peut pas nous forcer à choisir entre la peste et le choléra*, explique M. Jean Gol, président du parti libéral francophone. *Nous ne voulons ni de la férule du Nord ni d'une Wallonie passée au laminoir socialiste, appauvrie et provincialisée. »* Quel autre choix ? *« Il n'y a jamais de fatalité »*, répondent les *parlementaires libéraux dans* une déclaration solennelle. Mais, en *privé*, il en est plus d'un qui se laisse aller au spleen. *« Il n'y a pas de scénario gagnant*, susurrent-ils. *On sait seulement... ce qu'on ne peut pas. Reste à éviter le pire. »*

Le pire ? Est-ce donc ce « chiche ! » un tantinet arrogant qu'une jeunesse flamande renvoie aux autonomistes Wallons tant elle semble pressée, elle, de *« sauver la prospérité de la Flandre » ? « La Belgique commence à ressembler à une nostalgie »*, confie Mme Spaak. Une affaire d'anciens combattants pleins du souvenir du roi Albert ? Du nord au sud, de gauche à *droite*, *tous* avouent en tout cas être restés *cois devant la dernière bouffée* de fierté nationale : c'était au Heysel, lors du dernier Belgique-France de football.

Il y avait même des drapeaux belges !

DOMINIQUE POUCHIN.

EUROPE

Pologne

Un débat houleux s'est déroulé au congrès de Solidarité à propos du compromis sur l'autogestion

De notre correspondant

Gdansk. — Il serait risqué, à un congrès de Solidarité, d'essayer d'escamoter un texte. Démocratie oblige, le président de séance doit lire, et si le texte est en roumain, s'enquérir d'un possible traducteur. Le sort ayant voulu, à 18 heures, dimanche 27 septembre, deuxième jour de la seconde partie du congrès, qu'il y en eût un dans la salle, les délégués entendirent bientôt lire cette lettre venue de Cluj (Roumanie) et signée, sans autre précision, Philippe Julius. *« Nous souhaitons* — dit-elle — *plein succès au premier congrès du syndicat libre de Pologne, nous vous remercions de votre message aux pays de l'Est (...). »* La salle applaudit à tout rompre, tandis que s'allongent les visages des dirigeants du syndicat. S'ils en doutaient encore, c'est maintenant clair : leur base se moque du qu'en dira-t-on au comité central, au Kremlin ou ailleurs, approuvant ce qu'elle trouve bon et exprimant ce qu'elle ressent. Cela peut, au choix, s'appeler rejet du double langage ou inconscience des dangers, mais c'est ainsi.

Dès l'ouverture des débats, samedi, la direction est sommée de s'expliquer sur le compromis passé avec le Parlement dans l'affaire de l'autogestion. M. Celinski, secrétaire de la commission nationale, explique que la volonté des députés de refuser le projet gouvernemental et d'élaborer un texte acceptable pour le syndicat, était *« un fait sans précédent depuis 1947 »*. Il eût été inconcevable, dit-il, de ne pas favoriser cette manifestation d'indépendance. Il souligne, avant d'autres, que ce texte fait de la nomination des directeurs par les conseils ouvriers, le principe, et de leur nomination par l'administration, l'exception, alors que le dernier plénum du comité central avait décrété que là devait être la règle.

Le droit de blâmer

Mais l'argumentation n'a pas de prise sur une salle partagée entre l'indignation et la simple gêne de ce que la démocratie interne ait été violée, entre deux sessions du congrès, et après que les délégués eurent voté à l'unanimité une résolution très ferme menaçant de boycottage toute loi qui ne serait pas conforme aux vues des syndiqués. Quelques dirigeants ont résolu seuls, à quatre en fait, d'accepter un compromis.

« Si nous n'utilisons pas, maintenant, notre droit de blâmer ceux qui ont pris cette décision, ce droit, tôt ou tard, nous sera retiré », dit un délégué. A ce sentiment général s'ajoute le malaise de tous ces cadres intermédiaires qui, écoutant la direction, freinent depuis un an les revendications politiques. M. Gwiazda, l'un des dirigeants historiques d'août 1980, fait mouche en disant : *« Depuis six mois, les responsables du syndicat ne parlent plus le langage des syndiqués, mais celui du gouvernement. Ce langage-là n'est pas compris. »*

Et puis, il est certain, pense-t-on, que ce pouvoir, dont on se méfie viscéralement, va tenter, chaque fois qu'il le pourra, d'interpréter à son avantage une loi ambiguë comme tout compromis. Enfin, qu'on le dise ou non, il y a l'énorme frustration d'un combat que l'on savait populaire et dans lequel on aurait voulu faire plier le parti.

M. Walesa contre-attaque de front : *« Il n'est pas difficile d'éviter de prendre des décisions. Ce qu'il faut savoir faire, c'est les prendre même quand elles sont impopulaires. »* Il évoque les difficultés d'organisation du syndicat, pour dire : *« Et vous voulez prendre en main l'autogestion de tout le pays ? Soyons honnêtes, nous n'y arriverions pas. »* Flatteur à nouveau, il enchaîne : *« L'autogestion est notre enfant, un petit enfant, nous allons veiller sur lui et le faire grandir. »* Autrement dit, il faut avancer à petits pas, car *« nous devons nous implanter dans la Pologne populaire telle qu'elle est »*. *« Faut-il* — demande-t-il — *vouloir abattre la Diète et le gouvernement ? Après cela, nous serions encore plus totalitaires que le parti. Méfions-nous en, car nous devons nous protéger de nous-mêmes. »*

Charisme aidant, la salle applaudit, mais il y aura encore beaucoup de contre-offensives — d'autant plus vives, souvent, que c'est M. Kuron qui, comme expert du syndicat, a emporté la décision de la direction en faveur du compromis. Or, le fondateur du KOR, bête noire du pouvoir et de Moscou, a de nombreux adversaires dans Solidarité. Il a contre lui son prestige qui irrite beaucoup de gens par l'autorité qu'il lui donne, sa modération, fruit d'une pensée structurée ou aussi le fait qu'il incarne un courant politique encore flou, mais s'inscrivant dans la tradition des différentes tendances de la gauche. Solidarité regroupant tous ceux qui s'opposent à la domination d'un parti unique et rejeté, d'autres traditions, celle du nationalisme notamment, y renaissent. Ces oppositions-là commencent à peser.

M. Kuron est donc mis en cause de bien des côtés. Il n'est pas délégué, pas même membre du syndicat, conseiller seulement, et ne peut donc prendre la parole. Il faut que M. Walesa, qui fait front avec lui, obtienne qu'on la lui donne. M. Kuron explique que les propositions de la Diète créent une situation nouvelle : *« Nous avons évité de les refuser pour qu'on ne nous accuse pas de refuser la discussion. Si nous l'avions fait, c'est le plus mauvais projet qui aurait été voté et nous encourrions, en plus, l'accusation d'avoir refusé le dialogue. Il fallait accepter ce qui était possible. »*

Le congrès devait, en principe, s'y résoudre, ce lundi, après deux jours *et demi d'un psychodrame qui aura* dit à la fois l'angoisse profonde de *ce mouvement, son ignorance superbe* des foudres qui le menacent ; sa *détermination à vaincre ; sa rapidité* d'apprentissage du débat qui a été de grande tenue. Et, surtout, cette incapacité — à laquelle la direction supplée comme elle peut — à déjà penser en termes de stratégie politique.

Une touche de surréalisme

Entre deux joutes, on a lu le message du président de l'A.F.L.-C.I.O., empêché d'entrer en Pologne, entendu le secrétaire général des trade unions britanniques, et beaucoup de délégués ont ainsi appris que M. Reagan et Mme Thatcher n'étaient pas seulement d'ardents critiques de l'impérialisme soviétique. En revanche, on a appris que M. Bergeron et la *délégation de F.O. avaient,* en fin de compte, reçu samedi des visas *polonais.*

Dimanche soir, Mme Walentynowicz, *héroïne du chantier naval de* Gdansk, a fait un récit circonstancié *aux délégués du voyage qu'elle vient* de faire en Grande-Bretagne, en Espagne et en France. Là, le congrès a atteint un moment de surréalisme lorsqu'on a entendu cette petite femme humble, fière comme la Pologne, raconter sa réception à la Chambre des lords. *« On m'a raconté là-bas* — a-t-elle dit — *que, lors d'un récent voyage, le vice-premier ministre Rakowski avait conseillé aux autorités britanniques de ne pas soutenir Solidarité car cela pourrait favoriser une intervention soviétique dans notre pays. »* Elle enchaîne, triomphante, regardant les délégués : *« Je leur ai dit que ce n'était que des balivernes, ils ont ri et m'ont applaudie. A Paris,* continue-t-elle, *j'ai été reçue très aimablement par le premier ministre Pierre Mauroy. Je l'ai remercié de l'aide que la France apporte à notre pays et, comme il me demandait ce qui pourrait être fait en plus, je lui ai demandé que la France prenne cette année même l'initiative d'une conférence internationale sur la Pologne, au cours de laquelle on devrait parler du respect de la non-ingérence dans notre pays, du contrôle de la distribution des vivres envoyés dans le cadre de l'aide internationale, et, enfin, des mesures à prendre contre d'éventuels chantages sur les fournitures de matières premières. »*

Quelques heures plus tôt, la parole avait été donnée aux derniers survivants de l'état-major du maréchal Pilsudski, le général Boruta-Spiechowicz. On l'a acclamé parce qu'il a dit *« que la peur était mauvaise conseillère »*, évoqué ses geôles *soviétiques* et allemandes et ses *« trois guerres »*, dont l'une était *évidemment* celle de 1920-1921 contre l'U.R.S.S.

Aussitôt après, on a acclamé un discret délégué de Lodz, M. Edelman, qui, adolescent, fut commandant en second de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Ce lundi, un autre homme-symbole, le professeur Lipinski, qui, à quatre-vingt-dix ans passés, a été de tous les combats du socialisme démocratique en Pologne et confondateur du KOR, a lu sa déclaration d'autodissolution (*le Monde* du 26 septembre).

De symboles en expériences, une société en *révolution cherche*, à travers ce congrès, un visage qui va commencer à se dessiner dans la discussion sur le programme du syndicat. En attendant, ce lundi encore, on recevra quatre représentants du syndicat de la milice qui tente vainement, depuis juin, d'obtenir sa légalisation.

Pendant ce temps, un groupe de personnalités de tout premier plan, *dont deux conseillers* de Solidarité, de grandes figures du milieu intellectuel *catholique et des scientifiques,* s'apprêtent à annoncer la *création d'une sorte de « conseil des sages ».* L'initiative a été soumise à l'Eglise. *Elle doit l'être aux* délégués du congrès puis au pouvoir. Elle ne peut s'inscrire que dans la perspective d'une tentative de définition d'une entente minimale entre les forces en présence. Trop tôt ? Trop tard ? Ou peut-être...

BERNARD GUETTA.

UNE TENTATIVE INADMISSIBLE

M. Alain Keler, trente-cinq *ans, reporter* de l'agence photographique Sygma, expulsé de *Pologne* le vendredi 25 septembre et arrivé samedi à Paris, *a déclaré qu'il avait été contacté* par les services secrets polonais pour livrer des informations sur les journalistes occidentaux travaillant dans ce pays

Parti jeudi de Paris pour suivre le congrès du syndicat de Solidarité à Gdansk, avec un visa de touriste — comme, selon lui, la plupart des journalistes occidentaux qui ont été retenus à l'aéroport, — M. Alain Keler a raconté qu'on lui avait annulé *son visa dès son arrivée à Varsovie* et qu'il avait été convoqué *le lendemain « au bureau des passeports »* au centre de la *capitale*. Là, un *fonctionnaire* lui avait promis qu'il le laisserait travailler *librement* s'il s'engageait, en échange, à lui communiquer les noms de tous les journalistes entrant en Pologne avec des visas de touristes et de lui dire, à son retour de Gdansk, ce qu'il avait vu et entendu au congrès.

Après un détournement d'avion

TROIS PIRATES DE L'AIR SONT EXTRADÉS PAR CHYPRE EN YOUGOSLAVIE

Larcana (*A.F.P.*). — La police chypriote a livré dimanche 27 septembre, à une délégation venue de Belgrade, les trois pirates de l'air qui avaient détourné dans la nuit un avion des lignes intérieures yougoslaves. Ils ont été ramenés en Yougoslavie à bord du Boeing 727 détourné, alors que les passagers sont repartis pour Belgrade à bord d'un vol spécial. Selon les autorités yougoslaves, les auteurs du détournement sont MM. Borivoje Jelitch, né en 1954 en Croatie, Marko Krizitch, né en 1955, en Bosnie-Herzégovine et Milan Prpitch, né en 1953, en Croatie.

Samedi soir, ils ont détourné peu après l'escale à Dubrovnik l'appareil de la JAT, qui reliait Titograd à Belgrade. L'aéroport de Tel-Aviv refusant de recevoir l'avion, le Boeing se posa à Larnaca, dans le sud de Chypre. Sans présenter aucune revendication d'ordre politique, ils ont demandé le plein de carburant. Mais un copilote tira le signal d'alarme et ouvrit les portes latérales par lesquelles s'échappèrent quatre vingt dix-neuf des cent un passagers. Peu après, les pirates se rendaient aux autorités.

● UN MESSAGE DE M. BREJNEV est parvenu à M. Krajgher, président à la présidence collégiale de la Yougoslavie. Selon l'agence Tanyoug, ce message évoque les problèmes mondiaux actuels et les relations *bilatérales*. *(A.P.)*

Hongrie

● SUPPRESSION DU MINISTERE DU TRAVAIL. — Dans un souci de meilleure efficacité administrative, le ministère du travail sera supprimé en Hongrie à partir du 30 septembre et remplacé par un Office national des salaires et du travail qui sera dirigé par M. Albert Racz, ancien vice-premier ministre. *Le* ministre du travail, M. Ferenc Trethon a été admis à *faire valoir* ses droits à la retraite. On espère ainsi simplifier, assouplir et rendre moins bureaucratique la gestion de la main-d'œuvre. *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

Les sociaux-démocrates ont enregistré un net recul aux élections municipales de Basse-Saxe

De notre correspondant

Bonn. — Les élections municipales et régionales qui ont eu lieu le dimanche 27 septembre dans le Land de Basse-Saxe accordent une très nette victoire au parti chrétien-démocrate, en particulier dans les grandes villes, jusqu'à présent des forteresses du S.P.D.

Par rapport aux élections de 1976, la C.D.U. gagne 2,2 % et obtient 50,2 % des voix. Le S.P.D. enregistre un recul de 6,6 % et sa part des voix n'est plus que de 36,9 %. Les libéraux ont très légèrement progressé (plus 0,1 %), s'assurant ainsi 6,4 % du total.

Les « verts », qui se présentaient pour la première fois, ont fait un début honorable en séduisant 3,6 % des électeurs. Le parti communiste orthodoxe (D.K.P.) et les néo-nazis du N.D.P. restent au-dessous du niveau 1 % du corps électoral.

L'avance des chrétiens-démocrates est particulièrement sensible dans les villes. A Hanovre, le *S.P.D* perd sa suprématie. Comme il obtient encore le même nombre de sièges (vingt-huit) que les chrétiens-démocrates, la situation place les libéraux et les « verts » en position d'arbitre. Aussi est-il à craindre que la capitale du Land devienne de moins en moins gouvernable.

Dans les autres cités importantes, qu'il s'agisse de Braunschweig, d'Oldenburg, d'Osnabrück ou de Wilhelmshafen, la C.D.U. est devenue le parti le plus fort. L'un des résultats attendus avec beaucoup d'attention était celui du district de Luchow-Danenberg. C'est là que se trouve la municipalité de Gorleben où le projet d'installation d'une centrale nucléaire se heurte à de très vives oppositions. *Si la C.D.U.* y maintient sa majorité absolue avec 52,5 %, *elle enregistre* néanmoins une perte de 8 % des voix. Le recul des sociaux-démocrates est encore plus net ; les listes rassemblant les « antinucléaires » s'assurent 18 % des voix. — J. W.

Danemark

● VIOLENTS INCIDENTS A « CHRISTIANIA ». — De violents incidents, à la suite desquels une dizaine de policiers ont dû être hospitalisés, ont opposé, samedi 36 septembre, plusieurs centaines de manifestants à la police, à Copenhague. Les incidents ont eu *lieu lors de la célébration du* dixième anniversaire de l'occupation par des jeunes gens sans abri d'anciens bâtiments militaires dans le centre de la capitale. La manifestation s'est rapidement transformée en bataille de rue. Les manifestants ont bloqué par des barricades les entrées de la communauté, baptisée « Christiania » par ses occupants, et lancé des cocktails Molotov et des pavés contre la police. Les troubles auraient éclaté à la suite de l'arrestation d'un des habitants de « Christiania ». — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Maroc

LES DÉSACCORDS SUR LE CONFLIT SAHARIEN

Une « déclaration des milieux autorisés » réfute les arguments de l'U.S.F.P.

De notre correspondant

Rabat. — Mᵉ Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P., et *les quatre autres membres du bureau* politique, condamnés, le 24 septembre, *par le tribunal de première instance* de Rabat, auront réussi à *obliger les autorités marocaines* à ouvrir la discussion sur la résolution de la *commission ad hoc* de l'O.U.A. concernant le référendum au Sahara occidental.

Le déroulement du procès a, en effet, *entraîné la publication*, non seulement dans le journal communiste *Al Bayane*, de nouveau autorisé, mais aussi dans la presse gouvernementale, d'un certain nombre des arguments développés par le communiqué du 5 septembre, qui avait fondé les poursuites contre les dirigeants de l'U.S.F.P., et qui critiquait plusieurs passages de la résolution de l'O.U.A.

En outre, cette même presse, notamment *le Matin du Sahara*, que dirige M. Moulay Ahmed Alaoui, ministre du tourisme et familier du roi, a publié à deux reprises, mardi 22 et vendredi 25 septembre, une *« déclaration des milieux autorisés »*, dont l'essentiel se retrouve dans un message adressé par le souverain au chef de l'Etat kenyan, M. Daniel Arap Moi, *président* en exercice de l'O.U.A. Ce texte s'*efforce de réfuter le communiqué de* l'U.S.F.P., lui assurant ainsi une publicité qu'il n'avait pu avoir, les journaux de ce parti étant suspendus depuis le 20 juin.

La déclaration réaffirme que l'administration intérimaire prévue par la résolution de Nairobi *« aura pour seule compétence d'organiser le référendum »* et ne saurait se substituer aux autorités marocaines en place. Elle rappelle aussi qu'aux termes de cette résolution, et pour ce qui est de la participation au scrutin, le document de base restera le *recensement espagnol de 1974, tout* en admettant qu'il devra être *complété par les listes du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Celles-ci, à condition* d'établir l'origine sahraouie des électeurs, seront donc de quelque utilité *« pour faciliter les recherches ». « Il est donc absurde d'affirmer,* indique la déclaration, *que le territoire sahraoui sera l'objet d'une invasion par des dizaines de milliers d'éléments dont l'identité sera pratiquement incontrôlable »*, comme le faisait le communiqué de l'U.S.F.P.

La déclaration nie que le Maroc puisse être contraint de négocier le *cessez-le-feu, même indirectement*, avec le Polisario. Rabat entend s'en tenir à sa politique constante de négociations avec les *« Etats concernés »*, c'est-à-dire l'Algérie et la Mauritanie.

D'autre part, « le gouvernement marocain veillera à ce que le libellé de la question posée aux électeurs soit conforme au droit public musulman », c'est-à-dire se réfère *« au concept essentiel d'allégeance »* reconnu par l'arrêt de la Cour internationale de justice de La Haye en octobre 1975.

Ainsi que le relevait Mᵉ Bouabid pour s'en féliciter, dans sa dernière déclaration devant le tribunal, les réserves et les craintes formulées par l'U.S.F.P. *« sont devenues l'objet d'un échange d'opinions, d'une analyse plus précise »*. Ces craintes sont-elles partagées dans le peuple, par une partie de la classe politique et même par de hauts fonctionnaires notamment dans les milieux proches de l'Istiqlal, parti nationaliste dont le chef est M. Boucetta, ministre des affaires étrangères ? Les dirigeants socialistes l'affirment sans ignorer que le terrain sur lequel porte la *nouvelle confrontation* entre l'opposition et le pouvoir a beaucoup *moins d'impact dans les milieux* populaires que les hausses de prix *qui avait conduit* à la *grève* du 20 juin et aux émeutes de Casablanca.

En outre, s'agissant du Sahara, personne ne met en doute la volonté du roi de préserver l'intégrité du territoire et de sauvegarder le rattachement des deux provinces sahariennes approuvé à plusieurs reprises, selon les Marocains, par les populations intéressées.

ROLAND DELCOUR.

● *M. Senghor reçu par Hassan II.* — Président de l'Internationale socialiste, M. Senghor a été reçu, *dimanche* 27 septembre, par le roi Hassan II. Il avait *été chargé par le bureau de cette* organisation d'une démarche en *faveur des dirigeants de l'U.S.F.P.* récemment condamnés. D'autre part, le quotidien progouvernemental *Al Maghrib*, dénonce la présence d'une délégation du Front Polisario à titre d'observateur à la réunion de l'Internationale socialiste à Paris et affirme, dans un éditorial que le *« parti pris d'antimarocanisme »* du parti socialiste français et *« sa complaisance envers l'Algérie »* menacent le maintien de bonnes *relations franco-marocaines.* — *(Reuter.)*

Namibie

Les autorités de Windhoek pensent qu'une consultation libre leur serait défavorable

De notre correspondant

Johannesburg. — *« Nous ne pouvons accepter des élections que nous perdrons »*, a déclaré, dimanche 27 septembre, M. Dirk Mudge, chef de file de la Democratic Turnhall Alliance (D.T.A.) et président du « conseil des ministres » intérimaire de Windhoek. C'est la première fois que l'ancien fermier blanc, protégé de Prétoria, reconnaît publiquement ce que chacun dit en privé.

M. Mudge, qui défendait naguère le principe d'une consultation électorale que son regroupement d'une douzaine de partis (D.T.A.) se faisait fort de remporter, a, en quelque sorte, rejeté l'inéluctabilité de son échec sur l'Afrique du Sud. Reconnaissant au passage que l'apartheid est toujours pratiqué en Namibie, le président de la D.T.A. a indirec*tement mis en cause les quelque* dix mille fonctionnaires sud-africains qui font toujours tourner la machine administrative, judiciaire et militaire du territoire.

« Tant que nous aurons à lutter contre des gens qui ne veulent pas comprendre qu'il est impossible de vendre l'apartheid aux masses, nous ne pouvons pas accepter des élections », a dit M. Mudge, ajoutant que *« le peuple de Namibie »* avait désormais deux exigences : *« Des élections libres et honnêtes et une chance de les gagner. »*

En clair, le chef de la minorité blanche « modérée » de Namibie, mis en selle par l'Afrique du Sud, réclame du temps, toujours du temps... Cette tactique, longtemps *celle* de Prétoria, semblait précisément sur le point d'être aban*donnée. Rien ne dit que M. « Pik »* Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères succédera à cette nouvelle demande. Mais il est évident que, ne serait-ce que pour ménager la droite de son parti et l'extrême droite blanche, le premier ministre sud-africain, M. P.-W. Botha, ne peut pas ignorer complètement les récriminations de ses protégés namibiens. M. Dirk Mudge a d'ailleurs émis de sérieux doutes sur la validité de garanties constitutionnelles envisagées dans le dernier plan des cinq membres occidentaux du « groupe de contact ». — P. C.

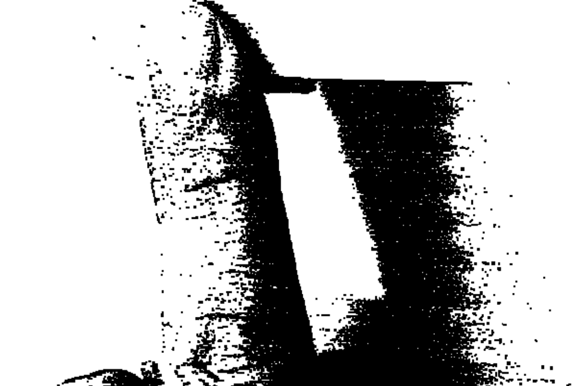
Guinée-Equatoriale

L'Espagne va former et encadrer des unités militaires

De notre correspondant

Madrid. — L'Espagne a accepté d'assurer un rôle central dans la défense de son ancienne colonie africaine la Guinée-Equatoriale, indique-t-on à Madrid, à la suite de la visite à Malabo du général José Saenz de Santamaria, inspecteur général de la police nationale espagnole.

En rentrant à *Madrid*, le général Saenz a refusé de rendre public le contenu des accords signés avec le colonel Obiang Nguema, avant d'en référer au roi Juan Carlos et au premier *ministre. On indique cependant*, de source informée, que deux compagnies de militaires guinéens seront formées en Espagne avant de regagner leur pays avec un encadrement espagnol. L'une sera affectée à la garde personnelle du président Obiang, assurée par des soldats marocains depuis la chute du dictateur Francisco Macias Nguema, il y a deux ans. Des instructeurs militaires espagnols seront envoyés en Guinée pour prendre en charge la formation des forces guinéennes — cinq compagnies au total. Les autorités guinéennes ont, en outre, demandé l'envoi de deux avions légers à hélice Aviocar et de quatre vedettes garde-*côtes, dont l'une des missions sera* probablement d'assurer la sécurité *des plates-formes espagnoles de* forage pétrolier. — *Intérim.*



AFRIQUE

Algérie

Des mesures sont prises pour « garantir la sécurité et la dignité des citoyens à l'étranger »

De notre correspondant

Alger. — Le gouvernement a arrêté, au cours d'un récent conseil des ministres, une série de mesures destinées « *à garantir la sécurité et la dignité des citoyens en voyage à l'étranger* et à *préserver l'image de marque de l'Algérie* ». Elles seront rendues publiques dès qu'une commission interministérielle, créée pour la circonstance, en aura déterminé les modalités d'application. Les autorités agiront sans doute dans deux directions : contrôler plus strictement les sorties du territoire et veiller à ce que les Algériens partant à l'étranger puissent disposer légalement de ressources suffisantes.

L'un des premiers gestes du président Chadli Bendjedid avait été de supprimer, en avril 1979, un document particulièrement impopulaire : l'autorisation de sortie du territoire national instaurée en 1967 par le président Boumediène. Il n'est pas question de la rétablir, bien que, depuis trois ans, l'augmentation du nombre des sorties ait été telle qu'elle a suscité des difficultés avec certains pays d'accueil, surtout la Tunisie, l'Espagne et la France. Le trafic aérien avec la France a augmenté ces deux dernières années de 40 % et la tendance ne paraît pas devoir se ralentir. Les Airbus et les Boeing d'Air France et d'Air Algérie décollent quotidiennement bondés d'un aéroport chroniquement embouteillé bien qu'il ait été agrandi.

Les différents aéroports français ont, en 1980, accueilli 1,4 million de passagers en provenance d'Algérie, en très large majorité Algériens et, en sens inverse, le chiffre est du même ordre, ce qui s'explique par la présence en France d'une communauté immigrée de près d'un million d'âmes. La plupart des voyageurs vont simplement rendre visite à leurs familles ou à des amis ou faire du tourisme, mais d'autres, moins innocemment, ont l'intention de trouver un emploi ou de s'installer plus ou moins définitivement en France. L'arrivée de la gauche au pouvoir et la décision des autorités françaises de régulariser la situation des travailleurs clandestins ont suscité, en Algérie, de nouvelles vocations à l'émigration. Les consulats reçoivent des centaines de demandes en ce sens et ne peuvent y répondre que négativement, la décision de mettre fin à toute émigration étant clairement affirmée depuis 1973 par le gouvernement algérien et, depuis 1974, par Paris. Nombreux sont ceux qui tentent directement leur chance en se faisant passer pour touristes.

Une réglementation inadaptée

La police des frontières doit opérer un tri difficile et, récemment encore, une cinquantaine d'Algériens, qui tentaient de pénétrer en France par la Suisse, ont été refoulés. Les autorités françaises, répugnant à prendre elles-mêmes des mesures draconiennes — l'instauration d'un visa, outre son caractère désagréable et arbitraire, risquerait d'affecter les relations bilatérales, — ont sans doute demandé au gouvernement algérien d'agir de son côté. Le sujet sera vraisemblablement à l'ordre du jour des conversations que le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, aura le 30 septembre et le 1er octobre, à Alger, avec son homologue M. Benhamouda.

Le faible montant de l'allocation en devises — 300 dinars (1) par voyage et pour chaque membre de la famille — délivrée aux Algériens partant à l'étranger constitue une autre source de difficultés. La somme est insuffisante et la chasse à la devise est devenue un sport national. Ceux qui ont la chance d'avoir en France de la famille peuvent recourir à une « compensation » (2), souvent onéreuse, puisque le change au noir peut atteindre 3 dinars pour 1 franc. Mais certains immigrés, las d'accueillir ainsi des personnes qui se réclament parfois d'une parenté éloignée, se dérobent. Des familles se trouvent alors parfois à la rue. Les jeunes, sans point de chute, « se débrouillent » : les garçons en chapardant, les filles en recourant parfois au plus vieux métier du monde.

Ces comportements, estiment les autorités, sont de nature à dégrader l'image de l'Algérie. L'été dernier, quelque huit cent mille touristes algériens se sont rendus en Tunisie. Pour économiser les précieuses devises, des jeunes ont couché à la belle étoile, en pleine ville, sur des cartons. Des familles entières ont vécu plusieurs jours dans leur voiture. Mieux encore, des chefs de famille ingénieux ont fait franchir la frontière à leurs épouses et à leurs enfants, soit huit ou dix personnes, les ont fait dîner d'un sandwich et, la nuit écoulée, les ont ramenés en Algérie. Ils gardaient ainsi intactes les devises déclarées et se trouvaient à la tête de 3 000 F ou 4 000 F qui leur permettaient d'aller, mais seuls cette fois, en Espagne ou en France.

C'est à toutes ces pratiques que les autorités veulent mettre fin en révisant une réglementation largement inadaptée. Elle pourrait s'orienter vers un système « à la tunisienne » consistant à délivrer, une fois par an seulement, une allocation de devises nettement majorée, mais qui pourrait, en cas de non-utilisation, être cumulée avec celle de l'année suivante. L'Assemblée nationale a débattu à plusieurs reprises de la question et a réclamé des mesures en ce sens. Le gouvernement craignait que leur impact sur le budget ne fût trop lourd, mais la fraude prend de telles proportions que le remède adopté jusqu'ici paraît maintenant pire que le mal.

Les mesures de contrôle et de restriction des sorties du territoire sont plus délicates à mettre en œuvre. Au début de l'année, des instructions qui auraient visé à empêcher la sortie du territoire des jeunes filles et des femmes, non pourvues d'autorisation paternelle ou maritale, avaient suscité de très vives protestations et avaient été très vite annulées.

Des dispositions purement réglementaires n'auront cependant qu'un effet relatif tant que ne sera pas raisonnablement satisfaite la soif de consommation d'une population qui se rend à l'étranger surtout pour acheter des biens qu'elle ne trouve pas en Algérie. Les autorités en sont parfaitement conscientes et se sont employées à normaliser la situation en ce sens. Les progrès depuis quelques mois sont incontestables, et les pénuries qui faisaient jadis partie du paysage quotidien sont devenues exceptionnelles, les efforts pour stimuler la production locale et pour améliorer les circuits de distribution et la qualité des services rendus au public commençant à porter leurs fruits.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar = 1,30 franc français.
(2) Système qui consiste à être pris en charge en France et à rembourser en Algérie.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Ben Bella a vivement critiqué le type de développement de son pays

Invité au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 27 septembre, M. Ahmed Ben Bella a été longuement interrogé par les journalistes sur l'islam et la répression en Iran. L'ancien président algérien a notamment répondu à ce propos : *« Vous sous-entendez que l'histoire de l'islam a été sanglante. Nulle part le sang n'a autant coulé qu'en Europe. Au cours de la deuxième guerre mondiale, soixante-deux millions de personnes ont été tuées, liquidées, dont six millions de juifs. Vous avez sécrété le nazisme, le fascisme et maintenant le goulag... Votre vision est réductrice et dangereuse... J'ai vu dans la révolution iranienne un prolongement du 1er novembre* (la révolution algérienne), *de ce que j'ai fait avec Nasser lorsque la dimension arabe a prévalu en tant que donnée politique et anti-impérialiste... La révolution iranienne a deux ans et demi, et on ne peut porter de jugement tout de suite. »*

En ce qui concerne l'influence soviétique au sein de l'islam et du tiers-monde, M. Ben Bella admet qu'elle joue un rôle, mais ajoute : *« Le drame, c'est que nous Arabes, musulmans, pour faire face au défi que nous a lancé Israël, nous avons dû nous battre sans avoir eu le temps de nous organiser pour avoir nos propres Mig... Beaucoup ont demandé aux Russes des Mig, des chars, des outils, et cela n'est pas sans conséquence. Cela crée une situation. »*

Après s'être félicité de l'arrivée des socialistes au pouvoir en France, M. Ben Bella a été interrogé sur la possibilité de commémorer la date du 19 mars. *« Vérité en deçà, erreur au-delà »*, répond M. Ben Bella, qui ajoute : *« Personnellement, je suis favorable, mais je me demande si les Français ont une santé politique telle qu'ils puissent le faire. Ce serait extraordinaire pour tout le monde... Mais avant d'en arriver là !... »*

Passant aux problèmes purement algériens, M. Ben Bella affirme, en réponse à une question : *« Non, je ne serai pas candidat. Je ne veux plus être président de la République. Je pense que je peux être beaucoup plus utile en étant en dehors du pouvoir... J'essaie de faire passer des idées, d'aider à la recherche des solutions. »*

Il admet notamment qu'il y a un problème kabyle en Algérie et précise qu'*« on a tort de croire qu'il est téléguidé de l'étranger »*. Il note qu'un *« problème linguistique se pose »*, mais ajoute qu'il convient de clarifier les choses et déclare : *« Il n'y a pas d'Arabes chez nous, nous sommes des Berbères, et Ben Bella est un Berbère. Des Arabes de sang arabe, il y en a très peu chez nous, mais nous sommes de culture arabe et nous tenons à le rester... Mais la satisfaction de la revendication de la langue* (berbère) *c'est un enrichissement, pas une amputation. Il ne faut pas poser la langue berbère comme antagoniste avec la langue arabe. »*

Comme il l'a déjà fait précédemment, M. Ben Bella critique vivement le type de développement de l'Algérie : *« Au bout de je ne sais combien d'années, nous n'avons ni agriculture ni industrie... Ce mode de développement a perturbé notre identité... Ce problème va s'aggraver... L'Algérie est porteuse d'événements qui peuvent être dangereux et c'est cela qui m'incite à avancer certaines idées, parce que je souhaite qu'on n'en arrive pas à quelque chose de très grave. »*

Comment voit-il la solution du conflit saharien ? « Je pense que le Maghreb devrait tout de suite aller vers une sorte de communauté, comme en Europe. »

DIPLOMATIE

LA RELANCE DE LA COMMUNAUTÉ

Bonn voudrait placer les activités des Dix sous le contrôle du Conseil européen

L'annonce par le gouvernement de Bonn d'une initiative pour relancer l'« union européenne » (« le Monde » daté 20-21 septembre) a reçu un écho « très favorable » de la part du gouvernement de Rome. Les autres capitales de la Communauté ont gardé le silence. Paris a simplement déclaré que les suggestions ouest-allemandes étaient à l'étude.

De notre correspondant

Bonn. — Les responsables ouest-allemands paraissent quelque peu désappointés : les suggestions de M. Genscher pour une initiative européenne n'ont pas éveillé jusqu'ici l'écho espéré. Il est vrai que même à Bonn les porte-parole n'ont pas fait preuve de trop d'enthousiasme — ou d'habileté suffisante — en défendant le projet du ministre des affaires étrangères.

L'entourage de M. Genscher a alors jugé bon de faire un nouvel effort pour expliquer les projets du ministre. Après la réunion du cabinet le 18 septembre, l'initiative de Bonn a pris un caractère moins ambitieux. Il n'est plus question d'un nouveau « contrat » en bonne et due forme qui devrait être ratifié par les Parlements. On envisage seulement une « déclaration solennelle et contraignante », par laquelle les membres de la Communauté s'engageraient à élargir et à approfondir leur coopération politique afin de lui donner un « nouvel élan ».

Dans toutes les explications données, Bonn retient constamment le terme « union européenne ». Personne, cependant, ne se hasarde à définir ce concept. Il est temps, affirme-t-on, que l'Europe « prenne conscience de son rôle dans un monde de plus en plus dangereux ». Il n'est évidemment pas question de donner à une telle interprétation la moindre nuance anti-américaine.

L'idée-force du projet est de placer toutes les activités de la Communauté sous le contrôle du Conseil européen (sommets triannuels). On suggère d'étayer le rôle de l'Assemblée européenne sans aller jusqu'à renforcer ses pouvoirs. On permettrait aux élus de poser un peu plus de questions et d'entendre les explications du ministre représentant l'Etat qui préside le Conseil européen.

Il est aussi question de renforcer les échanges de vues, sur les problèmes de la sécurité, sans toucher aux prérogatives nationales lorsqu'il s'agit de la politique militaire au sens strict.

Dans le domaine culturel, deuxième volet de l'initiative, il est certes possible d'améliorer bien des choses : échanges scolaires et universitaires, équivalence des diplômes et surtout harmonisation de l'enseignement de l'histoire. Mais en quoi une « déclaration solennelle » changerait-elle la situation actuelle ? Et, lorsque Bonn propose d'améliorer la coopération entre les ministres de l'intérieur et les ministres de la justice, les obstacles ne seront pas non plus surmontés par un « acte européen », aussi solennel soit-il.

Comme beaucoup d'autres initiatives dans le passé, celle d'aujourd'hui ne dissipe pas l'impression qu'il s'agit de cacher les affrontements nationaux en créant un nouveau « cadre institutionnel ». Personne ne croit, certes, que la coopération européenne puisse s'effondrer. Mais le fait que les politiques économiques, sociales et financières de Paris et de Bonn s'engagent de plus en plus sur des voies divergentes éveille chaque jour de nouvelles préoccupations.

JEAN WETZ.

Un rapport du Pentagone dénonce le surarmement soviétique

De notre correspondant

Washington. — L'Occident tergiverse et s'affaiblit, tandis que l'Union soviétique s'arme jusqu'aux dents. Tel est, depuis huit mois, le leitmotiv de l'administration américaine.

Les preuves ? Elles sont contenues dans un livret de cent pages, d'une publication imminente, dont le *New York Times* du dimanche 27 septembre a révélé l'essentiel. Ce document est destiné au grand public : américain, mais aussi — et surtout peut-être — européen. Car on estime à Washington que beaucoup d'Occidentaux, tentés par le neutralisme, ignorent la réalité de la menace soviétique.

Les agences de renseignements américaines n'auraient pas été favorables à de telles révélations. En fait, si l'on en croit le *New York Times*, le livret du Pentagone, intitulé « la Puissance militaire soviétique » ne révèle pas grand-chose. Ce sont pour l'essentiel, des chiffres que les spécialistes connaissaient déjà. Le public, lui, y trouvera des remarques volontairement frappantes, illustrées de cartes, de graphiques et de photographies.

Selon le document, ces vingt-cinq dernières années, le budget militaire de l'U.R.S.S. aura représenté 12 % à 14 % de son produit national brut. Soit le double environ des Etats-Unis (7 %), souligne le Pentagone, oubliant de constater que la taille de l'économie américaine est deux fois plus importante et que les autres pays occidentaux dépensent davantage que les membres du pacte de Varsovie.

Selon le Pentagone, l'U.R.S.S. compte quatre millions huit cent mille combattants. Son armée de terre dispose de cent quatre-vingts divisions au minimum, soit une trentaine de plus qu'en 1967. Quarante-cinq d'entre elles se trouvent le long de la frontière chinoise. Détail intéressant, ces dernières sont en proportion mieux équipées et entraînées que les quatre-vingts divisions stationnées en Europe : 50 % appartiennent aux catégories 1 et 2 (contre 25 % en Europe).

L'équipement ne cesse de croître dans tous les domaines, affirme le Pentagone. On en serait à vingt mille pièces d'artillerie, cinquante mille chars, cinq mille deux cents hélicoptères, sept mille têtes nucléaires, trois cent soixante-dix-sept sous-marins. Chaque année, l'U.R.S.S. produirait un millier d'avions de combat. Les satellites de renseignement américains ont repéré cent trente-cinq grandes usines d'armement « couvrant plus de 40 millions de mètres carrés, soit 34 % de plus qu'en 1970 ».

Le Pentagone insiste sur les progrès technologiques de l'U.R.S.S. L'avance américaine s'amenuise. Elle n'existe déjà plus, par exemple, pour les armes laser à forte puissance. Or, les Etats-Unis comptaient jusqu'à présent sur une supériorité technologique pour compenser leur infériorité numérique.

Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, écrit dans la préface du document : « *Aujourd'hui, les Soviétiques ont plus de quatre-vingt-cinq mille combattants en Afghanistan. Les forces navales soviétiques sont déployées dans les principaux océans. L'U.R.S.S. obtient des facilités d'accès militaire croissantes et soutient des alliés en Afrique, dans le Sud-Ouest et le Sud-Est asiatique, dans l'hémisphère occidental.* » Il est essentiel, aux Américains et à leurs alliés, de connaître « *la composition, l'organisation et la doctrine de ces forces* ». M. Weinberger conclut : « *Les plus grandes forces de défense dans le monde sont celles des peuples libres dans des nations libres, bien informés du défi qui leur est lancé, fermement unis dans leur détermination de pourvoir entièrement à leur défense commune.* »

Aux Etats-Unis, le rapport va surtout prêcher des convertis. La puissance militaire de l'U.R.S.S. est une source d'inquiétude assez générale. Le débat ne porte pas sur ce point, mais sur la nécessité d'accroître le budget de la défense aussi fortement que le veut M. Reagan, alors que les autres dépenses publiques seront réduites.

ROBERT SOLÉ.

L'Agence internationale de l'énergie atomique entend contrôler les installations nucléaires israéliennes

La conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, réunie à Vienne, a adopté samedi 26 septembre par 51 voix contre 8 et 27 abstentions, une résolution de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis qui « *décide d'envisager, lors de sa session de septembre 1982, la suspension d'Israël de ses droits et privilèges de membre de l'A.I.E.A., au cas où ce pays n'aurait pas souscrit d'ici là à la résolution 487 du Conseil de sécurité de l'ONU* », c'est-à-dire à la mise sous contrôle de l'A.I.E.A. des installations nucléaires israéliennes. En outre, la résolution de l'Agence décide de suspendre toute assistance technique à Israël.

La résolution adoptée par la conférence est un compromis. Des textes déposés, notamment par l'Irak et la Yougoslavie, demandaient la suspension pure et simple d'Israël. Les pays occidentaux étaient, en revanche, opposés à la suspension (qui doit être prononcée à la majorité des deux tiers des votants). La résolution votée ajourne donc le débat d'un an. La France, la Grande-Bretagne et les pays européens se sont abstenus. Parmi les délégations qui ont voté contre figurent celles des Etats-Unis, d'Israël et plusieurs pays d'Amérique du Sud.

Les Etats arabes avaient demandé la suspension d'Israël comme sanction du raid contre le réacteur nucléaire irakien de Tamouz le 7 juin.

Le gouvernement israélien a qualifié, dimanche, de « *brutale et immorale* » la décision de l'A.I.E.A. Le raid contre le réacteur irakien était un « *acte de pure légitime défense destiné à sauver des dizaines de milliers de vies humaines* », affirme le communiqué.

Le professeur Ouzi Elam, directeur de la commission de l'énergie atomique israélienne, a précisé de son côté qu'Israël était déjà soumis depuis cinq ans à un embargo de livraison d'uranium, mais il a ajouté que les réserves d'uranium accumulées lui suffiraient pour cinq ans encore si cet embargo devait se poursuivre. — *(A.F.P., Reuter.)*

M. BLIX DIRECTEUR GÉNÉRAL

La conférence générale de l'A.I.E.A. a, en outre, désigné, samedi, M. Hans Blix (Suède) au poste de directeur général de l'agence en remplacement de M. Sigvard Eklund, qui dirigeait l'agence depuis 1981.

[M. Hans Blix, cinquante-trois ans, est un juriste de formation. Il occupe actuellement le poste de secrétaire d'Etat pour les questions de développement auprès du ministre des affaires étrangères. Ancien ministre des affaires étrangères de Suède (1978-1979), ce diplomate de carrière est bien connu à l'étranger. Il a, en effet, fait régulièrement partie de la délégation suédoise à l'Assemblée des Nations unies et a participé à la Conférence de l'ONU sur l'environnement de 1972, à Stockholm et a dirigé entre 1974 et 1976 la délégation suédoise à la *Conférence de Genève sur l'humanisation des lois de la guerre*. En octobre 1976, il fut nommé secrétaire d'Etat et chef du service chargé de l'assistance au tiers-monde auprès du ministère des affaires étrangères. Très engagé sur le problème du désarmement, M. Blix a aussi été nommé, en 1978, président du conseil d'administration de l'Institut international de recherche pour la paix, de Stockholm (SIPRI).]

Les entretiens franco-saoudiens

(Suite de la première page.)

« *Je ne prends pas en compte la totalité des points du plan Fahd, mais je suis persuadé qu'une négociation serrée permettrait d'arriver à un accord.* » M. François Mitterrand a réaffirmé le droit des Palestiniens à une patrie et leur droit de bâtir sur cette patrie « *les structures de leur choix* ».

A propos de l'O.L.P., le président de la République a affirmé qu'il s'agissait d'une organisation « *très représentative des Palestiniens* » et que « *les problèmes des Palestiniens doivent être résolus par eux-mêmes* ».

M. Mitterrand a tenu à réaffirmer, d'autre part, son amitié pour Israël. « *Depuis la dernière guerre mondiale, je ne peux pas rester insensible au destin d'un peuple sacrifié* », a-t-il dit, mais « *je ne peux pas non plus aller contre le droit du peuple palestinien. (...) Je n'échangerai pas une amitié contre une autre.* » Le seul mini-incident de la conférence de presse a eu lieu lorsque le prince Fahd s'est réjoui « *du refus de la France de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël* ». Peu après, sur un ton très ferme, le président de la République a rappelé que « *la France n'accepte aucun interdit. Nous n'élevons aucun interdit au regard de l'O.L.P. Nous agirons en conséquence. Nous gardons notre entière liberté de décision en toute circonstance.* »

Contrairement à ce qui avait été annoncé, aucun tête-à-tête entre M. Mitterrand et le roi Khaled n'a eu lieu dimanche matin. C'est une séance de travail élargie aux deux délégations qui s'est ouverte en fin de matinée, après les courtoisies d'usage. En guise de préliminaire, le roi a fait lire en français une déclaration dont le premier point concernait le conflit israélo-arabe en général et le statut de Jérusalem en particulier. (Le plan Fahd prévoit, notamment, que Jérusalem doit être la capitale d'un futur Etat palestinien.) Tout en exprimant l'espoir que « *la France joue un rôle dans le rapprochement des différents points de vue en présence* », le roi Khaled soulevait le problème sans doute le plus difficile à régler dans une négociation globale.

Le respect des Lieux saints

Refusant de se laisser enfermer dans une négociation point par point, M. Mitterrand ne veut pas geler une démarche dont il juge l'esprit positif. A propos de Jérusalem, il explique qu'en tant que représentant d'un pays de tradition chrétienne, il comprend les préoccupations des musulmans. Pour lui, « *les Lieux saints doivent être respectés* ». Il faudra que les Israéliens acceptent de discuter ce point, a-t-il ajouté, précisant qu'au cours de son voyage en Israël, certainement en janvier prochain, il tiendrait le même langage qu'à Taif.

Le problème de la reconnaissance d'Israël par l'Arabie ne semble pas avoir été abordé au cours des conversations officielles. Il en est allé différemment dans les conversations privées et on pensait, dans la délégation française, que le gouvernement de Ryad était prêt à franchir cette étape en cas de succès d'éventuelles négociations. De la même façon, il semble que les Saoudiens, qui ont eu de récents contacts avec M. Yasser Arafat au cours du voyage qu'il vient d'accomplir en Arabie Saoudite, aient fait état en privé d'un accord de l'O.L.P. avec le plan Fahd, qui admet implicitement la reconnaissance du droit à Israël « *à vivre en paix* ».

Le second point soulevé par le roi fut celui du Liban. Les deux parties sont tombées d'accord pour renforcer ou contribuer à rétablir l'unité, l'indépendance et la sécurité du Liban. Une telle démarche, estiment les deux parties, implique à terme la fin des ingérences armées dans ce pays, la reconstitution de l'armée libanaise et aussi le renforcement de la force des Nations unies qui devrait pouvoir contrôler le Sud-Liban jusqu'à la frontière israélienne. Le roi Khaled a, à cette occasion, présenté ses condoléances à M. Mitterrand, après avoir rendu hommage à l'ambassadeur Delamare. La Syrie clairement visée par l'expression « ingérence armée » ne semble pas avoir été autrement identifiée.

Parmi les autres points soulevés par le souverain figure l'Iran (le roi a exprimé son inquiétude devant la poursuite du conflit irano-irakien), l'Afghanistan (les deux chefs d'Etat sont aisément tombés d'accord pour condamner une nouvelle fois l'invasion soviétique) et la Pologne (M. Mitterrand a expliqué, qu'à son avis, une intervention soviétique n'était pas à craindre tant que M. Kania et le P.C. polonais réussiraient à préserver une certaine cohésion et à contenir Solidarité).

Le roi a fait part de son inquiétude devant la pénétration soviétique dans la région du Golfe et de la corne de l'Afrique. Il a cité notamment comme points noirs l'affrontement syro-israélien, Aden, l'Ethiopie et la Libye. M. Mitterrand a fait remarquer une nouvelle fois qu'à son avis il ne faut pas être trop sévère et systématique à l'égard des pays jugés progressistes. Après avoir notamment donné en exemple le cas de l'Angola et du Congo-Brazzaville, il a critiqué sur ce point la politique américaine. Le dernier sujet soulevé par le roi a été le dialogue Nord-Sud et le prochain sommet de Cancun. Du côté français, on a noté une évolution positive de la position saoudienne, notamment sur la question de l'énergie et sur celle des projets multilatéraux.

A aucun moment la délégation saoudienne n'a soulevé le problème des nationalisations françaises et de leurs conséquences sur les participations saoudiennes, mais M. Mitterrand l'a fait lui-même, se déclarant prêt à fournir toutes les explications souhaitées. Sa proposition n'entraîna aucune demande.

Le plan Fahd s'est retrouvé, dimanche soir, pendant près de trois bonnes heures, au centre du tête-à-tête qu'a eu le président avec le prince après le dîner offert en son honneur.

Dans l'après-midi de dimanche, le président avait fait une excursion éclair à Darriah, non loin de Ryad. Il eut droit dans cette oasis historique puisqu'elle est l'ancien fief d'Ibn Saoud et du chef religieux Abdulwahab, à trente minutes d'exotisme intégral. Palmeraies, ruines en pisé, chameaux et danses guerrières de bédouins formaient un contraste saisissant avec tout le béton des autoroutes à six voies quasiment désertes et tout le marbre des palais et hôtels ultra modernes que le chef de l'Etat avait pu entrevoir jusque-là. Samedi soir, après son arrivée à Taif, M. Mitterrand avait été l'hôte à dîner du roi Khaled.

JACQUES AMALRIC.

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

- A BERLIN-OUEST, plus de quinze mille personnes ont défilé le dimanche 27 septembre en hommage à Klaus Jurgen Rattay, tué mardi dernier au cours d'une manifestation de soutien aux squatters. Un forum sur le problème des occupations d'immeubles a réuni, samedi, à l'hôtel de ville, des représentants des partis, des syndicats, des Eglises, etc. M. von Weizsacker, maire chrétien-démocrate, a déclaré que des propositions de relogement seraient faites aux squatters, que les autorités renonçaient d'ici là à faire évacuer par la force les immeubles occupés. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

- UN MUSEE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE A ETE INAUGURE A BONDY (Seine-Saint-Denis) le 26 septembre. La veuve de l'ancien chef de l'Etat chilien présidait cette cérémonie, à laquelle le gouvernement français était représenté par M. Hervé, ministre de l'énergie. Mme Allende a salué, à cette occasion, « *la victoire du parti socialiste comme un des faits politiques les plus importants de l'après-guerre* ».

Espagne

- GREVE DE LA FAIM A BARCELONE. — Près de deux mille détenus de la prison « modèle » de Barcelone sont en grève de la faim depuis le samedi 26 septembre. Ils protestent contre leurs conditions de détention et le retard apporté à leur jugement. Avec plus de vingt et un mille détenus, la population pénitentiaire espagnole a augmenté de 34 % en 1980 : 58 % d'entre eux se trouvent en détention préventive. — *(A.F.P.)*

Guinée

- M. SAIFOULAYE DIALLO, « numéro deux » du régime guinéen jusqu'en 1972, est décédé vendredi 25 septembre, a annoncé Radio-Conakry, captée à Dakar. Il occupait les fonctions de ministre à la présidence de la République et était membre du bureau politique du parti démocratique de Guinée. Il avait été auparavant ministre d'Etat chargé des affaires extérieures, puis ministre du domaine social. Un deuil national de trois jours a été observé. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

- UN SEPTIEME DETENU REPUBLICAIN A ARRETE sa grève de la faim, le samedi 26 septembre, à la prison de Long-Kesh. M. Liam McCloskey, membre de l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA), qui jeûnait depuis cinquante-cinq jours, a pris sa décision seul, en présence de deux membres de sa famille. C'est la première défection sans motif médical depuis le début du mouvement des grèves de la faim le 1er mars 1981. L'INLA avait fait savoir récemment qu'aucun de ses membres ne s'engagerait plus dans le mouvement. — *(A.F.P.)*

Mozambique

- CINQ MAQUISARDS appartenant au Mouvement de résistance nationale du Mozambique ont été condamnés à mort, dans le centre du pays, par le tribunal militaire révolutionnaire, a annoncé, dimanche 27 septembre, un communiqué officiel. Ils ont été reconnus coupables de meurtre, de terrorisme et d'appartenance à une organisation clandestine. — *(Reuter.)*

ASIE

Bangladesh

DANS LE SUD-EST DU PAYS

De violents affrontements opposeraient les forces de l'ordre à des tribus non musulmanes

De notre correspondant

New-Delhi. — Selon le quotidien communiste *Patriot*, qui cite des sources officielles, plus de cinq cents personnes auraient été tuées dans le district de Chittagong, dans le sud-est du Bangladesh, au cours de violents affrontements entre des membres de la tribu des Chakma et les forces de sécurité gouvernementales.

Depuis des années, les tribus (Moghs et Chakma, bouddhistes, et triputis hindouistes) des contreforts de Chittagong (Chittagong-Hill-Tracts) réclament souvent les armes à la main, l'autonomie pour leur territoire. Elles s'opposent à l'« *invasion* » des Bengalis — l'ethnie majoritaire du delta du Bengale — musulmans venus de la plaine avec l'intention de conquérir des terres et installant dans cette région de nouvelles colonies avec l'appui du gouvernement.

Cette partie du pays est aussi le cadre d'une autre dissidence, celle des Shanti Bahini de M. Siddique (la presse indienne avance souvent le nom d'un autre dirigeant, M. Larma), qui s'était illustré pendant la guerre d'indépendance. Partisans de Mujibur Rahman, ils s'étaient réfugiés en Inde après l'assassinat de ce dernier, en 1975. Ils ont, depuis, multiplié, à partir du territoire indien, les incidents de frontière. Un accord entre Dacca et le gouvernement du Janata avait quelque peu stabilisé la situation, mais le retour de Mme Gandhi au pouvoir a été marqué par une reprise de l'agitation.

Lors de l'assassinat du président Ziaur Rahman, en mai, la responsabilité des Shanti Bahini avait été évoquée par les services de renseignements indiens. Selon *Patriot*, les Shanti Bahini feraient aujourd'hui cause commune avec les Chakma afin de s'opposer au gouvernement de Dacca, soupçonné de vouloir « *jeter hors du pays les populations tribales* ».

Devant l'afflux de réfugiés (environ huit mille en cinq jours), les autorités du Tripura ont demandé au gouvernement central d'intervenir auprès de Dacca, qui, jusqu'à présent, dément qu'il se soit produit récemment un important mouvement de populations à la frontière.

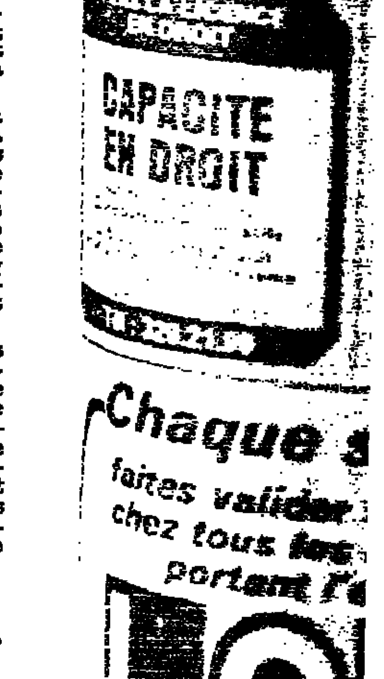
A noter enfin que New-Delhi a démenti, samedi 26 septembre, la *participation de forces indiennes* à une attaque lancée jeudi contre des postes frontaliers du Bangladesh. Vendredi, Dacca avait émis une protestation à la suite d'une incursion, dans le district de Chittagong, de « *plus de cinq cents bandits armés* » en provenance de l'Inde et qui auraient tué dix-huit personnes.

Certains observateurs indiens estiment que, en exploitant la tension qui régnerait dans le district de Chittagong et en jouant sur le traditionnel sentiment nationaliste anti-indien, les dirigeants de Dacca essaient de détourner l'attention de l'opinion au moment où l'exécution des douze officiers accusés d'avoir participé à l'assassinat du président Zia provoque une vague d'agitation.

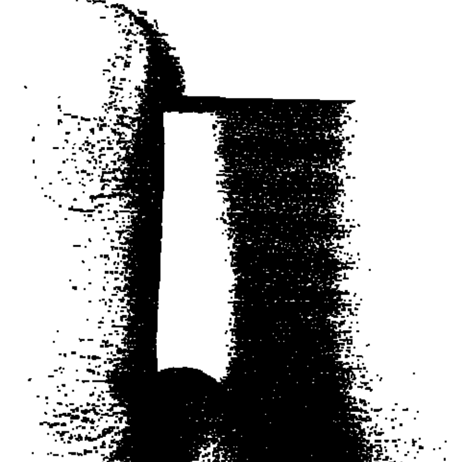
PATRICK FRANCÈS.

Pakistan

- M. MURTAZA BHUTTO, chef de l'organisation Al Zulficar, et fils de l'ancien premier ministre Ali Bhutto, a revendiqué, par un coup de téléphone à la B.B.C., la responsabilité de l'attentat perpétré, vendredi 25 septembre, contre des partisans du régime du général Zia Ul Haq (*le Monde* daté 27-28 septembre). — *(Reuter.)*







AMÉRIQUES

Canada

APPLIQUÉ A PARTIR DU 1er OCTOBRE

L'accord sur le prix du pétrole de l'Alberta est perçu comme une victoire des provinces sur le pouvoir central

Un compromis, conclu le 1er septembre entre le gouvernement fédéral canadien et celui de l'Alberta, a mis fin à une querelle de dix-huit mois sur le prix du pétrole extrait dans cette province de l'Ouest (le Monde du 3 septembre). L'Alberta assure 86 % de la production et 65 % des besoins du pays. Notre correspondant analyse les conséquences de cet accord pour le fédéralisme canadien.

De notre correspondant

Montréal. – L'accord du 1er septembre prévoit que le prix du brut produit au Canada passera de 18,75 dollars (environ 40 % du prix mondial) à 21,25 dollars le 1er octobre, pour atteindre 57,75 dollars le 1er juillet 1986, ce qui, d'après les *projections faites par les experts*, devrait correspondre à 75 % du prix pratiqué sur le marché international. Les augmentations *se feront* au rythme de 4,50 dollars en 1982 et de 8 dollars par an jusqu'en 1986. Afin d'encourager la recherche de nouveaux gisements (le pétrole classique sera épuisé d'ici dix ans), des prix plus élevés sont prévus pour le brut extrait des puits découverts après le 1er janvier 1981 et pour le pétrole synthétique produit à partir des sables bitumineux. Dans le premier cas, les producteurs obtiendront 85 % du prix mondial, soit 46 dollars en janvier 1982 et plus de 77 dollars en juillet 1986.

Nouveau partage des recettes

Les très coûteux projets de construction d'usines de pétrole synthétique qui avaient été suspendus à la suite du désaccord sur les prix seront sans doute relancés, espère-t-on à Ottawa, puisque les sociétés Exxon et Shell ont reçu l'assurance qu'elles pourront vendre au prix mondial jusqu'en juillet 1982. Enfin, le prix du gaz augmentera à un rythme moins rapide et sera maintenu à 65 % du prix du pétrole, *afin d'encourager* les Canadiens à consommer une source d'énergie abondante dont les excédents sont vendus aux Etats-Unis. Tous les prix sont calculés en dollars canadiens (1 dollar équivaut à un peu moins de 5 francs) et pourraient être remis en quetion par l'évolution du prix mondial qui sert de référence.

La deuxième partie de l'accord entre Ottawa et Edmonton porte sur la répartition des recettes tirées de la vente du pétrole et du gaz. Les compagnies pétrolières et les provinces productrices se partageaient à part égale 90 % des revenus jusqu'à l'adoption, *en octobre 1980*, d'un nouveau « programme énergétique national », qui ramena leur part *respectivement à 33 % et 43 %* et fit passer celle du gouvernement fédéral de 10 % à 24 % (*le Monde* des 1er et 2-3 novembre 1980). Ces nouvelles dispositions provoquèrent un tolé chez les sociétés pétrolières qui réduisirent ostensiblement leurs activités d'exploration pour prouver qu'elles ne disposaient plus de ressources financières suffisantes. Le gouvernement fédéral a finalement cédé aux pressions de l'industrie, qui maintient sa part des recettes à 45 %. L'Alberta et les deux autres provinces productrices (la Colombie Britannique et la Saskatchewan) *n'auront plus que 30 % des revenus*, alors qu'Ottawa s'accorde généreusement 25 %, soit légèrement plus que dans son *programme énergétique*.

Si, sur la base des pourcentages, le *gouvernement fédéral a nettement* amélioré sa position au détriment des provinces, ces dernières se rattrapent largement avec l'augmentation, plus importante que prévu, du prix du baril et avec la suppression d'une taxe très contestée sur l'exportation du gaz naturel. En revanche, Ottawa introduit une taxe de 50 %, après prélèvement des royalties, sur les bénéfices supplé*mentaires que l'industrie obtiendra* grâce à l'augmentation des prix. L'impôt sur les revenus ordinaires, *qui est actuellement de 8 %, passera* à 16 % en 1982. Au cours des cinq prochaines années, ces deux taxes rapporteront *à elles seules environ* 20 milliards de dollars au gouvernement fédéral, qui recevra, par ailleurs, plus de 54 milliards de dollars au titre de sa participation aux recettes de la vente des hydrocarbures.

Selon le ministre canadien de l'énergie, M. Marc Lalonde, Ottawa disposera ainsi des *« ressources nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de gestion nationale de l'énergie »*. Le gouvernement s'est donné comme objectifs de parvenir à l'autosuffisance pétrolière d'ici à 1990 (environ 25 % des besoins sont actuellement couverts par les importations) et de porter les intérêts canadiens dans le secteur des hydrocarbures à 50 % du total contre *25 % aujourd'hui. C'est pour*quoi la société nationale Pétro-Canada a racheté, ces derniers mois, *les filiales de Fina et d'Aquitaine.*

Un précédent pour Terre-Neuve ?

L'accord du 1er septembre a *été* généralement bien accueilli, sauf par les consommateurs, qui, comme l'a déploré le nouveau parti démocratique (social-démocrate), devront *« encore payer la note »*. Les conservateurs, *qui ont perdu le pou*voir en décembre 1979 pour avoir tenté d'augmenter le prix de l'essence, ont *tenu* des propos amers à la suite de cette augmentation qu'ils trouvent excessive. Les Canadiens ont *encore* l'essence la moins chère des pays industrialisés (moins de 2 francs le litre) et sont les plus gros consommateurs d'énergie du monde par habitant. Ils savent désormais qu'ils ne bénéficieront plus longtemps d'un privilège dont la Communauté économique européenne a demandé l'abolition à maintes reprises, car, estime-t-elle, cette situation crée une concurrence déloyale en *favorisant* les entreprises canadiennes au détriment des producteurs européens.

Les milieux financiers au Canada et aux Etats-Unis sont satisfaits. Les désaccords entre Ottawa et les provinces, ainsi que les mesures nationalistes adoptées par le gouvernement fédéral avaient créé une crise de confiance. Les investisseurs étrangers ne peuvent qu'être rassurés par *l'accord conclu entre* M. Trudeau et M. Lougheed, le premier ministre albertain, plus particulièrement *par* l'importance des revenus (près de 100 milliards de dollars) que l'industrie pétrolière est maintenant certaine de recevoir d'ici à 1986.

Si, commme l'a affirmé M. Trudeau, ce compromis est conforme à l'esprit du fédéralisme canadien et ne se fait au détriment d'aucune des deux parties, il n'en demeure pas moins que les provinces l'ont ressenti comme une victoire dans la lutte qui les oppose à Ottawa sur les *plans politique et constitutionnel*. Elles estiment que ce précédent empêchera désormais le gouvernement fédéral de prendre des décisions sans les consulter dans le domaine des ressources naturelles. Selon la Constitution, les provinces sont propriétaires des minerais situés sur leur territoire, *mais la* commercialisation à l'extérieur des provinces est du ressort du gouvernement fédéral. *Cette répartition du pouvoir est* à l'origine de nombreux litiges, qui ne sont pas tous réglés par l'accord du 1er *septembre*. C'est notamment le cas des ressources off-shore qui opposent actuellement Ottawa et la province de Terre-Neuve. Là encore, les négociations risquent d'être ardues et de retarder l'exploitation des gisements récemment découverts dans l'Atlantique par plusieurs *compagnies étrangères*, dont la société française Total. Celle-ci a suspendu ses recherches au large du Labrador *en raison* de l'incertitude provoquée par les querelles de juridiction entre Ottawa et Terre-Neuve.

BERTRAND DE LA GRANGE.

États-Unis

Le parti démocrate envisage une réforme de la procédure de sélection de son candidat à la présidence

De notre envoyé spécial

Washington. – Les démocrates hésitent sur le chemin à suivre. La *commission de procédure du parti*, qui s'est réunie à la fin août, à Washington, pour la première fois depuis l'élection présidentielle, a manifesté à la fois le désir de changement *de nombreux responsables et* leur crainte de *« perdre leur âme »* s'ils devaient adopter les méthodes qui ont si bien réussi aux républicains.

A l'évidence, la question litigieuse est celle du processus de désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle. A quatre reprises en douze ans, les démocrates ont modifié les règles fixant le choix des délégués à la convention nationale chargée de nommer ce candidat. Chaque fois, ils ont opté pour des réformes visant à augmenter le nombre de citoyens impliqués dans ce processus, ce qui a eu pour effet d'amoindrir le rôle des *officiels* du parti. Le système des primaires, par lequel tous les électeurs inscrits comme démo*crates dans un État élisent eux*-mêmes les délégués à la convention nationale, l'a de plus en plus emporté sur celui des *caucus* traditionnels, au cours desquels les notables locaux du parti font leur choix après des tractations jugées *« sordides »* par toute une littérature politique. De 1968 à 1980, le nombre des Etats procédant à des primaires démocrates est passé de dix-sept à trente-sept.

L'une des conséquences les plus importantes de ces réformes a *été* l'éloignement progressif des membres du Congrès du processus de sélection. C'est ainsi que 15 % seulement des sénateurs et des représentants ont *été* délégués à la convention nationale de New-York en août 1980. Du même coup, les militants inexpérimentés, élus pour *défendre une cause souvent très cir*conscrite, se voyaient reconnaître un rôle décisif, tandis que les « professionnels » du parti perdaient leurs prérogatives.

La tendance semble, cette fois, s'inverser. La commission de procédure a envisagé une série de ré*formes qui vont toutes dans le* sens d'une meilleure représentation des « professionnels ». L'un des projets consiste à accorder automatiquement aux membres du Congrès un siège à *la* convention. *Il* est également question de ne faire désigner que la moitié des délégués d'un État *par des primaires ; les autres* seraient nommés par un *caucus* du parti.

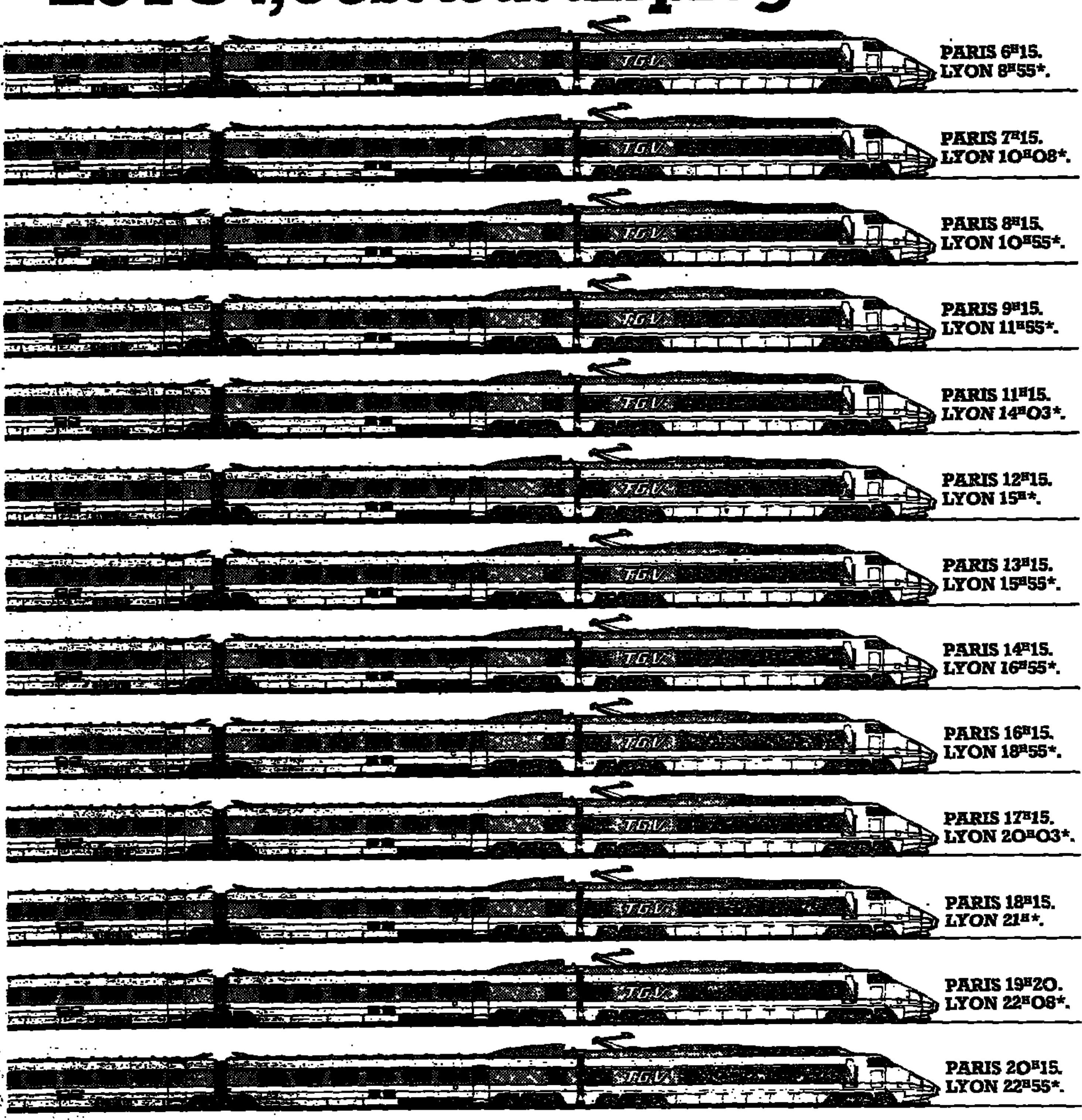
Le système *proportionnel en vi*gueur a également été mis en cause. Chez les républicains, la règle est celle du *winner takes all* (le vainqueur prend tout), qui accorde tous *les délégués d'un État au* candidat arrivé en tête. La commission de procédure du parti démocrate a *constaté que le système proportion*nel a accentué les divisions et les a prolongées inutilement, comme on le vit bien en 1980 dans le cas de M. Ted Kennedy, vainqueur dans peu d'Etats, mais jamais balayé, et qui put, ainsi, se maintenir longtemps dans la course.

Les soixante-neuf membres de la commission de procédure se sont livrés à une vaste remise en question des principes établis et des règles *qui en découlent. Ils ont*, cependant, pris soin de déclarer intangibles les règlements qui exigent que la moitié des délégués soient des femmes et qui réservent un certain nombre de *sièges aux représentants des mino*rités ethniques. La commission se réunira à nouveau le 7 novembre pour rédiger les recommandations qu'elle soumettra en février 1982 au comité *national* démocrates.

En attendant, la réunion a été l'occasion de comparer les tactiques respectives des deux principaux candidats pour l'élection présidentielle de 1984 : l'ancien vice-président Walter Mondale et le sénateur Kennedy. Les partisans de M. Mondale ont fait alliance avec les dirigeants syndicaux au sein de la commission pour demander une plus grande représentation des « professionnels » du parti dans le processus de désignation des délégués à la conven*tion. En revanche, les amis* de M. Kennedy, soutenus par les représentants des minorités ethniques, ont fermement rappelé les principes qui avaient présidé à la démocratisation du fonctionnement du parti. On a appris, enfin, que le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, avait *fait savoir* à MM. *Mondale et* Kennedy qu'il ne serait pas candidat en 1984.

M. Brown a choisi d'en rabattre sur ses ambitions : il a, en effet, besoin du soutien le plus ample pour arracher, en 1982, le siège de sénateur de Californie.

DOMINIQUE DHOMBRES.



APRÈS LA DÉMISSION DE Mme BOUCHARDEAU

Un bureau provisoire dirige le P.S.U. jusqu'au congrès de décembre

La réunion du conseil national du P.S.U., samedi 26 et dimanche 27 septembre, à Paris, a été marquée par la démission du bureau politique, autour de Mme Huguette Bourchardeau, secrétaire nationale, les votes des fédérations sur la question de l'attitude du P.S.U. face au pouvoir ayant été défavorables aux positions défendues par la direction du parti. Un bureau provisoire, dont fait partie Mme Bouchardeau, a été désigné, dimanche soir, pour assurer l'intérim jusqu'au congrès qui se réunira en décembre.

Deux textes avaient été soumis à l'appréciation des militants du P.S.U., après le désaveu infligé aux dirigeants du parti par la direction politique, au début du mois de juillet (*le Monde* daté 27-28 septembre). La première motion, émanant de la majorité du bureau politique (Mme Bouchardeau, MM. Serge Depaquit, Victor Leduc et Bernard Ravenel), se prononçait pour le *« soutien critique »* au gouvernement, la participation du P.S.U. à celui-ci étant jugée *« concevable »* et même *« souhaitable »*, mais *« actuellement inopportune »*. Le second texte, signé par la minorité du bureau (MM. Gabriel Granier et René Schulbaum), dénonçait les *« accords de solidarité de gestion et de paix sociale imposés par le P.S. à ses partenaires »*.

Les votes des fédérations ayant donné 797 mandats à la motion I, 976 mandats à la motion II et 230 abstentions, la commission des résolutions, réunie samedi soir, a pris pour base de travail le second texte. Les dirigeants du parti, minoritaires, ont tenté, au sein de la commission, de réduire l'écart entre leur position et celle de leurs adversaires, mais la conciliation s'est révélée impossible. Mme Bouchardeau et ses amis ont alors décidé, dimanche matin, de présenter la démission du bureau politique. Certains des minoritaires de ce bureau, devenus majoritaires dans le parti, étaient hostiles à cette démarche, mais le rapport des forces au sein de l'instance dirigeante a prévalu.

L'impossibilité d'une synthèse entre les deux positions s'est vérifiée, d'ailleurs, dimanche après-midi, lorsque M. Vincent Comparat, membre du bureau démissionnaire, a tenté par un amendement, d'introduire certains éléments de la motion I dans le projet de résolution. Cet amendement a été repoussé par 929 mandats contre 601 (il y a eu 591 abstentions et 131 refus de vote).

« Favoriser l'émergence d'une dynamique populaire »

Adoptée par 1 013 mandats contre 890 (255 abstentions et 170 refus de vote), la résolution finale indique que le P.S.U. entend *« favoriser l'émergence d'une dynamique populaire, qui, pour l'instant, fait défaut et qui sera déterminante pour l'avenir, notamment en proposant des processus d'élaboration populaire de plans de développement régionaux, la mise sur pied de comités locaux et régionaux pour l'emploi, le contrôle populaire dans les entreprises et les quartiers »* et *« aider, par des propositions concrètes, l'effort gouvernemental et les travaux parlementaires »*.

La résolution ajoute : *« Pour l'heure, l'action du P.S.U. va donc se développer en dehors de tout cadre institutionnel parlementaire et gouvernemental, et ce pour une durée indéterminée. Il convient donc, jusqu'au congrès, de relancer sans ambiguïté les activités du parti, en privilégiant les axes d'intervention autonomes et, si possible, en anticipant sur l'action du gouvernement dans les domaines où la rupture avec l'ancien régime se doit d'être sans ambiguïté et où les décisions législatives et gouvernementales peuvent être irréversibles : choix stratégiques en matière de lutte contre le chômage et l'inflation, politique énergétique, régionalisation, international, commerce des armes, politique de défense, nature et mode des nationalisations. »*

La direction politique, réunie dimanche soir, a élu un bureau provisoire chargé, par conséquent, de mettre en œuvre cette orientation jusqu'au congrès, prévu pour les 18, 19 et 20 décembre. Ce bureau est ainsi composé : M. Jacques Arnol, Mme Huguette Bouchardeau (1), MM. Jean-Jacques Mabillat, Jean-Pierre Malplat, Bernard Ravenel, Pierre Régnier et Arthur Riedacker (motion I) ; M. Jean-Jacques Boislaroussie, Mme Viviane Cartairade, MM. Gabriel Granier, Joël Ker, Lanïg Le Disloquer, Mme Marie-Françoise Pirot, MM. Robert Rival et René Schulbaum (motion II), soit une majorité de huit contre sept pour les opposants à l'ancienne direction.

Pour Mme Bouchardeau et ses amis, les décisions du conseil national constituent une *« erreur politique »*, dans la mesure où elles aboutissent à situer le P.S.U. *« en dehors du changement »*. Cette opinion est, évidemment, contestée par les nouveaux majoritaires, qui estiment que le changement se situe au-delà de la politique du gouvernement. En fait, la défaite de l'ancienne direction résulte d'un rejet de ses méthodes, jugées peu respectueuses des règles démocratiques et autogestionnaires par les partisans de l'opposition au sein du parti. A cela s'ajoute la méfiance qu'entretiennent de nombreux militants du P.S.U. vis-à-vis du parti socialiste et, plus généralement, face à toute expérience «institutionnelle ».

PATRICK JARREAU.

(1) Née le 1er juin 1935 à Saint-Etienne, entrée au P.S.U. dès sa fondation en 1960, Mme Bouchardeau avait succédé à M. Michel Mousel au poste de secrétaire national lors du congrès de Saint-Etienne, en janvier 1979. Candidate à l'élection présidentielle, elle avait obtenu 1,10 % des suffrages exprimés le 26 avril 1981. Candidate, avec le soutien du P.S., aux élections législatives dans la première circonscription de la Loire, elle avait recueilli 24,17 % des suffrages exprimés le 14 juin, devancée par le candidat du P.C.F., en faveur duquel elle s'était désistée.

M. LIONEL JOSPIN : il ne sera pas facile de remettre en cause ce que nous inscrivons dans la réalité économique.

De notre correspondant

Lille. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, a participé, dimanche 27 septembre, à la fête de la rose qui a rassemblé plusieurs milliers de militants de la fédération du Nord. Il a vivement critiqué l'opposition et le patronat, qui *« veulent faire échec au gouvernement socialiste »*. M. Jospin a notamment répondu aux déclarations de M. Pons, secrétaire général du R.P.R., qui a parlé, samedi, de *« traditions républicaines menacées... »*, et aux propos de M. Olivier Guichard, qui a estimé que *« la subversion est au pouvoir »* (*le Monde* daté 27-28 septembre). M. Jospin s'est écrié : *« Messieurs, mesurez vos propos. Ne vous conduisez pas comme des écervelés. C'est le cas si vous ne croyez pas ce que vous affirmez. Si vous le pensez, la subversion politique est de votre côté car vous ne faites que refuser l'alternance au pouvoir... »*

M. Jospin a mis en relief toutes les *oppositions déclarées ou latentes* qui se conjuguent aujourd'hui contre le pouvoir de la gauche. Il a rappelé l'exemple de 1936 pour affirmer : *« Il n'y aura pas de répétition. Ce que nous sommes en train d'inscrire précisément dans la réalité économique de notre pays, il ne sera pas facile de le remettre en cause. Il vaudrait mieux s'en convaincre maintenant. »*

Le leader du P.S. s'est alors adressé directement aux militants socialistes : *« Ne souillez pas trop vite les bougies de la fête. Gardez le plaisir et la joie de la victoire comme un élixir précieux. Il faut aider le gouvernement dans sa tâche. C'est le temps de la mobilisation pour expliquer, convaincre et gagner plus de justice pour tous. Ne laissez pas seul le gouvernement. Nous sommes tous les bâtisseurs du socialisme... »*. — G. S.

LA JEUNESSE COMMUNISTE ORGANISE DES « RELAIS DE LA PAIX »

M. Pierre Zarka, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.), a annoncé, dimanche 27 septembre, que celui-ci organise, du 28 septembre au 25 octobre, des *« relais de la paix »* à travers tout le pays, *« pour dire « non » à la bombe à neutrons et « oui » au désarmement par la négociation »*.

Ces *« relais de la paix »* partent d'Ajaccio, Toulouse et Saint-Brieuc, le 28 septembre, et traverseront la France en plus de soixante étapes. L'objectif est de créer *« une grande chaîne, qui convergera vers le rassemblement national du Mouvement pour la paix, le 25 octobre, à Paris »*.

M. Zarka a précisé que le M.J.C.F. s'adresse *« à tous les jeunes, pour leur proposer de participer, en gardant leur identité et leur point de vue »*. Il a ajouté : *« La conférence de presse du président de la République nous encourage dans cette voie. En effet, notre pays peut jouer un grand rôle pour la paix, la solidarité entre les peuples, un rôle bien différent de celui qu'il a joué durant ces dernières années. »*

Pour le R.P.R., l'unité de l'opposition est la condition de la reconquête du pouvoir

De nos envoyés spéciaux

La Baule. — *Au cours du dîner de presse des Journées d'études parlementaires du R.P.R., samedi 26 septembre, un des responsables du mouvement gaulliste a affirmé :* « En réalité, c'est nous qui ferons l'Exposition universelle de 1989 projetée par M. Mitterrand. » *M. Chirac a ajouté :* « Et c'est M. Marcel Dassault qui l'inaugurera », *rappelant ainsi que le doyen de l'Assemblée en avait eu l'idée le premier. Au-delà de leur caractère de boutades, ces propos révèlent que les gaullistes défaits de mai et juin 1981 conservent l'espérance et assignent comme objectif à l'opposition d'aujourd'hui la reconquête du pouvoir. M. Chirac en a même fixé les étapes en s'adressant aux militants R.P.R. de Loire-Atlantique, dimanche soir :* « Après les municipales de 1983, les législatives de 1986. » *Il a aussi insisté sur l'unité de l'opposition, condition essentielle selon lui.*

Maintes fois bousculés par l'histoire depuis près d'un demi-siècle, les gaullistes s'agrippent à la certitude qu'en politique rien n'est irréversible. Aspirant à reconquérir la majorité, ils ne peuvent naturellement pas composer avec celle qui vient d'être élue, même si quelques-uns d'entre eux reconnaissent en privé que certaines de ses initiatives peuvent être « terriblement efficaces au plan électoral ». *Leur attitude n'est donc pas ambiguë : ils sont et seront des adversaires irréductibles du pouvoir, c'est-à-dire des « socialo-communistes », ou mieux des « marxistes », comme on appelle ici la nouvelle majorité.*

L'aversion qu'éprouve M. Olivier Guichard pour le socialisme « intrinsèquement pervers » *est aussi grande que celle de M. Bernard Pons pour un* « système fondamentalement néfaste » *et pour* « une idéologie aussi rétrograde que pernicieuse ». *Quant aux autres parlementaires, ils contestent, point par point, toutes les mesures économiques et toutes les réformes de structures du gouvernement, puisque, mettant* « tout sens dessus dessous », *elles constituent, à proprement parler, selon M. Guichard, une véritable* « subversion ».

Certains élus se demandaient si une condamnation violente et aussi systématique était opportune au moment où l'état de grâce se prolonge encore, où l'opinion est toujours satisfaite des nouveaux dirigeants et où M. Mitterrand a réussi avec brio sa première conférence de presse. Bien que peu nombreux, ceux-là auraient préféré moins d'agressivité, plus de nuances et un peu de temporisation.

Les dirigeants du groupe et du mouvement ont choisi, eux, de prendre date sans tarder. Ils veulent démontrer que les rivalités qui les ont divisés pendant les dernières campagnes électorales sont effacées. Si MM. Chaban-Delmas et Debré étaient absents de La Baule, M. Olivier Guichard, très assidu, a même invité M. Chirac à déjeuner ce lundi en tête à tête. Ils veulent faire apparaître, sans le dire, que la cohésion règne entre eux, par contraste avec ce qui se passe à l'U.D.F.

Ils veulent convaincre l'opinion qu'ils sont porteurs d'un projet nouveau, et que leur opposition, pour systématique qu'elle soit (avec notamment le recours répété au Conseil constitutionnel), n'en est pas pour autant négative. C'est pourquoi ils présenteront face à chaque initiative du gouvernement une contre-proposition. A La Baule, ils ont fait ainsi un effort d'explication de chacun de leurs rejets.

Ils veulent enfin être le pôle d'attraction de toutes les oppositions présentes et éventuelles, et recueillir, pour les canaliser, tous les mécontents et les déçus, et notamment ceux qui seraient tentés par l'extrémisme et par l'illégalité.

Conscients cependant des obstacles qui se dressent sur la route de leurs ambitions, contraints à la patience, les gaullistes attendent des élections municipales de 1983 le premier indice favorable.

En brossant de l'avenir un sombre tableau, en offrant une vue manichéenne du combat politique, en dramatisant les enjeux, ils ont voulu également démontrer que leur combativité était intacte, au risque de paraître agressifs, et ils ont retrouvé les recettes du gaullisme. Le groupe parlementaire, prenant ainsi une attitude en pointe, permet notamment à M. Chirac de modeler éventuellement son comportement de façon plus subtile.

En se réservant d'intervenir seulement lors de sa conférence de presse du 5 octobre en dehors du cadre du R.P.R., M. Jacques Chirac, qui s'est peu exprimé à La Baule, se place, lui, dans une perspective à long terme et à niveau national tout en rappelant que, dès maintenant, il est prêt à toute éventualité.



(Dessin de KONK.)

Samedi 26 septembre, après l'intervention de M. Olivier Guichard, maire de La Baule (*le Monde* daté 27-28 septembre), les parlementaires du R.P.R. engagent un débat sur le projet relatif à la décentralisation. M. Philippe Séguin fait une analyse critique de ce texte, dont l'objet esesntiel est, selon lui, d' *« assurer la pérennité de la mainmise des élus socialistes et communistes sur la totalité des collectivités locales »*. Le député des Vosges s'interroge sur l'attitude que doit avoir le R.P.R. à l'égard des projets du gouvernement. Les élus gaullistes, explique-t-il, doivent avoir *« une fonction de témoignage permanent »* en présentant des contre-projets, et une fonction plus ponctuelle qui consiste *« à faire en sorte que le pire puisse parfois être évité »*. Cette position revient à manifester une *« opposition globale »*, car *« l'intention »* (des socialistes) est *« mauvaise »*, mais elle exclut une *« politique du pire »* qui serait *« systématique »*.

M. Giraud, sénateur du Val-de-Marne, rapporteur du projet au Sénat, critique le *« cadrage constitutionnel »*. Le projet pourrait être contraire à la Constitution, observe-t-il, pour quatre sortes de raisons : mettant en cause l'unité de la République, il institue des *« délégations de souveraineté »* ; il oppose le contrôle administratif aux contrôles juridictionnels ; il transgresse les limites des domaines réglementaire et législatif ; il érige la région en collectivité territoriale.

Le président du conseil régional de l'Ile-de-France estime qu'une vraie décentralisation doit conforter *« les deux collectivités locales de notre pays : la commune et le département »*, et il plaide en faveur du soutien de l'institution départementale. La région doit avoir une compétence limitée à l'aménagement du territoire et à *« l'animation économique, sans ingérence dans l'entreprise »*, et *elle ne doit exercer « aucune tutelle sur les collectivités locales de base »*.

Vers la « socialisation totale » de notre économie

M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron, analyse ensuite le projet sur les nationalisations. Celui-ci, assure-t-il, consiste en *« l'appropriation totale des moyens de production »* et entame *« un processus progressif d'étatisation de l'économie française »*. Le gouvernement, indique-t-il, ne se donne donc pas les moyens réellement nécessaires pour mettre en œuvre *« la restructuration du tissu économique français qu'il a promis de réaliser »*. Citant des extraits du programme commun de la gauche, le député de l'Aveyron souligne que le projet n'est qu'une étape *« vers la socialisation totale de l'économie française et la suppression de l'économie de marché au profit d'une planification autoritaire »*.

M. Robert Galley, député de l'Aube, ancien ministre, propose que *« le lendemain du jour »* où le projet sur les nationalisations sera adopté, le groupe R.P.R. dépose une proposition de loi de « dénationalisation ». Tel n'est pas l'avis de M. Marette, député de Paris. *« Nous lancerons un appel à l'identification des actionnaires des sociétés nationalisées »*, préconise-t-il. Ainsi, lorsque l'actuelle opposition reviendra au pouvoir, *« nous pourrons donner le droit aux anciens actionnaires de revenir dans les entreprises d'où ils auront été chassés »*.

Après M. Michel Aurillac, ancien député de l'Indre, qui explique en quoi le projet pourrait être contraire à la Constitution (1).

M. Michel Chanty, sénateur de la Loire-Atlantique, souligne que le nucléaire est la source d'énergie numéro un de la France et assure : *« Il faut l'utiliser au maximum de ses possibilités. »*

Les parlementaires R.P.R. discutent ensuite des perspectives du budget pour 1982 et des problèmes économiques et financiers. M. Robert André-Vivien, député du Val-de-Marne, rappelle les taux d'intérêt « extravagants » décidés en mai et juin derniers et affirme : *« C'est par milliers et peut-être par dizaines de milliers que l'on doit compter les pertes d'emplois effectifs potentiels imputables aux événements des premières semaines de la nouvelle gestion. »* L'ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale s'inquiète des *« chiffres du commerce extérieur »*, dénonce le *« coup de grâce »* que constitue pour les P.M.E. l'imposition de l'outil de travail et assure que, quel que soit leur revenu, les Français verront leur impôt augmenter en 1982. *« Peut-être,* conclut-il, *faudra-t-il ajouter notre pays à la liste des nations qui sont en état de banqueroute, comme la Pologne, la Belgique et la Roumanie. »*

M. Labbé : l'écroulement d'un édifice

M. Jacques Marette analyse la politique économique du gouvernement et affirme *qu'il y a cent* dix-sept mille chômeurs de plus depuis l'élection de M. Mitterrand. Il indique que, sur quatre mois, il y a en moyenne par mois de mille cinq cents à mille sept cent cinquante faillites d'entreprises, et note également que les investissements publics et privés auront décru de 4 % en 1981. Il assure que le déficit du budget sera au minimum de 150 milliards en 1982, et *vraisemblablement* de 200 milliards. Le député de Paris conclut : *« Il ne reste plus qu'à attendre qu'ils se plantent. L'échec est évident, il est inévitable. »* Il affirme : *« Rien de ce qui aura été fait durant ces années ne sera irréversible. Tout ce qui se fait pourra être défait si nous revenons au pouvoir. »*

Dimanche 27 septembre, les parlementaires du R.P.R. ont effectué une visite touristique en Bretagne du Sud. En fin d'après-midi, M. Chirac, s'adressant aux militants du rassemblement, s'est déclaré frappé de constater *« le sentiment d'unité profonde »* du groupe parlementaire, et il a ajouté : *« Unité au sein de notre mouvement et volonté d'unité au sein de l'ensemble de l'opposition, c'est une exigence essentielle pour la reconquête démocratique du pouvoir. »* Appelant les militants à se mobiliser dans la perspective de *« nouvelles batailles électorales »*, le maire de Paris a insisté sur la nécessité de préparer les élections cantonales de 1982. *« Il faut reconquérir le terrain que nous avons perdu »*, a-t-il ajouté. M. Chirac a qualifié d'*« échéance capitale »* les élections municipales de 1983 et a rappelé que c'est à l'occasion des élections municipales de 1977 que la gauche avait *« magistralement gagné »*. Selon lui, les élections de 1983 doivent marquer *« le tournant de ce nouveau septennat »*. Evoquant enfin les élections législatives de 1986, le député de la Corrèze a assuré : *« Nous n'aurons pas de difficulté à convaincre l'opinion qu'il faut revenir dans les voies de la raison. »* M. Chirac a enfin affirmé : *« Personne ne me fera croire qu'une majorité de Français souhaitent une rupture de notre société et l'instauration d'un ordre socialiste dans notre pays. »*

Clôturant, lundi après-midi ces Journées parlementaires, M. Claude Labbé a indiqué : *« Nous ne pouvons assister en témoin à l'écroulement d'un édifice dont on a déjà enlevé la pierre angulaire. »* Le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a ajouté : *« Toute tentative de rapprochement, de collaboration, de confusion ou d'intelligence, doit être considérée comme un risque politique mortel ; le fait de composer avec les socialo-communistes leur fait gagner en durée. »*

ANDRÉ PASSERON et LAURENT ZECCHINI.

(1) Voir *le Monde* du 12 septembre 1981.

M. LECANUET PROPOSE UNE RENCONTRE A M. CHIRAC

Voici le texte de la lettre adressée le 25 septembre par M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., à M. Jacques Chirac, ancien président du R.P.R., maire de Paris.

« Monsieur le président,

» Le 15 septembre dernier, je déclarais, en clôturant les journées parlementaires U.D.F. : « En » même temps que nous organiserons une large union des » démocrates, nous voulons aussi » favoriser l'entente avec toutes » les autres forces d'opposition. » Nous proposons en particulier » au R.P.R., dans le respect mutuel de nos doctrines et de nos » différences, d'organiser une » structure de bonne coopération. »

» Le conseil national de l'U.D.F., après nos groupes parlementaires, a approuvé cette orientation. Je tiens à vous en informer. Je vous propose donc qu'une délégation, composée de vous-même, du secrétaire général et des présidents des groupes de l'Assemblée et du Sénat, rencontre une délégation analogue de l'U.D.F. Elles étudieraient les modalités d'une concertation de nos formations sur le triple plan des objectifs politiques, de l'action parlementaire et de la préparation des élections cantonales, municipales et régionales.

» Je vous pris d'agréer... »

● *M. François Mitterrand* a été jugé *« convaincant »* dans sa volonté de changer la société, par 68 % des personnes interrogées par l'IFRES, les 25 et 26 septembre et publié, le 27 septembre par le *Journal du Dimanche* (échantillon de mille personnes). Cinquante-six pour cent de ces personnes se sont déclarées *« satisfaits »* ou *« très satisfaits »* de la première conférence de presse du chef de l'Etat, 25 % étant *« indifférents »*, 19 % *« mécontents »*. Cinquante-cinq pour cent approuvent la volonté de dialogue avec les chefs d'entreprise, contre 45 %. Mais 59 % n'ont pas trouvé le président de la République convaincant en matière de lutte contre le chômage, contre 41 %.

Pas de perspectives nouvelles pour l'U.D.F.

Le conseil national de l'U.D.F. devrait siéger de nouveau, dans une quinzaine de jours, pour décider des suites à donner à la négociation sur la réorganisation de l'Union. Les réunions des instances dirigeantes des partis constitutifs, samedi 26 septembre, n'ont pas ouvert de perspectives nouvelles. Elles ont permis l'expression des réserves — notamment au C.D.S. et au parti radical, — mais n'ont tout de même abouti à aucune rupture définitive.

Les centristes ont manifesté leur désir de « redevenir eux-mêmes » et de maintenir leur « identité ». Les radicaux ont brandi la menace de briser l'alliance *si on cherche à leur imposer* des règles fédérales plus contraignantes que celles envisagées lors des premières discussions. Mais ni les uns ni les autres n'ont, au bout du compte, dit « non » à l'U.D.F.

Au C.D.S. comme rue de Valois, les partisans de l'indépendance ont fait entendre leur voix ; on a senti, surtout chez les démocrates *sociaux, une méfiance* bien réelle à l'égard des « hommes de M. Giscard d'Estaing » et de l'ancien président lui-même. Pourtant, le réalisme l'a emporté. Le réalisme électoral : MM. Jean Lecanuet et Didier Bariani n'ont pas eu de difficultés véritables à faire admettre à leurs amis respectifs que le C.D.S. comme le parti radical n'auraient *guère de chances* de survivre à un scrutin affronté isolément. Et cela, même *dans la* perspective de l'introduction de la proportionnelle dans le système électoral. Aucun dirigeant de l'opposition ne croit que les socialistes institueront la proportionnelle intégrale, et les correctifs à la règle de l'intégralité *peuvent être tout aussi fatals* aux petites formations que l'actuel scrutin majoritaire.

Le réalisme et la prudence feront donc sans doute que, sous une forme ou sous une autre, l'U.D.F. continuera d'exister, ne serait-ce que *pour éviter la débâcle lors des prochains scrutins* et pour ne pas laisser le R.P.R. occuper trop de terrain. Mais, en tant qu'outil de reconquête du pouvoir, l'alliance fondée en 1978 pour soutenir l'entreprise de M. Giscard d'Estaing semble *plutôt* appelée à une période d'hibernation. Vouloir aujourd'hui faire prévaloir la vie collective sur les particularismes serait, pour elle, prendre le risque de l'éclatement.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

C.D.S. : méfiance à l'égard de M. Giscard d'Estaing

Au terme d'une journée de travaux, le conseil politique du C.D.S., siégeant dans les locaux de l'Assemblée nationale, a adopté une motion dans laquelle il affirme que « *la priorité donnée au développement du C.D.S. va de pair avec le maintien des liens privilégiés noués avec les partenaires de l'U.D.F.* ». Ce texte mandate la direction du parti pour « *rechercher les accords nécessaires* » avec les formations de l'Union, étant entendu que l'organisation doit être « *confédérale* » et assurer le maintien « *de l'identité de chacune des composantes* ». Un autre objectif sera « *la définition d'une stratégie électorale* ».

Ce texte a donné lieu à de nombreuses discussions, celles-ci faisait *suite* à un *débat au cours* duquel s'étaient élevées à plusieurs reprises des voix demandant que le C.D.S. quitte l'U.D.F. M. Pierre Fauchon, par exemple, avait pris nettement position pour une telle issue. Au cours de la discussion de la motion, une phrase fut supprimée qui, dans le projet initial, précisait que la stratégie électorale reposerait « *sur le principe d'unité de candidature lors des prochaines échéances* ».

De même, certains intervenants tentèrent de faire admettre une modification impliquant... l'exclusion des Centres perspectives et réalités de l'U.D.F.

Ces démarches témoignent du réel « anti-giscardisme » qui prévaut actuellement dans les rangs du C.D.S. Les préventions à l'égard de l'U.D.F. elle-même ont pu être combattues sans trop de difficulté par M. Lecanuet. Le maire de Rouen pratique depuis plus de quinze ans l'art de ramener ses troupes dans le chemin qu'il a choisi quand elles s'apprêtent à *trop* s'en écarter. La menace de l'isolement électoral *a donc suffi, samedi*, à *conjurer* les menaces de rupture pure et simple. En revanche, tout ce qui touche d'un peu près M. Giscard d'Estaing semble provoquer la plus grande méfiance des centristes. C'est cette méfiance qui explique la suppression du membre de phrase relatif à l'unité de candidature au sein de l'U.D.F. En effet, ne parle-t-on pas de M. Roger Chinaud comme responsable du secteur « élections » *dans les futures structures* de l'Union ? Or M. Chinaud est un proche de M. *Giscard* d'Estaing et l'on craint, à travers lui, un accroissement de l'influence de l'ancien président.

L'explication est la même pour la demande inattendue visant à exclure les clubs de l'alliance. Ne dit-on pas que, conformément au souhait de M. Giscard d'Estaing, M. Jean-François Deniau doit prendre la tête de Perspectives et *Réalités à la place de M. Jean-*Pierre Fourcade ? Cette éventualité *suffit* à rendre *les clubs suspects*. Le rôle d'opposants et d'alliés incommodes n'a jamais déplu aux centristes...

RADICAUX : des menaces

Au cours du comité exécutif réuni à huis clos, place de Valois, samedi *matin*, M. Didier Bariani a dû faire face à une forte opposition conduite par *ceux qui* souhaitaient que le parti radical quitte l'U.D.F.

Le *président* de la formation a pu faire approuver sa politique qui *consiste* à *poursuivre* les discussions en cours avec les partenaires de l'Union pour *aboutir* à une structure très souple, n'affectant en rien l'indépendance des radicaux. Pour cela, il a fait valoir le seul argument qui, à l'heure actuelle, soit entendu des cadres et des militants : les partis constituant actuellement l'U.D.F. disparaîtraient totalement du jeu politique s'ils abordaient dans la dispersion, la première échéance électorale

M. Bariani a donc exprimé avec quelque véhémence les mises en garde de ses amis à ses partenaires : les conclusions de la commission spéciale chargée d'élaborer des propositions de réorganisation pour l'U.D.F. représentaient le maximum de ce que peuvent admettre les radicaux ; le conseil national de l'Union ne les a pas adoptées et cette attitude est « *incompréhensible* ». D'où la menace : les radicaux pourraient quitter l'Union si celle-ci ne se dote pas d'une structure « *confédérable souple (...). Il n'est plus possible de conserver l'U.D.F. en l'état (...). Le parti radical entend reprendre la totalité de son indépendance.* »

Pour illustrer cette affirmation, M. Bariani a adressé une lettre à M. Jacques Chirac, en même temps que M. Lecanuet en adressait une au nom de l'U.D.F. tout entière.

C'est maintenant le congrès du parti qui tranchera, le *21 novembre*, compte tenu des orientations qu'aura prises, *d'ici là*, le conseil national de l'U.D.F. Lors de ce congrès, M. Bariani verra sans doute se dresser des concurrents face à lui. M. Olivier Stirn est considéré d'ores et déjà comme candidat à la présidence du parti. Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, affirme que certains responsables de fédérations lui demandent de se *présenter*...

P.R. : le parti d'abord

L'U.D.F. et son avenir n'étaient pas la préoccupation première des giscardiens réunis samedi en conseil national à l'hôtel Sherraton, à Paris. La motion adoptée fait état de la nécessité d'assurer, au sein de l'Union « *une représentation des formations associées qui tienne compte réellement de leurs importances relatives* » et de l'impératif que constitue « *le principe de l'unité de candidature* » lors des échéances électorales.

Mais l'enjeu des débats n'était pas la nature des rapports du P.R. avec ses alliés, ni même la réaffirmation de la fidélité à M. Giscard d'Estaing, *celle-ci*, dûment renouvelée, allait de soi. L'enjeu *des débats* était, *en fait*, la direction du parti.

Avant cette réunion du conseil national, la situation était la suivante : une base militante, avide de démocratisation et de changement dans le mode de fonctionnement du parti, une direction ayant fait sienne ces *revendications mais menacée par* une offensive des « jeunes députés » regroupés autour de M. Léotard...

Au terme de la réunion du conseil national, il semble qu'une voie moyenne ait été trouvée. Le principe du renouvellement est admis, mais l'impatience des « jeunes » est freinée. Sans doute l'intervention des anciens secrétaires généraux que sont MM. Michel Poniatowski et Jean-Pierre Soisson n'est-elle pas *étrangère* à *cette* issue : les « jeunes » prendront les rênes, *c'est même une nécessité*, mais ils ne les prendront pas *aussi vite* qu'ils l'avaient souhaité. Une première version du rapport de M. Charles Millon (*le Monde* daté 27-28 septembre) proposait un renouvellement de la direction dès janvier 1982. Le processus a été ralenti : on convoquera bien un congrès à cette date, mais il n'aura pour objet que l'élaboration d'une nouvelle plateforme doctrinale (un nouveau « projet républicain ») et la modification des statuts du parti. Le renouvellement des dirigeants n'interviendra qu'en octobre 1982, à *l'occasion* d'un *autre congrès*, qui prendra le nom d'« *assemblée générale* ». Autrement dit, M. Jacques Blanc ira au terme de son mandat ; il mettra lui-même en route la rénovation du parti qu'il dirige depuis 1978. Toutefois, il sera entouré dans cette tâche d'une « *équipe dynamique* » chargée de l'assister. Une « *équipe dynamique* » qui sera mise en place au cours de la prochaine quinzaine et qui préfigurera sans doute la relève d'octobre 1982...

M.D.S. : pour un grand parti social-démocrate

Réuni samedi à Meudon sous la présidence de M. Max Lejeune, le comité national du Mouvement démocrate socialiste s'est prononcé pour la constitution d'un « *grand parti social-démocrate* ».

Dans la déclaration adoptée à la fin de ses travaux, le M.D.S. rappelle qu'il est « *né d'une volonté de refus de militants socialistes, qui entendaient rester fidèles aux principes de liberté* ». Ces principes étant « *incompatibles avec la présence de communistes au gouvernement* ». Il appelle « *tous les sociaux-démocrates et les socialistes à se rassembler pour constituer, dès maintenant, le grand parti social-démocrate dont la France a besoin* ».

● *M. Jacques Toubon*, député R.P.R. de Paris, s'étonne, dans une question écrite adressée, le jeudi 24 septembre, au ministre de l'intérieur, du contenu d'un communiqué diffusé le 31 août dernier par la préfecture de police *et la préfecture de Paris à propos* de la régularisation de la situation des travailleurs étrangers. Le communiqué invite ces derniers à se présenter non seulement dans diverses administrations, mais aussi dans les bureaux de la C.G.T., de la *C.F.D.T.*, de la C.F.T.C. ou de FO La participation d'organisations syndicales à une opération administrative « *risque de mettre en cause la nécessaire indépendance de ces organisations par rapport aux pouvoirs publics* », estime M Toubon.

POLITIQUE

Quatre élections sénatoriales

BAS-RHIN : M. Daniel Hoeffel retrouve son siège.

M. Daniel Hoeffel (U.D.F.), ancien ministre, a été élu au premier tour sénateur du Bas-Rhin. Il retrouve ainsi le siège qu'il avait abandonné à *son suppléant*, M. Jean-Paul Hammann (R.P.R.), en mai 1978 lorsqu'il était entré dans le gouvernement de M. Raymond Barre comme secrétaire d'Etat à la santé, avant d'être nommé ministre des transports. M. Hammann, qui avait donné sa démission de sénateur à la fin du mois de juillet pour permettre au titulaire du siège de retrouver son mandat, redevient suppléant de M. Hoeffel. Le nouveau mandat sénatorial de l'ancien ministre expirera en septembre 1986.

Les résultats du premier et décisif tour *de scrutin ont été* les suivants :

Insc., 2 127 ; vot., 2 107 ; suff. expr., 2 075. — M. Daniel HOEFFEL, 1 815 voix, ELU ; MM. Hampé, P.S., 216 ; Dupuy, P.C., 44.

[En septembre 1977, M. Hoeffel avait été élu au premier tour avec 1 572 voix sur 2 108 suffrages exprimés. Avec 87,47 % des voix, *il* améliore sensiblement son score de 1977, où, conduisant comme indépendant une liste d'entente indépendants-C.D.S.-R.P.R., il se trouvait opposé à une liste *d'action* régionale de tendance centriste, à une liste du P.S. et du P.C., ainsi qu'à un candidat isolé du P.E., M. Kobler, maire de Sélestat.

M. Hoeffel, seul candidat de l'opposition, a fait dimanche le plein des voix de l'ancienne *majorité* présidentielle. Le candidat socialiste, M. Hampé, progresse de plus de 10 points par rapport à la moyenne des voix obtenues par la liste de son parti en 1977. Le communiste, M. Dupuy voit régresser ses voix de 57 à 44.

M. Hoeffel a annoncé qu'il siégerait au Sénat sur les bancs de l'Union centriste.

M. Daniel Hoeffel, né le 23 janvier 1929 à Strasbourg, est le fils *d'un ancien sénateur R.P.F. Il a été*, avant son élection au Sénat, en 1977, secrétaire général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin. En mai 1978, il a été nommé secrétaire d'Etat à la santé, puis, en 1980, ministre des transports. Il est président du conseil général du Bas-Rhin.]

CREUSE : continuité et progrès du P.S.

Premier tour : Inscr., 515 ; votants, 513 ; suffr. expr., 507. MM. William Chervy (P.S.), cons. gén., 231 voix ; Guy de Lamberterie (U.D.F.), 172 ; Roger Cardet (P.C.), 104. Ballottage.

Deuxième tour : suffr. expr., 503. M. William Chery, 220 voix, élu ; M. Guy de Lamberterie, 173.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. André Lejeune (P.S.), de Guéret, élu en juin dernier député de la première *circonscription de la Creuse (Guéret)*. M. Lejeune avait été élu sénateur au second tour, en septembre 1980, avec 260 voix sur 500 suffrages exprimés.

M. *William Cherry est* né le 3 juin 1937, à Saint-Priest (Creuse). Conseiller municipal de Saint-Vaury, où il exerce la médecine, il siège au conseil général depuis 1970. Il a été durant plusieurs *mandats* le suppléant de M. Chandernagor, ancien député de la Creuse, actuel ministre chargé des affaires européennes.]

PUY-DE-DOME : M. Charasse occupera le siège sénatorial de M. Quilliot.

M. *Roger Quilliot*, ministre socialiste de l'urbanisme et du logement, maire de Clermont-Ferrand, a été réélu sénateur du Puy-de-Dôme ; mandat dont il *s'était démis* après *son entrée* dans le gouvernement de M. Pierre Mauroy. Cette élection partielle a été rendue nécessaire en raison du décès de son suppléant, M. Yves Barnérias. C'est le nouveau suppléant de M. Quilliot, M. Michel Charasse, conseiller auprès du secrétaire général de l'Elysée, qui siégera au Palais du Luxembourg à la place du ministre qui doit abandonner son mandat *pour rester* au gouvernement.

M. Quilliot a été réélu au premier tour. Les résultats ont été les suivants:

Inscrits, 1 477 ; *votants*, 1 460 ; suffrages exprimés, 1 449.

M. Roger Quilliot, 837 voix, REELU

MM. René Paput (U.D.F.), conseiller *général*, *conseiller mun.* de Chamalières, 421 ; A. Mansat (P.C.), vice-président, conseiller général, maire de Neuflegiise, 191.

[En 1974, la liste socialiste, composée de MM. Barroux, Belin et Quilliot avait remporté 52,5 % des suffrages exprimés. M. Quilliot obtient cette fois 57,76 %. Le P.C. enregistre aussi une très nette progression puisque M. Mansa obtient 13,8 % des suffrages, alors qu'en 1974 ce pourcentage n'était que de 7,2 %.

Cette très nette poussée à gauche s'effectue au détriment de l'U.D.F. M. René Paput n'obtient que 29,05 % ; en 1974, la liste de la majorité en obtenait 39,8 %.

M. Michel Charasse, qui occupera le siège sénatorial que M. Quilliot détenait depuis 1974, est conseiller général et maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme). Il est né en juillet 1941 à Chamalières. Attaché à l'administration centrale du ministère des finances, il avait été nommé en 1967 secrétaire général administratif adjoint du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Depuis mai dernier, M. Michel Charasse est *chargé de mission* auprès du secrétaire général de l'Elysée, M. Pierre Bérégovoy. Il avait été candidat en 1968, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme *contre M. Valery Giscard d'Estaing* et en 1973 dans la première circonscription de la Haute-Loire contre M. Jacques Barrot.]

VAR : Mme Le Bellegou-Beguin (P.S.) élue de justesse.

Dans le Var, il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Guy Durbec (P.S.) élu député de la troisième circonscription du Var en juin dernier. M. Durbec était devenu sénateur en 1978 lors du décès de M. Jean-*Jacques Perron (P.S.) qui* avait été élu en 1977, et dont il était le suppléant. Dans un premier temps la fédération socialiste du Var avait désigné pour candidat M. Raymond Nicoletti, mais à la suite de dissensions locales, la direction nationale du P.S. (le bureau exécutif) avait imposé la candidature de Mme Geneviève Le Bellegou-Beguin.

Les résultats du premier tour de scrutin ont été les suivants : Inscr., 1 160 ; vot. 1 149 ; suffr. expr., 1 133. M. Arthur Paecht (U.D.F.), *anc. député* (P.R.), 553 voix ; Mme Le Bellegou-Beguin, m. d'Aups, 412 voix ; M. Henri Cèze (P.C.), 168. Ballottage.

Au second tour : suffr. expr., 1 136. Mme Le Bellegou-Beguin, 571 *voix*, *ELUE* ; M. Arthur Paecht, 565.

[*La candidature de M. Paecht*, conseiller général U.D.F., membre du conseil national du P.R. (après avoir adhéré en 1968 à l'U.D.R.), député de la 4e circonscription du Var de mars *1978 à juin 1981*, a *bien failli coûter* au parti socialiste ce siège qu'il détenait depuis longtemps. Les divisions internes de la Fédération socialiste ont également joué. Sa candidate a, en effet, perdu 9 voix au second tour par rapport à celles que totalisait au premier tour la gauche, tandis que M. Paecht en gagnait 12

Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin, née à Toulon le 15 avril 1926, est la fille du bâtonnier Edouard Le Bellegou, sénateur socialiste du Var de 1959 à 1972. Professeur à la faculté libre de droit, elle exerce les fonctions de doyen de cette faculté en même temps qu'elle est chargée d'enseignemnt à l'institut universitaire de technologie de Toulon, *département de* gestion. Docteur en droit, Mme Le Bellegou-Béguin est l'auteur d'une *thèse* sur l'évolution des institutions municipales toulonnaises des *origines au milieu du* seizième siècle.

Membre du P.S. depuis 1973, élue maire d'Aups en 1973, elle a été réélue à une forte majorité en 1977. Au conseil régional depuis 1973, elle assure la présidence de la commission éducation-affaires culturelles en même temps qu'elle est désignée comme vice-présidente de l'office régional de la culture. Elle est également présidente du groupement *régional pour l'action et l'information* des femmes (GRAIF), association créée par le conseil régional, présidente de l'Union départementale des élus socialistes et républicains, et vice-présidente de l'association des maires du Var.]

UNE ÉLECTION CANTONALE

CALVADOS, canton de Lisieux 2 (2e tour).

Inscr. : 15 917 ; vot. : 9 157 ; suffr. expr. : 8 895. M. Philippe Vacher (P.S.) 4 498 voix, ELU ; M. André Baugé (divers droite), maire de Lisieux, 4 397.

[Il s'agissait de remplacer M. Robert Bisson (R.P.R.), soixante-treize ans, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de député au mois de juin et qui avait remis sa démission de conseiller *général. Il était membre de* l'assemblée départementale depuis 1949, et en avait été le président de 1970 à 1979.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 15 917, vot., 7 696 ; suffr. expr. 7 479. Avaient obtenu : MM. André Baugé, 3 292 ; Philippe Vacher, 1 749 ; Jean-Yves de Kerblay (M.R.G.), 1 657 ; Jean-Philippe Decroux (P.C.), 781.

La forte augmentation de la participation a largement profité au maire de Lisieux, qui avait un handicap de *895 voix par rapport au* total des suffrages de la gauche. Celle-ci avait totalisé 53,98 % des suffrages au premier tour. M. Vacher n'en obtient que 50,75 %. Dans ce canton, M. Giscard d'Estaing l'avait emporté le 10 mai dernier, *mais M. Henry Delisle (P.S.)*, élu député de la deuxième circonscription au mois de juin, y avait atteint 53,25 % au second tour.

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., conseiller général du Calvados, a transmis de Ryad, où il se *trouvait le 27 septembre* en compagnie du chef de l'Etat, le message suivant : « Le succès de Philippe Vacher à l'élection cantonale partielle de Lisieux illustre la progression du parti *socialiste et le soutien* que la population apporte à la politique du gouvernement dans ce canton qui constituait l'un des fiefs les plus traditionnels de la droite.]

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

NORD : Sains-du-Nord (1er tour).

Inscrits, 2 317 ; votants, 1 399 ; suffrages exprimés, 906.

M. Paul Moutier (P.S.), 869, élu ; M. Jacques Bazin (P.S.), 862, élu.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement *de deux conseillers, dont* le maire, Charles Naveau, ancien député socialiste, récemment décédé (« le Monde » du 26 août), et un autre conseiller socialiste, démissionnaire. Il n'y a donc aucun changement au conseil municipal. Le P.S. *garde la majorité* avec quatorze sièges sur vingt et un.

En mars 1977, les résultats avaient été les suivants : inscrits, 2 136 ; votants, 1 825 ; suffrages exprimés, 1 723. Liste d'union de la gauche, conduite par Charles Naveau (P.S.), de 1 333 à 955 voix, 21 élus ; Liste d'esprit socialiste pour la défense des *intérêts communaux*, de 553 à 335 voix.]

* M. *André Courtes* (ss étiq.) a été élu maire, samedi 26 septembre, par le conseil municipal de *Mutzig (Bas-Rhin)*, par 13 voix sur 23 votants, en remplacement de René Brenkle (div. droite), décédé le 3 août dernier. M. Courtes se présentait contre M. Bernard Bour (proche du P.S.), qui a obtenu 7 voix (il y a eu 3 bulletins nuls).

Interrogé par le quotidien grec « Ta Nea »

M. MITTERRAND JUSTIFIE LES CHANGEMENTS DES « LEVIERS DE COMMANDE » AU PROFIT DE LA NOUVELLE MAJORITÉ

M. François Mitterrand a accordé une interview au quotidien grec *Ta Nea*, publiée lundi 28 septembre, dans laquelle on lit notamment : « *Une politique comme la nôtre avait été engagée pour la dernière fois en 1944, lors de la libération de la France, par le général de Gaulle et les partis de gauche et, plus tôt encore, en 1936, par le Front populaire. Dans l'intervalle, c'est presque toujours la droite qui a gouverné.*

Il se produit donc certains ralentis, certains freins qui sont presque naturels si l'on songe que le nouveau pouvoir politique est pour l'instant greffé sur un système politique et économique qui ne lui est pas favorable. Nous ne voulons pas d'épuration, mais il faut quand même qu'un certain nombre de leviers de commande soient tenus par des hommes et des femmes dont la pensée corresponde à celle de la majorité du pays. Nous devons nous assurer que la politique voulue par cette maporité, et que nous mettons en œuvre, soit véritablement appliquée dans les faits. »

Evoquant ensuite la situation en Méditerranée, le président de la République indiquait : « *Je crois que les socialistes ont vocation à mieux comprendre les relations entre les pays du Maghreb et les pays du sud de l'Europe, entre l'est et l'ouest de la Méditerranée. Il y a une certaine vocation, propre aux socialistes, qui me paraît bien convenir aux intérêts de la Méditerranée.* »

Tension en Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

La nuit tombe. A l'église, une messe vient d'être dite à la mémoire de Pierre Declercq en présence des dirigeants locaux de l'U.C. A l'appel *de ceux-ci*, la population se rassemble devant la mairie. Il y a là plus de trois cents personnes très disciplinées, rangées en un carré presque parfait. Quelques bancs ont été disposés pour que les plus anciens *puissent s'asseoir* confortablement. L'une des banquettes cède sous le poids d'un groupe de jeunes, presque tous sans emploi alors qu'ils ont fini leur service *militaire* depuis deux ans. La foule s'esclaffe un instant.

M. Eloi Machoro prend la parole. Membre de l'Assemblée territoriale où il représente cette région, secrétaire général adjoint de l'U.C., enseignant de formation, il a la réputation d'être l'un des « durs » de la direction de son parti. Grand, sec, portant de fines moustaches roussâtres sa voix est assurée.

Il explique que la population de Canala doit continuer de jouer un rôle pilote dans « *la lutte du peuple canaque pour l'indépendance. Maintenant. Les autres Canaques regardent d'abord ce que, nous, nous faisons. Donc il faut rester mobilisés.* »

Il résume la position arrêtée par le Front indépendantiste au sein duquel l'U.C., principale formation, est associée aux autres partis séparatistes (Parti de libération kanak, Front uni de libération kanake, Union progressiste mélanésienne, Parti socialiste calédonien, Libération kanak socialiste) : « *Nous demandons au gouvernement français de reconnaître le droit à l'indépendance du peuple canaque. Seule cette reconnaissance peut ramener le calme. Si nous l'obtenons, alors nous ne dirons pas que l'indépendance est pour l'année prochaine. Nous aurons la liberté du choix de la date, car cela voudra dire que le gouvernement socialiste nous aidera à la préparer cette indépendance.*

UNE SOCIÉTÉ MULTIRACIALE

La population de Nouvelle-Calédonie constitue une société multiraciale. Elle est estimée à environ 139 600 personnes : 60 500 Mélanésiens (43 %), 49 700 Européens (35 %), 17 600 Wallisiens et Tahitiens (12 %), 11 800 Vietnamiens, Javanais et autres ethnies *diverses (8 %). Toutefois*, la population européenne n'est pas répartie de façon homogène ; elle est regroupée sur la côte ouest, en particulier à Nouméa (56 000 habitants au total).

Nous allons attendre la réponse de M. Mitterrand pendant quinze jours et, en attendant, nous suspendons les actions dures. Mais nous n'allons pas suspendre toutes les formes d'actions. Ici, la sécurité des gens ne dépend pas de nous, mais de la réponse du gouvernement français. »

Le conseiller territorial donne des consignes : « *La responsabilité de nos actions n'est pas individuelle mais collective. Si quelqu'un est embêté par les gendarmes, il faut qu'il refuse d'aller à la gendarmerie avant d'avoir averti son chef. Les gendarmes ne doivent plus pénétrer sur le territoire des tribus sans l'autorisation des chefs.* » Il lance aussi un conseil aux habitués des bistrots : « *Il faut arrêter d'aller vous saouler dans le village, car c'est sur la voie publique que les gendarmes en profiteront pour vous ramasser et vous tabasser.* »

Une délégation des dix-sept tribus est constituée sur-le-champ. Elle ira faire savoir, demain, à la gendarmerie que, désormais, le périmètre territorial des clans sera considéré comme « *inviolable* » : avant de dépendre de la justice française, les Canaques dépendent des autorités « *coutumières* ». Les différents intervenants s'expriment dans ce sens.

Le nettoyage

La nouvelle assemblée militante se réunit le lendemain matin, dimanche 27 septembre, à l'intérieur de la mairie, en présence, cette fois, des délégués indépendantistes de Thio, La Foa, Boulouparí, trois autres localités du centre de l'île. M. Machoro annonce alors que les militants de Canala ont décidé dans la nuit de repasser immédiatement à l'action pour faire pression sur le gouvernement.

Les différentes délégations sont invitées à participer à l'occupation des terres d'un broussard voisin, M. David, auquel on a déjà tué huit vaches et deux chevaux. Le conseil *territorial* dit clairement qu'il s'agit de radicaliser dans la région de Canala l'emprise du mouvement indépendantiste et de pousser à partir les Européens jugés indésirables.

« *La reconquête de la Nouvelle-Calédonie commence par celle de notre région. Quand on aura fait le nettoyage de notre région, on passera à celui de Thio, La Foa, Bouloupari. Chaque tribu dresse la liste des gens qui devront partir. Nous allons avoir une épreuve de force. Il faut que tout le monde sache que nous sommes déterminés à tirer s'il le faut.* »

Traumatisés, devenus *de facto* les *otages de la majorité* mélanesienne environnante, mais trop minoritaires localement pour éprouver la moindre velléité de résistance, les broussards européens de Canala trouvent refuge chaque soir à la gendarmerie où ils passent la nuit. Tous n'ont qu'un désir : savoir à quoi s'en tenir. « *On en a marre ! Qu'on en finisse ! Que le gouvernement prenne position* et *dise enfin ce qu'il veut* », déclare l'épicier du village, conseiller municipal, « Caldoche » (1) de la deuxième génération.

Premier attentat politique de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, le meurtre de Pierre *Declercq n'a fait* qu'accélérer la mise en œuvre de la stratégie conçue par le Front indépendantiste après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de *la République. Un plan* dont la première phase avait consisté à installer une structure administrative « parallèle » : division du territoire en huit régions indépendantistes *disposant chacune* d'un exécutif régional assisté d'un conseil coutumier, lui-même soumis à l'autorité d'un conseil « national »

Minoritaire sur l'ensemble du territoire où il n'a recueilli que 34,42 % des *suffrages* exprimés contre 58,06 % pour les partis « nationaux » (c'est-à-dire hostiles à l'indépendance) aux élections territoriales de juillet 1979, le Front *indépendantiste* avait décidé de durcir son action politique en commençant sur la côte est, où il est majoritaire. C'est dans cette zone, qui correspond à la première circonscription dont M. Roch Pidjot, président de l'U.C., est le député (app. P.S.), que M. François Mitterrand avait devancé M. Valéry Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle (6 108 voix contre 2 591), alors qu'il avait été nettement battu sur la côte ouest et à Nouméa (la circonscription de M. Jacques Lafleur, député R.P.R.) où est concentrée la population européenne (6 110 voix contre 20 880)

Entre les deux camps, la fracture paraît irrémédiable. Pressé de se prononcer pour l'indépendance du territoire par ses électeurs mélanésiens, M. Mitterrand est prié de dire exactement le contraire par la majorité politique locale. Résumant le sentiment de la plupart des Européens, l'hebdomadaire *Corail*, proche du R.P.R., écrit dans son dernier numéro : « *L'heure de la vérité a donc sonné. Elle va lever toutes les ambiguïtés complaisamment entretenues jusque-là sur la seule question qui intéresse en définitive la majorité des Calédoniens en dehors des affrontements politiques métropolitains qui ont rejailli sur le territoire : l'affirmation par le gouvernement de la République de sa volonté de maintenir la Nouvelle-Calédonie française. C'est là, et nulle part ailleurs, que réside le retour à l'indispensable confiance.* »

Une situation de désespoir

Pris de court par cette crise qu'il n'attendait pas si tôt, le gouvernement s'en tient pour le *moment*, par la voix de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des territoires et départements d'outre-mer, à une position inconfortable : d'une part, il affirme qu'il ne saurait y avoir de solution politique hors du « *cadre démocratique* », ce qui renvoie les indépendantistes à la loi du scrutin majoritaire ; d'autre part, il annonce une politique volontariste de réforme économique et *sociale*, mal accueillie par les Européens qui détiennent le pouvoir économique, mais jugée trop insuffisante par les principales formations indépendantistes.

« *Le gouvernement socialiste est bien gentil, mais les mesures économiques et sociales qu'il envisage ne nous feront pas oublier notre revendication de l'indépendance* », souligne M. Machoro.

Les dirigeants de l'Union calédonienne préfèrent se référer à l'attitude observée par le P.S. sur d'autres terrains politiques : « *M. Mitterrand ne peut pas approuver la revendication du peuple palestinien à avoir une patrie et ignorer la revendication du peuple canaque.* »

Ils ont aussi deux références plus précises. Ainsi rappellent-ils une déclaration commune du P.S. et du Front indépendantiste signée le 9 novembre 1979 entre une délégation conduite par M. Pidjot, qu'accompagnait notamment Pierre Declercq, et une délégation du bureau exécutif du P.S. dirigée par M. Pierre Bérégovoy.

Ce texte indique notamment : « *Le parti socialiste et le Front indépendantiste condament la politique colonialiste que la majorité mène en Nouvelle-Calédonie, qui se traduit particulièrement par l'opposition à l'émancipation politique (...) Le Front indépendantiste a exprimé la juste revendication d'indépendance du peuple canaque et sa volonté de garantir les droits fondamentaux de l'homme dans l'indépendance. Le parti socialiste a exprimé sa pleine solidarité au Front indépendantiste dans la lutte qu'il mène contre la politique de la droite et il a réaffirmé sa volonté de soutenir et de garantir le droit du peuple canaque à décider librement de son avenir.* »

De même citent-ils, dans un document diffusé pendant la campagne pour l'élection présidentielle par le comité de soutien au candidat socialiste, une intervention faite devant l'Assemblée nationale par M. Mitterrand, le 23 novembre 1979, à l'occasion d'une question posée au ministre de l'intérieur : « *Nous avons assez vécu, au cours de ce dernier quart de siècle, les problèmes de la décolonisation pour savoir quels peuvent être le désespoir, puis la colère, de populations qui ne savent plus à qui s'adresser ou bien qui, le sachant, ne trouvent auprès de leur interlocuteur, le gouvernement de la France, ni attention, ni vigilance, ni bienveillance, ni compréhension. On en arrive donc à la situation de désespoir qui précédera, je peux vous le garantir, une situation d'affrontement. La population canaque, me direz-vous, est ethniquement, aujourd'hui, minoritaire en Nouvelle-Calédonie. C'est possible, mais un tel argument n'est pas suffisant quand on sait comment a été facilitée l'immigration importée à la fois de la métropole et des pays voisins. Mais il faut tenir compte du fait que la totalité des pays du Pacifique, y compris l'Australie, consultée par le Front indépendantiste, ont donné leur caution à la revendication d'indépendance. Nous allons donc nous trouver confrontés à une situation que je vous annonce comme devant être, le cas échéant, extrêmement tendue et peut-être dangereuse. Dans quelle mesure faut-il consentir aux revendications du Front indépendantiste ? Vous l'apprécierez. Nous, en tant que parti socialiste, nous avons déjà pris position.* »

Pour les révoltés de Canala, peu portés aux nuances et aux évolutions, la conclusion est donc simple : M. Mitterrand doit dire sans ambiguïté s'il confirme cette position antérieure

ALAIN ROLLAT.

Prochain article :

LE DERNIER CONTRE-FEU

(1) Expression familière qui désigne les Néo-Calédoniens de souche européenne.

ANCIENS COMBATTANTS

Le congrès de l'Union nationale des combattants se prononce pour l'« action civique et morale »

De notre correspondant

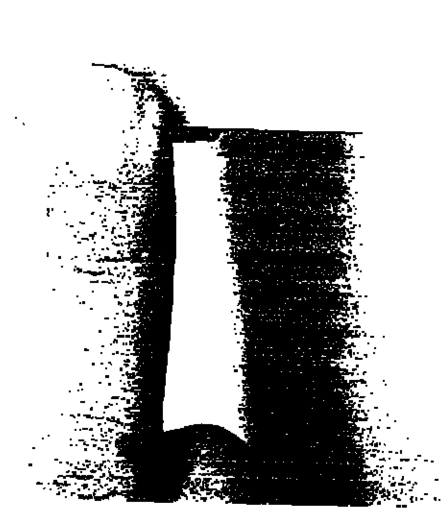
Blois. — Le congrès national de l'Union nationale des combattants de l'U.N.C.-A.F.N. (anciens d'Afrique du Nord), ainsi que de l'Association des veuves et orphelins de guerre s'est tenu à Blois du vendredi 25 au dimanche 27 septembre.

Le devenir du monde combattant était le thème de ce triple congrès national. Les travaux des diverses commissions et les séances plénières ont débouché sur une constatation : les anciens combattants n'entendent pas se limiter aux revendications matérielles mais veulent être un élément de réflexion et d'action dans le monde d'aujourd'hui.

Les diverses motions adoptées affirment la fidélité des trois associations à un certain nombre de choix, en faveur notamment de l'énergie nucléaire, de l'école libre, de l'alliance atlantique ainsi que la volonté de défendre et promouvoir un certain nombre de valeurs constituant une partie du patrimoine national à transmettre aux jeunes.

L'action civique et morale apparaît désormais comme le principal combat de l'U.N.C.-A.F.N., « *un combat dirigé*, a dit M. Porteu de la Morandière, *contre le laxisme, le matérialisme et les diverses formes de subversions* ».

L'U.N.C.-A.F.N. s'est félicitée des apaisements apportés au sujet du 19 mars par M. Mitterrand. M. Porteu de la Morandière a notamment déclaré : « *Cette date ne marque que la fin des combats en Algérie et elle ne peut donc qu'honorer la mémoire de ceux qui sont tombés en Tunisie et au Maroc. L'U.N.C.-A.F.N., qui reste attachée à la date du 11 novembre pour la commémoration des victimes de toutes les guerres, a cependant évoqué l'éventualité de proposer la date du 16 octobre qui correspond à l'anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Afrique du Nord à Notre-Dame-de-Lorette.* » — (Intérim.)



Peut-on apprécier un repas, même léger, avec des couverts en plastique?

Swissair maintient sa décision de renoncer à bord de ses avions, dans la mesure du possible, à des couverts bon marché et ultra-légers, à jeter après l'usage. Ces couverts désagréables à manier ne sont certes pas dignes des efforts attentionnés de nos cuisiniers qui préparent de la *«Cuisine moderne Swissair»* pour les passagers de première classe sur certaines lignes. Et, comme le disait très justement la mère de l'un de nos spécialistes qui calculent la charge utile des avions: «On ne mange pas avec des couverts que l'on jette après usage.»

A propos de repas léger, nous avons également pensé à tous ceux qui n'aiment pas le steak: ils peuvent commander d'avance un menu végétarien, au goût européen ou richement assaisonné à la mode asiatique. Et ceux de nos passagers qui, pour des raisons de santé ou de convictions religieuses, désirent un menu spécial, n'ont qu'à nous le dire au plus tard un jour avant leur départ. Cela ne leur coûte pas un centime, pas un cent, penny, centesimo ou centavo de plus.

Quant aux autres atouts de Swissair tels que sa flotte, ses horaires, ses destinations, ses tarifs, ses réservations d'hôtels ou son service fret, Swissair, votre agence de voyages ou votre transitaire se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.



société

Les enfants de l'aide sociale

I. - La vie s'est arrêtée

par NICOLAS BEAU

« Allez chez les parents, les fous : ils tuent leurs enfants, les enfants de la mort. La vie s'est arrêtée, le vide, le noir... Interrogez-vous ! » Ainsi débute l'un des cinq gros cahiers de toile bleue qu'écrit, depuis l'âge de quatorze ans, Jackie (vingt ans), un enfant de « l'Assistance », devenue dans les textes l'Aide sociale à l'enfance. *« Ces cahiers sont le seul endroit*, dit-elle, *où j'ai jamais pu m'exprimer. »* Elle y parle d'elle-même, de ses parents, de la folie et du soleil. *« Mon passé et mon avenir*, écrivait-elle encore, *me semblent morbides. »*

Son passé ? C'est l'imagerie du « cas social », qu'on lit encore dans toutes les enquêtes sociales, toutes les « études de cas » : un père alcoolique, une mère battue, la vie dans une grande banlieue. *« Il nous mettait dehors ma mère et nous*, se souvient-elle, *même quand il faisait froid. Non ce n'était vraiment pas l'été. »* Son père était fonctionnaire de police : une situation exceptionnelle dans les *familles* de « la popu », cette direction de la population à laquelle *furent* attachés jusqu'en 1965 ces enfants dont les pères *sont*, le plus *souvent*, chômeurs ou ouvriers (1).

Enfant difficile, Jackie était attachée à son lit par ses parents. Placée à sept ans, elle ne parlera qu'à l'âge de huit ans. A douze ans, en raison de la limite d'âge du centre de rééducation, elle voit son existence soudain brisée : elle est placée dans une maison de repos dans les Pyrénées, à 800 kilomètres de Montgeron (Essonne), où habitent ses parents. Ces « déportations » furent depuis 1945 une pratique courante des directions départementales des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.) : elles *existent encore* (2).

Placée à treize ans à Pontoise, elle met le feu à l'établissement et fugue quelques jours *« chez un mec »* rencontré gare Saint-Lazare. Après son retour, son père ne tue pas le veau gras, mais, soupçonneux, l'envoie... chez le gynécologue. Inutilement.

Souricière

Jackie, parmi ses cinq frères et sœurs, devient *« la malade mentale »*. *« Quand il y a six pommes et une de pourrie*, lui explique son père, *il faut jeter la dernière. »* Pas de lit, mais un matelas par terre et un surcroît de tâches ménagères. Elle est placée d'office en sixième et cinquième de transition, dont elle sortira pourtant pour une quatrième *normale*, les tests ayant révélé une intelligence très au-dessus de la moyenne.

A quinze ans, après avoir absorbé une bouteille de tranquillisant, elle est hospitalisée et à nouveau placée, cette fois, à Charenton : *« Les éducateurs du foyer ne nous préparaient pas à la vie, mais nous laissaient faire ce que l'on voulait*, dit-elle. *Si on ne voulait pas aller à l'école, on n'y allait pas... Je passais tout le temps à m'analyser ; je commençais à devenir cinglée. »* Les quatre-vingts filles du foyer écoutaient de la musique jusqu'à 6 heures du matin, quand elles ne se rendaient pas dans les boîtes de nuit de la région parisienne, où elles se prostituaient pour un peu de haschisch. L'établissement fermera en 1979, *provisoirement*, après le décès par surdose d'une pensionnaire. *Jackie* en sortira alors.

Elle vit, depuis l'âge de dix-sept ans, dans une chambre isolée payée par la D.D.A.S.S. Elle s'y drogue au trichloréthylène qu'elle achète 7,50 francs la bouteille chez le droguiste du quartier. *« J'ai peur de l'avenir,* dit-elle, *des jours, des mois, des années, de la vie. Je suis dans une souricière... »*

En somme, elle « flippe ». Un mot que lui a appris Mamoun, un jeune ami algérien, un chômeur, de la cité voisine : *« Je ne sais rien*, dit-elle, *de la confiance d'un être. »* Rien malgré la psychothérapeuthe qui la suit depuis sept ans *(« Nous nous manipulons »*, dit-elle), rien malgré les quelque vingt éducateurs et animateurs dont elle a les coordonnées dans *son carnet*. *« Je me suis bien fait niquer par tous ces gens-là. Il aurait fallu me faire bouger ; me dire : fais-ci ; fais-ça ! »*

Son *« utopie »*, pourtant, est de *devenir* ergothérapeute — c'est-à-dire un de ces travailleurs sociaux qu'elle critique tant. *« Je le ferai autrement qu'eux »*, affirme-t-elle. *« D'ici là, pourtant, je crèverai sûrement »*, ajoute-t-elle, provocante, derrière ses grosses lunettes rondes et, malgré tout, bien confortable et vivante dans sa tenue « jogging ».

Claude (vingt-deux ans), lui aussi, est « de l'Assistance » : deux ans de nourrice, dix ans de pension et deux ans de foyer de jeunes travailleurs. C'est aujourd'hui un fier barman de la cafétéria de Valence II, la ZUP de la préfecture de la Drôme : écharpe Pierre Cardin, lunettes fumées, longue moustache noire en forme d'accroche-cœur et 6 000 francs par mois. Apparemment décidé, marié et père de famille, Claude serait-il bien intégré ?

Il n'a jamais connu son père : *« Un escroc, un voleur »*, d'après sa mère, elle-même un enfant de *l'Assistance publique, qui* attend son premier bébé dès sa sortie du foyer. A dix-sept *ans*, *Claude* écrit à la mairie de Stiring-Wendel (Moselle) dont son père est originaire, pour retrouver trace de cet homme qu'il n'a jamais vu. Pour seule réponse, ces trois lignes de *« l'officier de l'état civil par délégation »* griffonnées sur sa propre lettre : *« En vous faisant connaître que M. G. René est décédé en 1973 à Sarreguemines (Moselle). »* Cette lettre est, depuis cinq ans, en permanence dans son portefeuille.

Raclée quotidienne

Comme beaucoup d'autres, Claude ne peut pas dire pourquoi sa mère, travaillant et mariée à deux reprises, gardera avec elle seulement le plus jeune de ses trois fils. *« Peut-être,* dit-il, *étaient-ils mieux à trois qu'à cinq ? »* Placé au Valentin, l'ancien château de l'évêque de Valence devenu en 1904 un « orphelinat agricole », puis, après 1945, une « maison à caractère social », il reste de six à seize ans dans cette grande bâtisse de cent cinquante places, alors divisée en immenses dortoirs. Le vent de mai 1968 souffle là aussi. Avant c'était la raclée quotidienne pour un coude sur la table ou autre chose, l'uniforme-short, *cravate élastique et* chaussures de l'armée — distribué par la D.D.A.S.S. — et, comme partout ailleurs, l'école à l'intérieur même de l'établissement. Après 1968, le régime s'est nettement assoupli.

A seize ans, il fugue. L'établissement refuse de le reprendre. Sa mère, qu'il n'a pas revue depuis trois ans, le menace d'abandon. *« Ce fut la panade,* dit-il, *dont me sortira mon éducateur barbu »*. Le « barbu » lui trouve une place dans un foyer de jeunes travailleurs et un travail dans une pizzeria. Il a changé, depuis, sept fois d'établissement. Marié à dix-neuf ans, parce que, dit-il, « piégé » par sa femme enceinte, il vit depuis quelque temps avec une commerçante de quarante ans. *« Sans doute,* confesse-t-il, *m'apporte-t-elle ce qui me manque le plus : l'amour maternel. »* Il n'en veut pas pour autant à sa mère : *« Elle m'a mis au monde. Elle peut venir chez moi quand elle veut. »* Elle y vient souvent. Son deuxième mari vient de la quitter.

Les histoires de tous les enfants de l'Aide sociale à l'enfance ne sont pas aussi dramatiques que celles de Jackie et Claude. Plus de la moitié d'entre *eux ne sont pas placés* à l'extérieur de leur famille par les services *de l'enfance. L'insertion* de beaucoup de ces jeunes, souvent d'origine immigrée, reste fort difficile. *« On retrouve*, explique M. André Ramoff, directeur jusqu'à une date récente de l'Action sociale au ministère de la santé, *toutes les catégories sociales avec une inflexion vers le bas. »* Bel euphémisme ! La scolarité des enfants placés, souvent en retard, sera médiocre. Alors qu'en Lorraine on trouve dans la *population* des *seize - dix-neuf* ans autant d'élèves en cycle long qu'en *cycle court, on en dénombre* dans les établissements à caractère social huit *fois* moins dans les filières longues.

Plus grave, les travailleurs sociaux se montrent, pour la plupart, très fatalistes face à cet échec scolaire, dont ils renvoient bien vite la responsabilité à l'école. *« L'intégration professionnelle se fera « nécessairement » dans la basse hiérarchie des métiers manuels »*, déclare M. Raynaud, *directeur du « Valentin »*. *« On nous donne des voitures d'occasion,* déclare M. Amédée Thévenet, directeur de la D.D.A.S.S. de la Drôme. *Comment voulez-vous qu'on en fasse des bagnoles de course ? »* Un éducateur de Valence citera comme *« une réussite du service »* le cas de cette fille victime, à vingt ans, d'un viol collectif, *qui épousera* un an après un homme deux fois suicidaire. Le mariage constitue à ses yeux un critère de réussite suffisant pour cette fille de l'Aide sociale, sans diplôme. Une assistante sociale chef aura cette phrase terrible pour souligner la bonne situation d'une fille dont elle s'est occupée : *« Personne ne soupçonne même qu'elle a été élevée par nos services. » « Les résultats ne sont pas, il est vrai, fabuleusement remarquables,* concède M. Ramoff. *Les D.D.A.S.S. ne faisaient guère leur métier. »* Cette faillite est pourtant coûteuse : l'Aide sociale à l'enfance revient à l'Etat et aux collectivités locales à 10 milliards de francs, soit le huitième du *budget* de l'éducation nationale. Le budget de l'éducation surveillée (*ministère de la justice*) s'élève lui à 800 millions.

La politique des services de l'enfance, jusqu'à une époque récente, est bien définie par le directeur de la D.D.A.S.S. du Pas-de-Calais, M. Gilbert Dauthieu : *« On cherchait,* dit-il, *une case pour chaque enfant et ensuite : aux oubliettes. »* Les D.D.A.S.S. étaient devenues des *« réceptacles* à enfants » *et* les juges n'étaient guère plus attentifs au devenir des *enfants qu'ils* avaient retirés à leurs familles.

Les dossiers des enfants placés, souvent très jeunes, dans des internats ou chez des nourrices à des *centaines* de kilomètres de leur famille, n'étaient jamais *réexaminés* pendant toute leur enfance. On a ainsi redécouvert *dans* le Pas-de-Calais la situation de quatre cent soixante-six pupilles de l'Etat, sans père ni mère, dont on examine seulement aujourd'hui systématiquement les dossiers pour voir s'ils ne seraient pas adoptables. On rencontre dans un foyer de la Drôme une fille âgée de dix-huit ans dont la D.D.A.S.S., située dans la région parisienne, n'a jamais demandé de nouvelles depuis son placement à l'âge de quatre ans.

L'adoption de ces enfants, éloignés de leur *famille d'origine*, n'a pas été pour autant favorisée. L'article 350 du *code civil*, qui permet aux tribunaux de déclarer « abandonnés », et donc juridiquement adoptables, les enfants délaissés depuis plus d'un an, n'a concerné, en 1979, que mille deux cent cinquante enfants (3). Cette mère, prostituée de la région lyonnaise, *pourra* dix ans après *avoir* abandonné son enfant à une famille d'accueil, le *redemander*. L'homme qui, une fois par an, à Noël, débarque en B.M.W. dans un internat de Valence pour passer une demi-heure avec son enfant, peut toujours s'honorer du nom de père pour les 150 francs qu'il lui laissera comme étrennes. Ces enfants, par pure négligence, ne sont pas adoptables (4).

La misère historique des effectifs de ces services, du moins jusqu'à l'arrivée de Mme Simone Veil en 1974, au ministère de la santé, n'explique pas tout. Leur organisation souffre d'une double infirmité. D'abord une *concentration* de tous les pouvoirs d'aide aux familles dans les mains des seuls *inspecteurs* de l'enfance — une seule femme, de 1965 à 1977, dans le Pas-de-Calais, pour un million quatre cent mille habitants. Ensuite, une multiplication de spécialistes, souvent concurrents, qui peuvent être, d'après un rapport officiel (5), jusqu'à trente-six à prendre en charge un même enfant.

Dans ce contexte, le rappel, par des circulaires ministérielles, de la nécessité d' *« agir dans l'intérêt des enfants et des familles »* ne fait sourire personne. Sept cents pages de texte régissent les seuls services de l'aide sociale à l'enfance ; on y évoque dans des écrits, quelquefois vieux de 1908, les enfants « recueillis » et « secourus ». *Mais ils ne peuvent* masquer le fait que la France n'a jamais eu de politique de l'enfance.

Prochain article :

LE MEILLEUR ET LE PIRE

(1) Une enquête menée en Lorraine, en mars 1980, sur les jeunes des foyers de l'enfance et des maisons à caractère social, a révélé que 29,7 % des pères de ces enfants et 72,5 % des mères sont inactifs contre 12,4 % et 57,7 % pour la moyenne de la population active dans cette région ; 86 % des enfants ont un père contremaître, ouvrier ou manœuvre contre 57 % pour le reste de cette population. (Enquête publiée par le Centre technique national d'étude et de recherche sur les handicaps et les inadaptations (C.T.N.E.R.H.I.), 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris).

(2) La D.D.A.S.S. des Bouches-du-Rhône rémunère ainsi, dans la Drôme, une assistante sociale pour surveiller les nourrices à qui sont confiés, à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux, de jeunes Marseillais. La D.D.A.S.S. de Seine-Saint-Denis possède une annexe dans le Pas-de-Calais.

(3) L'article 350 du code civil prévoit qu' *« un enfant dont les parents se sont manifestement désintéressés depuis plus d'un an peut être déclaré abandonné par le tribunal de grande instance »*.

(4) Bien d'autres raisons expliquent, à l'évidence, la stabilisation du nombre des enfants adoptables. *Ainsi* la chute des abandons volontaires, qui avaient représenté au *dix-huitième siècle* jusqu'à 40 % du nombre des naissances et les règles des conseils de famille départementaux jugées souvent trop restrictives *par le ministère de la santé*.

(5) Le rapport « L'aide à l'enfance *demain* », *remis au ministre* de la santé, en mai 1980, par MM. Jean-Louis Bianco, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Pascal Lamy, inspecteur des finances, a très largement inspiré les circulaires qui, le 29 janvier 1981, ont été *envoyées* à tous les services extérieurs du ministère.

Plus de cinq cent mille

Il est difficile de dissocier parmi les enfants en danger ceux qui sont pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ministère de la santé) et par l'Education surveillée (ministère de la justice).

Les juges pour enfants placent indifféremment les enfants en danger (loi de 1970) et même les enfants délinquants (ordonnance de 1945) dans des services de l'Education surveillée ou dans des services privés qui relèvent sur le plan financier de l'Aide sociale à l'enfance (A.S.E.).

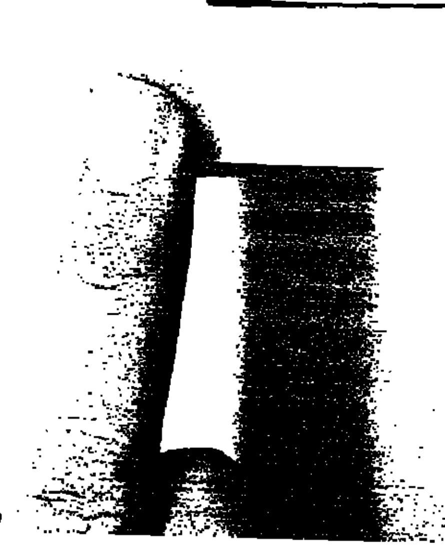
Ce sont souvent les mêmes enfants qui sont, dans un premier temps, suivis à titre préventif par les services de l'A.S.E. puis, au titre de la protection judiciaire, dans un deuxième temps, par les juges. Une partie des enfants de l'A.S.E. deviennent même des délinquants pris en charge eux aussi à ce titre par le juge.

● AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (au 1er janvier 1980) :	
— PUPILLES (mineurs dont les parents ont perdu tous les droits d'autorité parentale ou ont physiquement disparu)	21 657
— AUTRES ENFANTS sur lesquels la famille ne détient plus l'intégralité de ses droits :	
● Mineurs en garde (confiés par le juge à l'A.S.E.)	59 483
● *Mineurs protection conjointe (placements par les juges hors A.S.E.)*	37 920
	118 403
— MINEURS sur lesquels la famille détient l'intégralité de ses droits :	
● Recueillis temporaires (mineurs confiés par leurs parents à la D.D.A.S.S.)	58 176
● Mineurs bénéficiant d'une action éducative en milieu *ouvert décidée soit par la D.D.A.S.S., soit par le juge*	106 668
● Mineurs secourus (dont la famille perçoit une allocation mensuelle)	184 131
TOTAL	468 975

Sur ces 468 975 enfants, 270 739 restent dans leur famille, 160 316 sont placés à l'A.S.E. et 37 920 sont placés par les juges dans des services financés par les crédits A.S.E.

Ces services emploient 120 000 personnes. (Source : ministère de la santé).

● EDUCATION SURVEILLEE (justice) :	
— Jeunes en danger	31 042
— Délinquants	26 301
TOTAL	57 343



RELIGION

UNE RENCONTRE DE LA « BERLINER KONFERENZ »

Les trois langages des catholiques européens

Berlin-Est. — La Berliner Konferenz Europäischer Katholiken (Conférence de Berlin des *catholiques européens*) vient d'organiser une rencontre internationale à Berlin-Est sur le thème « Communication et action des catholiques au service de la paix ». Elle a réuni soixante-dix « communicateurs », hommes des médias catholiques — dont un tiers environ de prêtres — venus de vingt et un pays européens, de l'Est comme de l'Ouest (Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie et Union soviétique).

De notre envoyé spécial

Créée il y a dix-sept ans à Berlin-Est, un an après la publication, en 1963, par Jean XXIII de son encyclique *Pacem in terris*, *la Berliner Konferenz* (B.K.) se définit comme « *un forum permanent de catholiques de toute l'Europe pour discuter, coordonner et mettre en œuvre la doctrine catholique sur la paix et la justice sociale* ».

Réunissant des catholiques de l'Europe de l'Est comme de l'Ouest, et présidé depuis plus de dix ans par un Berlinois de l'Est, M. Otto Fuchs, le forum connaît les problèmes de toutes les organisations religieuses tolérées dans les pays communistes. Il doit prouver son « utilité » pour le régime qui autorise son existence et « acheter », parfois très cher, sa relative marge de liberté des prises de position politiques conformes.

D'autre part, les catholiques de l'Europe de l'Ouest qui participent aux rencontres de la B.K., sont souvent taxés, dans leurs pays, de « collaborateurs » des régimes. Ils justifient leur participation à de telles rencontres, en soulignant que celles-ci sont des occasions d'entrer en relation avec les pays de l'Est, ce qui serait impossible autrement, et d'engager, avec ces derniers, un dialogue officieux, mené, le plus souvent, en coulisse.

« *Qu'est-ce que la vérité?* » La fameuse question de Pilate à Jésus, citée par M. Fuchs dans ses conclusions de la rencontre de Berlin, revenait comme un leitmotiv dans tous les débats. Ce n'étaient certes pas des journalistes qu'il fallait rappeler que l'objectivité n'existe pas; mais des hommes des *médias* catholiques travaillant, pour beaucoup, sous des régimes communistes, étaient particulièrement sensibilisés aux difficultés posées par un métier consistant à être l'interprète — et parfois le porte-parole — de systèmes de pensée globalisants, pour ne pas dire totalitaires, qui non seulement prétendent, chacun dans son *domaine*, détenir « la » vérité, mais qui sont en contradiction sur l'essentiel : communisme et catholicisme.

Parole publique, parole privée

Or, les « vérités » proférées à Berlin sur l'Eglise et encore plus sur le parti étaient assez différentes selon les lieux et les circonstances (*parole publique*, parole semi-publique, parole privée).

Dans son rapport d'introduction, prononcé en assemblée générale, par exemple, M. Hubert Guske, rédacteur en chef de la revue catholique est-allemande *Begegnung*, pouvait déclarer, sans sourciller : « *Dans notre Etat socialiste, il n'existe ni monopole des médias et de l'information, ni censure d'Etat, ni même d'orientation quant au contenu des journaux* », et de dénoncer dans le monde occidental capitaliste « *la concentration des médias au sein de monopoles nationaux et transnationaux, dans des buts financier et politique* ».

De même, les documents qui ont émané de la rencontre — comptes rendus des groupes de discussion ou « *résolution de la présidence* », signée par les participants qui le désiraient — ne laissaient entendre qu'un seul son de cloche : la dénonciation de la décision de l'OTAN en faveur de l'installation de fusées à moyenne portée, ou de celle du président Reagan de produire la bombe à neutrons.

Dans les carrefours, en revanche, la discussion fut plus libre. Des catholiques de l'Est, comme des Polonais ou des Yougoslaves, ont pu donner des informations sur l'évolution politique et religieuse de leur pays. C'était aussi l'occasion pour de véritables échanges et de critiques sans ménagement.

C'est ainsi que, répondant à M. Guske, le directeur des informations de la radio et télévision de l'Eire, M. Louis McRedmond, a déclaré : « *Ne soyons pas puérils ! Il est insensé de diviser le monde entre les bons — l'U.R.S.S. — et les mauvais — les Etats-Unis — ou de dénoncer les monopoles en Occident et de nier leur existence à l'Est, ou de fustiger les missiles et les armes à neutrons en Europe occidentale sans parler de l'armement soviétique. Il faut bannir de notre vocabulaire de telles simplifications manichéennes ainsi que les mots passe-partout comme « fasciste » ou « impérialiste ». D'ailleurs, la première chose qu'on enseigne à un jeune journaliste, c'est d'éviter les adjectifs !* »

Il est évident, enfin, que ce sont les conversations privées, qui justifient les organisations comme la B.K. Pour beaucoup de chrétiens à l'Est, c'est la seule occasion de rencontrer des confrères et coreligionnaires, venus d'autres horizons — notamment de l'Ouest. L'attention portée à la présence, et aux paroles, de la délégation polonaise, pour ne parler que de celle-là, en était une preuve éclatante.

ALAIN WOODROW.

LE PROCHAIN SYNODE ROMAIN SERA CONSACRÉ A LA RÉCONCILIATION ET A LA PÉNITENCE

Le thème du prochain synode romain, qui aura lieu fin 1983, sera : « La réconciliation et la pénitence dans la mission de *l'Eglise* ». C'est à la demande de plusieurs conférences épiscopales que ce sujet a été retenu par Jean-Paul II.

Pour Mgr Tomko, secrétaire général du *synode* des évêques, la pénitence constitue une voie de purification particulièrement bien adaptée à notre époque de société de consommation. Il a rappelé le *document de la conférence* de Puebla (1979) qui dénonçait « *les nouveaux veaux d'or, les idoles de l'avoir, du pouvoir et du plaisir* ».

LES JUIFS CÉLÈBRENT LE ROSH HASHANAH

Trois fêtes juives vont se succéder à quelques jours d'intervalle, Rosh Hashanah, jour de l'an, *commémoration du jour* où Dieu créa le monde, sera célébré, cette année, le 29 septembre. Yom Kippour ou jour des propitiations tombe le 8 octobre. Il s'agit de la *purification* au temple qu'il faut prendre au sens spirituel (jeûne, continence, confession de ses péchés, etc.).

Enfin, Sukkoth, ou fête des cabanes, est *fixé au 13 octobre*. Il rappelle l'époque où les juifs devaient se contenter dans le *désert d'abris précaires*. Il rappelle aussi le temps de la moisson et des vendanges lorsque les ouvriers couchaient dans des huttes : le cycle de la nature se combine ainsi avec le cycle liturgique.

ÉDUCATION

L'UNEF indépendante et démocratique décide de participer aux élections universitaires

***Le collectif national de l'UNEF indépendante et démocratique* (animé par des trotkistes et des socialistes) s'est réuni à Paris le samedi 26 septembre. Un seul point à l'ordre du jour de cette *rencontre un peu exceptionnelle, qui a rassemblé une centaine* d'adhérents des différentes universités parisiennes et de province : « La position de l'UNEF lors des élections universitaires. » Un débat nouveau *dans une organisation qui, depuis une dizaine* d'années, a toujours affirmé son refus de participer aux élections aux conseils d'Unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) et aux conseils d'universités.**

Bien des choses ont changé depuis *la rentrée universitaire de 1980*, époque à laquelle l'UNEF indépendante et démocratique protestait contre *les suppressions de formations* de deuxième et de troisième cycle décidées par Mme Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités. *M. Alain Savary*, le nouveau responsable de l'enseignement supérieur, reconnaît les organisations *étudiantes et accepte de dialoguer* avec elles. Mais, au-delà du changement de personnes et de méthodes *de travail, l'UNEF apprécie* aussi la nouvelle orientation de la politique du ministère. Ainsi la décision annoncée par M. Savary, à l'Assemblée *nationale* le 16 septembre, d'entreprendre la réforme du statut des établissements d'enseignement supérieur *satisfait-elle cette organisation*.

Pour M. Jean-Christophe Cambadelis, président de l'UNEF, les déclarations du ministre, précisant *que « le gouvernement s'engage à procéder à une révision de la loi d'orientation »*, signifie que la loi de 1968 « *doit disparaître* ». L'UNEF a toujours manifesté son désaccord avec la loi préparée en 1968 par M. Edgar Faure, qui aboutissait, selon *elle, à « faire gérer leur propre pénurie à des universités non pas autonomes, mais orphelines ».*

« Notre combat intransigeant, celui de l'UNEF depuis le congrès de 1968 n'a pas été vain. Le gouvernement et l'Assemblée nationale viennent de voter la fin de la loi d'orientation », *a expliqué M. Cambadelis* en insistant sur le rôle de son organisation dans cette décision. Le président de *l'UNEF souhaite que, cette année, « on en termine avec la loi de 1968 »*. A cette fin, il a préconisé la participation des étudiants aux élections, car il s'agit « *de faire entendre notre voix pour dire ce dont nous ne voulons plus* ». Les représentants des *différentes tendances qui cohabitent* dans le syndicat ont exprimé leur accord avec le président de l'UNEF. *Seuls les adhérents proches de la* Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) ont souhaité que cette nouvelle orientation permette un rapprochement avec *l'autre organisation* étudiante l'UNEF ex-Renouveau (proche des communistes). Mais c'est *cependant à l'unanimité que* l'UNEF a décidé de participer aux élections, « *non pas pour gérer l'université telle qu'elle est, mais pour y impulser le changement* ».

Elle envisage de présenter près de sept mille candidats « *pour en terminer avec la loi d'orientation* ». Auparavant, cette organisation va lancer, dès la rentrée universitaire, un référendum national qui permettra de « *donner la parole dans chaque amphi et chaque salle de travaux dirigés* » aux étudiants pour qu'ils *fassent le bilan de la loi de 1968* et qu'ils s'expriment sur les problèmes de l'avenir des universités.

SERGE BOLLOCH.

FONDATEUR DE « FRÈRES DES HOMMES »

Armand Marquiset ou les Fioretti du XXe siècle

Une messe à la mémoire d'Armand Marquiset, décédé le 14 juillet dernier, à l'âge de quatre-vingts ans, sera célébrée à Notre-Dame de Paris, le mardi 29 septembre à 18 h. 30. Le Père A.-M. Carré, dominicain, qui fut très lié avec le défunt et dont la vie fut consacrée aux pauvres, concélébrera l'office avec les Père Berrar et Bony. L'ancien prédicateur de Notre-Dame prononcera l'allocution.

Armand Marquiset. Un nom prédestiné? En un sens oui, car il évoluait dans un milieu des plus aristocratiques qui soient et semblait y prendre goût. Une sorte de dandy, a-t-on pu dire, mais nettement attiré par le mysticisme et l'exercice de la charité envers les plus démunis : mélomane, il allait souvent à l'abbaye de Solesmes ou à la Pierre-qui-vire. Il partit, un jour, de Paris à bicyclette pour Lourdes, menant une vie de clochard et visiblement heureux de cette errance.

Peu à peu lui vint l'envie de fonder des œuvres généreusement soutenues par des princesses, des duchesses et des baronnes. Il fréquente la Mie de pain dans le treizième arrondissement et s'occupe des artistes esseulés.

« Trente ans, belle, riche, fille de banquiers protestants : elle avait tout pour elle », *écrit Armand Marquiset en parlant d'une de ses relations de bonnes œuvres, qui devait mourir paralysée. Armand Marquiset avait, sans le savoir et sans le vouloir consciemment, partie liée avec la souffrance et la mort.*

Naïveté lucide

Vint, en 1939, la création des Petits Frères des pauvres, composés de laïcs prononçant les vœux de chasteté et de pauvreté. C'est à Notre-Dame qu'il prit sa décision de « tout abandonner », recevant, après la guerre, le total appui du cardinal Feltin. Ce joyeux et fantaisiste homme du monde avait largué son passé.

Sans s'essouffler, le sourire aux lèvres, les Petits Frères des pauvres montaient jusqu'aux combles des immeubles porter leurs repas à des vieillards. Banal? Oui et non, car les amis d'Armand Marquiset se passaient la consigne : « Ce dont les pauvres ont le plus envie est plus important que ce dont ils ont le plus besoin. » *Ainsi donnait-on des fleurs avant la soupe puis des diamants aux personnes âgées pour leurs noces du même nom. Diamants qu'ils conservaient le jour de la mise en bière. Au scandale des esprits épris de logique. Tout comme dans l'Evangile, lorsque le Christ a été couvert d'un parfum rare par une femme amoureuse.*

Innombrables sont les Fioretti de la vie ardente et spontanée d'Armand Marquiset et de ses compagnons : Frères des hommes fut fondé en 1965 (cinquante volontaires travaillent aujourd'hui dans une douzaine de pays du tiers-monde). Armand Marquiset s'est rendu à Calcutta. Cent quarante bouquets de douze roses rouges furent essaimés dans le mouroir de Sœur Teresa parmi les cakes et les mandarines. Paul VI le reçut longuement, auquel il dit : « Ces mourants de Calcutta étaient devenus pour moi le Christ. »

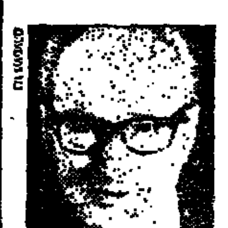
Quelques années avant sa mort, Armand Marquiset fonda Frères du ciel et de la terre à l'intention des déprimés, des isolés, des malades à domicile, des pré-suicidaires, des post-suicidaires. Vaste programme ! Un peu plus tard devaient naître : Rencontre et tendresse et Artisanat et tendresse.

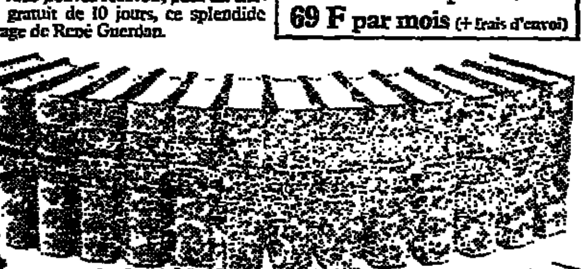
Des disciples de François d'Assise, il en est beaucoup dans et hors de l'Eglise. Armand Marquiset n'est pas l'un des moindres. L'aristocratie du cœur survit à toutes les époques.

La naïveté lucide aussi.

HENRI FESQUET.







ÉDUCATION

DES ENSEIGNANTS DU LYCÉE FRANÇAIS D'ATHÈNES ONT ENTREPRIS UNE GRÈVE « ILLIMITÉE »

La rentrée au lycée français d'Athènes s'annonce difficile. Retardée d'un an en raison de problèmes financiers, l'ouverture du nouveau lycée franco-hellénique de Aghia Paraskevi est marquée, ce lundi 28 septembre, par une grève de la quasi-totalité des enseignants de la section française (quarante-huit grévistes sur cinquante, d'après le comité de grève). Les instituteurs et professeurs dits « recrutés locaux » — enseignants français vivant en Grèce — protestent contre les faibles augmentations de salaire accordées cette année (+ 20 %) malgré l'inflation enregistrée en Grèce (24 % officiellement, mais en réalité près de 30 % en 1981).

Une institutrice non titulaire perçoit l'équivalent de 3 000 F, c'est-à-dire à peu près le SMIC en France. Un professeur de collège (P.E.G.C.) reçoit environ 66 % du salaire français et un professeur certifié (4e échelon) seulement 44 %. « *On nous exploite* », disent les enseignants grévistes.

Autre motif de mécontentement qui, cette fois, touche tous les enseignants français, qu'ils soient recrutés locaux ou « payés au barème » (français) : depuis l'an dernier, leurs enfants ne sont plus dispensés des droits de scolarité (environ 80 000 drachmes pour le primaire et plus de 100 000 drachmes pour le secondaire) (1). Or, jusqu'en 1976, les enfants des enseignants français étaient totalement exonérés et, l'an dernier, exonérés à 50 %. « *Alors que l'inflation augmente à grande vitesse et qu'on nous oblige maintenant à de nouveaux déplacements* (le lycée de Aghia Paraskevi est situé à 15 kilomètres du centre d'Athènes), *on rogne sur nos maigres avantages*, explique un professeur. *La coupe est pleine.* » L'inauguration du nouveau lycée — et l'arrivée à Paris d'un nouveau gouvernement — renforce la résolution des grévistes : les quelque neuf cents élèves de la section française n'auront pas cours « *pour une durée illimitée* ».

(1) La drachme vaut environ 10 centimes français.

● PRECISION. — C'est par erreur que des guillemets malencontreux ont attribué à Boris Vian le premier paragraphe de notre reportage sur l'école maternelle « la Limace bleue » à Roubaix (*le Monde* daté 27-28 septembre). Si le propos s'inspirait bien de son roman *l'Arrache-cœur*, il s'agissait toutefois d'un résumé et non d'une citation.

JUSTICE

APRÈS TROIS JOURS DE GARDE A VUE

Les auteurs de la prise d'otages du boulevard Haussmann déférés au parquet

Les quatre membres du commando arménien, auteurs de la prise d'otages au consulat de Turquie à Paris, *devaient être déférés, ce* lundi 29 septembre, au parquet du tribunal de Paris, qui a requis l'ouverture d'une information pour « *prise d'otages, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire* ». Leur garde à vue avait duré trois jours en application de la loi « *sécurité et liberté* ».

Le mutisme systématique des quatre hommes, dont on ignore encore l'identité, mais dont on a pu établir avec certitude qu'ils avaient obtenu un visa d'entrée en France *auprès des services consulaires* de Beyrouth (Liban), rend difficile la progression de l'enquête. (« Le Monde » daté 27-28 septembre.)

***Un dirigeant* de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) a estimé, samedi 26 septembre, à Beyrouth, que *cette opération* « avait pleinement atteint son objectif », à savoir « démasquer le régime fasciste turc devant l'opinion mondiale ».**

Près de quatre cents personnes se sont rassemblées, dimanche 27 septembre, devant l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris (8e), pour demander la libération des auteurs de la prise d'otages au consulat de Turquie, jeudi 24 septembre, et celle des « *prisonniers politiques* » arméniens emprisonnés en Turquie. Cette manifestation organisée à l'appel du mouvement « Libération arménienne », mouvement proche de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), n'a pu quitter la rue Jean-Goujon en raison de la présence d'importantes forces de police qui barraient les deux extrémités de la rue. Ce qui provoqua la colère de quelques Arméniens, dénonçant l'attitude du gouvernement et reprochant aux autorités d'avoir mobilisé « *plus de forces de police aujourd'hui qu'en face des Turcs jeudi dernier* ».

Un vieil homme s'est avancé devant les gendarmes mobiles et a lancé : « *Nous adorons la France. Beaucoup de mes camarades sont morts à Verdun. Nous ne sommes pas des assassins. On a tué nos enfants. On a pris nos terres, nous réclamons justice.* » A l'aide d'un haut-parleur, un organisateur a dénoncé « *la trahison* » du ministre de l'intérieur. « *M. Defferre*, s'est-il exclamé, *a promis que le droit d'asile serait accordé aux membres du commando. Il n'a pas tenu parole. Le gouvernement est complice du gouvernement turc. On ne laissera pas nos fedaïs (combattants) en prison. On descendra dans la rue. On se battra jusqu'à leur libération.* »

Ensuite aux cris de « *Turquie fasciste, Mitterrand complice* », de « *quarante otages à Paris, soixante-dix mille en Turquie* » et de « *Arménie lutte armée* », les manifestants portant des banderoles « *Liberté pour nos fedaïs* », « *luttons pour la libération de nos terres* », se sont rendus jusqu'à l'extrémité de la rue Jean-Goujon où la dispersion a eu lieu.

Après deux heures de manifestation sans incident, les membres de la communauté arménienne ont appelé à une plus large mobilisation et à une autre manifestation, jeudi 1er octobre à 18 h. 30 devant l'église arménienne, bien qu'au cours de l'office religieux précédant le rassemblement, les autorités ecclésiastique aient désapprouvé la manifestation. Les organisateurs *envisagent de se rendre à* l'Elysée pour « *demander des comptes à M. Mitterrand* ».

[La loi « *sécurité et liberté* » est bien commode. Elle a permis, samedi, de prolonger la garde à vue des quatre Arméniens un jour de plus que les quarante-huit heures normales. Le même article, *de la loi* Peyrefitte, avait été appliqué fin juillet à trois protagonistes de la tuerie d'Auriol. Dans l'affaire du consulat de Turquie, cette prolongation, dont *on ne voit pas l'utilité* a été requise par le procureur de Paris, c'est-à-dire en *dernière instance* couverte par la chancellerie.

Les nécessités de l'enquête légitimeraient *cette entorse* aux grands principes. Une prise d'otages odieuse justifierait que l'on prenne des libertés avec les libertés, avec ce que les Britanniques appellent l'« habeas corpus ». L'opposition, d'avant le 10 mai, a suffisamment critiqué cela pour ne pas recourir à des moyens discutables à des fins légitimes. Pour ne pas mettre ses pas dans ceux de M. Peyrefitte. — B. L. G.]

BÉNÉVOLAT

M. Jacques Heller, vingt-neuf ans, en avait assez de travailler pour rien et, vendredi 25 septembre, après avoir bu pour se donner du courage, il a mis le feu à la cabine d'un camion et au baraquement où son employeur le logeait avec trois autres personnes. Le parquet de Strasbourg l'a inculpé de destruction et détérioration volontaires par incendie, mais a également ordonné une enquête sur les conditions de travail des quatre employés et les pratiques de leur patron. Celui-ci, un récupérateur de voitures, l'Autocasse Simon au port du Rhin de Strasbourg, faisait signer à ses ouvriers un papier dans lequel ils s'engageaient à travailler bénévolement contre un peu de nourriture et un « logement » misérable.

Un des quatre employés, un homme de cinquante-trois ans, travaille ainsi depuis sept ans. M. Heller, lui, a eu moins de patience et s'est révolté au bout de deux mois.

M. Dobbertin sera jugé par un tribunal des armées

Ingénieur de nationalité ouest-allemande, M. Rolf Dobbertin, quarante-sept ans, incarcéré depuis le 35 janvier 1979 et inculpé d'intelligence avec des agents d'une puissance étrangère (la R.D.A.), sera jugé par le tribunal permanent des forces armées de Paris. Ainsi en a décidé la chambre criminelle de la Cour de cassation, saisie d'une requête en ce sens par le procureur général de cette juridiction, après la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, devant laquelle M. Dobbertin devait comparaître.

La décision de la chambre criminelle présidée par M. Jean Ledoux est basée sur l'article 698 du code de procédure pénale modifié par la loi supprimant la Cour de sûreté. Ce texte précise qu'« *en temps de paix, les crimes et délits contre la sûreté de l'Etat seront instruits et jugés par les juridictions de droit commun* », mais ajoute que « *le procureur général près la Cour de cassation peut toutefois demander le renvoi devant le tribunal des forces armées lorsque les fautes poursuivies constituent une atteinte à la défense nationale et qu'il existe un risque de divulgation d'un secret de défense nationale* ». Me Arnaud Lyon-Caen, l'avocat de M. Dobbertin, avait soutenu que la comparution de son client devant le tribunal des forces armées était injustifiée, les renseignements communiqués à la République démocratique allemande n'étant, selon lui, pas couverts par le secret de la défense nationale.

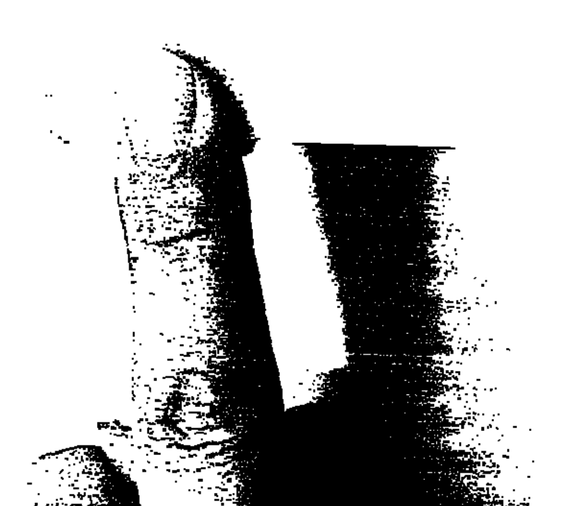
Chargé de recherche au C.N.R.S., M. Dobbertin est accusé d'avoir communiqué, de 1959 à 1979, des renseignements concernant notamment la physique de pointe (*le Monde* du 30 janvier 1979). La chambre criminelle a estimé que l'évocation au cours de son procès des faits reprochés à ce scientifique présentait, contrairement à ce que soutenait Me Lyon-Caen, le risque d'une divulgation d'un secret de la défense nationale.

FAITS ET JUGEMENTS

Expulsion d'un immigré

M. Ali Chikhaoui, quarante-trois ans, de nationalité algérienne, a été expulsé de France vers l'Algérie, le jeudi 24 septembre. Libéré pour bonne conduite, le 5 février 1981, alors qu'il avait été condamné, le 27 décembre 1977, à quatre ans de détention pour « *coups et blessures ayant entraîné la mort* », M. Chikhaoui, qui vivait en France depuis vingt-cinq ans, avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Après l'élection présidentielle, il s'était vu attribuer un titre provisoire de séjour.

Le ministère de l'intérieur s'est réservé, par la circulaire du 6 juillet 1981, la possibilité d'expulser les étrangers, lorsqu'ils ne sont pas nés en France ou lorsqu'ils ne s'y sont pas installés avant l'âge de dix ans, « *en cas de nécessité impérieuse d'ordre public* ». La Ligue des droits de l'homme et le collectif antiraciste de Lille ont protesté contre cette expulsion.



CARNET

Naissances

— M. et Mme Pascal ALLAIRE ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Aurélie,

le 24 septembre 1981.
6, rue Alfred-de-Musset,
94000 Saint-Maur.

— Jean-François COUVRAT et Véronique, née Maurua, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Adrien,

le 31 septembre 1981.
5, cité Joyeux,
75017 Paris.

— Le docteur Yves MAURECH et Mme, née Guérin-Foudouze, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Aurélien, Thibault, Yves,

au foyer de Gérard et Michèle SERIE, née Maurech.
Le 12 septembre 1981, à Lyon.

— Patrick et Michèle VILLEMUR, ainsi qu'Alexandra, ont la joie d'annoncer la naissance de

Annabel,

le 19 septembre 1981, à Londres.

Décès

— M. Robert Benchaya a la tristesse de faire part de la disparition brutale de sa mère,

Mme Simy BENCHAYA,
née Abbou,

survenue en Israël, le mardi 15 septembre 1981.
L'inhumation a eu lieu le lendemain en présence de ses enfants.
L'anniversaire du mois aura lieu à la synagogue 9, rue Vauquelin, le 15 octobre 1981.
9, rue Dupleix,
75015 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Marcel CLAPIER,

président de chambre honoraire à la Cour des comptes, le 30 septembre, à La Bastide-des-Jourdans (Vaucluse).

[Né le 14 mai 1888 à La Bastide-des-Jourdans (Vaucluse), licencié en droit, Marcel Clapier avait été fonctionnaire à la préfecture du Vaucluse. Il avait appartenu à plusieurs cabinets ministériels de 1925 à 1933, puis il avait été nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes. Directeur du cabinet d'Edouard Daladier de 1933 à 1940, Marcel Clapier avait été le principal collaborateur de ce dernier, ministre de la défense nationale, en 1936-1937, puis président du conseil, d'avril 1938 à mars 1940. Président de chambre à la Cour des comptes en 1953, Marcel Clapier était président honoraire depuis 1958. Il était grand officier de la Légion d'honneur.]

— Mme Bernard Gaspard, née Jacqueline Henry, son épouse,
M. et Mme Jacques Gaspard et leurs fils Nicolas et Olivier,
M. et Mme André Sindzingre et leurs enfants Béatrice, Nicole, Philippe et Pascal †,
Mlle Nicole Gaspard †,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Gaspard,
Mme Marc-Henry et ses enfants,
son frère et ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Bernard GASPARD,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général
des ponts et chaussées (en retraite),
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
(quatre citations),
médaille
de la Reconnaissance française,

pieusement décédé dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, sa paroisse, le mardi 29 septembre, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation *dans la plus stricte* intimité dans le caveau de famille.

[Né le 11 octobre 1893 à Saint-Denis (île de la Réunion), Bernard Gaspard était ancien élève de l'Ecole polytechnique, et ingénieur général des ponts et chaussées. Il a commencé sa carrière d'ingénieur en Cochinchine (1920-1928), puis il est ingénieur du port de Saint-Malo (1928-1932). Il continue dans les services de navigation de la Seine et, de 1939 à 1953, il est chargé de la direction technique du Port de Paris et, en même temps, conservateur du Musée des travaux publics. De 1953 à 1964, il est inspecteur général de l'aviation civile.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵉ Pierre JOUET,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur agronome,
ancien directeur du Crédit agricole
des Côtes-du-Nord,
ancien bâtonnier du barreau
des Côtes-du-Nord,

survenu le 23 septembre 1981, en sa propriété de Saint-Quay-Portrieux.
De la part de :
Mme Pierre Jouet, née Delpierre, son épouse,
M. et Mme Jean-Robert Jouet,
Mlle Madeleine Jouet,
ses enfants,
Et de celle de ses cinq petits-enfants,
De ses frère, sœurs, neveux et nièces.
Des familles Leclercq, Bateaux, Meslans, Neveu, Jouet, Blanchet, Callou, Simonin, Chatain, Delpierre, Bourguignat, Martin, Paris, Beausoleil, Levasseur, et alliées.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Henri LABOUCHEIX,
professeur honoraire
à Paris-IV (Sorbonne).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Châteaufort, le samedi 26 septembre 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

14, route de Versailles,
78530 Châteaufort.

— Mme Xavier Marchelli,
M. et Mme Vincent Marchelli et leur fille Florence,
Mme veuve Antoine-François Alfonsi,
M. et Mme Vergelati Antoine et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Sébastien Alfonsi et leurs enfants,
M. Marchelli Tiburce et son fils,
M. Marchelli Pierre Paul, ses enfants et petits-enfants,
Mme Luigi Philippe et ses enfants,
M. et Mme Marchelli Xavier et leurs enfants,
M. et Mme Marchelli Louis et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Giansily Antoine, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Leoncini François, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Cassablanca François, ses enfants et petits-enfants,
Mme Lassire Louise,
M. et Mme Pieroni Paul et leur fille,
M. et Mme Antomarchi Philippe et leur fille,
Mme Antomarchi Noëlie, son fils et son petit-fils,
M. et Mme Boeri Sauveur,
M. et Mme Luciani Jacques,
M. et Mme Bernadini et leurs enfants,
Mme veuve Roger Gautier, née Thomsen Violette,
Mme veuve docteur ing. Herzog Hanni,
M. et Mme Hans Jost Herzog et leurs enfants,
M. et Mme Ew Lammering et leur fille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 18 septembre 1981, du

colonel Xavier MARCHELLI,
magistrat militaire
de 1re classe honoraire,
Saint-Cyrien (prom. de Bournazel),
licencié en droit,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

qui a rendu son âme à Dieu dans la paix du Seigneur.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 21 septembre 1981.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Laurent, à La Penne-sur-Huveaune, puis il a été procédé à la mise au caveau de famille.

Remerciements

— Mme Charles DELAUNEY
Et la famille,
profondément émues des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, tiennent à vous dire quel réconfort ce fut pour eux et vous en remercient très sincèrement.

— Mme Georges Jacquemin,
Et ses enfants,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

M. Georges JACQUEMIN,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Mme Nelly DEMÉ et les siens remercient les personnes qui ont été concernées par la mort de

Pablo,

et ont exprimé leur attachement pour lui.

Anniversaires

— Que ceux qui n'ont pas oublié

Madhi BELHADDAD,
premier préfet
d'origine musulmane,

s'associent par la pensée à son souvenir pour le troisième anniversaire de son décès le 28 septembre.

— Les parents de

Pascal BÉNICHOU,

ses frères et sa sœur demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui ce quatrième anniversaire de sa disparition.
« Baure »,
64300 Sainte-Suzanne - Orthez.

— Pour le premier anniversaire du décès de

André BILLOUX,
député du Tarn,

Son épouse et sa famille demandent une pensée affectueuse à ceux qui ne l'ont pas oublié.
Une messe sera célébrée le samedi 3 octobre, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre, 81350 Sérénac.

— *La famille de*

V.-L. SAULNIER

demande à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir de penser à lui en ce premier anniversaire de sa mort.

Messes anniversaires

— Une messe à la mémoire de

Gaston BONHEUR

pour le premier anniversaire de sa mort, sera célébrée le 30 septembre, à 12 heures, à Saint-Pierre de Chaillot (33, avenue Marceau, Paris-16e).

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Pierre HERVIEU,
contrôleur général des armées
(2e section),
grand officier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
docteur en droit,

une messe sera célébrée à sa *mémoire, le samedi 3 octobre 1981,* à 9 heures, en l'église Saint-Jean-*Baptiste de Neuilly, 1, rue de l'Eglise,* à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Avis de messe

— Des messes seront célébrées du 3 au 11 *octobre* 1981, en la cathédrale Notre-Dame de Senlis, à la mémoire de

Françoise BUISSON-BIRÉ

qui nous a quittés le 4 octobre 1979.
Du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre, ces célébrations auront lieu à 18 h. 30.
Vous pourrez éventuellement vous joindre à nous, ou vous unir d'intention à ces prières.
Pierre Buisson et ses enfants.
3, avenue d'Orion,
60300 Senlis.

— *Une messe sera célébrée en* l'église Saint-Ignace (33, rue de Sèvres, Paris-6e), *le samedi 3 octobre* 1981, à 10 h. 45, à l'intention de

Régis CHALLAMEL,
jésuite en mission ouvrière,

décédé en montagne, le mercredi 29 juillet 1981.

Communications diverses

— *A l'appel du général* Guy Le Borgne, président de la Confédération française des associations parachutistes (37, boulevard de Strasbourg) et des présidents des associations membres de la Confédération, les parachutistes civils et militaires, jeunes, prémilitaires et anciens de la région parisienne sont *conviés à une cérémonie à l'Arc de* triomphe mardi 29 septembre, à *18 heures, à l'occasion de la Saint-*Michel, fête du saint patron des *parachutistes.*
Cette cérémonie est placée sous le haut patronage *des ministres de la* défense et des anciens combattants.

— Le congrès national de l'Amicale nationale d'entraide des anciens des Chantiers de la jeunesse française aura lieu les 17 et 18 octobre à Toulouse. Renseignements au bureau national Amicale d'entraide ADAC, 8, rue du Var, 31100 Toulouse. Tél. : 16 (61) 40-36-05.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Grenoble-III, jeudi 1er octobre, à 14 heures, salle des actes, M. Adolphe Haberer : « Louis MacNeice (1907-1963) : l'homme et la poésie ».

— Université de Paris-V, jeudi 1er octobre, à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Michel Fromaget : « Individuation et idée de mort ; essai d'anthropologie de l'imaginaire ».

UNESCO

Les retours de biens culturels aux pays d'origine se multiplient

Le comité intergouvernemental de l'UNESCO pour le retour des biens culturels à leur pays d'origine vient de tenir sa deuxième réunion à Paris. A cette occasion, il a lancé un appel aux Etats concernés pour qu'ils règlent leur *contentieux par des négociations* bilatérales, tout en collaborant avec Interpol et les services des douanes pour mettre un terme aux trafics d'œuvres d'art.

Cet appel fait suite à celui lancé il y a trois ans par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mathar M'Bow, demandant à tous les gouvernements, musées, *bibliothèques et dépositaires* d'œuvres d'art de restituer « *à ceux qui l'ont créé le patrimoine culturel irremplaçable* » (*le Monde* du 9 juin 1978). Depuis cet appel, beaucoup d'œuvres d'art ont été restituées à leur patrie d'origine — la dernière en date étant le retour en Espagne de *Guernica, l'œuvre de Picasso* jusque-là conservée aux Etats-Unis.

La France a aussi rapatrié des biens culturels au Laos et, dernièrement, en Irak qui, en échange, a donné une collection de poteries qui manquait au musée du Louvre. Un institut britannique privé a rendu au Yémen une *vingtaine de pièces archéologiques.* L'Australie a offert au Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides) un tambour de cérémonie qui représente une pièce unique pour le nouvel Etat, La Belgique et les Pays-Bas vont conclure des accords pour la restitution au Zaïre et à l'Indonésie *de biens culturels recueillis* pendant la période coloniale. Seules l'Union soviétique et la Chine se montrent réticentes actuellement lorsqu'il s'agit de rendre des biens culturels de provenance *étrangère. Il est vrai que ces deux* pays ont été passablement pillés *autrefois, la Chine* pendant des siècles et la Russie à la faveur de la révolution d'Octobre (exode de milliers d'icônes).

Le retour dans leur pays d'origine des biens culturels n'est pas toujours simple. La France, par exemple, a donné à beaucoup de ses trésors artistiques un caractère inaliénable (« *bien national* »). Elle ne peut donc les restituer qu'à titre de dépôt — renouvelable — tant qu'un vote du Parlement n'a pas autorisé leur cession. Souvent aussi, le patrimoine historique, voire préhistorique, est contesté. C'est ainsi que la stèle de basalte où *figure le fameux « code d'Hamourabi »* (dix-huitième siècle avant notre ère) est *revendiquée à la* fois par l'Iran et l'Irak (*le Monde* du 8 septembre). Ces deux pays étant toujours en état de guerre, la France estime plus sage de *conserver le code babylonien* au musée du Louvre.

SCIENCES

LE C.N.R.S. VEUT RENFORCER SON AIDE AUX JEUNES CHERCHEURS

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) va *renforcer son appui aux* « jeunes chercheurs d'avenir », pour les aider à développer de nouvelles idées et à former de nouvelles équipes. M. Jacques Ducuing, directeur général du C.N.R.S., a, en effet, annoncé, la *semaine dernière,* une *inflexion* de la politique de l'organisme en matière d'« *aides individuelles* ».

Ces aides, qui ont *actuellement* un montant de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de francs par an, pourront désormais atteindre des sommes nettement *plus importantes, jusqu'à* 400 000 F pour la première année. Parallèlement, le nombre d'aides attribuées — il y en a actuellement un peu moins de quatre cents — devrait être réduit. L'idée, indique-t-on au C.N.R.S., est que ces aides, plus que par le passé, permettent à de jeunes chercheurs de « *faire leurs preuves* » avant, éventuellement, que leur équipe puisse devenir « *associée au C.N.R.S.* »

D'autres décisions viennent d'être *prises* par la *direction* du C.N.R.S. L'organisme va tout d'abord renforcer ses structures régionales.

Enfin, un nouveau « programme *interdisciplinaire* » est créé, le programme interdisciplinaire de recherches sur les sciences de l'énergie et des matières premières (PIRSEM). Il reprend, en les élargissant, les actions du programme solaire (PIRDES), créé en 1975. M. *Maurice Claverie,* directeur du PIRDES, prend la direction du PIRSEM.

Le Monde

sports

ATHLÉTISME

Les 100 kilomètres de Millau : le dixième anniversaire des pionniers du grand fond

Les 100 Kilomètres de Millau (Aveyron) ont été gagnés, samedi soir 26 septembre, par un Niortais de trente-deux ans, Bernard Gaudin, en 6 heures 59 min. 35 sec. Il a devancé d'un peu moins de dix minutes Serge Cotterau, quarante-trois ans, fondateur de cette épreuve en 1972. La plus ancienne épreuve française sur cette distance fêtait son dixième anniversaire. Le record de participation a été largement battu avec mille quatre cent quatre-vingts participants, ainsi que le record d'arrivées avec mille soixante-seize classés au terme du délai de vingt-quatre heures imparti pour couvrir les 100 kilomètres. Enceinte de quatre mois, Mme Evelyne Coutou, originaire de Rodez, a pris la dernière place. La meilleure féminine a été Stéphanie Mazoin, cent vingt-quatrième, en 10 heures 19 minutes.

Correspondance

Millau. — M. Bernard Vidal, cinquante-sept ans, huissier de justice à Millau, n'en revient pas. Cinq cents engagés de plus que l'année dernière, c'est le grand bond en avant. Une progression de 50 %. Il est à l'origine, avec Serge Cottereau, *rentré enthousiaste, en 1972*, d'un 100 kilomètres à Bienne, en Suisse, d'une épreuve aujourd'hui de masse, mais qui ne comptait que soixante-huit participants le jour de son lancement en catimini : « *On ne passait même pas en ville, c'était l'incognito, presque une sortie entre amis* », se souvient M. Vidal, pris dans l'agitation de la foule. Le syndrome du dixième anniversaire a frappé la famille française du grand fond. Les passionnés de l'effort long se devaient d'être là, ce samedi à 13 heures, chez les pionniers de la spécialité. Pèlerins à la foulée courte, ils n'ont qu'un mot pour définir Millau : « C'est La Mecque. »

Il faut le croire puisque Bernard Gaudin, le vainqueur, le dit avec toute la conviction qu'il sait mettre à raconter sa dévorante passion. Même son de cloche chez Gilles Boussiquet. Agé de trente-sept ans, Charentais, il détient le record du monde des vingt-quatre heures sur piste avec 272,624 kilomètres. « *Je suis venu pour dire merci à Cottereau d'avoir inventé les 100 kilomètres en France. C'est à Millau que j'ai découvert, il y a trois ans, la course de grand fond.* » Depuis, cet ouvrier, père de cinq enfants, parcourt, malgré les aléas du travail en 3 × 8, entre 120 et 180 kilomètres par semaine avec son épouse qui suit sur un vélo. La population est dans les rues et aux fenêtres. Les 100 kilomètres appartiennent désormais à l'histoire locale. L'épreuve fait partie du patrimoine au même titre que la ganterie. Elle est choyée, toutes autorités confondues, au point que M. Vidal se demande : « *Peut-être qu'on s'intéresse trop à nous.* » Comme s'il se trouvait pris de vertige face à cette poussée de fièvre galopante qui a envahi la sous-préfecture aveyronnaise... Mais il lui reste assez de bonhomie pour faire face au succès. Il fait entière confiance aux vingt-cinq jeunes bénévoles pour gérer les 8 millions anciens de budget, dont 6 millions proviennent des engagements à 40 F l'unité.

Comment ne dépenseraient-ils pas sans compter leur temps lorsqu'ils entendent par exemple Francis Rouxel, cinquante ans, un des deux seuls concurrents à avoir participé aux neuf éditions précédentes, leur dire : « *J'ai couru 3 000 kilomètres depuis le mois d'avril spécialement pour venir ici. Il y avait des gens qui n'existaient pas. Grâce à cette course, ils existent. La découverte du grande fond entraîne une discipline de vie très stricte. J'en connais qui sont devenus d'une grande abnégation !* »

Hâvre de l'amateurisme

Faudrait-il tracer le portrait type du coureur de longue distance qu'on se perdrait dans cette mêlée d'hommes et de femmes, de jeunes et d'anciens parmi lesquels Marcel Ichac, soixante-quinze ans, le cinéaste de l'expédition Herzog sur l'Anapurna. Une indication, cependant : la spécialité est semble-t-il plutôt l'affaire de personnes âgées de trente à cinquante ans. Des gens qui reviennent au sport une fois qu'ils sont installés dans la vie.

Havre de l'amateurisme, Millau réserve le même sort aux premiers qu'aux derniers. Bernard Gaudin est rentré à Niort sans coupe ni poste de télévision, l'habituelle récompense alibi des courses kermesses. Lorsqu'en 1977 l'Italien Gennari remporta l'épreuve, il réclama de l'argent. M. Vidal regrette presque aujourd'hui de lui avoir consenti douze bouteilles de champagn ede sa cave et un jambon donné par un ami. Gennari n'est jamais revenu. Bernard Gaudin reviendra à ce rassemblement d'écologistes non déclarés qui insistent pourtant sur leur amour pour la nature : « *Ça sert à tromper la solitude.* »

L'esprit de Millau souffle sur cette longue balade de gens heureux. Spectacle inhabituel, insolite. On en parle à Serge Cottereau avant le départ. Le pionnier aveyronnais ne trouve rien d'autre à dire que ces mots : « *Quand le dernier arrive en pleurant de joie comme cela s'est produit plusieurs fois, eh bien, cela fait quelque chose.* » Serge Cottereau, qui a déjà écrit un ouvrage de référence sur la course de grand fond, achève l'histoire de l'épreuve ; l'histoire d'une irrésistible ascension dont le dernier chapitre n'aura pas échappé, lui non plus, à l'état de grâce puisque aussi bien les banderoles du Larzac avaient, cette année, disparu.

LLIBERT TARRAGO.

MORT ACCIDENTELLE DU CHAMPION OLYMPIQUE BRONISLAW MALINOWSKI

Le Polonais Bronislaw Malinowski, champion olympique du 3 000 mètres steeple à Moscou, est mort le 27 septembre dans un accident d'automobile. La télévision polonaise qui a donné la nouvelle n'a pas fourni d'autre précision.

[Né le 4 juin 1951 à Nowe, à 250 km au nord de Varsovie, Malinowski avait commencé à s'illustrer dans une spécialité où ses compatriotes Chryskowiak et Chromik avaient détenu le record du monde, en gagnant la médaille d'or des championnats d'Europe junior sur 3 000 mètres steeple en 1970 à Paris.

Sa longue silhouette (1,82 m, 50 kilos) devint ensuite familière aux passionnés d'athlétisme : sacré champion d'Europe du 3 000 mètres steeple à Rome en 1974 et à Prague en 1978, il obtint la médaille d'argent aux Jeux de Montréal, où le Suédois Gaerderud le précéda, avant de décrocher l'or à Moscou grâce à un ultime tour de piste d'une grande maîtrise où il domina le Tanzanien Bayi, ancien recordman du monde sur 1 500 mètres.]

AUTOMOBILISME

VAINQUEUR DU GRAND PRIX DU CANADA

Jacques Laffite a une chance de gagner le championnat du monde

Après sa victoire dans le Grand Prix du Canada, dimanche 27 septembre à Montréal, Jacques Laffite (Talbot - Ligier) conserve une chance de remporter le championnat du monde. Il compte désormais 43 points au classement de la compétition contre 48 points à Nelson Piquet (Brabbham) et 49 à Carlos Reutemann (Williams).

Il faudrait cependant un bon concours de circonstances — le premier d'un Grand Prix marque 9 points et ses cinq suivants respectivement 6, 4, 3, 2 et 1 point — pour que Laffite, même dans l'hypothèse où il remporterait le dernier Grand Prix de l'année, le 17 octobre à Las Vegas, batte sur le fil Reutemann et Piquet. Par exemple, que Reutemann ne se classe pas mieux que troisième et que Piquet ne termine pas la course à la deuxième place.

De notre envoyé spécial

Montréal. — Après le Grand Prix du Canada, pourquoi ne pas y croire un peu ? Qui, dimanche matin à Montréal, aurait pensé que Laffite bénéficierait ainsi d'une situation à vrai dire inattendue ? Même si Laffite, sous la pluie, a accompli une course superbe, qui montre à quel point ses qualités sont intactes, dès lors qu'il est motivé, rien ne poussait à espérer un tel dénouement. A la fin des essais, il était crédité du dixième temps, à une seconde et demie de Piquet, le plus rapide sur un tour. L'affaire était donc mal engagée, et personne n'était optimiste chez Talbot-Ligier. Une négociation entre les organisateurs et les constructeurs concernant le détail de la police d'assurance des pilotes allait fort opportunément donner un grand coup de pouce à Jacques Laffite.

Faute de trouver rapidement un terrain d'entente, les deux parties en conflit étaient contraintes de retarder le départ du Grand Prix du Canada de plus d'une heure et demie. Or plus l'après-midi avançait, plus les nuages roulaient bas sur Montréal. Les averses qui menaçaient, en noyant finalement le circuit un quart d'heure avant le départ, venaient au secours de Laffite. Nul ne le savait, au demeurant, car l'efficacité des pneus-pluie équipant chaque constructeur de pointe était une inconnue, aucun essai n'ayant été effectué avec ce type de pneu à Montréal. Il s'est trouvé que les Michelin-pluie de Talbot-Ligier, comme ceux des Renault, des Ferrari et des McLaren, étaient supérieurs aux Goodyear-pluie des Williams et des Brabham, dont les pneus-sec étaient, en revanche, plus performants. Mais qui pensait encore aux pneus-sec lorsque le départ du Grand Prix du Canada a été donné et que chacun cherchait un parapluie pour s'abriter ?

C'était pourtant Alan Jones et Nelson Piquet qui se sortaient le mieux de la loterie qu'est un départ de Grand Prix sur une piste détrempée. Carlos Reutemann n'était plus dans le coup, dixième au premier passage, puis douzième, seizième et même dixneuvième, rattrapé et dépassé par tous ceux à qui il montre d'habitude ses roues arrière. De toute évidence, l'Argentin n'appréciait guère la course sous la pluie. A l'opposé, la surprise est venue de l'agressivité et de la maîtrise de Jacques Laffite, dont la réputation, sous la pluie, laissait jusque-là à désirer.

Chaque fois qu'il pleut, Guy Ligier dit volontiers, avec une grimace, que « *les carottes sont cuites* » à propos de Laffite. C'est assez dire que les goûts de son pilote sont bien connus dans une telle situation et que sa prestation à Montréal, toute de panache et de sûreté, en a étonné beaucoup. De fait, Jacques Laffite était sixième au premier tour, quatrième au quatrième tour, et deuxième au septième tour, derrière Prost (Renault), après que Jones et Piquet eurent rétrogradé. Il ne restait donc au pilote de Talbot-Ligier que Prost en point de mire. L'affaire tournait en un duel entre les deux constructeurs français, Talbot-Ligier et Renault, comme à Zeldweg (Autriche), à la différence près que cette fois, l'adversaire de Laffite n'était pas René Arnoux.

Aucun risque inutile

Revenu comme un obus dans le *près que, cette fois*, l'adversaire sillage de Prost, Laffite le passait *au treizième tour — sur*, théoriquement soixante-dix tours à boucler — *vite fait, bien fait*, et comptait six secondes d'avance, au passage suivant. Rien n'était joué, compte tenu des risques inhérents à une course disputée sous la pluie, où il faut à la fois éviter ses propres fautes et celles des autres, où chaque dépassement relève d'une acrobatie. Alain Prost, qui pouvait compter sur une quatrième place, s'en est aperçu à ses dépens : il a été percuté par le Britannique Nigel Mansell (Lotus).

Le grand mérite de Laffite est de n'avoir précisément pris aucun risque inutile, de ne s'être jamais énervé, quitte à perdre volontairement, ici ou là, quelques précieuses secondes. On l'a bien vu lorsque Mario Andretti (Alfa Romeo), pourtant attardé, l'a délibérément bloqué. Jacques Laffite a laissé Gilles Villeneuve (Ferrari) regagner du terrain sans se départir de son calme et n'a dépassé Andretti qu'à coup sûr. Un autre, moins expérimenté, aurait peut-être tenté dans le feu de l'action, une manœuvre hardie et dangereuse.

Quelle ambiance, quelle tension dans le stand Talbot-Ligier, où le masque de Guy Ligier traduisait, comme à l'accoutumée, les craintes et les espoirs que ressentait toute l'équipe. Mal commencé avec des performances quelconques aux essais, le Grand Prix du Canada tournait au triomphe. A aucun moment les suivants immédiats de Laffite, Villeneuve ou Watson, n'ont réellement été en mesure de l'inquiéter. Les écarts, certs, variaient beaucoup, précisément à cause des dépassements difficiles, mais jamais Laffite n'a donné à croire qu'il était en difficulté ou en passe d'être rejoint.

On imagine quand même le soulagement de l'équipe Talbot-Ligier lorsque le Grand Prix du Canada a été arrêté, comme le veut le règlement, après deux heures de course, soixante-deux tours ayant été bouclés au lieu des soixante-dix prévus. Guy Ligier avait retrouvé sa tête des bons jours, et c'est un constructeur restant sur une victoire qui recevra le 6 octobre, à l'Elysée, de M. Mitterrand, président de la République, la Légion d'honneur. Jacques Laffite a fait un bien beau cadeau, juste quand il le fallait à son complice et « patron ».

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

Gomez vainqueur à Bordeaux

Le tournoi international de Bordeaux n'a pas été l'apanage d'un Français, bien que les trois premiers joueurs du classement national aient été en lice. C'est le bel athlète équatorien Andrès Gomez (1,88 m, 86 kg, 46e joueur mondial) qui se l'est adjugé aux dépens de Thierry Tulasne par 7-6, 7-6, 6-1. En demi-finale, Gomez avait battu l'Espagnol Luna (7-5, 6-2), et Tulasne s'était défait de Pascal Portes (6-4, 6-2), lequel avait éliminé Noah la veille.

Björn Borg a renoué avec la victoire en remportant le tournoi de Genève. Il besogna quelque peu en demi-finale contre le revenant espagnol Manuel Orantes (6-4, 0-6, 6-1), mais ne connut pas de difficultés contre le Tchèque Tomas Smid en finale (6-4, 6-3).

Au tournoi de San-Francisco, John McEnroe a été éliminé par Bill Scanlon (3-6, 7-6, 6-2) et Jimmy Connors par Brian Teacher (6-4, 7-5).

L'Iranien Bakrami a remporté, à la Croix-Catelan, une Coupe Porée du pauvre en battant Lovéra, seconde série, par 6-4, 6-3.

VOLLEY-BALL

L'U.R.S.S. championne d'Europe

Les volleyeurs français n'ont pu rééditer l'exploit qui leur avait valu il y a deux ans de terminer au quatrième rang des championnats d'Europe. C'est l'équipe d'U.R.S.S. qui enlève le titre avec un total de 10 points devant la Pologne, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la R.D.A. En se classant huitième, soit deuxième de la poule de classement, derrière l'Italie, la France s'est qualifiée pour le championnat du monde 1982 en Argentine. C'est leur victoire par trois sets à zéro sur les Yougoslaves, à laquelle s'ajouta une décision plus difficile en cinq sets sur les Finlandais, qui a valu cette compensation aux tricolores.

Les Soviétiques ont enlevé facilement, à Varra, leur dernier match par trois sets à zéro sur les Bulgares, devant un parterre de cinq mille spectateurs « locaux » résignés. Dans tout le championnat, disputé tant à Varra qu'à Sofia, Pazardjik et Pernick, ils n'avaient perdu que trois petits sets, dont un contre les Français.

En compensation, les Bulgares ont remporté le titre féminin de championnes d'Europe en battant sévèrement l'U.R.S.S. par trois sets à zéro. Suivent au classement les Hongroises, les Allemandes de l'Est les Polonaises et les Tchécoslovaques.

CYCLISME

LE GRAND PRIX DES NATIONS

Le « ras-le-bol » de Hinault

De notre envoyé spécial

Cannes. — Champion surdoué et ponctuel, Bernard Hinault cumulait les victoires. Depuis une semaine, il additionne les défaites. Battu par le Norvégien Knudsen à l'occasion du Grand Prix Eddy-Merckx contre la montre, distancé au cours de Paris-Bruxelles, il a échoué, dimanche *27 septembre à Cannes*, dans le Grand Prix des Nations, dont il était devenu le meilleur spécialiste, comme Jacques Anquetil naguère. Il a été nettement dominé, puisqu'il s'est classé quatrième à 1 min. 49 sec. du vainqueur, le Suisse Daniel Gisiger.

Certes, Hinault n'a pas démérité. Parcourant les 90 kilomètres en 1 h. 7 min. 31 sec., il a roulé plus vite que lors de son premier succès dans cette même épreuve en 1977. Il a laissé loin derrière lui le gagnant du Tour de l'Avenir, Pascal Simon, et le champion du monde de poursuite, Alain Bondue. En outre, il a devancé l'excellent Belge Alphonse de Wolf de plus de trois minutes et il en a pris sept à l'Australien Phil Anderson, son rival du Tour de France. Ne parlons pas de l'Italien Saronni, qui est tombé... d'épuisement.

Il reste qu'une défaite de Bernard Hinault, le super du sport cycliste, se conçoit difficilement, surtout lorsqu'il s'agit d'une épreuve — et c'est bien le cas du Grand Prix des Nations — où priment les qualités athlétiques. Explication de l'intéressé : « *On ne peut pas toujours gagner, il faut savoir perdre. J'ai été battu parce que j'en ai ras le bol. Je suis saturé de vélo. J'aspire à la vie de famille. J'ai besoin de vacances.* » Et Hinault de citer Borg : « *Nous sommes des athlètes. Pas des surhommes. On ne peut pas nous demander d'être en forme dix mois sur douze.* »

Remarque pertinente. Encore que les anciens, Coppi, Bobet et Merckx s'accommodaient de ce régime, voire de ce sur-régime, qui est imposé aux routiers professionnels. Anquetil, qui remporta le Tour de France à cinq reprises, avait participé neuf fois au Grand Prix des Nations sans jamais le perdre.

La contre-performance de Bernard Hinault, la réussite de Daniel Gisiger et l'abandon de Saronni confirment cette évidence qu'une participation au Grand Prix des Nations ne s'improvise pas. A l'inverse du Français, qui n'avait pas les moyens de se surpasser, et de l'Italien, qui n'était manifestement pas prêt pour une compétition aussi exigeante, le Suisse possédait son sujet. Gisiger est un technicien de la course contre la montre, qui ajoute au talent du chercheur les vertus du perfectionniste.

Sixième en 1978, deuxième l'an passé derrière Vandenbroucke, mais devant Francesco Moser, il connaissait le parcours dans ses moindres détails et disposait d'un matériel perfectionné, son vélo profilé ayant été mis au point par des ingénieurs de l'Aéronautique. Sa victoire ne constitue donc pas une surprise, d'autant qu'il a bénéficié, à l'image de Pascal Simon dans le Tour de l'Avenir, de sa fraîcheur athlétique contre des adversaires fatigués.

Le succès obtenu par Martial Gayant dans le Grand Prix des Nations amateurs nous paraît tout aussi important que l'exploit de Gisiger chez les professionnels, car ce Champenois de dix-neuf ans représente l'avenir et le cyclisme français tient peut-être en lui le grand rouleur de demain.

JACQUES AUGENDRE.

UNE ÉQUIPE POULIDOR EN 1982 ?

L'équipe France-Loire, à laquelle appartient le champion de France Serge Beucherie, pourrait devenir en 1982 une équipe Poulidor. La marque de cycles de Saint-Etienne s'est en effet lancée dans la production des bicyclettes portant le nom de l'ancien routier limousin. Outre Beucherie, cette formation réunirait Tinazzi, Bittinger et l'Irlandais Kelly. — J. A.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

MILE DE LA CINQUIÈME AVENUE

Course par invitations disputée en ligne droite et en légère déclivité, le Mile de la Cinquième Avenue à New-York, qui avait mis en émoi les dirigeants de la Fédération internationale d'athlétisme en raison des primes promises aux meilleurs, a été gagné par le Noir sud-africain, naturalisé américain, Sydney Maree, en 3 min. 47 sec. 52 (temps peu significatif en raison des conditions particulières de l'épreuve), devant une foule estimée à cent mille personnes. Il a précédé le Kenyan Mike Boit (3 min. 49 sec 59), et l'Allemand de l'Ouest Thomas Wessinghege (3 min. 50 sec. 48).

Automobilisme

GRAND PRIX DU CANADA

1. Laffite (Talbot - Ligier), 277,850 km en 2 h. 1 min. 25 sec. 20 (*moy. 137,200 km/h*) ; 2. à 6 sec. 23, Watson (McLaren) ; 3. à 1 min. 50 sec. 27, Villeneuve (Ferrari) ; 4. à un tour, Giacomelli (Alfa Roméo) ; 5. Piquet (Brabham) ; 6. De Angelis (Lotus) ; 7. Andretti (Alfa Romeo) ; 8. à 2 tours, Daly (March) ; 9. Surer (Théodore) ;

● Classement du championnat du monde : 1er Reutemann, 49 points ; 2e Piquet, 48 ; 3e Laffite, 43 ; 4e Prost et Jones, 37 ; 6e Watson, 27 ; 7e Villeneuve, 25, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(2e journée)

Mulhouse b. Tours	90-70
*Limoges b. Caen	104-74
*Monaco b. Vichy	75-71
Orthez b. Le Mans	71-70
*Challans b. Stade Français	89-83
*Villeurbanne b. Antibes	107-90
Avignon b. *Roanne	79-68

Classement
1. Limoges, Mulhouse, Orthez 6 pts.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE (W.B.C.) MI-LOURDS

L'Américain Saad Muhammad a conservé son titre mondial des mi-lourds (W.B.C.), le 26 septembre, à Atlantic-City, en battant Jerry Martin, originaire d'Antigua, par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION
(Dixième journée)

Groupe A. — *Béziers bat Thonon, 2-1 ; *Toulouse et Nîmes, 1-1 ; *Fontainebleau bat Blois, 5-1 ; *Orléans bat Cannes, 1-0 ; *Toulon bat Gazelec d'Ajaccio, 6-0 ; *Libourne et Martigues, 0-0 ; *Saint-Dié et Grenoble, 0-0 ; *Paris F.C. et Gueugnon, 1-1 (à Troyes) ; *Cuiseaux-Marseille, reporté.

Classement. — 1. Toulouse, 16 pts ; 2. Marseille et Thonon, 14 ; 4. Fontainebleau et Béziers, 12.

Groupe B. — *Reims b. Guingamp, 1-0 ; *Rouen bat Limoges, 2-0 ; *Besançon et Nœux-les-Mines, 1-1 ; *Mulhouse b. Abbeville, 4-1 ; *Stade Français bat Calais, 4-0 ; *Rennes et Angoulême, 1-1 ; Le Havre bat Châteauroux, 3-0 ; *Dunkerque b. Angers, 1-0 ; *Montluçon bat Quimper, 2-0.

Classement. — 1. Reims et Rouen, 17 pts ; 3. Nœux-les-Mines, 15 ; 4. Mulhouse ; 14...

Motocyclisme

1 000 km de DONINGTON

1. Moineau-Hubin (Fr.), Suzuki, 307 t. en 7 h 29'56" (moy. 128,92 km) ; 2. Samin-Luc, Suzuki, 307 ; 3. Roche-Lafond, Kawasaki, 306 ; 4. Huguet-Chemarin, Kawasaki, 306 ; 5. Baldwin-Aldana (E.-U.), Honda, 304 ; 6. Gierden-Auguin, Honda, 303 ; 7. Sarron - Jaubert, Honda, 303 ; 8. Berthod-Monnin, Kawasaki, 301 ; 9. Nation-Morris (G.-B.), Suzuki, 296 ; 10. Kockelmann-Delaby (G.B.-Belg.), Honda, 296.

Classement définitif du Championnat du monde d'endurance. — 1. ex-aequo, Roche et Lafond, 81 pts ; 3. Christian Huguet, 76 ; 4. J.-C. Chemarin, 73.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième journée)
Groupe A

Poule A. — *Béziers bat Oloron, 27-12 ; Bayonne bat *La Voulte, 6-3 ; Nice bat *Castres, 16-9 ; Brive bat *Biarritz, 12-9 ; *Avignon bat Toulon, 24-17

Classement. — 1. Avignon, Bayonne, Brive et Nice, 6 pts.

Poule B. — *Romans bat Aurillac, 13-10 ; La Rochelle bat *Carcassonne, 15-9 ; *Bagnères bat Mont-de-Marsan, 21-17 ; *Thuir et Tarbes, 12-12 ; *Grenoble bat Bourg, 45-7.

Classement. — 1. Grenoble et La Rochelle, 6 pts ; 3. Tarbes, 5.

Poule C. — *Bègles bat Montauban, 13-3 ; *Dax bat Mazamet, 22-3 ; Narbonne bat *Albi, 15-12 ; *Le Boucau bat Valence, 13-6 ; *Agen bat Lourdes, 16-0.

Classement. — 1. Narbonne et Agen, 6 pts ; 3. Bègles, 5.

Poule D. — *Angoulême bat Graulhet, 15-10 ; Perpignan bat *Tulle, 12-32 ; *Pau bat Tyrosse, 45-4 ; *Toulouse bat Périgueux, 18-6 ; *Montferrand bat Nîmes, 13-9.

Classement. — 1. Montferrand et Angoulême, 6 pts ; 3. Pau, 5.

Sports équestres

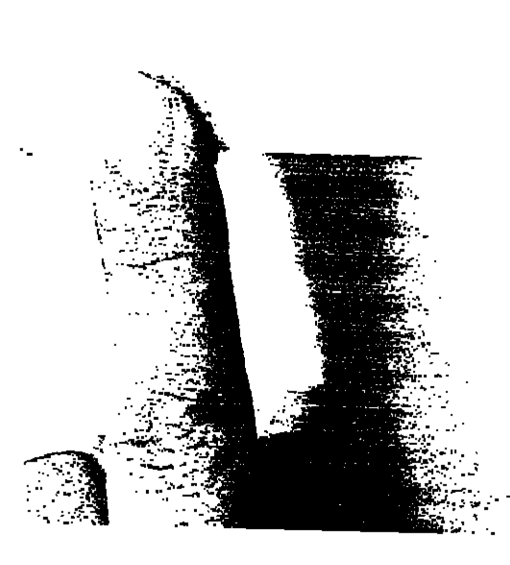
CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CONCOURS COMPLET DES JEUNES

● *Classement final individuel* : 1. Olivier Depagne (Fra.), sur Destrier, 42,48 points ; 2. Susanne Kronenberg (R.F.A.), sur Flicka, 42,80 ; 3. Dietmar Hogrefe (R.F.A.), sur Follant, 53,64 ; 4. Wolfhard Koehler (R.F.A.), sur Fluerschuetz, 55,44 ; 5. Tuffi Tilley (G.-B.), sur Laurimen, 58,20 ; 6. Lucy Baywater (G.-B.), sur The Contryman, 60,20.

● Classement final par équipe : 1. Grande-Bretagne, 200,32 points de pénalisation ; 2. France, 337,80 ; 3. Pologne, 324,04 ; 4. Irlande, 333,80.

CHAMPIONNAT DES ALPES DE CONCOURS COMPLET

● Classement individuel : 1. Jacques Dory (Fra.), sur Fort Granchamps, 59,99 points de pénalisation ; 2. Juergen Blum (R.F.A.), sur Fidelio, 74,00 ; 3. Bridget Clarke (G.-B.), sur Chinatown, 79,80, etc.



هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

SERVICES PUBLICS

La Poste et votre argent

Les Français ne savent pas toujours bien utiliser leurs services publics. Nous les aborderons les uns après les autres, secteur par secteur. Aujourd'hui, la poste et ses services financiers.

● **LE COMPTE CHÈQUE POSTAL** a battu un record en juillet dernier : plus de trente-deux mille comptes C.C.P ont été ouverts, ce qui ne s'était jamais vu depuis dix ans à cette période de l'année. Pour ouvrir *un compte courant* postal, il faut avoir plus de dix-huit ans (seize *ans sous certaines conditions* pour un compte « jeune »), présenter *une pièce d'identité* et une justification de domicile. On peut ouvrir un compte joint au nom de deux époux. L'ouverture du compte est gratuite et ne nécessite pas de versement ; elle se fait dans l'un des dix-huit mille bureaux de poste du territoire ou à domicile par l'intermédiaire *du facteur. Pour* alimenter un compte C.C.P., on peut *y déposer de l'argent* liquide, envoyer (gratuitement) au centre C.C.P les chèques postaux ou bancaires, ou faire verser directement les sommes dues telles que salaires, pensions, allocations... Pour régler ses dépenses, on paie par chèque ou par virement. Il est *possible de faire prélever* les depenses fixes : loyer, factures E.D.F.-G.D.F., eau... *Pour disposer* d'argent liquide, on le retire dans le bureau de poste où est déposée la signature du titulaire du compte à concurrence de 2 000 F maximum tous les quatre jours (4 000 F dans le cas d'un *compte joint). Dans tous les* autres bureaux de poste, il faut *présenter la* **carte de dépannage**. Cette carte est gratuite, et le titulaire d'un C.C.P. peut l'obtenir trois mois après l'ouverture de son compte. Il est également possible de retirer de l'argent sans entrer dans le *dans le bureau de poste grâce* à la **carte C.C.P. 24/24** (gratuite). Elle fonctionne au moyen d'un code confidentiel dans les billetteries placées en façade des bureaux de poste en France et en Belgique, ainsi que dans certaines gares S.N.C.F. sous l'enseigne « point argent ». Ces *distributeurs fonctionnent (en* principe) vingt-quatre heures sur vingt-quatre y compris le dimanche et les jours fériés. Le retrait maximal autorisé (en une ou plusieurs fois) est de 1 500 F par semaine.

● **LES POSTCHÈQUES** s'utilisent à l'étranger et permettent de retirer de l'argent en monnaie *locale dans les bureaux* de poste de près de trente pays. Ils sont nominatifs et ne sont payés que sur présentation de la « carte de garantie postchèque », ce qui limite les risques d'utilisation frauduleuse. Pour chaque *voyage à l'étranger*, on a droit à dix postchèques par *titulaire de compte (ce qui repré*sente en moyenne l'équivalent de 5 000 F français environ).

● **AVIPOSTE**, l'assurance-vie de la poste garantit (moyennant le paiement d'une prime annuelle) le versement d'un capital au souscripteur en cas d'in*validité permanente et* à la personne de son choix en cas de décès. *Pour souscrire un contrat*, Aviposte, il faut être titulaire d'un C.C.P. ou d'un livret d'épar*gne de* la poste et être âgé de moins de cinquante ans. Le capital *décès garanti va de* 20 000 F à 150 000 F selon l'option retenue.

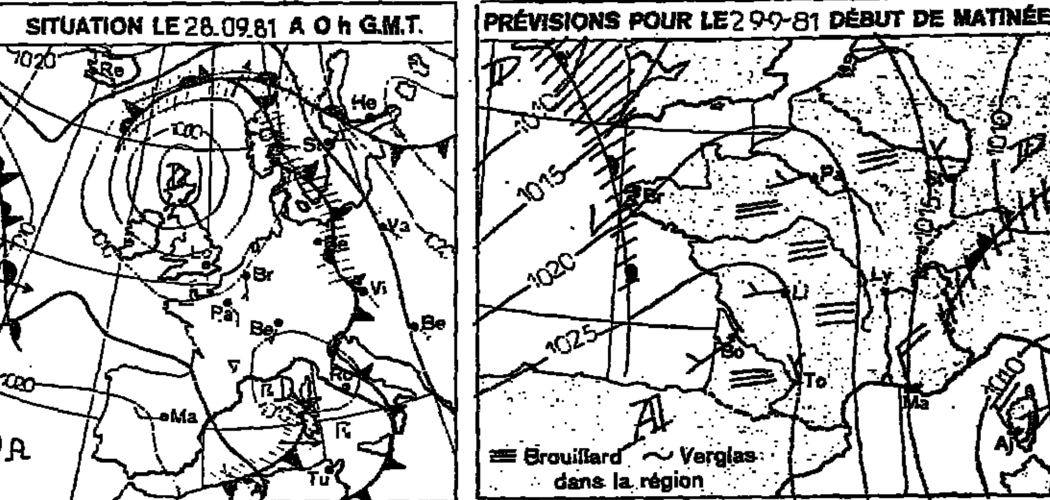
● *LE LIVRET D'ÉPARGNE DE* **LA POSTE** est ouvert à tous les membres d'une *famille*, même à un enfant dès le jour de sa naissance. Le livret A rapporte 7,5 % d'intérêts exonérés d'impôt pour des dépôts jusqu'à 49 000 F. Le livret B rapporte le même intérêt pour des dépôts *illimités, mais* soumis à retenue fiscale. La présentation du livret et *une pièce d'identité suffisent* pour retirer immédiatement, et sans *limitation de somme, l'ar*gent que l'on désire dans le bureau de poste choisi pour l'ouverture du livret et jusqu'à 2 000 F dans les autres bureaux.

● **LE PLACEMENT ÉPARGNE LOGEMENT** est également accessible à tous les membres d'une *même* famille y compris les enfants mineurs. La durée mini*male du contrat* est de cinq ans, le dépôt initial minimal de *1 000 F. Il faut verser au mini*mum 2 400 F par an et le montant de l'épargne ne peut dépasser 150 000 F. Ce plan rapporte 9 % d'intérêts net d'impôts jusqu'à 22 500 F d'intérêts et 5,3 % au-delà. Arrivé à son terme, le *plan d'epargne logement* de la poste permet d'obtenir des prêts *jusqu'à 200 000 F au taux de 7 %* (plus assurance). Pour ouvrir un **livret d'épargne logement**, il faut effectuer un premier dépôt de 750 F. Ensuite, on verse ce que l'on veut (versement minimal 150 F ; maximum du livret : 100 000 F plus intérêts). Certes, l'argent ne rapporte que 3,25 % *d'intérêts (nets d'impôts), mais* il reste disponible à tout moment. Dix-huit mois après son ouverture, ce livret permet d'obtenir une prime accordée par l'Etat (si on emprunte) dans la limite de 7 500 F, ainsi qu'un *prêt épargne logement* au taux de 4,75 % (plus assurance). Son *montant sera calculé en fonction* des intérêts rapportés par le *livret*. Et, si l'on a des ambitions qui dépassent le montant du prêt épargne logement, la poste propose un **prêt complémentaire**, dont le montant peut atteindre *trois fois celui du prêt épargne* logement dans la limite de *450 000 F au taux de 14,10 %*.

Plus proche des usagers que les banques (un grand nombre de problèmes peuvent se régler par l'intermédiaire du facteur), *la poste reste un auxiliaire finan*cier particulièrement apprécié dans les communes rurales, et par ceux qui n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer comme ils le souhaitent. Si la carte C.C.P. 24/24 n'offre pas les mêmes services liés au crédit que la carte bleue Visa, elle, a *au moins, le mérite d'être gra*tuite. Quant aux postchèques, ils constituent une véritable avance de fonds (ils ne sont débités qu'un ou deux mois après utilisation), à l'inverse des chèques de voyage bancaires que l'on doit *payer à la com*mande. Autant de petits avan*tages qui prouvent que les P.T.T.* ont su s'adapter aux nouveaux *besoins du public*.

PHILIPPE DUMONT.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 28 septembre à 0 heure et le mardi 29 septembre à 24 heures :

Une hausse de pression apportera sur notre pays une amélioration, mais une nouvelle perturbation d'origine atlantique progressera sur la Manche.

Mardi matin, des ondées orageuses se produiront encore sur le nord des Alpes et le Jura ainsi que près de la Corse ; de l'Aquitaine au bassin Parisien et à la Champagne des *formations brumeuses seront* observées ; des nuages s'accompagnant de pluies intermittentes affecteront le littoral Atlantique et la Manche occidentale.

Dans la journée, la zone de temps nuageux avec pluies passagères progressera sur la Bretagne, la Normandie et la Picardie. Près de la Corse et sur le nord des Alpes, des passages nuageux avec averses résiduelles se produiront, mais sur les *autres régions* le temps deviendra ensoleillé.

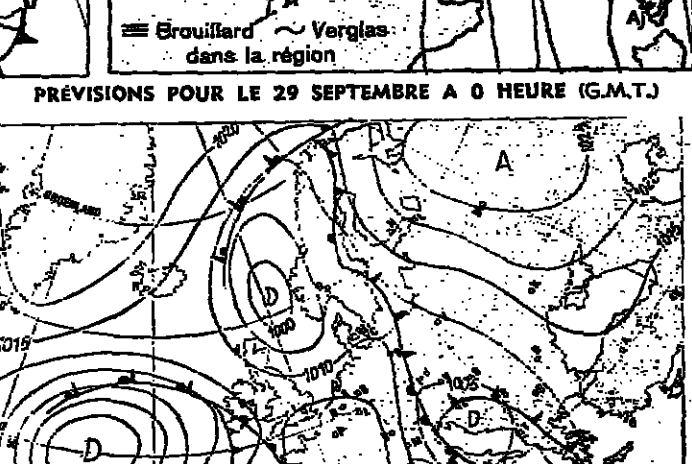
Le mistral persistera mais sur les autres régions les vents faibles le matin deviendront modérés de sud-ouest. Les températures généralement basses le matin marqueront une hausse sensible sauf près de la Manche.

Le lundi 28 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 septembre ; *le second, le minimum de la nuit du* 27 au 28) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 16 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 16 et 5 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 23 et 14 ; Nancy, 19 et 8 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 15 et 10 ; Perpignan, 21 et 12 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 16 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 8 ; Athènes, 29 et 18 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 19 et 9 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 16 et 9 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 21 et 15 ; Londres, 18 et 7 ; Madrid, 18 et 10 ; Moscou, 20 et 10 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 24 et 12.

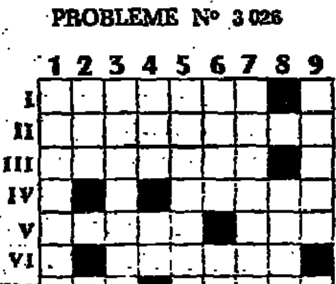
PRÉVISIONS POUR LE 29 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 026



HORIZONTALEMENT

I. L'une cuit le pigeon, l'autre le plume. — II. *Loin d'être gra*cieuses et cependant chères à *tous*. — III. *Mieux vaut qu'elle* ne se prenne pas au jeu. — IV. Tel un *bon génie* au *service de* nos campagnes. — V. Fit sortir des cascades d'une gorge tyrolienne ; Baie du Japon. — VI. Les jours de fête, on y honore Saint-Honorat. — VII. Devient léger quand il est doublé ; Innovas. — VIII. Possessif ; Monsieur Smith reste convaincu qu'il faudrait l'inventer s'il n'existait pas ; Possessif. — IX. Qui fait manifestement preuve de mauvais goût ; Radical partisan de l'égalité. — X. Auteur fécond dont l'œuvre a été reproduite en cinquante exemplaires ; Ses bonnes années sont en bouteilles, ses moins bonnes restent en carafe. — XI. Préposition ; Moins on en a, plus on en répand autour de soi.

VERTICALEMENT

1. Connait l'enfer quand il ne peut gagner le paradis. — 2. Des gens unis y affichent leur désunion ; Mieux vaut suivre l'une que d'être poursuivi par l'autre. — 3. Ses occupants font de la peine, mais pas de pitié ; Bon plaisir. — 4. Brillant espagnol ; Article ; Pourrait être trésor si l'or ne lui manquait. — 5. Société à responsabilités limitées. — 6. Bouffe en compagnie des rats ; Ses accès poussaient aux excès. — 7. Extrait de légume pour bouillon d'onze heures ; Bugle marquant une symphonie méditerranéenne. — 8. Joue du rigolo dans des scènes tragiques. — 9. Prévient la promiscuité ; Beaucoup d'eau dans le Beaujolais.

Solution du problème n° 3 025

Horizontalement

I. Presbytie ; Prose. — II. Rénal ; *Yonne* ; *Nid*. — III. Epateur ; Terre. — IV. Ça ; Armateur ; Rat. — V. *Asinien* ; *Trole*. — VI. Néon ; Ubu. — VII. Ta ; Store ; *User*. — VIII. Ivre ; Etrennes. — IX. Oie ; Ecu ; *Usai* ; *Ai*. — X. Nataliste ; L.S.D. — XI. Tarin ; Résumé. — XII. Répartie ; Are ; Râ. — XIII. Hue ; Erésipèle. — XIV. Erre ; En ; *Céleste*. — XV. As ; Vis-à-vis ; Etés.

Verticalement

1. Précaution ; Rhea. — 2. Repas ; Aviateurs. — 3. E.N.A. ; Io ; Retaper. — 4. Satan ; Se ; Ara ; E.V. — 5. Blériot ; Elire. — 6. Ume ; Cintres. — 7. Tyran ; Reus ; Iéna. — 8. Io ; Net ; Très. — 9. Entêté ; Ruée ; Ici. — 10. Neurones ; Sapes. — 11. Perron ; Naturel. — 12. Uni ; Mêlée. — 13. Onéreuse ; Le ; Est. — 14. Si ; Besas ; Te. — 15. Editeur ; Idéales.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MARDI 29 SEPTEMBRE

« De la rive gauche des arènes à la rue Mouffetard », 14 h. 30, métro Jussieu, Mme Allaz.

« L'hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, *Mme Bouquet des Chaux*.

« *Coulisses du Printemps* », 15 h., « Welcom Service », nouveau magasin, Mme Hulot.

« Le Théâtre de l'Odéon », 15 h., devant le théâtre, Mme Meyniel.

« La Vallée aux loups », 15 h. 15, entrée 87, rue Chateaubriand, Chatenay-Malabry, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel du quartier des Gobelins », *15 h., 30, avenue des Gobelins* (Approche de l'art).

« Cités d'artistes, Jardins secrets de Montmartre », 15 h., metro Abbesses, Mme Imbert.

« Chez un doreur-argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *Ateliers* de meubles du Faubourg-Saint-Antoine », 15 h., métro Faidherbe-Chaligny, M. Jaslet.

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ateliers de fleurs artificielles », 15 h., 29, *rue Pasquier (Tourisme* culturel).

« Jardins et hôtels du vieux Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« La ville-jardin d'Ivry », 15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central, Mme Legrégeois.

« *L'hôtel de Rohan* », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ancien quartier des Halles église Saint-Eustache », 15 h., face à l'église (Approche de l'art).

« Hôtels et curiosités du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Imbert.

« Souterrains gothiques du collège des Bernardins », 15 h., devant *l'église Saint-Julien-le-Pauvre*, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Maison de Balzac », 15 h., 45, rue Raynouard, Mme Ferrand.

« Hôtel de Lauzun », 14 h. 45, 17, quai d'Anjou, M. de La Roche.

« Art baroque en Bohême », 18 h. 30, Galeries nationales du *Grand-Palais (ministère de la* culture).

« Jardins inconnus de Clignancourt », 14 h. 30, Métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de *l'Horloge (Tourisme* culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 3, rue Mabillon.

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

« Louis XIV et Marly », 15 h., gare de Marly-le-Roi, Mme Bouquet *des Chaux*.

« L'hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

CONFÉRENCES

18 h. 30, centre Georges-Pompidou, Salle d'actualité, D. Hollier, J. Jamin : « Le collège de sociologie ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 septembre 1981 :

DES LOIS

● Portant modification de la *loi du 18 août* 1936 ayant pour objet l'assimilation des enfants *adultes handicapés*, bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés aux autres enfants à charge pour le bénéfice des dispositions ouvrant droit au recul de la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat ;

● *Erigeant en commune* l'ensemble urbain du Vaudreuil.

DES DECRETS

● Déclarant d'utilité publique la réalisation de la section Saint-*Ouen-Champ de Mars* de la *ligne* ferroviaire de voyageurs reliant la vallée de *Montmorency* à la gare des Invalides ;

● Abrogeant le décret du 30 septembre 1957 instituant une commission consultative des marchés à Washington ;

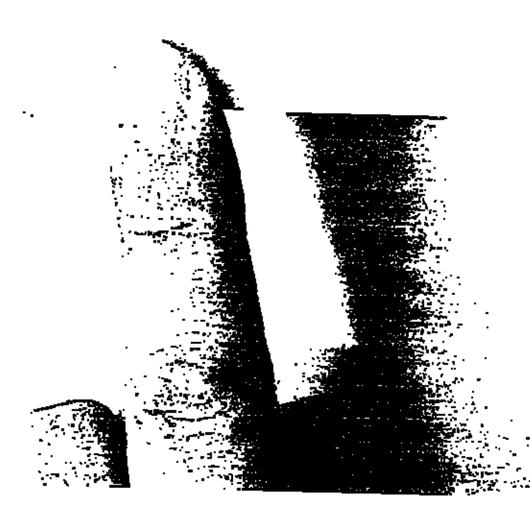
● Relatif au recrutement des professeurs d'enseignement général de collège en 1981.

DES ARRETES

● Relatif à la revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

● Fixant les modalités de l'examen subi par les stagiaires des centres de formation des professeurs d'enseignement général de collège, recrutés en 1981 ;

● Portant suppression du brevet de technicien supérieur Gestion et exploitation des centres informatiques et création du brevet de technicien supérieur Services informatiques.



هكذا من الاصل

EXPOSITION

MILLE PIÈCES POUR L'HISTOIRE D'UNE TECHNIQUE A LUCERNE

Les secrets du verre

On ne peut voir une rétrospective de l'art du verre sans être tenté de donner raison à Suger et à Claudel, qui lui trouvaient une vocation « spirituelle » : l'image de notre transfiguration pour le créateur de Saint-Denis et, pour le poète, une « fragilité durable » invitant à une « silencieuse explosion de pureté ». Nous sommes en quelque sorte saisis par la couleur translucide et la transparence de l'objet. Quand nous avons l'occasion de récapituler ses usages, instinctivement, nous imaginons un monde précieux, des réceptacles pour parfums, des rites, des sanctuaires, des tombeaux. Le verre ancien semble destiné au service des dieux et des morts. Mais c'est peut-être là une vue à corriger aujourd'hui.

A Lucerne, s'achève une présentation de plus de mille pièces tirées de collections suisses et disposées autour de la célèbre collection Siemann (1). Mille pièces ne sont pas de trop pour restituer le parcours extraordinairement fécond de cette technique, dont le lieu d'origine est la Méditerranée orientale, et dont l'histoire tient, si l'on veut, en deux dates. Vers 1500 avant notre ère, la pâte de verre est employée à des vases, fioles, gobelets, coupes, dont l'inépuisable fantaisie rivalise avec la céramique, et, peu avant notre ère, dans le brassage des provinces et des industries romaines, l'invention du verre soufflé permet, pendant trois ou quatre siècles, de délicieuses inventions de tons irisés, fondus, piquetés, des variations de forme et de couleur. Et cette production se prolonge en Gaule, en Egypte, dans l'Islam, chez les Sassanides. Il en existe des milliers et des milliers de petits vestiges. Quand des musées, comme celui de Toledo (Ohio), ont le privilège de présenter un grand ensemble de ces pièces, le caractère « magique » du verre devient frappant. Les signes incantatoires, les yeux et les marques gnostiques chez les Egyptiens, par exemple, s'y trouvent régulièrement tracés.

Quand il y a eu, voici quelques mois, la magnifique exposition de l'art en Gaule aux quatrième et cinquième siècles, la qualité de la production hyaline sautait aux yeux (2). A la curieuse corne en verre avec ornement en spirale très typique recueillie en Gaule, on peut faire correspondre un minuscule « rhyton » en verre à couleurs de cobalt, peut-être syrien, d'une collection suisse. D'extraordinaires trouvailles ont eu lieu, en effet, dans l'aire occidentale. Nous commençons à bien les connaître et à discerner des familles, des séries, des échanges, mais c'est surtout grâce au mobilier funéraire. Dans les sépultures, la pratique païenne de placer ces petits bagages auprès du défunt a continué, tant qu'elle n'a pas été expressément interdite par l'Eglise.

Nous possédons ainsi en Gaule rhénane et helvétique une documentation remarquable pour les quatrième et cinquième siècles. Après le sixième siècle, le verre ne se trouve plus dans les tombes. D'autre part, dans la liturgie, les vases sacrés sont toujours en or. Ne trouvant plus de verre, on a pensé que son usage disparaissait alors pour longtemps. Jusqu'au plein Moyen Age, où il reparaît triomphalement mais sous une autre forme : le vitrail. Un nouveau contact avec l'Orient méditerranéen aurait remis sa fabrication en honneur. Et on aurait commencé à le mettre sur les tables.

« Façon de Venise »

Est-ce plausible ? Est-ce même probable ? Un gros problème historique se situe dans cet intervalle entre les merveilleux petits objets des premiers siècles et le retour à la technique des douzième et treizième siècles. Mais le verre n'a certainement pas eu un usage uniquement somptuaire et religieux. On l'utilisait aussi dans les banquets, mais, comme tout ce qui est profane, ces gobelets et coupes à boire ne pouvaient facilement subsister à travers les âges ; seules les sépultures ont joué un rôle conservatoire pour certaines pièces. Il faudrait que dans les fouilles, dont on sait qu'elles ont tendance à se multiplier, une attention particulière soit apportée aux débris de verre. Un collationnement attentif, assorti de bonnes analyses, permettrait peut-être de reconstituer peu à peu le tableau des usages après l'Empire romain. Il faudrait reconsidérer la place de l'objet de verre dans le quotidien de l'Occident. Tel est l'avis de James Barrelet qui termine le catalogue du Louvre et du musée de Cluny.

Il y a un mot assez étonnant du poète de la Jérusalem délivrée. Revenant de la France où il ne trouvait qu'à critiquer, il exceptait seulement les innombrables vitraux dont, comme on sait, la Renaissance continuait à garnir les églises. « L'art du verre, écrivait-il, nous l'avons pratiqué pour les délices des buveurs, ils ont su l'employer au service de Dieu. » Cela nous rappelle qu'une même matière translucide et colorée est commune en effet aux fenêtres fabuleuses de Notre-Dame de Paris, ou de Chartres, et à ces beaux hanaps qu'on voit sur tant de tableaux italiens. Le rapprochement est d'autant moins gratuit que la mode se répandait des verres à boire « façon de Venise » qui comportaient des blasons, des figures, des ornements de couleur vive obtenus avec une application d'émail. On pouvait songer à un vitrail miniature en levant sa grosse coupe vers le ciel.

Filigranes, pastilles, mille-fleurs

Le renouveau de l'art du verre à Venise, à partir du quatorzième siècle, ses développements originaux et son succès international cachent un nœud attirant de problèmes qu'a, en partie, débrouillés il y a deux ans une importante exposition du British Museum (3). On trouve dans le catalogue de Lucerne une utile mise au point de F. A. Dreier. La date et l'origine ne sont pas toujours évidentes. La cathédrale de Coire possède un gobelet intact de 10 centimètres de haut, avec trois figures d'émail peint, qui remonte au treizième siècle. On connaît à peu près deux douzaines d'objets similaires dont l'un, conservé au musée britannique, porte la signature : « Magister aldrevandin me feci (t) », ce qui est assez remarquable, qu'il s'agisse du client (beaucoup de ces verres sont faits sur commande) ou du chef d'atelier. Serait-ce un artisan formé en Syrie au temps des croisades ? On ne le croit plus aujourd'hui, et l'on tend tout simplement à faire remonter très haut les installations spécialisées vénitiennes... toujours actives aujourd'hui.

Cela paraît d'autant plus probable que l'art du verre est lié à celui de la mosaïque, les tessères étant, après tout, découpées dans la pâte de verre. L'histoire se précise et se complique alors, et les documents commencent à correspondre aux pièces connues. Au quinzième siècle, il est couramment question de « cristallini », les verres qui recherchent la transparence du cristal de roche, ou au contraire de « calzedonio », un produit bleu, rouge, doré, imitant la pierre précieuse, dont le créateur serait un certain Barovier. Ces deux orientations aident à comprendre la suite : on a essayé toutes les possibilités du merveilleux matériau avec la délicatesse des filigranes, les pastilles, les mille-fleurs, et les surenchères décoratives qui ne cessent plus. Il n'est pas de touriste traversant les abords de Saint-Marc qui n'y ait une fois succombé, comme les voyageurs du seizième et du dix-septième siècle.

Le Nord naturellement donna vite la réplique à Nuremberg, aux Pays-Bas, en Bohême... Mais c'est un développement plus familier : les chopes à étages, les coupes à inscription gravée, les services de table à profil épais ou délicat, les édifices savants à arabesques, existent maintenant dans tous les pays et aucun doute n'est plus possible sur la vocation épicurienne de l'objet. Dans l'antiquité romaine, les maximes encourageantes du genre « bois et vis à l'aise » ne manquaient pas non plus.

L'avantage d'une longue prospective est d'attirer finalement l'attention sur l'espèce de retour à l'antique que constitua, en un sens, l'épanouissement du « modern style ». Il suffit de quelques bons exemples pour que les formes modelées, contournées, florales et animales produites par les Gallée, les Tiffany, rappellent les inventions, les dorures, les bizarreries de l'Orient romain. Une fois de plus, il n'est plus question de faire servir aux buveurs cette matière inédite. On est dans le règne du bibelot fragile qui, il est vrai, n'est plus destiné aux sépultures.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) « Trois mille ans d'art du verre : 1 020 pièces de l'Antiquité à l'art nouveau », catalogue M. Kunz, Kunstmuseum de Lucerne.

(2) Voir P.-M. Grand dans le Monde du 4 mars 1981.

(3) H. Tall, The Golden Age of Venetian Glass, Londres. 1979.

PRESSE

« LE POINT » EST RÉSOLU A DÉFENDRE L'« ESPACE DE LIBERTÉ » QU'IL REPRÉSENTE

Dans un éditorial intitulé « Aux lecteurs » et signé le Point, l'hebdomadaire, dont M. Olivier Chevrillon est le P.-D.G. et M. Claude Imbert le directeur de la rédaction, revient, cette semaine, sur l'effet que pourrait avoir la nationalisation de Matra sur le journal, par l'entremise d'Hachette.

Le Point « n'acceptera pas la moindre atteinte à son indépendance, écrit l'hebdomadaire. Des lecteurs inquiets redoutent, dans le domaine des nationalisations, que l'Etat n'en vienne à glisser sa lourde patte dans notre journal ».

Regrettant que M. Mitterrand « ait choisi d'aborder dans sa conférence de presse cette affaire sur le mode plaisant », les responsables de l'hebdomadaire estiment que l'on ne peut mettre sur le même pied capital privé et capital d'Etat comme le président de la République l'a fait « pour l'effet polémique ».

Le Point prend acte ensuite des assurances qui lui sont parvenues, indiquant que « le pouvoir ne songe, en aucune manière, à entrer, fût-ce de façon indirecte et modeste, dans le capital ». L'hebdomadaire rejette même a priori l'hypothèse paraît-il « suggérée », d'une formule dans laquelle l'Etat ne serait qu'un « sleeping partner » (partenaire dormant) : « Aucun journal libre ne peut coucher dans le même lit que l'Etat, fût-ce entre 5 et 7 (...). Nous sommes en mesure d'affirmer paisiblement que, d'une manière ou d'une autre, nous ne laisserons pas l'Etat investir cet « espace de liberté », conclut le Point.

MUSIQUE

A LA BIENNALE DE VENISE

Rihm, Bussotti et « Miro, l'oiseau-lumière »

On soupçonne M. Mario Messinis, le directeur musical de la Biennale, d'avoir, pour la soirée d'ouverture, malicieusement associé l'œuvre pure, extatique de Nono (le Monde daté 27-28 septembre) à son contraire : la Musique creuse le ciel pour deux pianos et orchestre de Wolfgang Rihm. Cette enseigne baudelairienne (qui aurait pu convenir à la musique de Nono...) n'annonçait pas forcément cette « maelström-musik », comme dit le compositeur, le plus explicitement néo-romantique de notre époque, et donc dans le droit fil de cette Biennale « Après l'avant-garde ».

Dans cette page tumultueuse, l'orchestre traditionnel a une couleur lourde, tour à tour beethovénienne, mahlérienne et brahmsienne. Les trémolos frénétiques des pianistes s'opposent aux roulements et aux écroulements sonores des trois timbaliers. Le magma bouillonnant se déplace avec lenteur, mais les lignes de développement n'apparaissent guère. Musique gesticulante d'un compositeur qui a certes sa griffe propre, mais l'inspiration de ce discours poussif semble problématique, malgré la fantaisie et la conviction du fameux duo Canino-Ballista et l'excellente exécution de la Fenice dirigé par Stefan Soltesz.

Après cette grosse tempête, le temps se remit au beau sur la lagune pour accueillir un très joli ballet de Sylvano Bussotti, Miro, l'oiseau-lumière. Depuis sa collaboration avec Massine, en 1932, le grand peintre catalan avait accumulé des idées, des esquisses de décors et de costumes en vue d'un ballet. Jacques Dupin les a recueillies pour offrir un livret plein de fantaisie à l'auteur de la Passion selon Sade et de Bergkristall.

Douze tableaux, une centaine de minutes, ballets de l'œuf primitif, du couple fondateur, des oiseaux, labyrinthe de l'inconscient, entrée de l'imagination, jeux des étoiles et des guerriers, etc., la matière était riche pour un musicien aussi doué qui prend son bien où il le trouve, avec un talent très personnel : quatuor dodécaphonique, univers mystérieux et lumineux d'une percussion proche du gamelang, brouillards romantiques, réminiscences de Berg, Satie ou des valses viennoises, il y a de tout dans cette musique plaisante, lyrique autant que cocasse, qui amuse toujours et souvent ravit.

Elle s'allie parfaitement avec les monstres énormes, les personnages ubuesques, les costumes charmants, les couleurs éclatantes de Miro, et la chorégraphie de Russillo, rayonnante de jeunesse, où la danse pure et l'illustration se donnent gentiment la main. Avec pour finir un moderne ballet blanc d'un grand envol musical et chorégraphique, au terme duquel un petit film montre Miro signant de son nom, au pinceau, en lentes arabesques, le spectacle sur une dernière musique colorée et malicieuse. Grand succès pour le corps de ballet et l'orchestre du Mai florentin, dirigé par Giampiero Taverna.

JACQUES LONCHAMPT.

RECTIFICATIFS. — Des difficultés de transmission ont amené quelques erreurs dans l'article sur Luigi Nono (le Monde daté 27-28 septembre). Il fallait lire notamment au deuxième paragraphe : « la nouvelle subjectivité » (et non subjective) ; page 9, deuxième paragraphe : « Pennisi » ; troisième paragraphe : « un lyrisme subjectif » (au lieu de suggestif) ; septième paragraphe : « comment décrire » (en non découvrir).

A MOSCOU

Hommage à Chostakovitch

Le Festival Chostakovitch, qui célèbre le soixante-quinzième anniversaire de la naissance du compositeur, mort il y a six ans, s'est ouvert officiellement, vendredi soir 25 septembre, dans la grande salle du Conservatoire de Moscou, par l'exécution de la Septième Symphonie, écrite en 1941 en l'honneur des combattants de Leningrad. L'Orchestre de la Philharmonie de Moscou était placé sous la direction de Dimitri Kitaenko, qui a fait preuve à la fois de l'énergie martiale et de l'émotion contenue requise par ce robuste monument du « réalisme socialiste ». Une exposition de photos complète le programme de concerts.

Cette commémoration est l'occasion pour la presse soviétique d'exalter « un grand compositeur du temps présent », selon le titre de la page que lui consacre, vendredi, l'hebdomadaire Culture soviétique, mais aussi « un patriote, un communiste ». « L'œuvre de ce grand artiste est une sorte de chronique de notre époque », souligne, dans les Nouvelles de Moscou, le compositeur André Petrov. Même l'Etoile rouge, journal de l'armée soviétique, participe à l'éloge en publiant le texte inédit d'une allocution du musicien aux élèves de l'Ecole supérieure des chefs d'orchestre de l'armée rouge prononcée en 1945.

Ces hommages sont d'autant plus remarquables que, il y a moins de deux ans, sont parues aux Etats-Unis, puis en France, les Mémoires posthumes de Chostakovitch, très critiques à l'égard du régime soviétique, et que, il y a quelques mois à peine, le fils et le petit-fils du compositeur sont passés à l'Ouest. Cela n'a pas empêché que la manifestation ait lieu : les Mémoires publiés en Occident sont considérés ici comme apocryphes et Maxime Chostakovitch, qui dirigeait l'Orchestre symphonique de la radio de Moscou, passe désormais pour un musicien aussi médiocre que son père était grand.

THOMAS FERENCZI.

THÉATRE

BERNARD BLIER DANS « LE NOMBRIL »

Anouilh et le mal de la vieillesse

« Des situations, des répliques et des caractères... si on peut. » Jean Anouilh fait décliner les lois premières du théâtre à l'auteur vieilli qui est le héros de sa dernière pièce, le Nombril. Jean Anouilh prévient : ce personnage n'est pas moi. Mais il lui a fourni l'expérience pas gaie de la gloire à éclipses, lui a collé l'image que son œuvre transmet de lui. Il fait de ce personnage un misanthrope égoïste, haineux, un cynique que son anarchisme de droite et provocateur n'empêche pas de placer son argent dans la pierre.

Image reconnue par tous et par lui-même, elle le protège. Elle l'enferme aussi et lui colle à la peau, à l'âme. Il aura beau distribuer des chèques, se démener pour rendre service, il aura beau douter de lui et de son écriture, il est à jamais un auteur boulevardier arrogant et aigri, avec de gros sabots et des plaisanteries douteuses, un teigneux sans cœur et, de plus, passé de mode, un dur sur qui on peut cogner sans crainte ni remords.

Seulement, les coups font mal. Le cœur s'est endurci et le muscle cardiaque flanche. L'adolescent idéaliste des débuts grelotte sous le crâne chauve, dans la prison de chair molle. Il a ressenti du dedans le mal de la vieillesse avant qu'il se voie du dehors. Il a essayé de se donner le change en prenant une jeune maîtresse. Et maintenant que la dégradation est visible, il la regarde comme Dorian Gray devait regarder son portrait, hideux et douloureux. L'homme malade se réfugie, sans illusions, dans les bras paternels et méprisés des médecins. Maintenant, il est tout seul avec sa peur.

Il recommence à écrire, un peu par besoin d'argent, pour se désennuyer, et surtout il dit que « ça le soutient ». Ecrire est son arme ultime, la seule preuve de son existence, et tant pis s'il n'est pas Ionesco ou Beckett, encore moins Molière ou Shakespeare, et n'est même plus ce qu'il a été.

« La maladie et la mort sont le vrai sujet de la pièce », explique le personnage-auteur. Jean Anouilh explique toujours trop et ne peut s'empêcher de moraliser. Il est assez retors pour étaler ses faiblesses professionnelles et humaines, ses trucs, ceux qui marchent, ont marché, ne marcheront jamais... Et il offre à Bernard Blier une formidable occasion d'enrichir son personnage connu d'« anti-bon gros », de le peaufiner dans l'inquiétude, avec une perpétuelle juxtaposition de fébrilité et de détachement, des nœuds de stress et de colère désespérée, menaçante.

Massif, poignant, sans le moindre pathos, Bernard Blier compose son personnage avec des grands traits et de fines hachures, aiguës, méchantes, l'habille d'ironie et d'émotion. Il tient le spectacle. Les autres personnages forment le bestiaire habituel à Jean Anouilh, pantins trop creux que les comédiens ne parviennent pas à habiter, d'autant que Jean Anouilh, metteur en scène, leur impose un ton uniforme de profération.

Au centre de ce spectacle trop long, mal construit, il y a quelques situations, plusieurs répliques cinglantes, et un caractère, oublié par La Bruyère : l'odieux, qui existe de tout le poids de la vie et qui touche.

COLETTE GODARD.

★ Atelier, 20 h. 30.

La garantie des Colombaioni

Les Colombaioni font les clowns en civil, sans maquillage, vêtus de complets confection, ou en clochards. Ils enchaînent les numéros comme s'il s'agissait de prologue à quelque chose de plus culturel, la « commedia dell'arte » tragique, et, bien entendu, restent dans le comique traditionnel, bien rôdé par des générations de bateleurs et par les Colombaioni eux-mêmes.

Leur efficacité est sans défaut, avec du rire garanti, quand on aime ce genre et que la faculté de surprise naïve est demeurée intacte. Sinon on se lasse de gags devenus abstraits, démonstratifs, tant les acteurs en sont absents. Du geste vide, à l'exception de deux sketches, qui se passent dans une atmosphère noire de rêve malade, avec des actions insolites accomplies par de vrais personnages dont la chair peut souffrir et chercher le bien-être, deux sketches très forts, et même drôles. Rien de tel que la misère du pauv'monde pour faire rire. — C. G.

★ Palais des Glaces, 20 h. 30.

CINÉMA

Mort de l'acteur américain Robert Montgomery

L'acteur américain Robert Montgomery est mort le 27 septembre à New-York. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né en 1904, à Beacon (Etat de New-York), Robert Montgomery débute au cinéma comme figurant en 1926. Au début du parlant, il se fait remarquer dans un film de Sam Wood. Pendant les années 30, il devient un « jeune premier » élégant, spirituel, séduisant, mais stéréotypé dans des films de la M.G.M. Il est le partenaire de grandes vedettes féminines de la firme : Greta Garbo, Norma Shearer, Joan Crawford. Il tourne beaucoup, tient toujours le même genre de rôle. Grâce à Richard Thorpe, il manifeste une personnalité bien différente dans la Force des ténèbres (1937), où il compose un personnage de psychopathe meurtrier.

Mais Robert Montgomery se retrouve voué aux films de série. En 1941, dans la Proie du mort, de W.S. Van Dyke (avec Ingrid Bergman), il joue à nouveau un déséquilibré psychique. Cette année-là, il termine sa première carrière avec une comédie sophistiquée d'Alfred Hitchcock, Monsieur et Madame Smith, où sa partenaire est Carole Lombard, et une fantaisie « fantastique », le Défunt récalcitrant, d'Alexander Hall.

Pendant la seconde guerre mondiale, Robert Montgomery sert dans la marine. En 1945, il réalise avec John Ford les Sacrifiés, sur la bataille des Philippines. Il devient alors metteur en scène et signe deux étonnants films noirs : la Dame du lac (1945), tourné avec le principe de la caméra « subjective », où il joue le rôle de Philip Marlow, le détective privé de Raymond Chandler puis Et tournent les chevaux de bois (1947), où il fait sa meilleure création.

Les films que Robert Montgomery réalisa par la suite, notamment the Gallant hours (1960), n'eurent pas l'intérêt, l'originalité d'écriture de ces deux-là.

J. S.

L'hégémonie hollywoodienne vue par « Newsweek »

« Comment Hollywood règne sur le monde », titrait Newsweek, la semaine dernière, en couverture, avec une photo tirée des « Aventuriers de l'Arche perdue ». L'hebdomadaire américain décrit ainsi l'hégémonie du cinéma hollywoodien : en 1980, quinze des vingt films arrivant en tête du box-office anglais étaient américains. La part de ces mêmes films dans l'audience française est passée de 18 % en 1979 à 35 %. En Allemagne, sur les dix grands succès commerciaux de ces cinq dernières années, cinq venaient des Etats-Unis.

Newsweek indique que le budget publicitaire des « majors » pour la France est deux fois plus important que le budget de promotion mondial de tous les cinéastes français réunis. D'autre part, alors que l'industrie cinématographique américaine a su s'accommoder de la télévision, les pays étrangers voient les spectateurs potentiels bien installés devant le petit écran, expliquent en substance les auteurs de l'article, trouvant là, pour les producteurs, une raison de ne pas risquer les millions de dollars nécessaires à des films comme le Parrain ou Grease : « Et comme cela coûte cher de faire de l'argent, aucun ne ramasse la cascade des recettes qui fait tourner les caméras américaines. » Ces recettes acquises hors de leurs frontières, Hollywood ne peut s'en passer, puisqu'elles représentent de 40 à 48 % des revenus acquis en salles.

Le film de George Lucas et de Steven Spielgerg est en passe de prendre la relève des Dents de la mer et de la Guerre des étoiles. Mais les robots, les requins et les arches perdues ne sont pas, il s'en faut, les seuls atouts d'Hollywood, ajoute Newsweek : « L'Amérique, semble-t-il, fascine toujours les audiences étrangères. Dans beaucoup des pays du tiers-monde, les Etats-Unis sont vus comme un Eldorado possible. » L'Europe n'échappe pas à la fascination. Le film Rose n'a-t-il pas eu plus de succès à Paris qu'aux Etats-Unis ?

Newsweek mentionne le « boycottage » du ministre de la culture, M. Jack Lang, lors du Festival de Deauville et la réaction de Gérard Blain dans ces colonnes (le Monde du 19 septembre). Au cinéaste qui dénonçait le poison américain, l'hebdomadaire répond : « Ce que les films américains inoculent à la France, ce sont dix-sept millions de dollars par an en taxes sur le prix du ticket. »

■ Le Festival du film ibérique et latino-américain, qui s'est terminé le 27 septembre à Biarritz, a décerné son grand prix à deux films ex aequo : « Mojado Power » (Pouvoir mouillé), d'Alfonso Aran (Mexique), et « Pixote ou la loi du plus faible » d'Hector Babenco (Brésil).

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBY... BE GOOD, Petit Casino (278-36-50) : 21 h.
LE JARDIN D'EPONINE, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24) : 20 h. 45.
PHILIPPE GENTY, Carré Sylvia Monfort (531-28-49) : 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Dix ans de musique concrète ; Moscou-Paris : La musiqeu des années 60 ; 19 h. : Emmanuelle Hocquart ; 20 h. 30 : Gaston Miron ; le Savon, de Francis Ponge.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 22 h. 15 : Jean-Paul Hubert.
Théâtre musical de Paris (233-72-89), 20 h. 30 : Concert de l'Orchestre Colonne, dir. : J. Delacote (Mahler).

Les autres salles

Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission ; 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français
Marigny (256-04-41), 21 h. : *Domino.*
Marie Stuart (908-17-80), 20 h. 30 : J'écoute un nouveau jour.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Teewz et les vipères.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h : Accordez vos violons.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h. : la Métamorphose ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire
Théâtre présent (203-02-55), 21 h. : Vinci avait raison.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Hé. dis Jeannette ; 21 h. 10, Woody Folles ; 23 h. : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-15-84) I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : A. Agier.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.

Le Petit Casino (278-36-50). — 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? II. 20 h 30 : Trois filles d'Eve.
Théâtre de Di-Heures (606-07-48) : 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : G. *Blanchard* ; 22 h. : *J.-M. Binoche.*

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : *Sept ans de ball... bye bye.*
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R. Baron.
Palais des congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Metayer.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : N. Nozawa, K. Koleva (Mozart, Franck, Ravel) ; 21 h. : P. Morant, P. Baudet-Gony (Morant).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz, N. Yepes, (Vivaldi, Corelli, Giuliani).
Eglise allemande, 20 h. 30 : C. Taylor, R. Ermeler, E. Roloff (Bach, Krebs, Martin).
Théâtre Noir, 20 h. 30 : Maitra Shyamal, musique classique de l'Inde du Nord.
Hôtel de Gouthière, 21 h. : Les philharmonistes de Chateauroux, dir. J. Komives (Gabrieli, Haydn, Gounod).
Athénée, 21 h. : M. Blanchot, N. Gedda-Nova (Sauguet).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : Boto + Novos Tempos.
Dreher (233-48-14), 21 h. 30 : D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
D'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Tierra adentro ; 22 h. : Albatros
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : S. Lacy (dern.).
New Morning (523-51-41), 21 h. : Areski et Fontaine.
Olympia (742-25-49), 21 h. : G. Gil.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina F. Paton Cahen, Y. Seffer. New Jazz Bander.

Les festivals

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE (723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de l'Opéra national de Hongrie, dir. A. Korodi (Bartok, Kodaly).

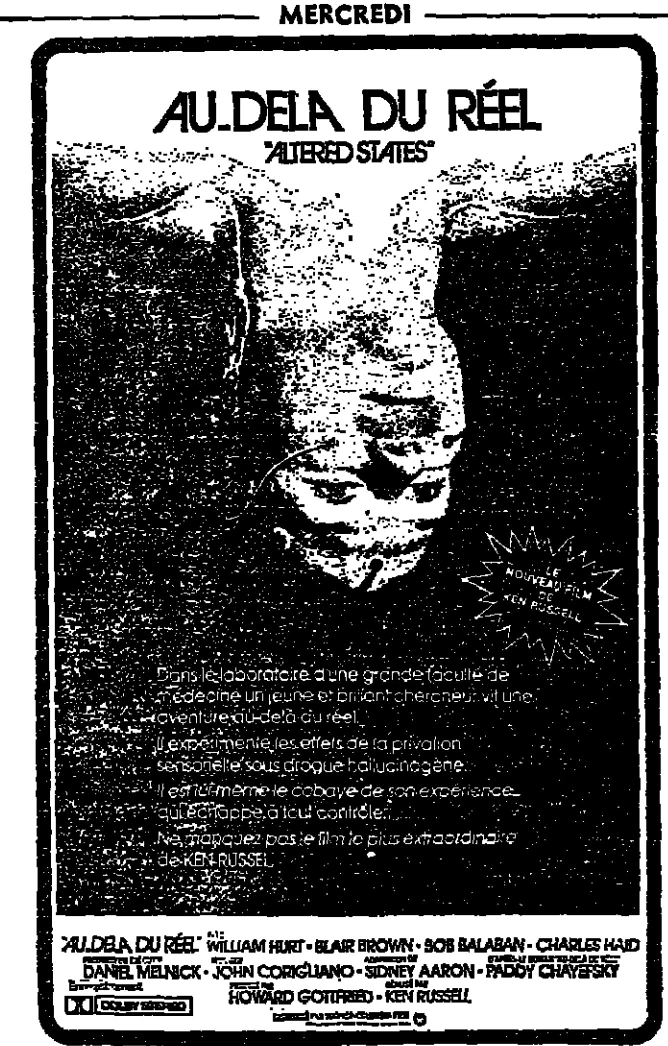
FESTIVAL DE MONTMARTRE (258-97-62)

Centre d'art celtique, 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.

En région parisienne

Saint-Cloud, Festival d'automne, chapiteau des Tréteaux de France, 20 h. 45 : Le temps de l'humour.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'importance.
Yerres, La Grange au Bois, 21 h. : la Bordure du quai.

MERCREDI



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 28 septembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Gardiens de phare, de J. Gremillon ; 17 h : Marin Karmitz, dix ans de solitude : Viva Portugal, de M Rauch, S. Julie, C. Gerhards, S. Schirmbeck ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Carnets du major Thompson, de P. Sturges.

Les exclusivités

AIMEE (Fr.), Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.), Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*). — V ang. : Normandie, 8e (359-42-18) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LES ANNEES LUMIERE (Suis.). — V ang. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
L'ARME A L'ŒIL (A.), v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
BEAU-PERE (Fr.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BOUM (Fr.), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) h sp.
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

A NOUS LA VICTOIRE, film américain de John Huston. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75)
BELLES, BLONDES ET BRONZEES, film français de Max Pecas. — U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GARDE A VUE, film français de Claude Miller. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LORRAINE CŒUR D'ACIER, film français de Jean Serres et Alban Poirier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22)
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR, film français de Gilles Behat. — Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
LA VIE CONTINUE, film français de Moshe Mizrahi. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MERCREDI



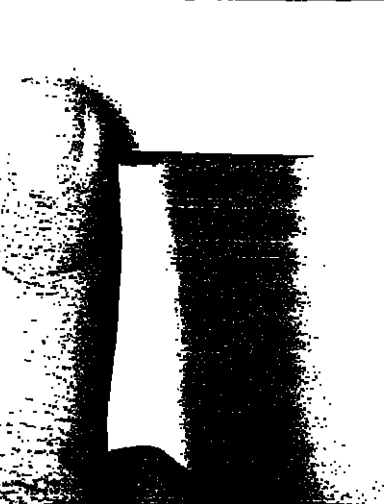
LE DERNIER METRO (Fr) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
EXCALIBUR (A., v.o) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.J. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65) V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LA GRANDE ZORRO (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MESSE NOIRE (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE POLICEMAN (A. v.f.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PORTE DU PARADIS (A. v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99)
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. - Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - St-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
REPORTERS (fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr., Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. - Gare - de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
THIS IS ELVIS (A. v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées (359-04-67). — (V.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)
UN FILS POUR L'ETE (A., v.f) : Studio-28, 18e (606-36-07) h. spéc.
UNE MERE, UNE FILLE (Fr.-Hong., v.o.) : Studio-28, 18e (606-36-07).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Monparnos, 14e (327-52-37)
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

Les séances spéciales

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 21 h.
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.
CINQ SOIREES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h. 15.
CRUISING (A., v.o.) (**) : Studio-Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) Mar., 19 h.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
FAUT TROUVER LE JOINT (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 30.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LE GUEPIOT (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.
HAMBURGER FILMS SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 10.
L'INNOCENT (It., vo.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), L., 21 h. 15.
LOS OLVIDADOS (Mex.) (v.o.), 3e : Ciné Seine (325-95-99), 16 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 20
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.), 14e : Olympic Entrepôt (542-67-42), 18 h.
LES MISFITS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.), 5e : Ciné Seine (325-95-99), 20 h., 22 h. 15
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.
NEW-YORK NEW-YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h. 12 h.
PASTORALE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 21 h. 15.
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Li, 19 h. 15, Mar., 18 h. 15.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h. 10.
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 16 h. 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 10.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 10, 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 21 h. 15.
VALENTINO (Angl., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), L., 20 h.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L. 16 h., Mar. 20 h. 30.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), Mar., 18 h. 30.

Les festivals

D. RISI - O. MUTI (v.o.), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04 ; 21 h. : la Chambre de l'évêque.
G. DEPARDIEU EN CINQ FILMS, Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h. : le Camion ; 15 h. 30 : Dites-lui que je l'aime ; 17 h. 30 : Rêves de singe ; 20 h. 10 : Buffet froid ; 22 h. 30 : Loulou.
S. LEONE (v.f.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Il était une fois la Révolution.
FRITZ LANG (v.o.) Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Cinquième victime.
J.-L. GODARD, Studio-43, 9e (770-63-40), en alternance : Vivre sa vie ; Bande à part ; Week-end ; Comment ça va ; Une femme est une femme ; Luttes en Italie ; Pravada : Vent d'Est ; Made in U.S.A.
J. TOURNEUR (v.o.) Action-République (805-51-33) : 18 h. : la Féline.
APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE (v.o.), Espace - Gaîté, 14e (327-51-93) : Meurtres sous contrôle.
FRANCE : DE LA NOUVELLE VAGUE A NOS JOURS : Olympic (542-67-42) : Simone Barbes ou la vertu ; Tapage nocturne.
INGMAR BERMAN (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : Toutes ces femmes.
BUSTER KEATON (v.o.), Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) : le Mécano de la « General » ; Marais, 4e (278-47-86) : les Lois de l'hospitalité.
J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma (272-63-32) : le Couple.
COMEDIES ITALIENNES (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99) 16 h. 20 : Nos héros réussiront-ils... ? ; 18 h. 20 : la Sexe fou ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : Affreux, sales et méchants.
MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
G. LUCAS, ST. SPIELBERG (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Duel.
M. DIETRICH (v.o.), Action - La Fayette, 8e (878-30-50) : Témoin à charge.



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (l'avenir du futur) : ***Un espion de trop.***
Film américain de D. Siegel (1977), avec C. Bronson, L. Remick, D. Pleasance, T. Daly, A. Badel, P. Magee.
Un officier du K.G.B. est envoyé aux Etats-Unis par les autorités soviétiques pour supprimer un stalinien farouche.
Par une phrase codée, dite au téléphone, celui-ci peut déclencher l'action terroriste d'agents américains programmés selon un mécanisme psycho-hypnotique au temps de la guerre froide.
Une aventure romanesque, riche en rebondissements angoissants, et qui fait frémir pour de bon en montrant le jeu cynique de l'espionnage et de la politique dans le monde d'aujourd'hui.
Et débat : Peut-on manipuler le cerveau humain ? Avec E. Zarifian, professeur agrégé de psychiatrie, M. Richelle, professeur de psychologie à l'université de Liège, L. Chertok, spécialiste de l'hypnose, S. Moscovici, de l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales, et H. Verneuil.
Les problèmes de manipulation génétique et d'hérédité liés aux progrès de la biologie.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Les nationalisations.
Avec MM. Jean Le Garrec, chargé de l'extension du secteur public auprès du premier ministre, et H. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., A. Roux, président-directeur général de la C.G.E., R. Monory, sénateur (U.D.F.) de la Vienne, Y. Gataz, directeur d'entreprise, J.-M. Levesque, président-directeur général du Crédit commercial de France.

22 h 10 Variétés : Renaud.
de J.-D. Curtis.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (cycle le polar du lundi) : ***Don Angelo est mort.***
Film américain de R. Fleischer (1973), avec A. Quinn, F. Forrest, R. Forster, Al Lettieri, A. Tompkins (Rediffusion).
La mort d'un membre important de la mafia américaine, dont le fils devrait recueillir la succession, provoque une guerre sans merci de clans rivaux.
Tourné quelques mois après le succès du premier Parrain de Coppola. Récit bien conduit d'une façon classique, violence et meurtres en série. Pas de surprises.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La Hachette d'argent, d'après Conan Doyle.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Florence et ses philosophes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert Festival estival de Paris (Conciergerie, 15-7-1981) : « Trio pour flûte, alto et violoncelle » de Roussel ; « Divertissement pour cordes en mi bémol majeur » et « Quatuor pour flûte et cordes nº 1 en ré majeur » de Mozart, par le Trio à cordes français, avec C. Cantin, flûte.
22 h 30, Ouvert la nuit : les chants de la terre, musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et d'océan Indien ; 23 h, Solistes français d'aujourd'hui : la pianiste M.-F. Bucquet (Franck, Webern, Stravinski) ; *0 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique* : le bruit des mots.

Mardi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Micro-ordinateurs à l'école.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé : spécial semaine du cœur ; 14 h 5, Emissions pédagogiques : un restaurant d'enfants ; 14 h 25, Elles comme littérature : rien que pour les enfants ; 14 h 45, Série : Anna Karénine, de D. Wilson ; 15 h 35, Mémoires en fête ; 16 h 5, Dossier : Ces années qui les séparent ; 16 h 45, Découvertes TF 1 ; 17 h, *Les crèches : Livres pour mieux vivre* ; 17 h 20, Les recettes de mon village (les salmis de canard).
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
Salvatore Adamo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
Marc Cassot.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Dickie Roi.
d'après F. Mallet-Joris, réal. G.-A. Lefranc. Avec Dave, J. Benguigui, P. Delfaux, A. Abadie...
C'est le drame dans un hôtel. Dickie Roi est blessé. Il apprend que le public le lâche.
21 h 30 Magazine économique : L'Enjeu.
Allemagne, les pièges du déficit ; Thomson, radioscopie d'une nationalisable ; L'homme du mois : l'inspecteur du travail ; Energie : des emplois en balance ; Coopératives ouvrières.
22 h 30 L'art et les hommes : Magdalena Akabanowicz.
Une émission de J.-M. Drot.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Vivre d'occasions.
15 h 5 Téléfilm : Darwin (Rediff.).
de *J. Gouffer.*
16 h 30 La chanson des Tiber.
Avec *P. Desproges, C. Renard, J. Dassin...*
17 h 20 Fenêtre sur...
Pour leur plaisir.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis : C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les gens d'ici.*
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Un après-midi de chien.
Film américain de S. Lumet (1975), avec Al Pacino, J. Cazale, S. Boyar, *C. Burning, C. Sarandon,* P. Allen, B. Garrick.
Après un cambriolage raté, deux voyous minables sont cernés par la police dans une banque de Brooklyn dont ils ont pris les membres du personnel en otage. L'un d'eux, psychopathe, nargue les représentants de l'ordre.
Inspiré d'un fait divers réel, ce film est à la fois un réquisitoire social et le portrait d'un marginal interprété de façon saisissante par Al Pacino — dont on découvre, peu à peu, la vérité, la nature profonde.
22 h Débat : Le nouveau *gangstérisme* et la petite délinquance.
Avec Mᵉ J.-M. Varaut, avocat, J. Leauté, directeur de l'Institut de criminologie, Dr J. Leyrie, psychiatre MM. J.P. Barre, directeur d'agence bancaire, Guiot, directeur de la P.J., B. Broussard, commissaire, et deux auteurs de hold-up.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La grande relève ou association pour une économie distributive.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Flibustière des Antilles.
Film américain de J. Tourneur (1951), avec J. Peters, L. Jourdan, D. Paget, H. Marshall, T. Gomez, J. Robertson-Justice (Rediffusion).
Au dix-septième siècle, une femme-pirate s'éprend d'un officier français — en réalité espion de l'amirauté anglaise — qui la trahit. Elle cherche à se venger.
Scénario mélodramatique pour un spectacle aux incessants rebondissements. On reconnaît la « patte » de Jacques Tourneur et Jean Peters, flibustière intrépide, ferraille comme Errol Flynn.
21 h 45 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Bernard Groethuysen (la figure socratique) ; à 8 h 32, Jean Duns Scot : Une rupture dans la logique ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : Les jumeaux en Afrique.
10 h 45, Stranger mon ami : Un homme au singulier, et *Christopher et son monde*, de C. Isherwood.
11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur : Manca 81 (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : La banlieue et ses problèmes.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés : Joël Favreau.
14 h, Sons : *Marines côtentinoises.*
14 h 5, Un livre, des voix : Cri du ciel, de J. Blot.
14 h 47, Magazine international : La question d'Afrique du Sud ; les traductions.
16 h 20, Actualité : Les frontières du secret médical.
16 h 50, Départementale : A *Figeac, de Paris*, d'A. Bruant.
18 h 30, Feuilleton : les *Bas-Fonds.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon ; L'analyse en rêve éveillé dirigé.
20 h, Dialogues : L'exil et le langage, avec J. Semprun et J. Goytisolo.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, *Nuits magnétiques* : Les grands boulevards.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Quotidien Musique* : les intégrales (œuvres concertantes d'I. Stravinski) ; et des œuvres d'Offenbach et Prokofiev ; 7 h 30, Informations culturelle.
9 h 2, Le Matin des Musiciens : « César Franck » autour des pièces d'orgue (*C. Franck, Lefébure-Wely,* Boely, Bach).
12 h 2, Midi-Deux : *magazine de la vie musicale* ; 12 h 30, Jazz classique : les « Blue Note » de W. Shorter ; 14 h, musique légère : œuvres de J. Bondon, M. Ponde, P. Duclos, F. Sor.
14 h 30, Musiques : les enfants d'Orphée ; 15 h, Opéra : « L'Ormindo » de P.-F. Cavalli, par *le London* Philharmonia Orchestra, dir. R. Leppard, avec J. Wakefield, C. Runge, I. Garcisanz, H. Van Bork... ; 18 h 2, Le Club du jazz : les concerts.
18 h 30, Quotidien-Concert (en direct du Studio 106) : « Etudes d'exécution transcendantes » de F. Liszt, avec J.-G. Ferlan au piano ; 20 h 5, Premières loges : Bidu Sayo, soprano brésilienne, interprète des œuvres de Bellini, Villa-Lobos, Massenet et Gounod.
20 h 30, Concert (cycle symphonique-Théâtre des Champs-Elysées, 8-5-1981) : « Ouverture de Don Juan en ré mineur » et « Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur » de Mozart ; « Symphonie nº 9 en ré mineur » de Brückner, par le *Nouvel Orchestre Philharmonique*, dir. Ogan D'Narc, avec P. Rogé au piano
23 h, Ouvert la nuit : autour de l'orchestre de Cleveland, « le Concours international de piano de R. Casadesus » (Ravel, Chopin, Schumann, Casadesus, Fauré, *Liszt, Milhaud*).

UNE EXPÉRIENCE D'ANTENNE 2 DANS LA LOIRE-ATLANTIQUE

La télévision dans ses terres

Saint-Herblain (Loire-Atlantique). — Pendant trois jours, les vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 septembre, sous la responsabilité de Jean-Pierre Guérin, des journalistes d'Antenne 2 — Daniel Grandclément, Bernard Langlois, Françoise Kramer, Claude Sérillon et Marcel Trillat, — le réalisateur Raoul Sangla et une équipe de techniciens ont préparé et réalisé le journal de la mi-journée avec les habitants de Sillon-de-Bretagne, un village-immeuble de 3 000 habitants, dans la banlieue de Nantes. Ce « Journal d'en France » fut, pour la population de Sillon, la première confrontation avec un instrument, la télévision, à la fois attirant et inquiétant, et la découverte de l'envers du journal télévisé : sa fabrication.

D'abord dire non : c'était la manière la plus évidente de manifester son existence et son indépendance face aux « *Parisiens descendus comme on va au zoo voir les bêtes curieuses* ». Alors ils ne s'en sont pas privés ceux qui étaient venus, jeudi soir, à la réunion où l'équipe d'Antenne 2 devait expliquer son projet : réaliser trois journaux télévisés nationaux en direct du Sillon, avec des habitants.

« *Non, vous ne filmerez pas* », criait-on. Des jeunes gens ouvraient un parapluie pour se protéger de la caméra. « *On n'a rien à foutre de cette parole que vous voulez donner* », disait-on à des journalistes soucieux pour l'heure d'une seule chose : prendre la parole et la garder au moins deux minutes. « *En tant que techniciens, vous avez un pouvoir ; il est illusoire de vouloir le partager* », risquait calmement un intellectuel, tandis qu'un barbu se levait pour hurler : « *Tu veux mettre en spectacle notre situation sociale, pas question, on refuse tout.* »

Néanmoins, ils étaient près de deux cents, Français et Maghrébins, jeunes et vieux, hommes et femmes, à avoir renoncé à une soirée tranquille devant la télévision pour s'entasser dans la salle du centre socio-culturel. Une fois la caméra en marche, sous réserve qu'on ne filmerait personne sans son accord, ils furent plusieurs à troquer leur méfiance contre un rien d'exhibitionnisme. Raoul Sangla, debout dans ce brouhaha, s'avançait dans l'allée, bras écartés, usant de tout son charisme pour obtenir un relatif silence.

Une « A.G. »

On passa alors des refus aux revendications : que le journal enregistré soit projeté le soir aux habitants du Sillon, que cinq minutes d'antenne soient réservées dimanche « *pour que les gens du Sillon concluent et critiquent l'expérience* ». « *C'est violent, mais ce n'est pas négatif. C'est l'assemblée générale qui a réuni le plus de gens depuis six ans que je suis ici, mis à part le soir de l'élection de Mitterrand,* confiait Pierre, vingt-neuf ans, militant d'extrême gauche. *Et puis des groupes sociaux, qui sont toujours à la limite de l'explosion, se sont enfin confrontés et parlé.* »

Ils étaient une bonne trentaine, le vendredi matin, dès 8 h. 30, l'heure prévue pour la conférence de rédaction : essentiellement des femmes et des chômeurs (le reste de la population étant à l'école ou au travail) et un groupe de lycéens accompagnés par leurs professeurs. En dépit des dénégations de toutes sortes, on était soucieux, au

De notre envoyée spéciale

Sillon, d'aider l'équipe à tenir son pari, celui de faire un « *journal à l'envers* », qui ne descende pas d'en haut.

La rédaction du Sillon se mettait à exister, avec son téléscripteur, ses « services » composés d'habitants et d'un journaliste. Dans les locaux de la mairie *annexe devenus salle de rédaction*, on découvrait la fabrication *de l'information* : la masse des dépêches, les choix à faire. La *politique intérieure et étrangère* était quelque peu délaissée au profit du service société, « *car c'est là qu'on parle de la vie des gens comme nous* ».

Il restait à vaincre les dernières réserves à l'idée de « passer à la télévision ». « *Si la télévision est une profession pour certains, elle est un droit pour tous* », rappelait Raoul Sangla. Mais Monique, trente-cinq ans, employée dans un hôpital, craignait de ne pas parler assez bien et surtout, « *de se faire remarquer par la surveillante-chef* ». Deux heures plus tard, elle était à l'antenne, ne bafouillait pas, et n'hésitait pas, après avoir présenté les réactions à la conférence de presse du président de la République, à ajouter *son opinion personnelle* : « *Mitterrand ne s'appuie pas assez sur ceux qui l'ont élu.* »

Le journal, réalisé en plein air au pied de l'immeuble, n'eut pas le ronronnement des machines bien rodées. Avec son fouillis et ses problèmes techniques, il irrita les professionnels et dérangea plus d'un téléspectateur. On y aura tout de même vu un ministre, M. Georges Fillioud, prendre le risque d'une discussion en direct avec l'animateur d'une radio libre, « *et enfin on aura parlé du Sillon autrement que pour en dire du mal, pour décrire une tour infernale de vingt-six étages en proie à la peur et à la délinquance* », se réjouissait Yolande, dix-huit ans.

Si la majorité des habitants, dans les ascenseurs, dans la galerie marchande, montraient une indifférence bienveillante à ce « Journal d'en France », quelques-uns — ceux qui avaient été le plus intéressés — dénonçaient la « *démagogie de cette affaire* », la « *pagaille* » : « *ce n'est pas nous qui utilisons la télévision,* déplorait Claude, vingt ans, chômeur, *on leur sert de cobayes* ».

De fait, les habitants du Sillon ont été utilisés pour une expérience de journalistes, fascinante et téméraire. C'était certes une belle idée de démolir les habitudes de l'information, d'oser un journal national réalisé par « des gens d'en France ». Cela n'allait pas sans excès de confiance dans les vertus de la spontanéité.

Patronage

Ce rêve de donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais s'est heurté à leur lucidité sans complaisance. Beaucoup ont jugé que « *ça faisait patronage* », que « *c'était toujours les mêmes qui parlaient : des syndicalistes, des gauchistes, ceux qui ont appris à s'exprimer* ». La parole à prendre a été vite confisquée. Samedi, dès 8 heures, les syndicalistes de la SNIAS étaient venus en force, à trente : la cellule communiste du Sillon aussi. Le résultat fut un journal de groupes de pression, où l'information devenait prétexte à discours et slogans.

Au Sillon, c'est dimanche à 13 h 15, lorsqu'on a constaté que c'était fini, qu'on a compris que « *ce n'était pas assez* ». Alors que des tracts affirmant « *la communication réelle échappe au quadrillage social-démocrate* » tombaient en direct sur la tête de Marcel Trillat, le public réclamait « *d'autres émissions plus longues* », « *qu'on reparle du Sillon et de nous les immigrés* ». Cette demande, ce désir soudain de garder la parole et la télévision, étaient la plus belle victoire de l'équipe qui a osé ce journal à risques. Maintenant, les professionnels vont critiquer, s'interroger pour savoir si ces émissions étaient vraiment des journaux, si elles ont rempli la fonction d'information. Il reste que, au Sillon, où « *on ne regardera plus la télé de la même façon* », on gardera en mémoire le slogan : « *Mêlez-vous de ceux qui vous regardent.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

LES PRIX ITALIA 1981

Le prix Italia de télévision a été décerné le 20 septembre, à Sienne, à la chaîne américaine Corporation for Public Broadcasting pour un documentaire sur les risques de guerre nucléaire, *le Lendemain de la Trinité*, de John Else, David et Janet Peoples. Le prix Italia de la radio a été attribué à la Pologne pour l'émission *Août polonais*.

D'autre part, la radio espagnole a reçu le prix de la Fédération nationale de la presse italienne pour son reportage sur la prise d'otages aux Cortès le 23 février dernier à Madrid, et TF 1 a obtenu le prix de la région Toscane pour l'émission de Jean-Pierre Moscardo, *Charter pour l'enfer*, consacrée aux jeunes toxicomanes européens en Thaïlande (*le Monde* du 2 juin).

Enfin, *la Nuit d'Hermès*, de Michel Zbar, émission diffusée le 22 août par *France-Culture*, a obtenu un prix dans la catégorie musique.

— VU —

Franc-parler

La grande idée aujourd'hui à la télé — elle circule de chaîne en chaîne, — c'est d'ouvrir l'antenne au pékin, au lampiste condamné jusqu'ici à regarder bouche bée le défilé des mandarins, des officiels, des leaders, des responsables de tout bord et de tout poil dont les noms, toujours les mêmes, figurent dans un vieux fichier écorné à la lettre D comme disponibilité et à la lettre T comme télégénie. Nous avons assez souvent protesté contre cette mainmise du « Tout-Etat » sur les médias pour ne pas applaudir des deux mains à la pensée qu'on veuille intervertir les rôles et donner enfin la parole au peuple.

Il ne demande que ça, le peuple, dire ce qu'il a sur le cœur, parler. Pas en français du dimanche, en français des jours de semaine, courant, familier, truffé de tics du style « arrête », incorrect et spontané, à l'opposé de la langue de bois couramment pratiquée par l'establishment

Si vous avez suivi, mardi dernier, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, l'équipe d'Antenne 2-Midi; si vous avez assisté à cet énorme happening pris sur le vif dans son effervescence brouillonne et passionnée ; si vous avez croisé la veille au journal du soir ce jeune homme en colère, un jaune d'origine maghrébine, venu raconter à Claude Ruben comment des reporters soudoyaient les gosses du quartier pour les inciter à brûler des boîtes aux lettres et des bagnoles, histoire de corser un peu les informations télévisées, vous n'êtes pas près d'oublier ces voix, ces visages sans fard, ces mots maladroits, bousculés, percutants, échappés d'une chaudière sous pression.

Gêné par son manque d'instruction, le jeune en question s'en excusait auprès de nous. Il n'y a vraiment pas de quoi : on était cloué sur nos chaises, la fourchette en l'air, sidéré. Cela dit, s'il avait eu en face de lui l'un des confrères incriminés, peut-être n'aurait-il pas su lui tenir tête, c'est possible. Il va alloir familiariser les foules avec le maniement de ce formidable porte-voix qu'est la télé, d'accord, mais le moyen ?

Sûrement pas en organisant, à l'exemple d'Antenne 2-Midi, pendant le week-end, une espèce de cours de rattrapage accéléré dans l'art de communiquer. C'est bien joli de vouloir faire un journal « qui se mêle de ceux qui le regardent », encore doit-on se garder d'un paternalisme un peu boy-scout à la limite du pénible. Visiblement téléguidés, chargés de lancer en ânonnant, le nez plongé dans leurs papiers, des sujets — les réactions à la conférence de presse du président, le congrès R.P.R. à La Baule, — dont ils se moquaient éperdument, ils ne s'en cachaient pas, les locataires de l'immeuble du Sillon jouaient là un rôle franchement ingrat, sous l'œil trop vigilant de professionnels débordant d'indulgente bonne volonté. On aurait dit des moniteurs surveillant une classe de handicapés.

En revanche, chaque fois qu'une voix, impérative, impatiente, s'élevait pour interroger en duplex le spécialiste resté à Paris sur le nucléaire, les radios libres ou le tiercé truqué en Bretagne, chaque fois qu'un visage fendait la foule pour venir protester au micro contre le racisme ou au contraire l'insécurité qui règne dans le coin, bref, chaque fois que quelqu'un avait quelque chose à dire, on l'écoutait sans piper, on le comprenait sans effort et l'on se disait qu'à l'occasion on en ferait bien autant.

Cette expérience, avant de la poursuivre, il conviendrait d'en tirer la leçon : que vous alliez planter vos caméras aux carrefours de nos villes et de nos campagnes, très bien. Simplement, n'essayez pas de nous pousser à vous singer. Faites votre métier de journaliste. Et contentez-vous de nous tendre le micro sans consigne, sans contrôle, sans conseils superflus. Laissez-nous dire, laissez-nous faire. C'est en forgeant...

C. S.

RADIO-TÉLÉVISION

Les télévisions étrangères face au pouvoir

(Suite de la première page.)

Elle repose sur une souple et longue *tradition, sur un sens aigu de* la démocratie et sur une institution, la *monarchie*, dont le rôle est ici essentiel. C'est en effet à la reine en son conseil, en pratique à la reine, qu'il appartient de désigner pour cinq ans — et pas tous en même temps ! — les douze gouverneurs, maîtres après Dieu, de la B.B.C., dont les noms sont soumis à son attention par le premier ministre. Eh *oui !* Ces noms, il n'est jamais arrivé qu'elle les récuse. Elle *y souscrit automatiquement. Mais* — et c'est là que réside l'originalité *du système*, — dès lors qu'elle les fait siens, elle les lave de ce péché originel qu'est un choix politique. Elle arrache, un à un, ces douze sages à l'orbite du pouvoir. Ce qu'elle touche, elle le rend intouchable. Face à l'Etat, elle incarne la nation. Et, à travers elle, c'est le peuple qui donne aux gouverneurs le droit de *gouverner, de choisir en toute liberté* le directeur général de la B.B.C., *le directeur de la télévision*, le directeur de la radio, le directeur de l'administration et — parfaitement ! — le directeur de l'information.

Ayant eu un jour l'outrecuidance de demander la démission de l'un des membres de ce super-conseil d'administration, un ministre s'entendit répondre cette phrase mémorable qui le fit reculer tête basse : « *Une démission ! Vous n'y pensez pas ! Ça impliquerait Sa Majesté.* » Autre anecdote de la même encre. Ça se passait à Londres en 1942. Une haute personnalité autrichienne en exil sonne en début d'après-midi *au 10 Downing Street pour y déposer* un cadeau, une énorme, une superbe *théière de campagne, à l'intention* de Churchill. Le premier ministre un peu *éméché — il sortait de table —* se fend d'un speech de remerciement *à la fois emphatique et pâteux* où il est question de millions de *soldats en armes*, prêts à franchir des centaines de milliers de kilomètres *par* air, terre et mer pour libérer l'Autriche.

Le texte de ce discours tombe peu avant l'heure des informations sur le bureau du responsable des émissions de la B.B.C. à destination des pays de langue allemande. Qui l'envoie *au speaker de service. Coup* de téléphone un peu géné du Foreign *Office : vous ne pouvez pas diffuser* cette déclaration. Ah bon ? Et pourquoi ? Eh *bien, parce* que les alliés ne sont pas encore décidés à libérer l'Autriche. Désolé, il va bien falloir qu'ils la libèrent parce que dans quatre minutes et demi nous allons annoncer qu'ils le feront.

Ce responsable sera destiné aux plus hautes fonctions. Après avoir défini pendant l'occupation du Reich *les statuts de la future radiotélévision* en République fédérale — les Bri*tanniques en avaient été chargés*, — il a gravi tous les échelons pour *être de 1960 à 1971 directeur général,* puis gouverneur de la B.B.C. C'est Sir Hugh Carleton Greene, frère de l'écrivain, lui-même auteur d'une douzaine de bouquins, l'un des hommes les plus respectés d'Europe. J'ai rencontré chez lui, près de Hyde Park, ce géant de bientôt quatre-vingt-un ans — il en paraît quinze de moins, — au visage rose, lisse et souriant, dont l'humour fait briller le petit nez en trompette chaussé d'énormes lunettes scintillantes de *malice*.

Les conseils de Sir Hugh

Appelé en consultation par les Israéliens, tard venus aux plaisirs empoisonnés de la télé, il a été également sollicité en 1975 par Caramanlis, qui voulait libérer la télévision grecque de la tutelle imposée *par les colonels. Là, Sir Hugh* n'a été écouté qu'à moitié, bien que le *Parlement se soit félicité jusque sur* les bancs de l'opposition de ses *conseils. Il attribue ce demi-échec* au fait que le premier ministre grec ait subi, dans ce domaine, l'influence délétère de la France du temps qu'il y vivait en exil !

Nous avons évoqué — le moyen de faire autrement, on ne parle encore que de ça à Londres — cette émission produite par la Granada (société ultra connue, ultra sérieuse) sur l'armée rouge et prétexte au renvoi du directeur de l'information de FR 3 *(le Monde* du 29 août). Aux yeux de Sir Hugh, il s'agit là d'une « libre opinion » comme on en accroche très *souvent* aux quatre coins de la grille de son pays. Quitte *à donner ensuite un point de vue* opposé. Y voir la main de la C.I.A. *relève d'un état d'esprit dont la* presse anglaise a souligné avec une *stupeur rigolarde* l'absurdité et laisse mal augurer, soupirait-il, des véritables intentions des socialistes en matière de libéralisation. Sur ce chapitre, tout le monde s'accorde à dire, en Angleterre, que jamais le gouvernement de Pierre Mauroy n'aurait dû exiger, ou provoquer, ou même souhaiter le départ des responsables mis en place par Giscard. Il aurait dû les laisser tranquillement à leur poste jusqu'au vote de la nouvelle loi arrachant le service public à la mainmise de l'Etat.

Là-dessus, Sir Hugh Greene a sa petite idée. Une idée à laquelle on aimerait pouvoir souscrire sans arrière-pensée. Il ne trouverait rien de choquant, au contraire, à ce que, à l'exemple de la Grande-Bretagne, le premier ministre désigne les principaux responsables de l'audio*visuel. A condition qu'ils soient au*-dessus de tout soupçon, que leurs *noms fassent une quasi-unanimité* — c'est, du reste, le cas aujourd'hui *pour les nouveaux présidents* de chaîne — et que, en entérinant ce choix, le président de la République se comporte en président de tous les Français. Ainsi, ainsi seulement, pourrait-il se montrer garant de leur indépendance et remplir, dans ce domaine, le rôle si particulier dévolu au souverain britannique.

Après la majesté dont François Mitterrand a tenu à entourer ce qu'on a appelé son sacre, mon interlocuteur s'avoue déçu de le voir s'emporter contre les médias à la façon d'un vulgaire premier ministre *britannique*. Ces derniers ont rarement eu à se féliciter, en effet, des *gouverneurs dont ils avaient pourtant* prôné la nomination. Investis de par *leurs fonctions d'un pouvoir échap*pant à toute tutelle, ces hommes et *ces femmes ont fait preuve, plus* particulièrement depuis dix ans, depuis les événements qui ont ensanglanté l'Irlande du Nord, d'un courage et d'une indépendance très remarquables et très remarqués par Harold Wilson et par Margaret Thatcher en particulier. Connus l'un et l'autre pour leur franc-parler, ils ont tempêté et protesté absolument en vain, aux Communes, contre certaines émissions jugées tendancieuses, voire contre certains entretiens avec les leaders de l'IRA autorisés par le directeur général avec *la bénédiction des gouverneurs* — il faut la leur demander, bien sûr, — *au nom du droit des Anglais à juger* eux-mêmes, en adultes et en connaissance *de cause, les dossiers* les plus difficiles, les plus délicats.

Outre-Manche, le seul *moyen* de pression dont dispose le pouvoir, c'est de refuser le relèvement de la redevance, l'unique source de revenus du service public, qui a abandonné, on le sait, à la chaîne rivale, la chaîne commerciale, la totalité de la manne publicitaire. Ce moyen pourtant très simple, personne, jamais, n'a encore osé l'employer. *Il* provoquerait un tel tollé que la majorité se *retrouverait dans l'opposition avant* même d'avoir eu le temps de mettre sa *menace à exécution*.

CLAUDE SARRAUTE.

Prochain article :

POLITISATION A L'ALLEMANDE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•
1980

Commission paritaire n° 57 437.

Correspondance

Les origines de la Sofirad

M. Jacques Meyer, ancien conseiller d'Etat, administrateur général honoraire de l'O.R.T.F., nous écrit à la suite d'articles du Monde *sur le statut de la Sofirad :*

Parmi les fonctions que j'ai remplies au cours d'une longue carrière figurent, entre autres, celles d'administrateur général de la R.T.F., de la Libération à 1950, et, simultanément, celles de président de la Sofirad, dont je fus l'un des premiers. A ce titre, j'ai été, à cette époque et plus tard encore, le délégué de l'*Etat français*, donc de la Sofirad, dans les conseils d'administration de Radio-Sarrebruck et de Radio-Monte-Carlo. Au nom du premier, *j'ai eu à signer la création* d'un nouveau poste de radiodiffusion en territoire sarrois, mais orienté uniquement vers la France, et qui était, et est toujours, Europe *n° 1. En ce qui concerne* Radio-Monte-Carlo, j'en fus, avec son président monégasque d'alors, M. Arthur Crovetto, toujours vivant, le fondateur, sous la forme financière et *juridique* qui est encore la sienne.

Il se trouve qu'ayant pu, grâce à une difficile évasion, rejoindre à Alger, en 1943, le gouvernement de la France libre, mon camarade de promotion André Diethelm, commissaire à la guerre, détacha l'officier mutilé que j'étais auprès de son collègue à l'information, Henri Bonnet. Ce dernier fit de moi l'administrateur général de Radio-France, puis, en prévision du débarquement dans le sud de la France, le chef du service militaire d'information (S.M.I.), section autonome de la *mission de liaison* administrative du général Cochet, substituée comme l'antenne correspondante du débarquement de Normandie, à l'AMGOT (Allied military government occupied territories), qui s'était effondré de lui-même, comme l'avait prévu et décrit dans ses Mémoires de guerre le général de Gaulle (1).

Dans mes instructions figurait au premier rang, pour la presse — dont je ne parlerai pas ici — et *la radiodiffusion*, la suppression de tous les organes qui avaient collaboré et leur remplacement par ceux que la Résistance avait créés dans la clandestinité. Pour la radio, *il s'agissait spécialement* du Poste Parisien, qui était devenu le Radio-Paris des Allemands, et, en province, de Radio-Toulouse, qui, continuant à *fonctionner*, avait *servi* la *propagande* ennemie, jusqu'à tromper la Résistance. Son principal propriétaire, M. Tremoulet, dont le nom a été mentionné dans vos récents articles sur *Radio-Andorre* (il en était aussi le patron), avant d'être *acquitté par contumace* — fait unique dans la juridiction mondiale, — avait été condamné à mort déjà par contumace par la même Cour de justice. Quant à Radio-Monte-Carlo, d'où je viens, pendant l'occupation de la France, une concession avait été accordée à une société de ce nom et de droit monégasque par le gouvernement princier, en vertu de sa souveraineté propre. Les actions en appartenaient pour moitié à une société créée à Paris par le président Laval, intitulée la Sofira (2), et *qui* en fait, se confondait avec sa personne. L'autre moitié des actions de R.-M.-C. appartenait, par parts égales, aux Etats allemand et italien. *Ma mission était, tout* naturellement, de prendre possession, par tout moyen, de R.-M.-C.

C'est ainsi que, débarquant d'un L.S. américain vers Beauvallon, aux environs du 20 août 1944, *je pus me mettre presque* aussitôt en rapport avec le président Crovetto et échafaudai avec lui une combinaison, dont le texte définitif, rédigé par la suite avec le concours de *Robert Buron*, premier président de la nouvelle Sofira, a constitué depuis cette date les bases permanentes de l'accord entre les deux Etats.

L'Etat monégasque confirmait à la *Sofira sa pleine propriété de 50 %* des actions de R.-M.-C. Quant aux 50 % d'actions allemandes et italiennes, l'Etat monégasque, qui n'était pas belligérant, ne pouvait les saisir directement. *Mais*, par une astuce bien méditerranéenne, *il les séquestrait pour se couvrir* d'hypothétiques dommages de guerre, dont les bombardements qui les auraient causés pouvaient bien provenir d'un navire allié, *voire français. Une fois saisis*, lesdits 50 % étaient recédés (gratuitement) pour les deux tiers à la France. Ainsi, 33,33 % du capital de R.-M.-C. s'ajoutaient pour la *Sofira à ses 50 %. Le tout* correspondait bien aux 83,34 % cités par Mme La Bardonnie. Par contre, le tiers restant de la moitié séquestrée par l'Etat moné*gasque, soit 16,66 %, et non 7 %* comme il est écrit dans le même article, devenait sa propriété, *contre un versement comptant* de 50 millions de francs à l'Etat *français, qui les encaissa*. Je laisse à d'autres le soin d'estimer la valeur actuelle de cette somme.

Les seules contreparties de l'accord, dont je doute qu'elles aient été jamais modifiées, *étaient l'obligation* du versement au Trésor princier d'une redevance — dont je ne me rappelle pas le montant exact — sur la publicité recueillie par R.-M.-C. et le maintien à sa présidence d'un *citoyen* monégasque, *qui*, après M. Crovetto, fut M. Cesar Solamito, dont je n'ai pas connaissance qu'il ait perdu ce titre. L'ensemble de ces avantages me paraît encore aujourd'hui bien faible par rapport à *la prise de propriété* — sous *le* couvert de la Sofirad — par l'Etat français des cinq sixièmes des actions d'une station de radiodiffusion qui, dès sa légitimation, *était en mesure d'obtenir des con*férences internationales de l'avenir une fréquence officielle (3). Cette station était, et est encore, *dite* périphérique. Le terme « dite » s'impose d'autant plus *que la première* et faible antenne de R.-M.-C. était située dans l'enceinte du fort du Mont-Agel, donc en territoire militaire français. Une suivante, beaucoup plus puissante, fut *établie en altitude*, encore en territoire français, non loin de Monaco. La plus récente, émettant en ondes longues comme la précédente, est à Remoulis, dans les Alpes françaises.

Quel que soit le nombre croissant des fréquences utilisées par R.-M.-C., quelle que soit l'utilisation que les gouvernements français successifs aient voulu faire — ou ne pas faire — de ses programmes (elle fut insignifiante dans les premières années et j'ignore le présent), *quels* que fussent les nombreux changements intervenus, surtout *récemment, dans son* personnel de direction (4), le serviteur de l'Etat que j'ai été dans le domaine de la radiodiffusion ne peut en aucun cas regretter de lui avoir *apporté cette source si importante* de futurs revenus matériels et spirituels.

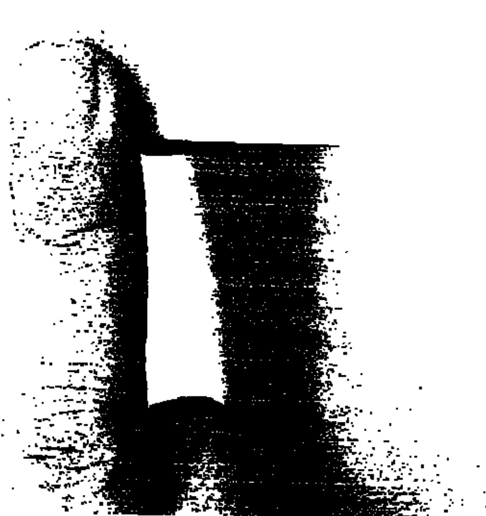
(1) Tome I de ses Mémoires de guerre.

(2) Le « d » final fut ajouté par la suite pour éviter la confusion avec une société existante.

(3) J'obtins, comme chef de la délégation française, dès 1946 (?), à la conférence de Copenhague, dont je fus signataire, l'attribution, dans les ondes moyennes, d'une fréquence, encore assez médiocre il est vrai, à R.-M.-C., dont la puissance était encore faible.

(4) Le premier directeur de Radio-Monte-Carlo, désigné au nom de la Sofira, Robert Schick, appartenait alors à la Radiodiffusion française.

La Sofirad n'a pas connu depuis 1944 huit présidents, mais bien onze, dont les premiers furent, par ordre chronologique, Robert Buron, M. Fenelon, alors inspecteur général de la Radiodiffusion, puis M. Meyer, alors administrateur général de la R.T.F., auquel M. Trolley de Prévaux (dans « le Monde » du 19), donné comme le premier président de la Sofirad, a seulement succédé.



Le Monde

ECONOMIE

Le chômage, ce fléau volontaire

par ALFRED SAUVY

La lutte contre le chômage peut-elle être considérée, *comme le fait M. Pierre Mauroy*, comme un objectif en soi qu'on peut atteindre par des mesures spécifiques, comme la réduction du travail? Alfred Sauvy montre qu'une telle conception repose sur une analyse erronée du chômage, infirmée tant par l'expérience que par le *raisonnement économique*... à condition, bien sûr, de ne pas s'en tenir aux théories de Harvard et de Cambridge.

DEPUIS trois mois, et en particulier depuis trois semaines, les efforts du *gouvernement* se *concentrent* sur l'emploi, objectif déclaré numéro un; attitude conforme aux vues de l'opinion *et plus encore* des chômeurs eux-mêmes. Seulement, *dès le départ*, la façon d'attaquer le problème est inquiétante, car elle prend le travail *pour un but en soi*. Si *le flux* de richesses produites était largement suffisant, il faudrait, en effet, limiter le travail — le passif de l'action économique, — le plus possible. Mais, comme c'est loin d'être le cas, c'est l'action créatrice, mère de toutes les *satisfactions et aussi de tous* les emplois, qui doit être mise au premier plan. L'expression, si *fréquente et si caressante*, « *créer* des emplois » est déjà sur le chemin du contresens.

L'échec général, en tous pays, des efforts menés par *des hommes* de grande intelligence de toutes origines, de toutes tendances, donne à penser qu'il reste des domaines non touchés et peut-être intouchables, c'est-à-dire des sanctuaires. Dès lors, l'emploi n'est pas l'objectif n° 1.

Parmi ces *sanctuaires*, je ne décrirai pas aujourd'hui celui qui est lié au pétrole, car le lot des sophismes *et postulats à dénoncer* suffirait largement à remplir ces colonnes.

Dans nos pays occidentaux, de *douce démocratie*, *tous* les remèdes — ou prétendus tels — agréables, plaisants (tels la stimulation de la demande) ont été utilisés à satiété, de sorte qu'il ne reste plus que des médecines amères, impossibles même à proposer.

Considérable est *le mérite* de M. Mauroy, tant est intense, franc, l'effort qu'il a fourni vers le *but*. Sans *doute* a-t-il *traversé* des nuits blanches avant de mettre au point ce qui est, avant tout, un acte de foi. Car cette panoplie de mesures directes, il doit bien penser, lui-même, qu'il s'agit, ne disons pas de placebos, mais d'actions sur les seuls symptômes, *sur les résultats. Il faut*, certes, donner au malade des pommades adoucissantes, pour *ses boutons, faute de pouvoir* déceler et combattre l'intoxication alimentaire qui en est la cause.

Que la seule mesure positive du programme, des hommes travaillant dans *les forêts* pour faire du bois et du papier, n'ait provoqué que sourires ou railleries montre combien l'opinion est éloignée de solutions réalistes, au cœur du sujet.

Nous ne pouvons espérer, pour le moment, qu'une *euphorie* passagère; quant à la transformation d'un « chômeur » en « retraité », elle n'améliore que... la statistique.

Parmi les illusions les plus tenaces, figure l'idée que les hommes sont trop nombreux, puisqu'ils dépassent le nombre des emplois, « donnée de fait ». Déplorable est cette résignation héritée du gouvernement précédent, *et, plus* encore, *absurde* sur le plan économique : immense est la masse de travaux à accomplir *pour* satisfaire *seulement* les besoins, publics et privés, les plus immédiats. Les revendications, qui montent de toutes les classes sociales et de tous les services publics sont un test assez éloquent.

Cet arithmétisme infantile, *accompagné d'un globalisme naïf*, en un domaine où tout est diversité et évolution, conduit à considérer les inactifs comme des bienfaiteurs et les actifs, producteurs de richesses, comme des hommes dangereux. D'où la kyrielle de mesures malthusiennes qui alourdissent la charge *tout en réduisant le support*.

Que le nombre d'emplois possible soit d'une extrême élasticité a été montré à l'évidence par *la série de réussites après la* guerre, appelées « miracles », parce qu'elles contredisaient *l'opinion générale et* les théories des économistes d'Oxford ou de Harvard. Plus près de nous, peu de Français savent que, malgré « le coup du pétrole », qui, avec les contresens qui l'ont suivi, a fait perdre environ six cent mille emplois, le nombre de personnes *employées en France a, depuis* 1973, augmenté de plus de sept cent mille, chiffre insuffisant, *certes*, pour atteindre l'objectif, mais suffisant pour détruire le dogme bêtasse et permanent, sur la diminution du nombre des emplois, dans l'économie, du fait de la *machine*. Telle est l'intensité du fléau chômage et son absurdité qu'il obstrue les cerveaux *les plus* brillants, les empêchant notamment de se référer à l'expérience.

Le courage d'ouvrir les yeux

En particulier, il n'y a pas, je pense, un Français sur mille ni, sans doute, un seul ministre sur quarante, qui connaisse bien ce qui s'est passé aux Etats-Unis et en Europe, pendant les années 30 et, précisément, en France, de 1935 à la guerre. Recouverts d'un voile épais, les *effets de la* réduction rigide de la semaine de travail : moins connus encore les *résultats de* la *politique* de Paul Reynaud, en 1938-1939, pendant laquelle, à l'encontre de l'unanimité des pronostics de *l'opinion, des partis et... des* économistes, le chômage a diminué, en même temps que s'allongeait la durée du travail. Il faut seulement avoir le courage d'ouvrir les yeux.

Aujourd'hui, non seulement les médecins appelés au chevet du *malade n'ont pas connaissance* des résultats cliniques obtenus par leurs prédécesseurs, mais ils *négligent* les *analyses profondes*, la radioscopie, je vais y revenir dans un instant.

Inflation ou chômage? Raymond Barre s'attaquait, dit-on, à *la première, tandis que Mauroy* prend le second pour cible. Une naïveté de plus, puisque c'est le même problème ou, du moins, la même cause : la rigidité.

Qu'appelle-t-on plein-emploi? Il faut que, à tout moment, toutes les personnes, de toutes professions *et de tous* lieux, *trouvent* une activité qui corresponde à leur savoir, et à leur désir aussi, et qu'en outre l'ensemble de toutes leurs productions et services corresponde parfaitement aux désirs de consommation, privés et publics, y compris, bien entendu, les investissements. Et cet équilibre « miraculeux » doit persister, en dépit des changements de toutes sortes, intérieurs et extérieurs, techniques, démo*graphiques, sociaux, etc.*

Sous *cet angle, le rendement* actuel, 93 %, peut paraître élevé, car il n'est atteint que par bien peu de *machines*. S'il est *obtenu*, c'est qu'il y a encore un grand nombre de forces équilibrantes; elles pourraient donner un résultat meilleur, 97 % ou 98 %, si elles ne se heurtaient à de sévères rigidités.

Voilà le grand mot lâché : il a tout pour inquiéter, car certaines *de ces rigidités* ont une *haute* valeur sociale. Qu'elles l'emportent est souvent plausible, mais, *en ce cas, il ne faut plus parler* d'emploi, objectif numéro un. Dans une économie en perpétuelle évolution — adaptation, plus les éléments fixés et rivés sont nombreux, plus le mouvement « nécessaire » se reporte fatalement sur les points mobiles, *faibles, à savoir* la monnaie et l'emploi.

Si complexe est l'économie contemporaine qu'elle a besoin *d'une grande souplesse*. La planification socialiste a pour elle une parfaite logique et peut-être s'imposera-t-elle un jour. Seulement elle s'accompagne de *servitudes multiples*; dès que celles-ci se réduisent, apparaît le chômage, comme en Yougoslavie. A *l'inverse*, le régime libéral, chef-d'œuvre de primitivité, n'assurait un plein-emploi approximatif et apparent que par une multitude d'adaptations douloureuses. C'était un régime de *rigueurs*.

(Lire la suite page 26.)

A contre-courant

LE président de la République française a, lors de sa *conférence de presse*, situé, *avec une satisfaction certaine*, sa politique économique « *à contre-courant* » des stratégies adoptées par la plupart des dirigeants des autres pays industrialisés.

Le choix singulier d'une relance par la consommation — même si l'investissement a été ajouté pour faire bon poids — *entraîne en tout cas un traitement particulier des finances* publiques, dont le déficit — très lourd — est accepté sans trop d'inquiétude, du moins en apparence. En Europe occi*dentale* et aux Etats-Unis, *d'autres responsables appliquent* une médecine différente pour sortir de la crise.

∴

Même en Autriche, pays qui sert, sinon de modèle, du moins de référence, les autorités apparaissent préoccupées de freiner l'augmentation des dépenses publiques, notamment dans le domaine social. Tant il est vrai que tout dérapage peut *devenir incontrôlé* et entraîner des désagréments *plus* graves que n'en furent bénéfiques les premières conséquences.

Les Italiens en ont pris conscience, qui prévoient des *coupes pour limiter un déficit qui* atteindrait *50 000 milliards* de lires (235 milliards de francs) en 1982, soit 10 % du P.N.B. environ, une proportion très supérieure il est vrai à celle qu'on *constate en France. La nécessité de réduire* les dépenses publiques est ressentie par la plupart des partis politiques, en particulier le P.S., alors que les syndicats font preuve en la *matière* d'une certaine *compréhension*.

*De l'autre côté de l'Atlantique, M. Reagan vient d'annon*cer de nouvelles mesures (légère augmentation des recettes fiscales et réduction des dépenses) afin de contenir le déficit *de l'an prochain aux alentours* de 43 *milliards* de *dollars* (236 milliards de francs). Le but reste de parvenir à l'équilibre des comptes de l'Etat américain en 1984. Les nouvelles tailles — soit 16 milliards — s'ajoutent aux coupes déjà effectuées au début de l'année (environ 50 milliards de *dollars*).

M. Mitterrand peut sourire *à la* vue des résultats enregistrés par certains de ses partenaires occidentaux, entre autres par Mme Thatcher qui se trouve à la tête d'un pays *frappé d'« engourdissement ». Il est aussi des réveils qui* peuvent se révéler trop brutaux. Qui gagnera la bataille contre le chômage? Il s'agit d'une œuvre de longue haleine, dont *sans doute les dirigeants actuels ne verront pas la conclusion.*

∴

Cependant, en Allemagne fédérale, le chancelier Schmidt estime que sa politique se situe au « *juste milieu* » entre les « *extrêmes* ». Pour relancer l'emploi, les autorités de Bonn jugent nécessaire de procéder à des compressions budgétaires, mais sans compromettre la paix sociale ni pénaliser *les entreprises. Il s'agit* avant tout de maîtriser la machine, en maintenant l'augmentation des dépenses publiques en dessous de celle du produit national brut.

De cette discipline doit aussi résulter le maintien de la confiance des *milieux* financiers internationaux. Car, *si la* politique économique d'un pays ne doit pas être dictée *par* l'étranger, tout gouvernement se doit de tenir compte des *contraintes mondiales.*

MICHEL BOYER.

La Banque européenne d'investissement s'intéresse davantage aux P.M.I.

La B.E.I. (Banque européenne d'investissement) dont le capital vient d'être *doublé*, a surtout jusqu'à maintenant orienté ses prêts vers les ré*gions les plus pauvres* de la Communauté, et notamment le Mezzogiorno et l'Irlande. Depuis *1974*, elle a ajouté un autre secteur à son champ d'activité : le financement des projets énergétiques (nucléaire notamment). Les Dix *voudraient* maintenant lui voir augmenter les prêts destinés à la moyenne industrie. Mais des obstacles s'opposent à cette évolution.

LE 18 septembre, la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) vient d'accorder un *prêt de 100 millions de* francs (16,6 millions d'ECU) à la Caisse d'aide à l'équipement *des collectivités locales* (C.A.E.C.L.), émanatoin de la Caisse des dépôts et consignations, qui reprêtera cet argent à des départements, des syndicats *intercommunaux*, des *municipalités*, des chambres de commerce pour financer des équipements collectifs de petites et moyennes dimensions. Depuis décembre *1979*, la *B.E.I.* a ainsi prêté 450 millions à la C.A.E.C.L. C'est là une des nouvelles formes d'intervention de la banque européenne, dont l'activité dans la Communauté et hors de la Communauté ne cesse de croître.

C'est le 15 mai dernier que *le* Conseil des gouverneurs, composé des ministres des finances des pays de la Communauté, a donné son aval au doublement du capital souscrit de la *Banque européenne* d'investissement (B.E.I.). Leur décision a été rendue nécessaire par le développement continu des *activités* de la Banque, lequel est lui-même conforme aux orientations privilégiant l'investissement données depuis plusieurs années par les instances politiques de la Communauté.

De son côté, la Commission *européenne a présenté tout* récemment aux gouvernements membres une esquisse de pro*gramme* de relance de l'activité communautaire en quatre points. Figure parmi ceux-ci « *le relèvement substantiel du taux d'investissement dans la Communauté et, plus spécifiquement, de l'investissement énergétique...* ». Précisant ses intentions, la Commission remarque que la contribution européenne à une telle entreprise doit résulter en particulier du développement régulier des instruments financiers dont dispose la Communauté : la Banque européenne d'investissement, les crédits CECA, les prêts EURATOM et le nouvel instrument communautaire (NIC), appelé encore « facilité Ortoli ». « *Ce développement d'une action qui a été conduite avec mesure a une valeur de symbole, de démonstration collective (...). Une telle politique permet de mobiliser, au bénéfice de tous, en s'appuyant sur le crédit politique et financier de la Communauté, des moyens supplémentaires qui devraient être largement utilisés au bénéfice des petites et moyennes entreprises industrielles.* »

Doublement des prêts en quatre ans

En 1980, les crédits fournis à l'intérieur de la C.E.E. par l'ensemble des instruments d'em*prunt* et de prêt communautaires se sont situés au-dessus de 4 milliards d'unités de compte *(1)* représentant, pour certains pays membres, telle l'Irlande, ou de *régions*, tel le Mezzogiorno, un appoint d'argent frais déterminant. Les financements consentis par la seule B.E.I. à l'intérieur de la C.E.E. ont atteint 2 753 millions d'*U.C., contre* 2 281 *millions* d'U.C. en 1979, soit une progression supérieure à 20 %. A cela viennent s'ajouter 198 millions d'U.C. de prêts consentis au titre du *NIC. Cet instrument* d'emprunt-prêt a été créé en 1978 afin de favoriser les investissements d'infrastructure et d'énergie. Les capitaux qu'il a autorisé à *mobiliser* sont, pour l'instant, plafonnés à 1 milliard d'U.C. Mais les Dix décideront probablement que ce seuil peut être dépassé. Le NIC est cogéré *par la B.E.I. et la Commission* européenne : celle-ci donne le feu vert à des prêts que la Banque ensuite administre. « *Il s'agit, en quelque sorte*, résume M. Yves Le Portz, président de la B.E.I., *d'un concours additionnel à l'action propre de la Banque et qui vise, dans la conjoncture économique actuelle, à renforcer les financements en faveur des projets particulièrement prioritaires* »

Le total des prêts B.E.I. plus NIC à l'intérieur de la C.E.E. s'est donc établi, en 1980, à 2 950 millions d'U.C., soit un niveau d'activité double de celui de 1977. La B.E.I., avantage appréciable, jouit d'un bon crédit sur les marchés financiers (de même d'ailleurs que la Commission, qui emprunte directement *sur ses marchés, notamment* au titre du NIC), ce qui lui permet d'emprunter aux meilleures conditions et d'en faire bénéficier les promoteurs d'investissements qu'elle soutient. En outre, près d'un tiers du montant total des financements accordés en 1980 par la Banque a été assorti d'une bonification d'intérêt de 3 %. Celle-ci (accordée sur des crédits qui sont inscrits au budget de la C.E.E.) a été prévue en faveur d'investissements réalisés dans les Etats membres « les moins prospères » qui participent effectivement au système monétaire européen (S.M.E.), à savoir l'Italie et l'Irlande.

La mission de la Banque consiste à reprêter les fonds qu'elle *mobilise sur le marché* pour aider à la réalisation de projets prioritaires pour la Communauté. « *La B.E.I. a été créé pour l'Italie* », explique, en *chargeant un peu le trait*, l'un de ses fonctionnaires. Ce sont en effet les Italiens qui, à l'origine, ont insisté pour que soit mise en place une institution capable de transférer vers les régions périphériques du Marché commun des ressources suffisantes pour y assurer le développement. Le traité de Rome *fait ainsi obligation* à la Banque d'accorder la priorité aux investissements contribuant au développement des régions les moins favorisées de la C.E.E.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 25.)

(1) L'unité de compte (U.C.) vaut environ 5,85 francs.

La hausse des taux d'intérêt rend de plus en plus difficile l'accession à la propriété

Faire construire sa maison ou acheter son logement *devient une entreprise de plus en* plus difficile, réservée à ceux qui sont déjà détenteurs d'un bien immobilier, ou pourvus *de solides revenus. Plus l'agglomération est* importante, plus le coût du terrain a subi les effets de la spéculation foncière, toujours dénoncée, jamais jugulée. A la hausse du coût de la construction s'ajoutent désormais des *taux d'intérêt devenus prohibitifs.*

S'il est déraisonnable de souhaiter accéder à la propriété avec un revenu mensuel inférieur à 7 000 francs, et qu'avec plus on doive y renoncer, qui peut acheter ?

***C'est ce qui ressort des enquêtes* menées à Lille et à Lyon par nos correspondants. Ces constatations conduisent à se *demander comment* le gouvernement pourra budgétairement tenir ses engagements en matière de logement social et de relance de la construction. Augmenter l'aide à la pierre, tout en améliorant les aides à la personne... Cela sera-t-il compatible, dans le budget pour 1982, avec l'augmen*tation du nombre des logements mis en chantier* ? — J. D.**

LA CRISE DES PRÊTS CONVENTIONNÉS

LYON : malgré une demande raréfiée les prix ne baissent pas

LE marché de l'immobilier neuf est plus que morose dans la région lyonnaise. Les premiers touchés sont les constructeurs de maisons individuelles « clés en main ». Les baisses de commandes peuvent *atteindre, dans ce secteur,* près de 50 % depuis un an. Les prix, *à Lyon ou à Villeurbanne,* sont pratiquement toujours supérieurs à 5 500 francs le mètre carré et interdisant donc l'établissement de prêts conventionnés et, *a fortiori*, de prêts à l'accession à la propriété (P.A.P.). Là où les prix sont « tenus » (exemple : une opération à 5 000 francs le mètre carré à Lyon-Gerland), les appartements se vendent très bien. C'est *le seul et mince créneau* où la clientèle de jeunes cadres *semble pouvoir s'engouffrer.*

La crise des prêts conventionnés, depuis la flambée des taux, est très sensible. Sur le plan bancaire, où il faut d'abord souligner que le marché est de moins en moins abordé par les grandes banques nationalisées qui préfèrent jouer le crédit aux industriels, deux organismes dominent : le Crédit agricole *du Sud-Est* et *la Caisse* d'épargne de Lyon.

A la Caisse d'épargne, M. Georges Prat, chef de service au département du crédit, reconnaît « *une baisse d'environ 20 % du nombre des prêts conventionnés attribués entre 1980 et 1981. La demande est pourtant toujours aussi forte,* explique-t-il, *mais les barèmes deviennent une barrière difficile à franchir pour une opération lourde* ». Un exemple concret : un cadre, disposant d'un apport personnel de 20 % du projet, décidait, fin 1979, de se lancer dans l'achat d'une *maison de 700 000 francs. Il em*prunta 560 000 francs à 11,80 %, taux actuariel, à la Caisse d'épargne en décembre 1979. En remboursement progressif (+ 3,5 % par an) sur vingt ans — c'est la formule la plus courante, — il a dû rembourser environ 4 700 francs par mois. Cela exigeait déjà des revenus familiaux confortables de *14 100 francs* mensuels. *Pour la* même somme empruntée en juillet 1981, il aurait des prestations inférieures (terrain plus petit, maison moins élaborée) et des remboursements mensuels supérieurs de 1 000 francs (5 700 francs *environ*). Il aurait donc la nécessité théorique *d'avoir vu son pouvoir d'achat* augmenter de 3 000 francs par mois en un an et demi. C'est une performance presque impossible. A la fin 1979, cet homme pouvait se lancer dans l'opération. En juillet 1981 il y renonce, à cause des répercussions sur les mensualités de rembourse*ment de taux bancaires* trop élevés. Les taux pratiqués à la Caisse d'épargne et au Crédit agricole en matière de prêts conventionnés sont de l'ordre de 15 %.

Les difficultés des cadres

« *Pour la première fois,* constate M. Prat, *nous avons vu des dossiers refusés par les clients au vu de l'offre de prêt. Le phénomène est encore marginal mais très significatif. Il est vrai que le total des sommes remboursées après vingt ans correspond à 3,2 fois la somme prêtée.* »

« *Les gens ne disent pas :* « *On ne peut pas* », mais : « *On va voir* », précise M. Yves Guillet, responsable des relations *extérieures du Crédit agricole* du Sud-Est. *En fait, ce sont des clients potentiels qui reviennent de plus en plus tard, le plus souvent après avoir augmenté leur épargne et trouvé des financements à l'extérieur du système bancaire, notamment en milieu familial.* »

La famille, le système D. Les artifices sont nombreux pour respecter les normes de remboursement et pour baisser artificiellement les coûts d'achat. Les prêts familiaux sont de l'ordre de 30 000 à 50 000 francs. Malgré les déclarations des clients, ils sont, semble-t-il, rarement remboursés et allègent les charges d'emprunt. Quant aux économies sur le produit même, elles s'opèrent très *souvent* au détriment des acheteurs. Les maisons sont *livrées* « prêtes à finir », les carrelages sont de qualité médiocre, les sections de charpente diminuent à tel point que les tuiles devront céder la place à d'autres matériaux si les règlements d'urbanisme le permettent, les peintures, les tapisseries sont de moins en moins intégrées dans les prix, les tuyauteries ne sont plus en cuivre.

Autres phénomènes constatés à Lyon : les achats de loge*ments neufs dans l'est de l'ag*glomération, malgré un environnement *moins favorable,* sont pratiquement aussi onéreux que dans l'ouest vallonné et résidentiel. Les terrains lotis y coûtent 180 à 200 francs le mètre carré, à peine moins cher que dans l'ouest, le seuil des 250 000 francs pour un lotissement paraissant en tout état de cause difficile à franchir. De plus, les familles ouvrières à revenus modestes se révèlent *meilleures* épargnantes et plus prévoyantes : les achats sur les communes de Meyzieu, Bron, Chassieu, sont réalisés à partir d'une revente. Cette localisation a en outre l'avantage d'être plus proche du lieu de travail... à un moment où les frais de transport dus au prix de l'essence deviennent une lourde charge. En revanche, la *clientèle de jeunes cadres* hésite de plus en plus. Un revenu familial de 15 000 francs est insuffisant pour assurer l'achat d'un logement aussi confortable que le logement locatif qu'on quitte. Cette clientèle n'accepte pas de rogner sur sa semaine de vacances à la neige, sur ses congés d'été au soleil, *sur son* habillement. Le résultat, cons*taté par tous les banquiers,* est que cette catégorie de clientèle *alimente les services contentieux* : retards, contestations, voire même revente *forcée* de la maison ou de l'appartement de standing. « *Il vaut mieux*, estiment les organismes prêteurs, *avoir trois couples d'ouvriers remboursant 2 000 francs par mois qu'un cadre dont la femme a souvent cessé son activité professionnelle, remboursant difficilement 6 000 francs.* »

Enfin, parallèlement au ma*rasme de l'immobilier neuf,* on assiste à Lyon à un regain d'intérêt pour *l'ancien* et donc à un retour vers le centre-ville. Dans la « presqu'île », en cinq ans, les prix des appartements anciens ont, en moyenne, plus que doublé. « *Le marché est très actif dans les zones de prix de 200 000 à 300 000 francs, très faible entre 400 000 et 600 000 francs. Au-delà, on enregistre une nouvelle pointe correspondant à des achats-placements de résidences principales. Parmi les acheteurs, beaucoup de personnes très informées des problèmes financiers et monétaires : des banquiers, des notaires, des gros commerçants.* »

Ces précisions de M. Jacques Chessel, agent immobilier, éclai*rent les conditions* du marché de façon inquiétante. Les achats *spéculatifs maintiennent le ni*veau d'activité. Les prix, malgré une demande *raréfiée,* ne baissent pas. Dans l'agence immobilière de M. Chessel, 36 % des ventes s'effectuent sans prêt (contre 25 % en 1980). Ces transactions portent sur les plus grosses opérations (en moyenne, 514 000 contre 315 000 francs pour les opérations avec prêt). Et M. Chessel de conclure : « *Les gens fortunés veulent se prémunir contre l'inflation... Il y a encore beaucoup d'argent, mais on ne sait pas d'où il sort.* »

Mais les bas lyonnais, fussent-ils en soie, ne se regarniront pas à l'infini. Sans l'apport dynamique de jeunes acheteurs-emprunteurs, les perspectives sont particulièrement moroses pour les promoteurs, qui se sont reconvertis en catastrophe vers le marché de la petite résidence secondaire.

CLAUDE RÉGENT.

LES RAVAGES DE L'INFLATION

LILLE : bloquer le dossier, c'est rendre service à la famille

« *UN smicard même avec cinq enfants ne passera pas les obstacles. Il ne pourra pas acquérir sa maison individuelle.* » Les choses étant ce qu'elles sont, cette affirmation d'un responsable H.L.M. ne surprend pas. Mais il est maintenant courant de voir des dossiers refusés à des ménages disposant de res*sources moyennes* et *qui, au prix* de patientes économies, ont réussi à *constituer* tant bien que mal un apport personnel conséquent. Construire devient de plus en plus une aventure pleine d'aléas. Ce que l'on faisait facilement il y a vingt ans n'est guère possible aujourd'hui. Il est d'ailleurs très significatif de constater que le CIL (Centre interprofessionnel du logement) de Lille, par exemple, qui a enregistré *encore une centaine* de demandes par mois en 1980, n'en reçoit *plus que soixante-dix* environ depuis le début de l'année 1981.

Les charges des remboursements, en principe, ne doivent pas dépasser 30 % des ressources. Chaque membre de la famille doit disposer d'un « capital » de 11 500 francs par an pour vivre. L'apport personnel doit pouvoir être justifié clairement. Ces trois contraintes ont souvent l'une ou l'autre, parfois l'une et l'autre, été la cause de bien des déceptions. On se laisse tenter par une maison dans un ensemble sympathique, maison valant de 300 000 à 400 000 F — *on ne construit pas à moins* aujourd'hui, — puis on commence *à établir le dossier avec le pro*moteur. En théorie, tout est possible ; mais au fur et à mesure que l'on tente de rassembler les capitaux par quelque moyen que ce soit (Caisse d'épargne, prêt bancaire, prêt conventionné, etc.), le mur des impossibilités s'élève inexorablement.

Voici, parmi beaucoup d'exemples, trois cas vécus au CIL de Lille.

Dans la famille X..., le père est vendeur. Son *salaire de 6 200 F* par mois est complété par celui de son *épouse employée,* qui gagne 2 700 F, soit un total de 8 900 F de ressources. Le ménage compte un fils de dix-neuf ans. La construction envisagée coûte 380 000 F. Voici comment va s'établir le décompte du dossier : un prêt avec la caution du crédit logement d'un montant de 210 000 F (13 % à 14 % d'intérêts), un prêt du CIL de Lille de 27 000 F *dans des conditions* semblables, et 7 000 F sans intérêts, soit au total 240 000 F. La charge mensuelle sera de 3 046 F. Ce ménage entre dans les normes, aussi bien pour les charges que pour le quotient familial, mais l'accord n'a été possible qu'avec un apport personnel de 140 000 F d'économies : il s'agit d'un ménage déjà bien *installé, qui a de plus fait un* héritage. C'est une chance que *tout* le monde n'a pas.

La famille Y... a trois enfants, et pour seule ressource le salaire du père, chauffeur-livreur, qui gagne 3 400 F, auxquels s'ajoutent environ 700 F d'allocations familiales. L'opération envisagée *est modeste.* Il s'agit *du rachat* d'une petite maison individuelle *ancienne qu'il faudra* « *retaper* ». Le coût total atteint 220 000 F, dont 127 000 F pour l'achat et 93 000 F pour les travaux. Dans ce cas, le prêt personnalisé sera de 177 600 F et l'on fera appel à d'autres prêts complémentaires. Le remboursement ne sera que de 989 F par mois, allégé par une *aide personnalisée au logement* de 750 F, ce qui aboutira à des charges de remboursement acceptables. Mais le quotient familial est loin d'être atteint. Il est des salaires aujourd'hui qui, de toute façon, interdisent l'accession à la propriété.

« On s'enfonce »

Quant à la famille Z..., elle *compte trois enfants.* Le *père* est ingénieur, et les ressources mensuelles atteignent 11 900 F. On envisage l'acquisition d'une maison neuve de 483 000 F. Le dossier semble limpide : 163 000 F d'apport personnel ; 280 000 F de prêt principal avec la caution du crédit logement ; un prêt complémentaire de 30 000 F à un taux de 14 % environ, un prêt *de 10 000 F sans* intérêts par le CIL. Tout va donc très bien. Non. En demandant la justification de l'apport personnel, *on* s'aperçoit qu'il s'agit, en fait, d'autres prêts à des taux d'intérêt plus élevés. Le dossier est rejeté.

Le cas est assez fréquent. Il est toujours facile, d'une certaine manière, *de contourner les obstacles* : « *Mais,* dit un dirigeant du *CIL, ce n'est jamais raisonnable, il faut bien payer un jour ou l'autre et, alors, on s'enfonce. C'est parfois rendre service à une famille que de bloquer un dossier.* » Bien sûr, pour les cas tangents, les prêts du CIL sans intérêts qui proviennent du 1 % versé par les entreprises (les deux tiers de ces *sommes* sont versées en prêts à des personnes physiques) permettent de sortir de la difficulté.

Mais beaucoup de dossiers sont rejetés. La solution ? Elle dépend du pouvoir d'achat des familles, elle *dépend encore* de l'évolution du taux beaucoup trop élevé de l'argent, et elle suppose aussi une attribution beaucoup plus généreuse de l'aide personnalisée au logement. Enfin, il faut aussi s'intéresser de plus près au problème foncier. Et dénoncer la lenteur des procédures. Il est des dossiers, bons au départ, et qui ne le sont plus à l'arrivée, pour simple cause d'inflation.

GEORGES SUEUR.

La Banque européenne d'investissement s'intéresse davantage aux P.M.I.

(Suite de la page 23.)

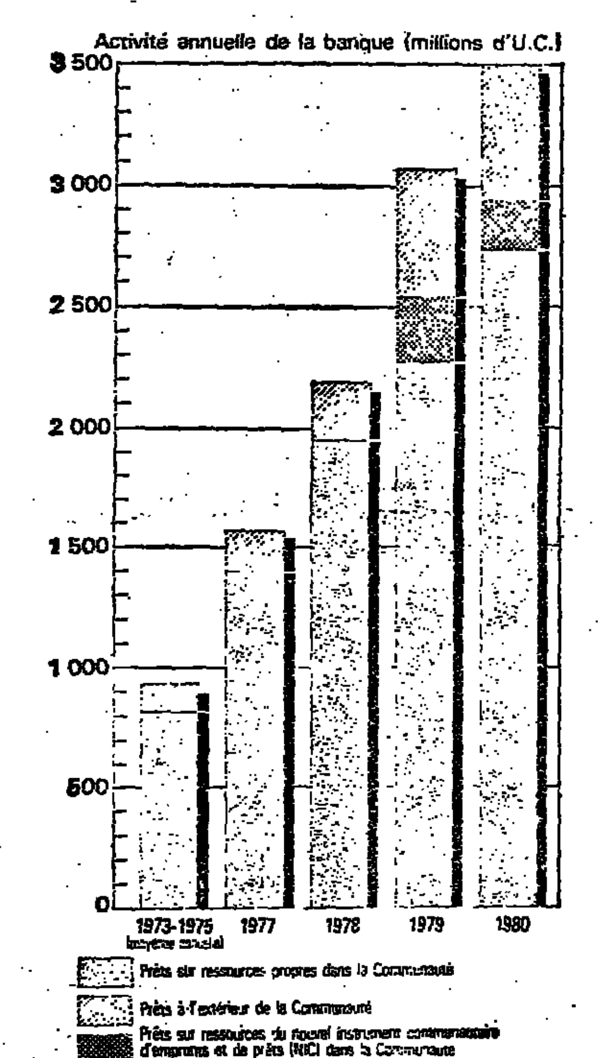
Il lui prescrit, comme autre orientation pour son action, de contribuer à « *des investissements d'intérêt commun à plusieurs Etats membres* ». Cette notion est, on le devine, sujette à évolution. Au temps de la prospérité, la banque a interprété cette directive en mettant l'accent sur la modernisation des liaisons intracommunautaires : autoroutes, télécommunications, aéroports, gazoducs. Elle a ainsi largement contribué à l'équipement téléphonique de la France ainsi qu'à la mise en place de son réseau autoroutier.

Mais, depuis 1974 et le premier choc pétrolier, les projets visant à alléger la dépendance énergétique des Etats membres occupent une place prédominante, si bien qu'aujourd'hui, comme le souligne M. Le Portz, l'action de la Banque de la Communauté s'ordonne autour de deux pôles : le *développement régional* et l'énergie. Une troisième priorité, née de la nécessité de contrer les tendances à la récession, semble poindre : l'aide à l'investissement industriel.

Près de 80 % du total des prêts consentis l'an passé ont été consacrés à l'investissement en Italie, en Irlande et au Royaume-Uni. On note également un accroissement sensible des prêts en Belgique et au Danemark. « *Ainsi*, lit-on dans le rapport annuel, *l'activité de la Banque s'est traduite par des transferts substantiels de capitaux extérieurs vers les pays et régions où les problèmes structurels sont les plus aigus.* » La concentration des interventions de la B.E.I. en Italie, en Irlande et au Royaume-Uni est délibérée : elle répond à sa vocation. *Mais*, fait-on observer au siège de Luxembourg, elle tient aussi à la demande de prêts et, ce qui va de pair, à l'existence dans ces trois pays, qui sont les principaux bénéficiaires, de structures financières d'accueil appropriées qui ont été mises en place pour faciliter la venue de capitaux extérieurs. En Irlande, dans le Mezzogiorno, les opérations de la B.E.I. représentent ainsi un *pourcentage* très significatif des investissements productifs et du financement des infrastructures.

La Banque commence à faire sauter les goulets d'étranglement qui bloquent parfois l'indispensable investissement dans le secteur de l'énergie. En 1980, les financements en faveur de projets énergétiques ont atteint 1 200 millions d'U.C. en raison de la spectaculaire augmentation des prêts en faveur du nucléaire et aussi de ceux affectés aux investissements visant à la diversification des importations (financement de gazoducs reliant l'Europe de l'Ouest à l'Algérie et à l'Europe de l'Est) ou à des économies d'énergie. « *L'impact des projets énergétiques financés en 1980 sur la réduction de la dépendance pétrolière de la C.E.E. peut être estimé*, lit-on dans le rapport annuel, *à quelque 12 millions de tonnes-équivalent pétrole, soit environ 2,5 % des importations en 1978, niveau retenu comme plafond pour les importations de pétrole en 1990 par le Conseil...* »

En quatre ans, les prêts ont doublé



10 % des financements destinés à la France

En France — *un client modeste de la Banque* avec environ 10 % du total des financements, — la B.E.I. a aidé, *sur ce terrain* énergétique, à la construction des centrales nucléaires de Dampierre-en-Burly, Creys-Malville, à l'extension de l'exploitation d'une *mine de lignite* près d'Aix-en-Provence, à la construction d'une centrale thermique à proximité de cette mine, à la modernisation de la raffinerie de pétrole de Donge.

L'effort pour l'énergie est engagé depuis quelques années. Plus récent est celui qu'entreprend la Banque *en faveur de* l'industrie. Les prêts au profit des secteurs productifs — il s'agit surtout de l'industrie — ont atteint 585 millions d'U.C. en 1980, soit une progression de 55 %. L'essentiel en est imputable à un quasi-doublement des « prêts globaux » qui sont fournis à des sociétés de développement régional pour être répartis par celles-ci ou à des institutions de même nature au profit d'investissements et d'entreprises de petite ou moyenne dimension. « *La B.E.I. a vocation à devenir la banque des P.M.E., mais encore faudrait-il pour cela que les pays membres prennent une attitude positive en créant les structures d'accueil nécessaires pour permettre davantage d'interventions dans le secteur industriel* », note-t-on à Luxembourg.

Quels sont les obstacles qui s'opposent à l'augmentation des prêts aux P.M.E. ?

C'est d'abord et surtout le risque de change qui résulte du fait que les crédits sont accordés en devises étrangères. On comprend que, pour une entreprise française, emprunter à dix ans en deutschemarks et en francs suisses n'est pas sans danger. L'accès des P.M.E. aux *prêts de la B.E.I. est facilité* — l'expérience le montre — lorsque l'Etat membre met en place une structure d'accueil (banque, établissement spécialisé dans le développement régional) *qui reçoit* les crédits de la B.E.I. et les rétrocède aux P.M.E. en monnaie nationale, prenant ainsi à sa charge le risque de change.

Les dirigeants de la Banque ont lu avec intérêt le passage du communiqué publié par le dernier conseil européen, qui met en relief la nécessité de développer l'investissement industriel. Ils guettent la suite. « *C'est là un des rares points sur lesquels ce document se montre précis. Mais les Etats membres vont-ils donner suite ?* », commentent-ils, perplexes, car ils n'ignorent pas que certains gouvernements, au *nom de l'économie de marché* et de la libre concurrence, se montrent réservés dès lors qu'il est question d'intervenir un tant soit peu massivement pour revitaliser le tissu industriel.

Ce bref bilan serait incomplet s'il *ne mentionnait* les *interventions*, elles aussi croissantes, de la B.E.I. pour servir la politique de coopération de la Communauté. La Banque agit d'une part en faveur des pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique) signataires de la Conven*tion de Lomé*, d'autre part en faveur des pays partenaires de la région méditerranéenne. Ses prêts à *ce double titre ont* atteint 550 millions d'U.C. en 1980.

Toujours en 1980, les interventions de la Banque ont permis de créer ou de sauvegarder cinquante mille emplois permanents. Elles ont eu un effet de *soutien sur* environ 420 000 emplois. Un tel impact est loin d'être négligeable. Le développement des *activités de la B.E.I.*, comme au reste de celles des autres instruments d'emprunt-prêt de la Communauté, *s'inscrit* dans la logique de la lutte que s'efforcent d'engager collectivement les pays membres contre la récession et le chômage.

PHILIPPE LEMAITRE.

QUI EMPRUNTE A LA B.E.I. ?

Selon le statut de la B.E.I., tout organisme public ou privé peut avoir accès à ses prêts. *Voici quels ont été les bénéficiaires* des prêts de la B.E.I. en France en 1980 : l'E.D.F., la Nersa (Centrale nucléaire européenne à neutrons rapides S.A.); Charbonnages de France ; Elf France ; Ariane espace S.A., Rockwool-Isolation S.A. Cette *dernière société est une* entreprise privée qui a reçu un prêt de 1,7 million d'unités de *compte pour l'installation d'une* usine de laine minérale pour isolation à Saint-Eloy-les-Mines, en Auvergne. Rien *n'empêche* une entreprise privée de s'adresser *directement à la B.E.I.*

L'aide aux « petits » investissements est fournie grâce à des « prêts globaux » que la B.E.I. accorde à des organismes-relais qui les répartissent ensuite. Ainsi, en 1980, en France, trois « prêts globaux » ont été octroyés à la Caisse *d'aide à l'équipement des collectivités* locales qui affecte les crédits ainsi obtenus au finan*cement d'infrastructures* d'intérêt général. Dans d'autres Etats membres (Danemark, *Irlande* Italie), des prêts globaux sont attribués à des institutions *publiques ou à des banques*, pour être affectés par celles-ci à des projets d'investissement *présentés par de petites et* moyennes entreprises.

A QUEL TAUX ET POUR QUELLE DURÉE LA B.E.I. PRÊTE-T-ELLE ?

La B.E.I. consent des prêts à long terme : jamais moins de cinq ans ; jusqu'à vingt ans *pour les infrastructures et* jusqu'à quinze ans pour les investissements industriels. Les prêts *sont accordés en devises*, en fonction des devises dont la banque dispose et, aussi, des préférences manifestées par l'emprunteur. Ces devises sont *celles dans lesquelles la B.E.I.* emprunte elle-même. DM, dollar, franc suisse, livre principalement. Les taux pratiqués par la B.E.I. dépendent de la durée *du prêt, mais varient aussi* en fonction des devises qui composent le prêt. La B.E.I., en tant *qu'emprunteur*, bénéficie des taux les plus favorables sur le *marché international. Ne faisant* pas de profit, elle rétrocède les crédits ainsi rassemblés à ces *mêmes* taux, *ce qui permet* donc aux bénéficiaires des prêts *d'obtenir* par son intermédiaire des conditions optimales.

POINT DE VUE

PLAIDOYER POUR UNE INGÉNIERIE CULTURELLE

par FRANCK BAUER (*)

Des bureaux d'études spécialisés élaborent des projets complets portant sur l'installation d'une usine ou d'un réseau de transport. Le besoin se fait de plus en plus sentir de transposer les méthodes de l'ingénierie industrielle dans le domaine culturel. A quand une ingénierie culturelle française préparant les projets d'aménagement d'une maison de la culture ou d'un parc zoologique dans une ville d'Afrique ou du Moyen-Orient ?

AU moment où le gouvernement français et, à travers lui, les forces productives du pays recensent toutes les avenues et même les sentiers qui conduisent vers un redressement de notre balance financière avec l'étranger, on est surpris de voir le peu d'attention accordée à un secteur d'activité où, en dépit de l'image favorable, voire prestigieuse, dont bénéficie la France, rien n'est fait pour en assurer l'exploitation systématique... et profitable..., je veux parler de la culture.

Il s'agit là d'un domaine où l'on éprouve quelques scrupules à vouloir tirer profit de l'aide intellectuelle et culturelle qu'un peuple arrivé à l'âge adulte se doit d'apporter à des nations plus jeunes.

Précisons donc tout d'abord qu'il ne s'agit pas ici d'exportation de la culture française ou francophone... cette mission étant accomplie sans but lucratif depuis des décennies par les ministères concernés.

Ce qui nous semble urgent d'exporter, ce sont nos techniques et notre savoir-faire en matière de gestion du domaine culturel, fonction à laquelle je propose de donner le nom d'ingénierie culturelle.

L'ingénierie, c'est *« la fonction d'un bureau d'étude qui effectue l'étude complète d'un projet industriel, d'un aménagement hydraulique, d'un système de transport » (1)*. Remplacez ces objectifs par la construction d'un musée, d'une bibliothèque, d'une maison de la culture, d'un centre de congrès, d'un complexe musical, aménagement ou mise en valeur d'un site, et la vocation de l'ingénierie culturelle apparaît immédiatement.

Alors, pourquoi pas l'ingénierie culturelle ?

Dans ce domaine, l'intervention de bureaux d'études spécialisés entraînera presque toujours l'appel à des fournisseurs de matériels et produits culturels variés tels que : équipements de cinéma et salles d'audiovisuel, médiathèques, équipement informatique, sonorisation, planétariums, appareils de démonstration scientifique, reproduction d'équipements et inventions historiques, matériels de démonstration scientifique.

Mais elle implique le recours à des équipes pluridisciplinaires faisant appel à de très nombreuses catégories de talents et d'experts, allant de l'architecte au créateur de spectacles et lumières, du taxidermiste à l'archéologue, du sociologue au créateur d'automates.

Il n'est que de regarder autour de nous pour considérer toutes ces jeunes nations qui sortent de l'enfance.

Est-ce là le marché de l'ingénierie culturelle ?

Il y a de tout dans cette constellation d'Etats en quête d'une image qui les distingue des autres et leur permette d'exercer leur influence dans la grande compétition internationale. Vers quel destin culturel se dirigent les pays de l'Afrique francophone qui ont renoncé à « nos ancêtres les Gaulois » et se construisent patiemment une histoire, un sentiment national et un devenir culturel et artistique spécifiquement africains... Pour ceux-là, il ne saurait être question de marché mais de la fraternelle obligation de les aider à mettre en forme et à présenter un message adapté à leurs ambitions et à leurs moyens.

Mais les autres, tous ces pays anxieux de tirer le meilleur parti de leur capital politique, énergétique ou culturel, révèlent l'existence d'un marché culturel très diversifié en nature et en importance et qu'exploitent systématiquement des équipes américaines, britanniques, japonaises ou d'Europe de l'Est...

Et, alors que nous pouvons trouver chez nous des techniques de premier plan dans les divers domaines d'intervention recencés, la France n'a pris qu'une part mineure à la mise en œuvre des grandes opérations culturelles réalisées depuis trente ans à l'étranger.

On serait surpris de la diversité et de l'ampleur de ces projets... Après avoir équipé l'Iran du chah en somptueux musées audiovisuels d'un type nouveau, le prestigieux Art Centrum de Prague et son créateur principal, le professeur Jaroslav Fric, vont réaliser à Delhi le Mémorial Nehru, à la fois musée, bibliothèque, lieu de recueillement et spectacle historique..., et ils battent les Japonais chez eux, en installant à Tokyo un Kinoautomat.

Contre une équipe française compétente, mais mal intégrée et sans moyens, les Britanniques viennent d'enlever le marché de plusieurs milliards du zoo du Koweït, et les Allemands de l'Est et les Polonais sont en train de prendre en main la réalisation des deux fabuleux parcs libyens à 300 millions de francs l'unité.

Ainsi, les bureaux d'études français assistent, impuissants, au lancement de projets grandioses, se chiffrant par centaines de millions de nos francs.

Comment saisir les chances qu'offre le marché mondial dans les domaines les plus divers (voir encadré) ? Tout d'abord, s'inscrire dans les procédures d'appels d'offres ouvertes ici et là, généralement sans préavis, encore qu'une des missions du bureau d'études soit de savoir et de se placer avant les autres... Mais, surtout, ne pas attendre que nos atouts se diluent dans d'hypothétiques soumissions et mettre en œuvre une politique qui permette de devancer les désirs ou les projets non exprimés des pays pour proposer des réalisations clés en main.

Les représentants diplomatiques français sont qualifiés *pour analyser* les besoins et suggérer des solutions qui seront *négociées de gouvernement* à gouvernement, neutralisant ainsi la *concurrence étrangère*.

Et l'argent ? dira-t-on. Qui va payer tout cela ? Les cas de figures sont nombreux et vont du don aux marchés fondés uniquement sur des critères de profit.

Et puis, tous les Etats ne sont pas insolvables, loin de là, et il y a tous ceux que nous voulons aider et pour lesquels une assistance culturelle sans contrepartie financière sera d'autant plus efficace et coûtera d'autant moins cher qu'elle sera fondée sur une ingénierie culturelle expérimentée et bien structurée.

La chose est claire, l'ingénierie culturelle est affaire de gouvernement.

(1) Définition du Larousse.

(*) Ancien secrétaire général de la Comédie-Française, ancien commissaire général du pavillon de la France, à l'exposition Terre des hommes de Montréal, fondateur du groupe Paréal.

DE L'INSTALLATION DES PARCS AUX ÉCOLES DE CINÉMA

Il n'est pas inutile de dresser ici un inventaire sommaire du domaine d'intervention de l'ingénierie culturelle ; on y trouve :

— Tout d'abord le vaste domaine des parcs dont les nouveaux pays sont friands... Parcs de loisirs, parcs zoologiques ou botaniques, parcs d'attractions « à l'américaine » style « Disney Land », parcs nationaux ;

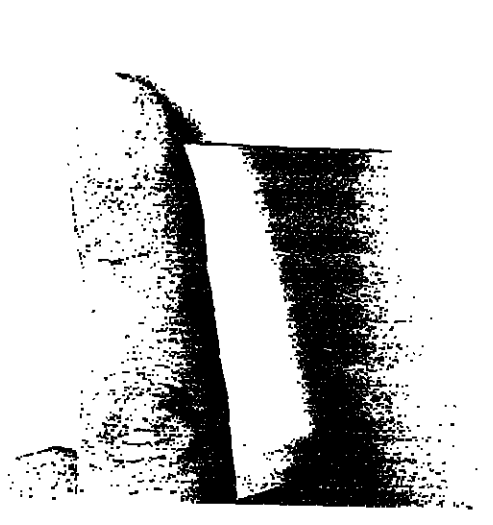
— Ensuite, le monde des musées, musées classiques, d'art, d'histoire, d'archéologie. Musées d'arts décoratifs, musées d'arts et traditions populaires, et les écomusées qui sont un monde à eux seuls, et enfin, les musées des techniques et des sciences ;

— *Parmi* les attractions didactiques, il faut inclure les aqua*riums et les planétariums*, les spectacles « son et lumière » ;

— *Le domaine de la culture* populaire et de l'enseignement, maisons de la culture, centres de formation aux disciplines culturelles et artistiques, conservatoires de musique, écoles de cinéma, d'arts graphiques et plastiques, etc. ;

— Viennent ensuite les équipements de spectacles : salles de concerts, auditoriums et grandes *arènes de plein air* ;

— Le secteur de la recherche *et de la conservation du patrimoine*, fouilles et mise en valeur de sites, et la technique de pointe de la restauration des objets.



Le chômage, ce fléau volontaire

(Suite de la page 23.)

Les illusions désarmantes sont aujourd'hui le fait, non seulement de l'opinion et des hommes politiques, mais aussi, si j'ose dire, de maîtres. Toute action locale n'est jugée que sur le résultat visible, dans l'ignorance totale des ondes successives se propageant dans l'ensemble de l'économie.

Les zoologues spécialisés dans l'étude des vertébrés supérieurs *nous enseignent que l'animal* peut être déclaré *intelligent* à *partir du moment où il sait faire* un détour. En économie, et sur*tout en économie* de l'emploi, nous ne sommes pas encore des animaux « intelligents ».

Et cependant, pour cette connaissance interne de notre machine économique, n'avons-nous pas les modèles ? En supprimant l'accessoire et en se contentant de quelques dizaines de milliers d'équations, METRIC, D.M.S., etc., ne touchent-ils pas l'essentiel pour une bonne réponse finale ? Réponse négative, du moins pour l'emploi, car le globalisme y sévit comme ailleurs.

L'emploi dans la société est de plus en plus diversifié et de moins en moins souple aussi, du fait d'une crispation, bien naturelle, de chacun sur les positions acquises et de la crispation, plus forte encore, de ces grands prisonniers que sont les syndicalistes.

Bref, la politique de l'emploi se trouve dans l'impossibilité de prendre du champ, si bien que, plus que toute autre, elle soulève le grand conflit entre la « morale » et l'efficacité.

Mais, cependant, entre deux objectifs différents, il existe toujours une solution de conciliation maximale. L'avons-nous atteinte pour l'emploi ? Nous en sommes très loin, faute de connaissances.

L'équivalent travail

Lorsque nous souffrons d'un mal, nous recourons au médecin. Allons donc consulter les spécialistes, les professionnels, dans les universités.

Déception profonde : la très grande majorité, disons la presque totalité, se désintéresse, du moins en France, de ce sujet qu'est l'emploi et se consacre à des thèmes moins dangereux ou bien se réfugie dans une abstraction ésotérique où l'on est hors d'atteinte. Y a-t-il deux ou trois professeurs ou enseignants qui aient pris à bras-le-corps le problème, en laissant de côté tout risque d'impopularité ? Je crains de devoir répondre par la négative, sous les réserves qui vont suivre. En tout cas, aucun écho, aucune critique non plus, n'a suivi la description, disons plutôt l'évocation, des *circuits de travail*, des *courts-circuits de travail*, créateurs de chômage, de l'*allongement possible des circuits*, particulièrement dans les services.

Bref, au risque de provoquer un singulier étonnement et de vigoureuses invectives, je dirais que cet épouvantable fléau, qui ronge la société comme un cancer, *n'a pas encore été étudié*.

Une méthode, à cheval sur la science et la politique, a cependant été proposée ou suggérée par diverses personnes ; elle est basée sur *l'équivalent-travail d'une consommation finale déterminée*. Pour fabriquer tel objet, une voiture, une usine atomique, un hôpital, combien *faut-il d'heures de travail*, directes ou indirectes, de diverses *professions* ? *Le calcul matriciel* permet une réponse satisfaisante et *prometteuse*.

Dès lors, puisqu'en matière d'emploi nous ne savons rien, il est inutile, pour le moment, de proposer une politique, puisqu'elle comporterait le bris de sanctuaires. Autant demander à un ayatollah de renier Mahomet.

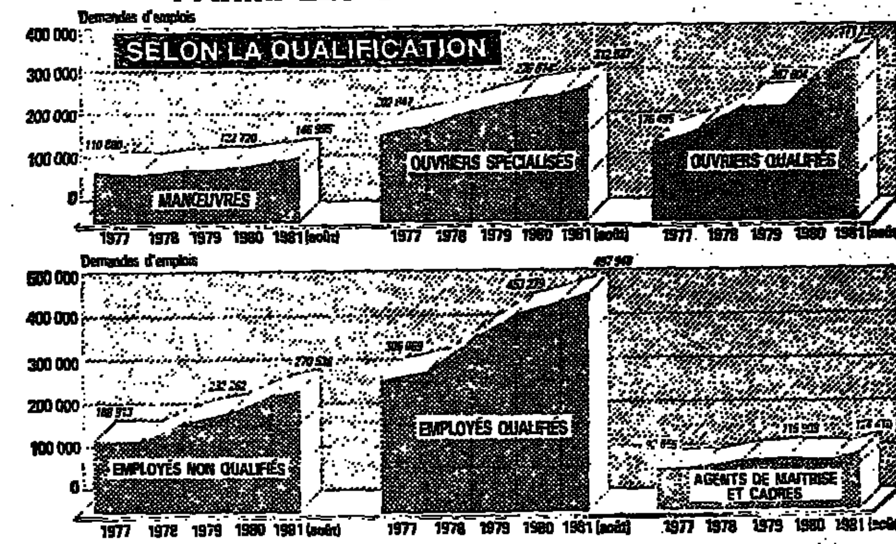
Le premier acte à entreprendre, qui ne brise rien, sinon notre ignorance, est une vaste enquête, une vaste somme, sur l'ensemble des besoins, publics et privés : il ne s'agit pas des besoins totaux, puisqu'ils sont illimités, mais de ceux qui sont dans l'horizon et, notamment, dans les revendications. Le directeur du budget n'a-t-il pas déjà quelques lumières là-dessus ?

Ces besoins, il ne faut pas les exprimer dans cette unité trompeuse qu'est l'argent (celui-ci viendra toujours à son heure), mais les traduire en *heures de travail, puis en population active, de diverses professions*. Il sera possible, alors, au gouvernement de s'exprimer ainsi : *« Vous désirez, Français, pouvoir consommer tels produits et services. Voilà la population active professionnelle qu'il faut pour cela et voilà la durée du travail qui permettra d'atteindre l'objectif, en un temps déterminé. C'est à la politique (et aussi aux particuliers) qu'il appartiendra ensuite de tirer parti de cette vive lumière, pour réaliser le grand ajustement si compromis aujourd'hui. »*

Le problème de l'emploi, devenu celui du chômage, se heurte *aux insuffisances* de notre démocratie balbutiante : au *temps où les décisions politiques* dans le domaine économique se limitaient à quelques droits de douane et à des mesures secondaires, et où le suffrage n'était universel que de nom, le système était absorbé par d'autres ennuis que celui-là. Aujourd'hui que l'action porte sur les moindres viscères, l'ignorance et l'action directe sont vouées à l'échec. Autrement dit, si le peuple souverain connaît mal ses propres affaires, celles-ci ont les plus grandes chances d'être mal traitées. Si vaste que soit le déploiement proposé par le gouvernement, il est si limité que nous avons, nous et lui, aujourd'hui, le choix entre la tragédie et la lumière.

ALFRED SAUVY.

DEMANDES D'EMPLOIS NON SATISFAITES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES PARMI LES SALARIÉS « QUALIFIÉS »



SELON L'AGE

MOINS DE 25 ANS — DE 25 A 49 ANS — DE 50 A 59 ANS



Les jeunes ne sont plus les seuls à pâtir considérablement du chômage. Que l'on compare l'évolution des demandes d'emploi en un an ou en quatre ans et demi, on constate que le chômage touche de plus en plus les adultes de sexe masculin, et plus particulièrement les ouvriers qualifiés.

En un an, d'août 1980 à août 1981, le nombre des demandes d'emploi s'est accru de 27,1 %, mais l'augmentation est de 48,5 % pour les ouvriers qualifiés, au lieu de 19,6 % pour les O.S. Le phénomène est aussi net de janvier 1977 à août 1981 : progression de 32 % à 34 % pour les manœuvres et, à l'autre extrémité de l'éventail, les agents de maîtrise et les cadres, de 54 % à 60 % pour les O.S. et employés non qualifiés, de 62 % chez les employés qualifiés... mais doublement chez les ouvriers qualifiés (+ 110 %).

Cette dégradation de la situation de l'emploi parmi le personnel ouvrier qualifié explique aussi la plus forte augmentation du chômage des hommes (+ 70 % de 1977 à 1981, au lieu de + 57 % pour les femmes) et celle des personnes âgées de cinquante à cinquante-neuf ans (+ 98 % au lieu de + 62 % pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans et + 59 % pour les personnes de vingt-cinq à quarante-neuf ans).

Cette croissance du chômage masculin s'explique par la crise du secteur industriel. Au milieu de l'année, le ministère du travail notait que la diminution des effectifs, en un an, a surtout touché des secteurs industriels comme le textile, le cuir et la sidérurgie, où le nombre des ouvriers qualifiés est très important (un sur deux ouvriers dans le cuir et la chaussure et davantage dans la sidérurgie). Toujours selon le ministère, cette dégradation devrait se poursuivre : « La très forte baisse des effectifs industriels prévue par l'INSEE pour l'année 1981 (— 4,6 %) — au lieu d'une croissance modérée (+ 0,7 %) — dans le tertiaire — laisse à penser que les distorsions apparentes sur le marché de l'emploi (en raison de la qualification, de l'activité économique, du métier recherché) ne vont que se renforcer dans les prochains mois. »

● *Le Ve congrès national du mouvement ETHIC* (Entreprises de taille humaine, industrielles et commerciales) se tiendra le mardi 13 octobre à l'hôtel Sofitel Paris (15e) sur le thème : « Une dynamique de l'emploi par l'innovation et l'exportation. » M. Michel Rocard, ministre d'Etat, prendra la parole à l'occasion de cette manifestation.

(*) Mouvement ETHIC, 48, rue Jean-Jaurès, « Les Mercuriales », 93176-Bagnolet Cedex, tél. : 362-11-17.

Le nouveau code

Entre vents et marées

Chaque semaine, Jacqueline Grapin donnera ici une chronique dont les thèmes s'organiseront *autour de la* question suivante : comment les acteurs de la vie économique s'adaptent aux décisions de politique générale et aux changements — imposés par l'État mais aussi par la conjoncture, *l'évolution du monde extérieur*, — du cadre à l'intérieur duquel ils sont amenés à opérer.

LES *responsables* des entreprises françaises, propriétaires et « managers » confondus, ont donc passé l'été à scruter *l'horizon par presse interposée pour* y déceler les prémices du nouveau code implicite, à la fois code de conduite, code du commerce, code civil, *code pénal, et code de la* route... socialiste, qui sous-tend désormais les relations économiques nationales. Avec la chute des feuilles *d'automne*, traditionnellement associée dans notre mentalité gauloise à celle des feuilles d'impôts, leur arrive un ensemble composite d'éléments de réponse. C'est déjà *en soi une bonne chose*. En matière de gestion des entreprises, où l'incertitude est la pire des choses, une mauvaise nouvelle *veut encore mieux que pas de nouvelle du tout*.

Il n'en reste pas moins que de toutes les dispositions annoncées par le gouvernement, ce sont en partie celles qui n'ont pas été *prises* qui sont les plus satisfaisantes pour les chefs d'entreprise. Tel est, semble-t-il, le sens du débat à mots couverts qui s'est instauré entre les représentants du patronat *et le ministère de l'économie. « De quoi vous plaignez-vous ?*, leur dit en substance celui-ci. *Vous n'avez pas eu l'augmentation de 10 % du pouvoir d'achat du SMIC qui était prévue pour l'été, vous n'avez eu aucune augmentation directe des charges sociales, on ne vous a pas imposé le veto du comité d'entreprise sur le droit de licenciement dont vous aviez si peur, et nous vous avons assuré une certaine baisse des taux d'intérêt au plus vite. Vous pourriez nous remercier... »* A quoi les intéressés répondent : *« Si vous faites monter les taux d'intérêt de 4 % et que vous les diminuez ensuite de 2 %, il n'y a pas spécialement de quoi se réjouir ; pour le reste, vous ne nous avez fait aucune faveur en évitant des inconvénients que vous alliez vous-mêmes créer... »*

Le dialogue est-il possible ? *« Franchement, il y a bien longtemps que nous n'avons pas été écoutés avec autant d'attention dans l'ensemble des ministères où l'on avait pris l'habitude de nous traiter avec une désastreuse condescendance. »* Telle est la réponse de la plupart des représentants des organisations professionnelles dont c'est le *métier de faire* la liaison entre l'industrie et les pouvoirs publics. *« Le problème,* ajoutent-ils, *est que, après nous avoir bien compris, les économistes des différents ministères ne peuvent se faire entendre au seul vrai niveau de décision : le conseil des ministres. L'économique doit se faire avec les entreprises, le politique contre elles. »* Beaucoup parlent de « contradiction ». M. François Ceyrac se borne, en tant que président du C.N.P.F., à remarquer : *« Il n'y a pas de commune mesure entre des décisions techniques et à court terme et des projets qui nous engagent dans une politique de rupture avec l'économie de marché. »*

On peut distinguer dans le nouveau code deux types de mesures traitant apparemment des mêmes choses, *mais en réalité d'essence* fort différente : les mesures d'économie financières et sociales, et les mesures d'économie politique. Cela *est nouveau, et il faudra aux chefs* d'entreprise un certain temps pour se faire à ce double langage, souvent contradictoire en effet, et qui *comporte une hiérarchie des valeurs* qui n'est pas nécessairement la leur.

A la première catégorie appartiennent les dispositions annoncées par *le premier ministre dans son discours* du 15 septembre pour soutenir l'emploi, et dont certaines favorisent les entreprises, surtout *celles qui sont petites et en difficulté*. A la seconde, se rattachent notamment les projets de nationalisation et d'impôt sur le capital, qui visent sans s'en cacher à une transformation *en profondeur assez rapide* des structures de la propriété et de l'exercice des responsabilités économiques dans notre pays. Il n'y *a pas, entre les deux, contradiction*, mais complémentarité, le premier groupe étant destiné, par une gestion provisoire à court terme, à *assurer une continuité sans drames*, c'est-à-dire avec un *chômage* aussi limité que possible, vers la période suivante.

Un double langage

C'est ainsi que s'expliquent les *arbitrages, ou plutôt* les changements radicaux d'orientation, opérés sur le projet de nationalisation tel qu'il avait d'abord été préparé, autour de MM. Delors et Le Garrec, *avec les représentants des entreprises* en question. Il avait été envisagé d'opérer la nationalisation, non pas en privant les actuels actionnaires de leurs actions et en les *indemnisant pour la totalité du capital*, comme cela va vraisemblablement se faire, mais en procédant par augmentation de capital de manière à *assurer à l'Etat une minorité de contrôle suffisante lui permettant* d'imprimer à la direction des entreprises l'orientation qu'il peut souhaiter en matière industrielle. Cette *solution, qui emportait l'adhésion* d'hommes tels que MM. Roger Fauroux, président de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, et Pierre Moussa, président de la Banque de Paris et *des Pays-Bas, avait l'avantage de* limiter pour l'Etat les sommes à débourser au titre des indemnisations, sans pour autant l'empêcher de prendre *le contrôle* souhaité ; elle *permettait* de mettre ces sommes à la disposition des entreprises *nationalisées pour faire de* nouveaux investissements, au lieu de les distribuer à une multitude de petits actionnaires qui n'en sont pas pour autant satisfaits ; elle *créait aussi un climat d'association* entre le public et le privé. « Economiquement intelligente », elle a été catégoriquement écartée au profit d'une solution « plus politique », *au terme de laquelle « le public* voit bien clairement que les nationalisations ont lieu ».

Le nouveau code du comportement *officiel comporte une approche fragmentaire : les petites et moyennes* entreprises sont opposées aux grandes, le secteur public au privé. Pourtant les rangs déjà serrés *d'industriels « pleureurs »* qui *sévissaient sous la précédente* majorité ont encore grossi. « La différence est qu'aujourd'hui, au nom de l'emploi, ils sont sûrs *d'obtenir satisfaction »*, *déplore* paradoxalement le représentant d'une fédération professionnelle. Les « aides » annoncées par le *premier ministre s'appliqueront-elles aux entreprises dynamiques ou aux* canards *boiteux ? La loi d'amnistie et l'annonce de l'impôt sur le capital* ont suffi à couper les plus beaux élans, l'une pour des raisons psychologiques, l'autre par simple *calcul financier. Les patrons se plaignent* : « personne ne veut plus commander, les employés préfèrent refuser des promotions ». Dès lors, *la réintégration du personnel* syndiqué qui avait été exclu à la suite de jugements a provoqué comme une onde de choc dans la maîtrise *et les cadres déjà fragiles des* entreprises, non seulement privées, où celà s'est imposé. Un cas typique se présente à la régie Renault. Par *ailleurs, même à 0,50 % au lieu de 1,50 %*, l'application à l' « outil de travail » de l'impôt sur la fortune annoncé sans discernement incite les entreprises, surtout *moyennes, à adopter un « profil* bas » en attendant des jours meilleurs. Or on sait quel rôle charnière délicat ces firmes moyennes *jouent dans notre économie*.

La question est maintenant posée : le but est-il de contenir l'entreprise familiale dans une petite *taille à la manière de ce qui se présente en Yougoslavie par exemple* ? Le nouveau code ne le dit pas encore, même si les premières semaines du mois de septembre *ont paru vouloir présager en effet* le laminage du tissu industriel français entre les grandes firmes, nationalisées ou contrôlées, et les petites, muselées. *Le monde patronal est divisé entre deux croyances*. L'une crédite le gouvernement d'une telle « stratégie », ce qui l'incline à entrer dans une opposition ouverte. L'autre attribue à la *nouvelle* équipe au pouvoir les circonstances atténuantes de l'inexpérience et voit plus dans ses projets l'expression d'un « flottement » que *l'annonce d'un véritable plan. Ceux-là trouvent la preuve de leurs vues* dans le recul annoncé sur les taux et les modalités d'applications de l'impôt sur le capital, ou dans l'an*nonce intempestive de l'étude d'un nouvel* impôt foncier au moment même où les autorités spécialisées étaient aux prises avec une tourmente monétaire déjà suffisamment *forte. De telles maladresses incitent* cette tendance du patronat à prôner la plus grande coopération possible avec le nouveau gouvernement, afin de le pourvoir d'informations *utiles, qui finiront bien par faire* leur chemin.

En attendant, la situation économique reste, sur le terrain, la ligne *de force de toutes les décisions des entreprises*. Sur les marchés où il n'y a pas de coups bas, tous les *arguments* sont bons. *La semaine* dernière, le président de l'une des plus grandes entreprises électromécaniques françaises recevait *comme convenu un client suédois* attendu pour signer une importante commande. *« Je suis venu pour vous expliquer de vive voix... »*, lui déclara *celui-ci, embarrassé : « Votre concurrent allemand m'a convaincu... Il m'a fait remarquer que j'avais déjà dû accepter une augmentation de 45 % de votre prix en trois ans au cours de la livraison de notre dernière commande, et il m'a promis une réévaluation de son prix limitée à 15 % dans les trois prochaines années si je signais avec lui. Vous ne pouvez évidemment pas envisager de faire cela en France... »* Cet aspect non officiel du « nouveau code » a semblé avoir plus que tout autre frappé cet industriel lorsqu'il est sorti, écumant de rage, de son bureau, ...rouge comme un coq.

JACQUELINE GRAPIN.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



SODETEG INGENIERIE GENERALE.

Notre activité à l'étranger s'accroît de manière importante. Nous recrutons des :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Qui, à partir du Siège situé en Région Parisienne, auront à prospecter et à préparer des offres, à négocier des contrats d'études ou réalisations (y compris clés en main et assistance technique) dans n'importe quelle partie *du monde*.

Ils doivent être spécialisés dans l'un des domaines suivants :

- Installations industrielles : bâtiments *industriels, processus et chaînes de fabrication, industrie alimentaire,* automatismes d'ateliers (Ref. 101 M).
- Réalisations hospitalières : plans de santé, bâtiments, équipement et gestion hospitalière (Réf. 102 M).
- Complexes radio télévision (Réf. 103 M).
- Ingenierie de formation : études, équipements, bâtiments, assistance technique (Réf. 104 M).
- Études économiques et d'organisation : développement, aménagement, entreprise, environnement (Réf. 105 M)
- Recherches techniques et industrielles : promotion et suivi d'affaires relevant du dessalement d'eau (Réf. 106 M).

Ingénieurs diplômés, ils doivent avoir une bonne expérience dans leur spécialité, être habitués aux négociations commerciales internationales, parler couramment l'anglais et si possible une autre langue.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé et d'une photo, sont à adresser sous la référence correspondante au poste, à H. de DIVONNE - SODETEG, 9 avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

tout carrières

Chefs Comptables Afrique noire

Importante entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche *pour ses chantiers à l'Etranger*, **Chefs Comptables** (comptabilité générale *et analytique*), ayant *l'expérience de grands* chantiers à l'Etranger.

Notions d'informatique appréciées et connaissance de l'Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1059 M à

Communiqué 9, Bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous avez 30 ans, **Diplôme DECS** ou **BP comptable** *complété par quelques* années d'expérience.

Vous aurez *pour mission de coordonner* et d'animer l'ensemble des services comptables et administratifs.
Vous serez l'interlocuteur des Banques, assurerez les liaisons avec la Maison-Mère et dépendrez du Directeur Général.
Vous bénéficierez des avantages attachés au statut d'Expatriés.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 24579 M à : BLEU publicité - 17 rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES (réponse et discrétion assurées)



GENIE CIVIL · BATIMENT · TRAVAUX ROUTIERS

25.000 personnes, 6,5 Milliards C.A en 80 (dont plus de 40% à l'étranger) recherche

Cadres administratifs débutants

Ecole supérieure de Commerce.

Disponibles géographiquement pour des affectations de quelques années en France ou à l'étranger, ils ont un tempérament d'opérationnel et sont attirés par un poste polyvalent : fonctions comptable - juridique - financière et personnel.

Après une formation dans les divers niveaux de notre organisation, et grâce à notre très large décentralisation, nous leur offrons la responsabilité complète des services administratifs d'une agence ou d'une filiale.

Adressez lettre, C.V, photo et prétentions au Service du Recrutement 39, rue du Colisée 75008 *PARIS*.

ingénieur lubrifiant AFRIQUE OCCIDENTALE

La filiale française d'un des premiers groupes pétroliers américains recherche un Ingénieur Lubrifiant pour seconder le Responsable Lubrifiants pour l'Afrique Occidentale. Ses responsabilités couvriront les domaines : Marketing - Commercial (visite et développement de la clientèle) - Technique (*assistance à la clientèle et liaison avec* laboratoires et usines du Groupe) - Formation des Ingénieurs locaux et ce pour l'ensemble des filiales d'Afrique Occidentale.

Ce poste offrira à son titulaire une grande autonomie, une diversité et *une richesse d'expérience uniques*, des avantages salariaux et fiscaux substantiels.

Le candidat recherché est un homme de terrain (30 - 40 ans), de formation *Ecole d'Ingénieur, avec une expérience* commerciale et technique des lubrifiants industriels et moteurs. Il devra parler couramment le français et l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé avec salaire actuel sous référence 4739-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

RECHERCHONS CADRES ADMINISTRATIFS et FINANCIERS

pour chantiers importants à l'étranger

s'adresse à des candidats possédant :
- Une maîtrise de gestion (DECS).
- Ayant 2 à 3 ans d'expérience de gestion acquise de préférence à l'étranger.

Langue anglaise obligatoire

Adresser CV + photo + réf. à nº 64997, RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

BUREAU VERITAS

recherche
pour chantiers MOYEN-ORIENT

INSPECTEURS-SOUDEURS

pipe-lines

Anglais courant écrit et parlé nécessaire.
Postes à pourvoir immédiatement.

Adresser CV, photo, prét. sous réf. nº 49 à BUREAU VERITAS
Contrôle des Matériaux Industriels CMI
35, rue Paul-Vaillant-Couturier
92300 LEVALLOIS-PERRET

Emploi et Entreprises

Demandé pour direction agence architecture Afrique du Nord, architecte confirmé, expérience Maroc, Tunisie, poste stable, concept. et direct. réalisation, offre avec références. *cinq ans pratique minimum,* disponibilité immédiate. Ecr. s/nº 7.126 *le Monde* Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieurs technico-commerciaux pour le Nigéria

Vous avez une expérience confirmée dans les techniques du second œuvre *pour le bâtiment :*

- Vous êtes INGÉNIEUR ELECTRO-MÉCANICIEN et vous avez participé à l'étude et à la mise en œuvre d'installations de climatisation,
- Vous êtes INGÉNIEUR du BATIMENT et avez une bonne connaissance des matériaux de construction du type second œuvre : sanitaire, carrelages, plomberie, cloisonnement, faux-plafond,...

Vous possédez l'anglais et vous êtes intéressé à poursuivre et développer votre carrière loin de France mais en famille. Cette possibilité vous est offerte au NIGÉRIA où la vie, si elle est considerée par certains comme difficile, est de toute façon intéressante. Des contrats d'expatriation très bien rémunérés vous seront proposés par cette Société implantée depuis de nombreuses années Outre-Mer et en particulier au NIGÉRIA.

Les consultants du Cabinet CLEAS qui connaissent bien ce pays vous renseigneront à son sujet vous et votre épouse. Ecrivez-leur très rapidement sous référence 120 M.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

INTERCOMP

Première Société de Consultants en Ingénierie Pétrolière

recherche pour son bureau de LONDRES

A) INGÉNIEURS DE RÉSERVOIRS
B) INGÉNIEURS DE PIPELINES
C) MANAGER DE PIPELINE ENGINEERING

Descriptions des tâches :

A) – Etudes conventionnelles de gisements.
– Application de techniques de pointe de simulation.
– Récupération assistée (miscible, thermique, chimique).

B/C) – *Dessin et opération de systèmes de transport des fluides dans* les pipelines.
– Utilisation de modèles permanents et transitoires.

Profils :

– Diplômés Grande Ecole et/ou ENSPM.
– Anglais courant.
– 3 ans minimum avec société pétrolière ou consultants.
– Goût du marketing et des *relations humaines.*
– Expérience récente des techniques de simulation dans les domaines ci-dessus souhaitée.

Salaire :

– Excellent, nombreux avantages.

Ecrire avec C.V. à : M. Francis J. CASSE
manager of International Reservoir Engineering
INTERCOMP 33, Regent Street LONDON SW 1Y 4LY

emplois régionaux emplois régionaux

secrétaire général

Région Nord **250.000 F +**

Un groupe français de sociétés de services opérant essentiellement *auprès d'une clientèle industrielle, recherche un* Cadre de Direction Générale pour seconder son Président-Directeur Général

S'appuyant sur les structures existantes, il sera responsable du *secrétariat général (comptabilité, finances, gestion, informatique,* problemes administratifs et juridiques) Sa mission comportera *également l'élaboration des politiques et stratégies ainsi que le* contrôle des réalisations en liaison avec les dirigeants des sociétés du groupe. Ce poste s'adresse à un candidat de *premier plan*, diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC, ESCP), âgé d'au moins 33 ans. Il justifiera d'une expérience confirmée de la gestion administrative et financière acquise si possible dans une société du secteur tertiaire. La rémunération, assortie d'un intéressement sur les résultats du groupe, est attractive. Des informations complémentaires seront fournies au cours d'un entretien confidentiel.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 5117/M à C. Beauvillain, Sema - Sélection: **43, rue Delory 59800 LILLE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Groupe Bancaire

recherche pour MARSEILLE

JEUNE ASSISTANT (E) DE FORMATION
enseignement supérieur
+ première expérience (1 à 3 ans)

Chargé(e) de concevoir et d'animer des séminaires et actions de formation auprès des collaborateurs commerciaux du réseau d'agences.
Une *première expérience en cabinet, entreprise* ou organisme de formation, lui aura permis de développer ses qualités d'animateur et de concepteur.
Une double formation psycho - gestion serait appréciée.

Ecrire avec CV, photo, salaire actuel à :
GROUPE DU CREDIT UNIVERSEL
département du personnel agences
51 Bd des Dames - 13242 MARSEILLE cedex 1
réponse et discrétion assurées.

RESPONSABLE de PROGRAMME

Un des plus importants PROMOTEURS IMMOBILIERS au plan national recherche pour sa filiale d'

AIX en PROVENCE

un RESPONSABLE de PROGRAMME, confirmé, possédant au minimum 3 ans d'expérience.

Sa formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP. de CO.), doit lui permettre d'assurer la responsabilité de plusieurs chantiers. (Collectif et individuel).

Le poste autorise d'intéressantes *perspectives de carrière et s'ac*compagne d'une rémunération motivante.

Vous adresserez votre candidature détaillée à Monsieur DELBARD 149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

P.M.E. 370 PERSONNES

100 km Ouest de Paris

Filiale groupe important demi-produits en aluminium et inox, traitements et revêtements de surfaces (anodisation, peinture, métallisation)

recherche

SON CHEF DES VENTES

POUR :
– *développer et animer une force de vente ;*
– participer à l'élaboration de la politique commerciale.

ANGLAIS OU ALLEMAND APPRÉCIÉ.

ET

LE RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

POUR :
– diriger équipe de 8 personnes ;
– assurer le suivi des commandes (France et exportations), *la facturation, la gestion des* stocks produits finis, transports et expéditions ;
– assurer les relations avec la clientèle.

ANGLAIS ET/OU ALLEMAND INDISPENSABLE.

Adresser votre candid., C.V. détaillé et prét. s/nº 7.102, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR COMMERCIAL
MATERIEL ELECTRIQUE INDUSTRIEL

Filiale d'une firme suisse implantée en Alsace, la Société (210 personnes) fabrique du matériel électrique à usage industriel. Elle exporte plus de 20% de sa production.
Elle recherche son futur Directeur Commercial France et Export qui, comme Chef du Département Commercial devra animer une équipe de Chefs de groupe et d'ingénieurs technico-commerciaux avant de prendre la responsabilité des agences. Formation INGENIEUR ELECTRICIEN (E.S.E. ou similaire). Expérience commerciale. Connaissance de l'appareillage H.T. Anglais impératif. Allemand souhaité.

Adresser CV détaillé s/réf. 212/33M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 PARIS.

Dans le cadre du développement de son outil informatique
T.A.T.
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

de formation grande école aéronautique, ayant acquis une spécialisation informatique au cours d'une première expérience de 2 ans, dans un environnement grand ou moyen système exploitant des bases de données en télétraitement. Le lieu d'affectation pourra être TOURS ou DINARD, avec de fréquents déplacements sur l'autre site.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
T.A.T.
Direction du Personnel.
B.P. 0237 - 37002 TOURS CEDEX.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Entrez dans le Groupe SCHLUMBERGER, et profitez de la qualité du cadre de vie en Haute-Normandie.

La croissance des activités du Groupe SCHLUMBERGER nous permet de recruter pour notre nouvelle usine de Pont-Audemer, près de Rouen

UN INGENIEUR DE FABRICATION
(réf. PA/1)

Il aura la responsabilité des ateliers de production, de matériels et systèmes électroniques hautement performants et fabriqués en petites séries.
Il sera responsable du niveau de qualité, des délais et des coûts de l'ensemble de la production. Il doit aimer le contact humain (effectif 160 personnes), et avoir le sens de l'utilisation d'un potentiel technique qu'il saura faire évoluer.
Une expérience industrielle réussie est indispensable.

UN RESPONSABLE DES METHODES
(réf. PA/2)

Il gèrera l'évolution des méthodes de travail : études des dossiers de nouveaux produits, amélioration de la productivité, choix des investissements de production.
Ce poste fonctionnel sera confié à un candidat qui saura entretenir d'excellentes relations avec les différents responsables opérationnels de l'unité. Une bonne connaissance des systèmes informatiques de production est souhaitée. Des développements dans le domaine de la robotique envisagés.

UN RESPONSABLE DU CONTROLE FINAL DEBUTANT
(réf. PA/3)

Rattaché au responsable de la qualité, il assurera la conformité des produits par rapport au cahier des charges.
Il sera en contact permanent avec la production et les clients.
Il animera à terme une équipe d'une dizaine de techniciens.
Aucune expérience n'est exigée.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs diplômés (SUPELEC ou équivalent), connaissant l'anglais, et désireux de se voir confier à terme des responsabilités plus importantes au sein d'un groupe en pleine expansion.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à

ENERTEC
Schlumberger

Denis DOLIDON
Service du Personnel
1, rue Nieuport
78140 VELIZY Tél. 16 (3) 946.96.50

HAVAS CONTACT

JEUNES INGENIEURS DE PRODUCTION

La Division Conditionnement en verre creux (8 usines - 7 500 personnes en France) de l'un des premiers groupes industriels français renforce le potentiel humain de sa filière « production » en créant 3 postes d'Ingénieurs.

Après une formation technique spécifique, ils exerceront très rapidement des responsabilités opérationnelles en usine. Celles-ci les conduiront à évoluer vers d'autres unités industrielles en France ou à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs mécaniciens ayant impérativement une première expérience en fabrication acquise, si possible, dans une industrie à feu continu.

Mobiles et disponibles, ils désirent faire progresser leur carrière dans la voie industrielle.

Pendant la période de formation (2 ans environ) les postes sont à pourvoir à :
COGNAC (16) - Réf. M 42122
MERS-LES-BAINS (80) - Réf. M 4197U
SOISSONS (02) - Réf. M 4212AA

Pour recevoir information complémentaire, écrire en précisant la référence du poste choisi à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris. Tél. 359-13-82.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

ALSACE
CHEF DU SERVICE QUALITE

Cette société filiale de Matra est un des leaders dans son domaine d'activité. Elle est spécialisée dans la fabrication de micromécanismes et de pièces d'habillage.
La restructuration de ses activités implique l'ouverture de secteurs consacrés à la microélectronique et microinformatique.
Rattaché au Directeur de l'usine, il est responsable de la coordination de l'ensemble des problèmes de qualité des produits à tous les stades industriels. Il définit et met en place les normes. Il conçoit et gère les plans d'Assurance qualité. Il contrôle la rentabilité du service de 30 personnes qu'il dirige et anime.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, justifiant d'une expérience d'au moins 7 ans, ayant assuré la responsabilité d'un service contrôle qualité en micromécanique et électronique. La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Il existe des facilités de logement dans un cadre agréable. Les perspectives d'avenir sont séduisantes du fait de la diversification des activités de la société.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 17502 A à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Message à un
CHEF DE SERVICE INSTRUMENTATION

Vous souhaitez entrer dans une importante société française de pétrochimie.
Nous recherchons pour l'un de nos complexes industriels en

Normandie

un ingénieur de grande classe pour animer sur le plan humain et sur le plan technique le service instrumentation (3 ingénieurs, 50 agents techniques, 30 opérateurs). L'usine est déjà très équipée en matériels (+ de 300 analyseurs en continu) et devra progressivement intégrer la gestion du process en temps réel.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur électronicien, si vous avez une bonne pratique de la mesure et de la régulation (si possible dans une industrie en feu continu), mais surtout si, à 33 ans minimum, vous avez déjà fait la preuve de vos talents de meneur d'hommes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/T à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp
CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Responsable Service Organisation
HF



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL.
A la suite d'une promotion intervenue dans notre structure, nous recherchons un homme ou une femme jeune pour lui confier, dans le cadre de notre plan d'Organisation-Informatique, la conduite d'actions d'organisation.
Assisté (e) de 2 collaborateurs, il (elle) conçoit des méthodes et des moyens intégrant la mise en place de nouvelles applications informatiques qui permettront d'accroître l'efficience de chacun de nos services en répondant aux besoins des responsables d'unités.
Il (elle) coordonne la mise en place des actions proposées et participe à la formation des utilisateurs.
Un diplôme d'enseignement supérieur et une première expérience d'activités similaires, acquise de préférence en milieu bancaire, sont souhaités.
La réussite dans ces fonctions nécessite de bonnes connaissances en traitement de l'information (informatique, traitement de textes). Elle suppose en outre le sens des contacts, de la communication, ainsi qu'un bon ascendant.
Le poste est à pourvoir dans une région très agréable (ville universitaire du Centre-Ouest de la France).
Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous la référence 862 à :

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS

Directeur Administratif
Pays de Loire

Nous sommes une société de NEGOCE DE PRODUITS PETROLIERS, employant 300 personnes au siège et dans différentes agences et filiales.

Nous connaissons une évolution soutenue et une restructuration liée à un départ en retraite nous amène à renforcer notre équipe de direction.

Dépendant du PDG, ce cadre se verra confier la responsabilité globale de 3 services :
- **Administratif** : tous les problèmes juridiques, contrats assurances...
- **Personnel** : la gestion de l'ensemble du personnel du groupe.
- **Financier** : il coiffe la comptabilité, la trésorerie, l'informatique...

Ce poste convient à un homme de formation juridique et comptable, possédant une solide expérience identique pour s'imposer facilement par sa compétence.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. et prétentions) sous référence 6197 B à CAPFOR - B.P. 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

MEDIA PA

ORLEANS

GROUPE EN EXPANSION
+ de 500 personnes
SECTEUR MECANIQUE

recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Cette Direction recouvre les fonctions suivantes : Contrôle de Gestion, Comptabilité Générale, Comptabilité Analytique, Informatique, Organisation Administrative.

Le poste exige un candidat (32 ans minimum), rigoureux et réaliste ayant :
- une formation Grande Ecole de Commerce ou équivalent, complétée éventuellement par un D.E.C.S. - une expérience acquise dans un poste analogue - des connaissances en informatique - Anglais courant souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous no 09910 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Parlons d'autre chose...

De vos loisirs et de vos hobbies par exemple...

Indiscrets ? Peut-être... Mais cela est bien souvent révélateur d'une personnalité...

L'entreprise pour laquelle nous recrutons a un effectif de 10 000 personnes et réalise un chiffre d'affaire de 15 milliards de francs.

Cherchant à comprendre le pourquoi de sa réussite, nous avons été frappés par le dynamisme et le rayonnement personnel de ses cadres. Travail ou loisirs, leur comportement reste le même : ils préfèrent le squash à la pétanque, la planche à voile au pédalo, le jean au costume 3 pièces, le trekking au voyage organisé en autobus.

Au delà de l'anecdote, vous avez compris que c'est plus une personnalité que nous cherchons qu'un savoir-faire dans un domaine particulier.

Que vous sortiez d'une école de commerce ou d'ingénieurs, vos études et vos stages ont développé vos aptitudes à la réflexion, à l'analyse et à la négociation. Après une formation de 10 mois, nous vous confierons un poste avec des responsabilités politiques et opérationnelles. A l'écoute des besoins du terrain, vous composerez votre gamme de produits, sélectionnerez les articles et négocierez leurs conditions d'achat. A vous de motiver votre force de vente et de l'aider à commercialiser votre gamme. Vous résoudrez les problèmes du court terme tout en étudiant l'évolution dans le temps de vos produits.

Pour un jeune cadre ayant 1 ou 2 ans d'expérience, la rémunération, dès la première année, ne sera pas inférieure à 110 000 F.

Si de telles responsabilités vous intéressent et si rejoindre une équipe qui ne connaît pas la déprime vous tente, écrivez à Marie-Odile DEBIEVRE sous la référence 1172 LM. Elle traite confidentiellement votre candidature.



argos
Département Conseil en Recrutement
517, avenue de la République - 59700 MARCQ EN BAROEUL

MEDIA PA

Importante Société de Transport du Valenciennois
recherche en vue de la nouvelle implantation de son atelier principal

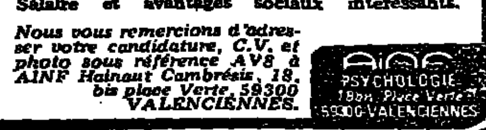
RESPONSABLE D'ENTRETIEN

FONCTIONS :
Il participera :
- au transfert des équipements techniques.
- à l'élaboration des méthodes de maintenance.

Puis sera responsable :
- du suivi technique d'un parc de 150 véhicules.
- de la gestion, de l'organisation, de l'animation et de la direction d'un groupe de 60 personnes (professionnels, chefs d'équipe et bureau des méthodes) ;
- de l'amélioration des postes de travail.
- du respect des règles de sécurité.

PROFIL :
Ce poste de commandement demande de la méthode, de la rigueur, et de la pédagogie associées à une capacité à savoir établir des relations sociales de bonne qualité.

EXPERIENCE SIMILAIRE NECESSAIRE.
Salaire et avantages sociaux intéressants.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature, C.V. et photo sous référence AV8 à AINF Hainaut Cambrésis, 18, bis place Verte, 59300 VALENCIENNES.

Une importante Société, spécialisée dans les Industries lourdes, recherche pour l'une de ses usines située dans le
SUD-OUEST

CHEF des SERVICES COMPTABLES et du PERSONNEL

Possédant une expérience minimum de 5 ans dans la même fonction, il maîtrisera parfaitement la gestion du Personnel, et la comptabilité générale et analytique. Capable de prendre des décisions, il assurera avec "doigté" les relations avec les organismes sociaux et les représentants du Personnel. Il sera familiarisé avec l'outil informatique dont il aura également la responsabilité. Ce poste, créé sur de nouvelles dimensions, sera très bien rémunéré et à pourvoir dans les meilleurs délais.

Louis de MARCILLAC, notre Conseil en Recrutement, recevra avec intérêt et discrétion votre C.V. détaillé avec photo sous réf. 113 à BORDEAUX.



LDM CONSULTANTS
Bordeaux : 91, av. du Général Leclerc. 33200
Paris : 91, rue du Faubourg St-Honoré. 75008

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TEMAT

Premier fabricant européen de TELEPHONES (1600 personnes - FINISTERE SUD)
Filiale du **Groupe MATRA**
poursuit son développement rapide dans la **TELEMATIQUE**
(doublement du C.A. dans les deux ans)

Le plan de développement à trois ans prévoit un renforcement des moyens INFORMATIQUES afin d'en faire l'un des principaux supports de gestion. / Pour assurer cette évolution, TEMAT recherche :

Futur directeur informatique et système d'information

à la fois informaticien de gestion, de préférence en milieu industriel, mais aussi **organisateur**, capable de faire évoluer l'informatique existante en fonction des besoins de l'entreprise (2 IBM 34, GAP II, *20 écrans, 6 imprimantes TP - recours aux packages extérieurs pour* le traitement de l'information - migration prochaine avec un ordinateur central type *IBM 38 et des terminaux lourds dans les usines).*

Il anime et coordonne l'analyse et la programmation, l'exploitation, l'organisation et les procédures. Il est responsable de l'animation des hommes, du budget, du matériel et de son évolution (réf. 111 LM).

Chef de service exploitation

production et système

Ce technicien confirmé a des talents de gestionnaire, d'organisateur, *le sens de l'autorité ainsi que* l'aptitude à établir un bon contact avec les utilisateurs.

Il connaît, en outre, le matériel IBM, si possible le 34 voire le 38, et possède éventuellement *l'expérience d'une informatique distribuée* entre plusieurs sites (réf. 222 LM).

Ces deux postes se situent à QUIMPER dans un cadre de vie agréable (usines réparties dans la Région).

L'ambiance de travail est simple, directe, les contacts très cordiaux mais les objectifs de l'entreprise nécessitent un investissement important dans son travail.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel) en indiquant la référence du poste, à notre conseil.



Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA BA

cnet

Le centre *National d'Études des Télécommunications*
RECHERCHE
dans le cadre de l'application de l'informatique au système des télécommunications.

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou DIPLOMES UNIVERSITAIRES

(thèse d'état 3e cycle, etc...)

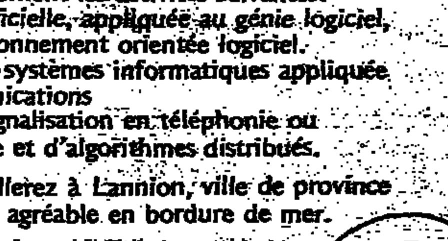
Ayant si possible courte expérience de 2 à 3 ans

Ces postes concernent les activités suivantes:

- *intelligence artificielle, appliquée au génie logiciel,*
- sûreté de fonctionnement orientée logiciel.
- architecture des systèmes informatiques appliquée aux télécommunications
- protocoles de signalisation en téléphonie ou téléinformatique et d'algorithmes distribués.

Vous travaillerez à Lannion, ville de province au cadre de vie agréable en bordure de mer.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions
M TURPIN, CNET, Lannion A
BP 40 22301 LANNION.



Proximité Côte Atlantique

Groupe industriel français — C.A. annuel 250 Millions ht, ayant position de leader sur ses marchés : fabrication mécanique grande série, fortement automatisée — recherche :

pour son Service QUALITE

1 jeune ingénieur

A.M, Centrale, ENSI, INSA, ...

Rattaché au Chef du Service, il sera, après formation, *responsable du contrôle qualité (20 personnes).*

Cette activité qui s'adresse à un ingénieur ayant 1 à 2 ans d'expérience industrielle peut également convenir à un débutant ayant eu l'opportunité de stages de longue durée en production.

Elle implique, incontestablement, rigueur, clarté d'esprit, excellentes qualités de contacts et d'animation ainsi qu'un réel intérêt pour les problèmes de formation professionnelle.

Réf. 71591/M

pour ses Services TECHNIQUES (Production)

1 jeune ingénieur

DIPLOME

ayant suivi une filière technique électricité, électronique et possédant de bonnes connaissances en mécanique.

Rattaché au Responsable de ces services, il devra faire face aux problèmes posés par le fonctionnement d'une ligne de production très automatisée, l'évolution des techniques et l'industrialisation de produits nouveaux.

Cette activité implique, obligatoirement, 2 à 3 ans d'expérience acquise dans des services techniques ou entretien. Elle convient à un excellent technicien, ingénieux, organisé, tenace, capable de donner un ordre d'urgence aux problèmes posés.

Réf. 71592/M

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie à
R. VERDET, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX,
204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

LILLE:
SPECIALISTE ANALYSE FINANCIERE

27 ans environ, une grande école de gestion et, depuis 2 ou 3 ans, un parcours sans faute au sein de la Direction Financière d'une importante société industrielle.

Vous aimez faire parler les chiffres, la prospective vous passionne mais vous souhaitez également être près du terrain pour mesurer concrètement l'impact de vos prévisions.

Nous vous proposons de prendre en charge la fonction analyse financière de notre centre d'activité lillois (2000 personnes).
Directement rattaché au comptroller, vous analyserez la rentabilité à moyen et long terme de nos marchés et produits (plusieurs gammes de biens d'équipement industriel).
Vous aurez aussi la responsabilité de l'analyse de rentabilité des investissements et du suivi des dépenses en capital.

Dans une conjoncture économique où la fiabilité des prévisions joue un rôle déterminant, cette fonction revêt pour nous un intérêt stratégique. Vous travaillerez donc en liaison étroite avec les secteurs Marketing, Engeneering, Production,... Ce qui vous permettra de mettre en valeur vos qualités de négociateur.

Filiale d'une importante multinationale nous vous proposerons, en fonction de vos excellents résultats, de très intéressantes perspectives de carrière, tant en France qu'à l'étranger.
Une bonne pratique de l'anglais constituera un atout important.

Après lecture de votre CV, nous vous proposerons rapidement un entretien au cours duquel nous répondrons à toutes vos questions.
Merci d'écrire, sous référence 4141, à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 - PARIS

rscg carrières

GROUPE PUBLIC
recherche pour
REGION RHONE-ALPES

un cadre supérieur

DIRECTEUR DE L'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

Conseil en organisation et méthodes :
développement de logiciels :
centre de traitement.
Budget de *5 à 10 millions* de Frs annuel
Service de 20 à 40 personnes.
Formation grande école.
Sens du dialogue et des contacts à niveau élevé.
Expérience confirmée dans la fonction.
Salaire 220 000 Francs à débatre selon *expérience et profil.*

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 8093 à AXIAL Publicité. 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui tr.
Réponse et discrétion assurées.

CERAM

LE CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE APPLIQUÉS AU MANAGEMENT RECRUTE :

JEUNES DIPLOMÉS *des grandes écoles ou* de l'université, ayant déjà une première expérience profession*nelle ou pré-spécialisation pour des* POSTES D'ASSISTANTS-PROFESSEURS en MARKETING, FINANCE et INFORMATIQUE. Les candidats doivent faire la preuve

- d'un potentiel élevé dans le domaine de la recherche appliquée, de l'enseignement et du conseil aux entreprises ;
- de fortes capacités d'autonomie, de dynamisme, d'initiative ;
- d'une aptitude au travail en équipe et à la gestion par projet.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

POSTES A POURVOIR AU 15 OCTOBRE 1981.

Écrire au CERAM, B.P. 20, Sophia Antipolis 06561 VALBONNE CEDEX.

Le CERAM est un établissement de la chambre de commerce de *Nice et des Alpes-Maritimes.*

Filiale MATRA Alsace
cherche

RESPONSABLE MATIÈRES

pour production d'équipements électroniques

Expérience de quelques années en achats, approvisionnement, ordonnancement, lancement, gestion des stocks.

Anglais indispensable

Ecrire à nº 10.131 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE
recherche pour sa filiale

RANGER

250 millions C.A. - 1100 personnes

UN CONTROLEUR DE GESTION

- rattaché au Directeur des Etudes Economiques et du contrôle de Gestion du Groupe ;
- diplôme E.S.C. ou équivalent ;
- 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction.

Le candidat aura de préférence déjà participé à la mise en place de systèmes de gestion et plus particulièrement en usine.

Il aura la responsabilité :

- *de l'aménagement dans le cadre du groupe des systèmes en place ;*
- *du contrôle budgétaire et du suivi des tableaux de bord ;*
- *de l'élaboration des budgets.*

Réelles possibilités d'évolution dans le groupe.
Poste basé à proximité de Poitiers.
Rémunération attractive.

Adresser C.V., photo, prétentions et rémunérations actuelles à Direction du Personnel, 68, rue de Concise, 86500 MONTMORILLON.



Black & Decker

Nº 1 MONDIAL
DE L'OUTILLAGE ELECTRO PORTATIF
recherche

DIRECTEUR ASSURANCE QUALITÉ

Basé au siège social près de LYON et rendant compte à la Direction Générale, il sera responsable du développement et de la mise en œuvre de moyens et procédures destinés à optimiser le niveau de qualité des produits et la satisfaction de la clientèle.

Analysant les informations significatives provenant des sources caractérisant le niveau de qualité (contrôle, tests utilisateurs, premiers retours...), il formulera les mesures correctives nécessaires auprès des services concernés : B.E. production... En outre, il participera à des Comités Européens de synthèse et de coordination.

Cette opportunité de premier plan s'adresse à un candidat âgé de 30 ans au moins, diplômé d'une école d'ingénieurs (A.M., Centrale ou équivalent) et justifiant d'une expérience de la fonction qualité lui permettant d'être opérationnel dans de brefs délais.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

La rémunération sera liée aux compétences et à l'expérience acquise.

Ecrire sous réf. Nº 713 avec C.V. et prétentions à :
BLACK ET DECKER
à l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 - 69218 LYON CEDEX 1

NANCY
INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE ET DE SECURITE
recherche

TECHNICIEN
Contrôle et Sécurité *Machines à Bois*

Responsabilités de contrôles et d'essais de machines à bois sur le plan de la sécurité.

Expérience industrie du bois nécessaire.
Diplômé *Ecole Technique du Bois ou Ecole BOULLE.*

Faire offre de candidature par lettre manuscrite + C.V. + photo à M. BARTOLI

ANPE

12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 - NANCY

C.E.R.A.L.

Centre d'Etudes des Chambres de Commerce et d'Industrie Rhône Loire Alpes
recherche un

chargé d'études juridiques

Profil ● Juriste confirmé (Doctorat ou D.E.A. de Droit des Affaires, Droit privé, ou équivalent) ● Première expérience, dans un cabinet juridique ou dans le Service Juridique et fiscal d'une entreprise ● Qualités affirmées d'expression orale et écrite.

Missions ● *Prise* en charge de consultations et d'études juridiques demandées par les C.C.I. intéressant leurs *services*, ou les Entreprises ● Participation à des études, d'envergure plus large, juridiques et fiscales.

Poste à pourvoir dès que possible.

Résidence : Lyon.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite avec C.V., photo et niveau de rémunération, sous réf. 7340 A, à :

AVISO conseil 11 quai Rambaud 69002 LYON
Membre de Syntec

de l'action directe pour un

contrôleur de gestion

intéressé par les PMI et la province...

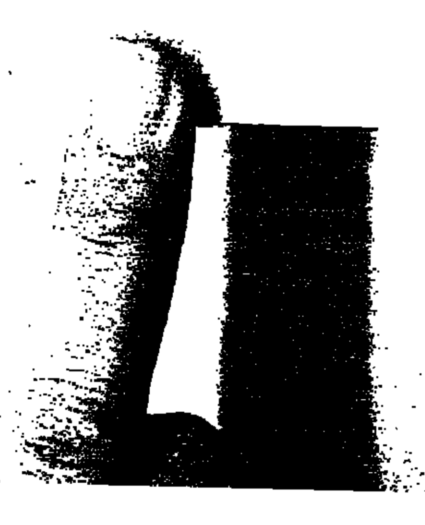
Une société franc-comtoise, spécialisée notamment en redressement d'entreprises et apports ou recherches de financements, engage un contrôleur de gestion d'orientation financière qui soit capable de *s'intéresser* fortement au développement de PMI et à la sauvegarde des *emplois. Voici ses principales missions :*

- aller sur le terrain pour faire des diagnostics de PMI candidates au redressement. Apprécier si l'entreprise est potentiellement rentable
- participer à l'élaboration du programme de développement au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- mettre au point les documents de gestion et suivre de très près les réalisations

A terme, il peut prendre un poste opérationnel en PMI (avec une rémunération élevée). Plusieurs expériences peuvent l'avoir bien préparé à cette mission couplant étude et action directe, par exemple : chargé de suivre des filiales dans une direction financière / montage de dossiers financiers dans une banque d'affaires / consultant en gestion-finances / contrôleur de gestion d'une entre*prise moyenne.*

Merci de nous parler de votre carrière et de nous *indiquer vos appointements actuels (réf. 71)*

SR SCHNEIDER RECRUTEMENT
55, montée de Choulans,
69323 lyon cedex 1 - tél. 7/842.29.53



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Analyste financier
240 000 +

Cette société, nouvelle filiale d'un établissement public français, a pour vocation de *promouvoir des investissements miniers à échelle internationale.*

Elle réunit un staff pluridisciplinaire d'experts de très haut niveau, dont la mission consiste à étudier des opportunités d'investissement ou des prises de participation dans le domaine minier (projets ou exploitations).

Elle cherche *à intégrer dans son équipe* un **ANALYSTE FINANCIER** *dont le rôle consistera* à conduire toutes les recherches destinées à garantir la validité des projets; il contribue en spécialiste à l'élaboration des montages financiers; il est capable d'apprécier ceux qui lui sont proposés; il procède aux enquêtes et évaluations nécessaires et participe aux négociations de prise de participation.

Ce poste intéresse un cadre de formation de base financière orientée vers la finance internationale (HEC finances, Sciences-Po., ECOFI, M.B.A.).

Son expérience d'étude d'investissements «lourds» a été acquise dans une banque d'affaires intervenant au *plan mondial; un passage dans une banque anglo-saxone constituerait un* avantage; doué d'une grande capacité d'assimilation, il est parfaitement bilingue anglais. Basé à Paris, ses fonctions peuvent impliquer des déplacements de courte durée à l'étranger. Il peut s'agir d'un homme jeune trouvant dans ce poste évolutif une opportunité de carrière intéressante.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1229 M à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris *(qui transmettra)*



Nous sommes l'associé du géant américain PPG - Pittsburgh Paints and Glass, 42 usines aux U.S.A., 20 implantations à l'étranger, leader de la technologie de la Peinture dans le monde.

Notre renommée n'est plus à faire : • la progression constante de notre chiffre d'affaires, • le taux de croissance le plus important de la profession, • la consolidation de nos positions sur 5 grands marchés : Automobile - Carrosserie - Industrie - Grand Public - Bâtiment - Textiles Muraux.

Notre DIVISION CARROSSERIE

a conquis en 15 ans la troisième place sur son marché (grâce à un réseau dense et spécialisé et à des homologations internationales). Pour que son développement accède au stade supérieur, nous créons un poste qui sera la clé de voûte de notre nouvelle orientation :

responsable marketing

Homme de recherche, il analyse les possibilités de développement du marché et il participe à l'élaboration de la stratégie de la division. Homme de terrain, il suggère des applications pratiques et suit leurs résultats.

Il a nécessairement une formation supérieure : HEC, ESSEC, SUP. DE CO. . . Une expérience de 5 à 6 ans sur le terrain, avec maniement de l'outil marketing, est indispensable. Il doit connaître le secteur de la distribution et pouvoir s'adapter au produit.

Le poste, rattaché au Directeur de la Division, évoluera vers de plus larges responsabilités. Il sera basé à la Courneuve.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à :
Anne-Marie PASQUET - Peintures CORONA
168, avenue Paul Vaillant-Couturier - 93120 LA COURNEUVE CEDEX



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

Important Etablissement de Chaudronnerie Lourde (Ville Centre Est).

ingénieur automaticien

Vous avez une première expérience professionnelle que vous souhaitez valoriser dans un secteur de technologie de pointe.

Nous vous offrons cette opportunité et vous auriez à PILOTER le développement et l'industrialisation de nos projets axés sur l'automatisation ainsi qu'à INITIER A LA DEFINITION des grandes orientations de l'entreprise dans ce domaine.

Merci d'écrire sous réf. 6555 à rscg carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

THOMSON-CSF
TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE
GRENOBLE
recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

de Formation E.S.E., E.N.S.E.R.G.
ou équivalent

Il procédera à la mise en œuvre et à la qualification de dispositifs SEMI-CONDUCTEURS PHOTOSENSIBLES en technologie V.L.S.I.

Des connaissances complémentaires en optique, *la pratique courante de l'anglais* et une première expérience industrielle sont souhaitables.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions*) au SERVICE du PERSONNEL - D.T.E. - B.P. 55 38120 SAINT ÉGREVE.

Banque Populaire Provençale & Corse
recherche

CHARGE DE PORTEFEUILLE ENTREPRISES

rattaché à la direction Générale Marseille,

Le candidat retenu sera à entretenir et développer un portefeuille de clientèle d'entreprises nécessitant des études approfondies de prise de risques, tout en assurant la rentabilité du portefeuille géré.

Le marché potentiel important implique une autonomie de travail et de nombreux déplacements sur la région, ainsi que des liaisons fonctionnelles avec les agences gérant les comptes.

Envoyer CV, photo, salaire actuel et prétentions à : Service du Personnel 16, rue Léon Paulet - 13008 MARSEILLE

L'APAVE DU SUD-EST
recherche

UN INGÉNIEUR THERMICIEN

Cet ingénieur sera spécialisé dans l'étude d'économies d'énergie dans des usines existantes.

Une première expérience est nécessaire soit dans la conception d'appareils thermiques industriels, soit dans l'engineering de processus industriel faisant appel au génie thermique.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
APAVE DU SUD-EST (Département SV/CND)
32, rue Edmond-Rostand - 13006 MARSEILLE.

TECHNICIEN (VC/18/AP)

L'institut de Radio-Astronomie Millimétrique (IRAM, Institut franco-allemand situé à Grenoble) recherche un technicien pour la maintenance de matériels informatiques et l'assemblage/test de matériels électroniques.

Des connaissances en informatique et une expérience pratique *de l'électronique* seraient un avantage.

Le technicien devra suivre, *en langue anglaise*, des cours concernant l'utilisation et la maintenance du principal calculateur de l'IRAM.

Les candidats intéressés sont *priés d'envoyer leur C.V. avant* le 20 octobre 1981 à :
IRAM Administration
BP 391
38017 GRENOBLE Cedex
FRANCE. Réf. VC/18/AP.

CLUB DE PRÉVENTION
Croix-Rouge à REIMS (Marne) recrute ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, expérience en milieu ouvert demandée. Postes disponibles à partir du 1er décembre 1981. Ecrire avec C.V. à, OFFICE SOCIAL DE REIMS, Hôtel de Ville, 51100 Reims.

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE CALCUL DE GRENOBLE (50 personnes, équipement CII-HB 68/DPS avec Multics) recrute à compter du 1-11-81

ING. INFORMATICIEN

Les fonctions : assistance utilisateurs pour PL1, logiciels « Analyses de données ». Etude et installation nouveaux logiciels.

Le titulaire : jeune ingénieur informaticien (diplôme : grandes écoles, docteur-ingénieur, option informatique) avec quelques années d'expérience professionnelle, formation de base en statistique, connaissance langage PL1, sens des contacts et du travail en équipe.

Le poste : contractuel du CNRS (2A). Rémunération annuelle brute de 92.000 à 108.000 F suivant ancienneté. Avantages sociaux fonction publique.

Candidature avec C.V. avant le 15-10-81 à Directeur CICG, B.P. 53X, 38041 Grenoble Cedex.

Ass. culturelle recrute ANIMATEUR. 4.500 F/5.000 F. Relat. pub. Expérience action cult. et maîtrise tech. audio-visuelles souhaitées. Env. C.V. détaillé à A.F.C.C., 140, rue Besançon.

Gnd quotidien régional de l'EST DE LA FRANCE rech. pour agce importante (ville 70.000 habitants), journaliste expérimenté, environ 30 ans, ayant le sens de l'organ. Pte adj. au chef d'agce. Ecrire sous le no 105.539 M à RÉGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le *numéro* de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du *« Monde Publicité »* ou d'une agence.

POUR SON IMPORTANT CENTRE D'ETUDES DE LYON UNE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

filiale française d'un groupe international spécialisé dans l'électrotechnique recherche

Un ingénieur électronicien débutant
E.S.E. - I.N.P.G. - I.N.S.A. ou équivalent

Tout en se familiarisant avec l'entreprise, ses marchés et ses techniques, il sera chargé dans un premier temps, d'études de circuits électroniques et de composants.
Le candidat retenu devra pouvoir prendre ensuite une responsabilité en conception électronique de commande et de puissance

Un responsable de la technologie
Ingénieur - Electronicien

Ayant une connaissance en électronique et en électrotechnique et une expérience réelle dans le domaine des composants.
Attiré par les problèmes de technologie, de normalisation et de composants électroniques de toute nature.
Il sera responsable pour l'ensemble de l'établissement du choix et du suivi des composants. (standardisation interne, veille technologique et respect des normes).

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo, sous réf. 8148

HAVAS CARRIERES
B.P. 206.69214 Lyon Cedex 1.

THOMSON-CSF
TUBES ET DISPOSITIFS A IMAGE
GRENOBLE
recherche
pour développer une nouvelle génération de dispositifs électro-optiques de prise de vue

INGENIEUR ELECTRONICIEN

E.S.E., E.N.S.E.R.G., E.N.S.E.E.I.H.T.

possédant une formation complémentaire en physique (D.E.A., Thèse...).

Il sera chargé de la caractérisation et des essais de ces dispositifs (définition et réalisation des moyens d'essais, interprétation physique des résultats).

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au SERVICE du PERSONNEL - D.T.E. - B.P. 55 38120 SAINT EGREVE.

SOCIÉTÉ
CAMPENON BERNARD
ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour ses chantiers de
NANTES :

1 CONDUCTEUR DE TRAVAUX SPÉCIALISTE
(ponts en B.A. et précontrainte)

1 GÉOMÈTRE EXPÉRIMENTÉ
(ponts, viaducs)

pour ses chantiers
RÉGION LYONNAISE :

1 GÉOMÈTRE EXPÉRIMENTÉ T.C.E.

Prière téléphoner pr rendez-vs à M. BOCHUT.
Tél. : 739-33-93 (pte 1689).

Établissement des constructions et armes navales
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

- Formation scientifique supérieure option informatique.
- Expérience temps réel appréciée matériel MITRA et SEL 32.

LIEU DE TRAVAIL :
SAINT-TROPEZ

Adresser lettre manus. av. C.V., Tél., et prétent. à RÉGIE-PRESSE no 10721.1 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Import. Sté Nationale AGRO-ALIMENTAIRE, leader sur son marché, cherche

INGÉNIEUR E.N.S.I.A. OU I.B.A.N.A.

pour son laboratoire central, usine du LOIRET.
Il devra avoir expérience formulation pour création produits alimentaires et être à même de faire évoluer gamme produits existants en collaboration étroite avec Direction Générale et Marketing.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo + prétentions s/no 7118 *Le Monde* Pub. 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

LA VILLE DE RENNES (Ille-et-Vilaine)
organise un concours sur épreuves en vue de recrutement de

14 MUSICIENS CONTRACTUELS

pour l'orchestre de la ville.
— 5 seconds solistes (pupitres : percussion, hautbois, cor anglais, basson, trombone, contrebasse)
— 9 Tuttistes (pupitres : violons, alto et violoncelle)

Pour tous renseignements et dossier d'inscription :
MAIRIE DE RENNES - Direct. du Personnel - Recrutement. 35031 RENNES Cedex. Tél. : (99) 38-48-48 - Poste 789
Date limite des candidatures : mardi 13-10-81.

JURISTE D'ENTREPRISE

Société Holding d'un Groupe
(350 Millions de C.A.), en forte croissance.

Activités : Services informatiques, distribution *matériel électronique, Ingénierie bâtiment,* promotion immobilière,

recherche

JURISTE DE FORMATION SUPERIEURE
ayant au moins 5 ans d'expérience de travail en entreprise

Le candidat devra avoir le goût du travail varié, *une bonne organisation personnelle* et le sens des contacts pour prendre avec un secrétariat juridique, la *responsabilité* des domaines suivants :
— Droit et fiscalité de 23 Sociétés : juridique courant et toutes opérations touchant à la vie des Sociétés (constitution, augmentation de capital, fusions, etc ...),
— Droit social : *procédures*, contrats, contentieux,
— Contrats commerciaux, conventions, baux, clauses juridiques diverses,
— Assurances : Définition des besoins, relations avec les courtiers et suivi administratif.

Veuillez envoyer lettre manuscrite,
CV et prétentions à :
Groupe BFM - Mme M. PÉROL
Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES Cédex

Groupe BFM

PRONUPTIA® DE PARIS

Le spécialiste de la robe de mariée, recherche

LA RESPONSABLE

de l'un de nos principaux magasins parisiens.

Votre qualité primordiale :
● *savoir animer et diriger une équipe.*

Vos moyens :
● une marque, un soutien administratif et commercial *constant, une équipe d'hôtesses-vendeuses.*

Votre profil :
● Vous n'avez pas moins de 25 ans.
● Une expérience réussie de la vente.
● Un sens aigu du contact.
● *Un esprit méthodique.*

Votre rémunération :
● Fixe + intéressement motivant sur les résultats.

Si vous pensez répondre à ces critères veuillez adresser votre C.V. + photo à PRONUPTIA DE PARIS Service du Personnel 2, rue Navoiseau 93100 MONTREUIL

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Centre chargé de mettre en œuvre la politique de développement de la CARTE et des AUTOMATES BANCAIRES recherche

un Délégué Technico-Commercial

- Pour assister le réseau Crédit Agricole dans la mise en place *de leur politique carte.*
- Former le personnel à la réception et au suivi des matériels.
- *Définir des plans de promotion des produits.* Etre l'interlocuteur du Centre vis à vis du réseau Crédit Agricole.

Déplacements fréquents en Province, formation supérieure (Sup de Co ou équivalent). Aptitude très marquée pour les contacts et la négociation.

Adres. CV, phot., sal. et prét. *s/réf. 8310* à CNCA Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune

CHEF DE PROJET

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs (SUPELEC, CENTRALE, ...)
Vous avez 2 à 3 ans d'expérience en Informatique
Vous souhaitez un développement de carrière et des responsabilités tant sur le plan Informatique *que sur le plan gestion de l'entreprise.*

Alors nous souhaitons vivement vous rencontrer.

Nous sommes une Entreprise Industrielle importante.

Notre Informatique :
IBM 3033 + 4341 CICS/DL1.

Nous avons confié ce recrutement à :
COMELOG — 9, rue Sainte-Anne 75001 PARIS.
(écrire avec CV sous référence CM 23).

comelog

GÉNIE LOGICIEL EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

Au sein du groupe SCHLUMBERGER, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes de mesure utilisés pour la recherche, *l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.* Ces systèmes utilisés dans des conditions diverses font appel à des développements technologiques avancés, notamment en informatique.

Pour renforcer, dans ce domaine, notre potentiel d'études et de réalisation, nous recrutons un :

Ingénieur informaticien

(grande école ou doctorat)

Intégré à une équipe d'informaticiens, il participe au développement de systèmes faisant appel aux techniques les plus avancées dans le domaine des langages, bases de données et interactions graphiques.

Une expérience de 2 à 3 ans et des connaissances en intelligence artificielle seront appréciées.

Ce poste nécessite une pratique de l'anglais et ouvre des perspectives de carrière dans le groupe SCHLUMBERGER, notamment aux USA.

Les candidatures seront adressées, accompagnées d'un CV détaillé *sous la référence 8123/LM à*

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — **26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.**

HAVAS CONTACT

adjoint du directeur administratif et financier

Nous sommes l'une des bonnes affaires françaises de fabrication en sous-traitance d'ensembles mécaniques (500 p.), installée dans une grande ville universitaire du Centre de la France. Notre directeur administratif et financier cherche, pour lui confier progressivement sa fonction, un adjoint.

Vous prenez en charge la comptabilité générale et analytique (prochainement traitées sur un mini), le contrôle de gestion (à développer), la trésorerie, ultérieurement les finances, etc.

Vous êtes un praticien de ces fonctions, mais aussi un homme de synthèse et d'organisation. Vous avez 35 ans minimum, êtes ESCP ou DECS et avez fait votre carrière dans des affaires moyennes, de préférence proches de la mécanique.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4029 LM).

chef du personnel

Un important fabricant de produits alimentaires de notoriété nationale cherche pour son usine (450 personnes) située entre Arras et le Touquet, son chef du personnel.

Vous dépendez de la direction de l'établissement et êtes en liaison fonctionnelle avec la direction centrale du personnel. Vous avez les fonctions classiques d'un chef de personnel d'usine : gestion et administration du personnel (paie informatisée), formation, recrutement, sécurité, préparation des réunions avec les partenaires sociaux...

Pour assurer cette gestion moderne de personnel, vous êtes à la fois homme de dialogue et bon professionnel de la fonction. Une expérience similaire acquise dans une unité de fabrication du Nord de la France va faciliter votre intégration.

Notre consultant, J.M ROUSSEAU, vous remercie de lui écrire à Lille (réf. 284 LM) ou de lui téléphoner au (20) 54.44.00.

GRACE

Épernon, 45 min. de la Gare Montparnasse

un ingénieur en informatique épris de technique et de verdure.

Nous sommes la filiale française d'un groupe chimique US et développons *une informatique européenne autour de deux centres équipés de 4341* et d'un réseau de 8100 dans un environnement CICS et DL1 sophistiqué.

Vous disposez d'une formation supérieure en informatique : ingénieur ou maîtrise, *et d'une expérience même courte. Vous avez pris goût à l'Assembleur et peut-être* même flirté avec le système. Enfin, vous considérez que l'analyse et la programmation *sont choses trop sérieuses pour être confiées à des codeurs, même évolués.* Bien sûr, pour vous, l'anglais n'est pas une langue étrangère.

Vous rejoignez une équipe déjà musclée et baignez dans un contexte international propice aux ouvertures de carrière.

Notre consultant, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 4048 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE

MEMBRE DE SYNTEC

vendre notre électronique éducative

Nous sommes une entreprise industrielle américaine de 1er plan dans le domaine de l'électronique et de l'informatique. *Nous commercialisons auprès du grand public une gamme de produits performants, instruments de pédagogie active et* d'amelioration des connaissances : micro-ordinateurs, jeux, calculatrices.

Après une formation intensive de longue durée en Région Parisienne, vous serez responsable de la diffusion de ces produits auprès de tous les circuits de distribution à

PARIS, LYON, RENNES ou STRASBOURG.

Etre diplômé d'une **GRANDE ECOLE SCIENTIFIQUE ou COMMERCIALE** et avoir une première expérience courte mais *réussie, sont les préalables à notre rencontre. Ce sera aussi pour les candidats retenus, le point de départ d'un développe-*ment de carrière rapide dans un groupe solide et structuré qui reconnaît et privilégie les performances individuelles.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5599 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Au sein du groupe Schlumberger, ENERTEC conçoit et réalise des systèmes complexes d'instrumentation et d'équipement électrique et électronique.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

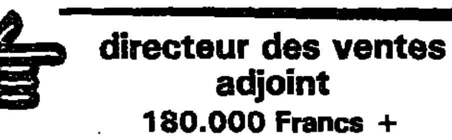
pour notre département Instrumentation Générale de laboratoire (oscilloscopes, analyseurs logiques...).

**Ces postes seront pourvus par des candidats diplômés en électronique ayant de solides connaissances techniques et réellement motivés par la vente.
Ils seront basés en région parisienne et impliquent de fréquents déplacements de courte durée. La pratique de l'anglais est indispensable.**

Veuillez adresser votre dossier de candidature avec CV, sous réf. 72483 M, à la Direction du Personnel.

ENERTEC — ENERTEC Schlumberger — 12, place des Etats-Unis 92542 MONTROUGE cedex.

HAVAS CONTACT



directeur des ventes adjoint

180.000 Francs +

TAMPAX FRANCE

Le n° 1 de l'hygiène féminine dans sa spécialité

Notre entreprise de 210 personnes appartient à un Groupe américain implanté dans le monde entier.

Le développement actuel de notre chiffre d'affaires est de 20 %, réalisé principalement dans le circuit de la Grande Distribution.

A ce poste en création, **notre nouveau collaborateur** assumera les responsabilités d'organisation et d'animation de la force de vente et participera à l'entretien et au développement de nos relations avec les centrales d'achats.

Une formation de base de type Ecole de Commerce et la pratique de l'anglais seraient souhaitables pour cette mission, amenée à évoluer.

Le poste est basé en Touraine.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel, photo (retournée) sous réf. 4689 F

39, RUE ÉTIENNE MARCEL 75001 PARIS

FRANCE MARKETING

SOCIÉTÉ D'EDITION INTERNATIONALE
RECHERCHE

adjoint au chef du service comptable

- 28 ans minimum
- Titulaire du D.E.C.S. avec 2 ou 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'audit ou une fonction analogue
- Bonnes connaissances en matière fiscale
- Maîtrise de l'outil informatique et des systèmes avancés de base de données
- *Anglais parlé et écrit*
- Connaissance des méthodes de comptabilité anglo-saxonne et du reporting
- Assistera le Chef du Service notamment pour le suivi des coûts

MISSION : Capable d'animer et de diriger une équipe de 20 personnes environ, il reverra et développera les procédures existantes et il proposera les modifications qu'il estimera opportunes.
Soucieux des relations humaines, il proposera également une réorganisation des tâches à l'intérieur du Service.

Ecrire CV photo et prétentions à HAVAS CONTACT,
156, boulevard Haussmann - 75008 Paris
sous référence 38529.

HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES LE SIÈGE D'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNATIONALE (location de véhicules)
filiale d'un groupe français de dimension mondiale
nous recherchons :

l' assistant du directeur général

chargé de l'étude de projets opérationnels comportant les divers aspects de gestion, organisation et commercialisation *de notre activité, appelé à voyager fréquemment.*

RESPONSABILITÉS :
préparer des analyses.
***concevoir** des propositions,*
préparer des décisions,
suivre sur le terrain la réalisation.

PROFIL : *jeune cadre à fort potentiel, de formation commerciale supérieure.*

Bilingue anglais, être de culture anglo-saxonne est un avantage.

Adresser C.V., photo, prétentions sous *références* ODON *(mentionnée sur l'enveloppe) à :*



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
recrute

CADRE COMPTABLE débutant

Il sera intégré au sein du service de la comptabilité centrale et participera au développement des *systèmes comptables.*

La préférence sera donnée à jeune ESC *option finance comptabilité.*

Poste à PARIS.

Envoyer CV, *photo sous* No 9.006
à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

Mobil

recherche

JEUNES CADRES COMPTABLES et FINANCIERS

DEBUTANTS ou AVEC 1 à 2 ANS D'EXPERIENCE

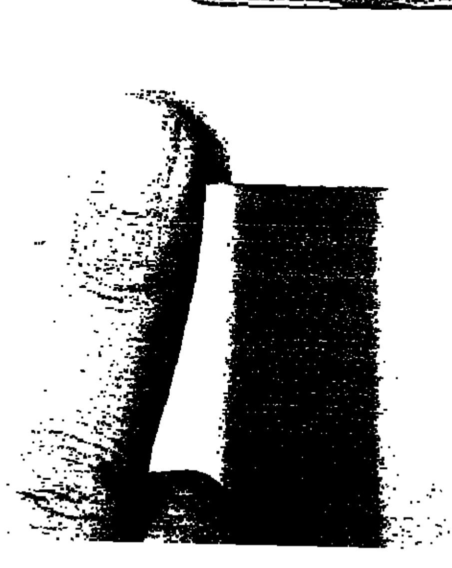
HEC, ESSEC, ESCP

(ou EQUIVALENT)

POUR AFFECTATIONS PARIS / PROVINCE

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE

Prière d'adresser sous référence 9.711, lettre manuscrite, CV et photo à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Central Recrutement-Tour Septentrion, 92081 PARIS LA DEFENSE, CEDEX 9.



هكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE
D'INGENIERIE OFFSHORE
dynamique et créatrice
recherche

un jeune ingénieur mécanicien

BILINGUE ANGLAIS
de formation A & M ou équivalent, même débutant.
Libre très rapidement

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 32909 à :
projets publicité
12 rue des Pyramides 75001 PARIS
qui transmettra.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

conçoit et réalise des systèmes de mesure utilisés pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

Ces systèmes intègrent des technologies avancées dans les différents domaines de la physique.

Nous désirons, pour renforcer notre potentiel d'interprétation, recruter un :

Ingénieur géologue

Au sein de la Direction des Études, il sera chargé du développement des techniques de description de réservoirs pétroliers au travers des synthèses d'informations géologiques, pétrophysiques et sismiques.

Le candidat aura impérativement quelques années d'expérience dans l'industrie pétrolière. Il aura acquis une pratique dans l'interprétation géologique des données sismiques et dans l'utilisation des diagraphies des puits pétroliers.

Ce poste nécessite une pratique courante de l'anglais et ouvre des perspectives de carrière dans le groupe SCHLUMBERGER, notamment aux USA.

Poste basé dans notre centre d'ingénierie, à Clamart.

Les lettres de candidatures sont à adresser sous référence 8122/LM à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
Schlumberger
26, rue de la Cavée
92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

---

arianespace

recrute pour sa DIRECTION COMMERCIALE,

un Cadre Responsable Devis ("Price Analyst")

De formation commerciale supérieure (orientation économie - finance) avec une expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum.

Il est chargé de l'élaboration des prix des propositions commerciales (avec incidence de financement et d'assurance crédit à l'export).

Il participe à la rédaction des offres et prépare les dossiers de négociation.

Anglais parfait indispensable.

Adresser curriculum vitae et prétentions à . ARIANESPACE - Direction Administrative et Financière - 1, rue Soljénitsyne - 91000 EVRY.

Notre client, d'origine scandinave, est devenu un des leaders européens de la distribution (4 Milliards de F de CA, 5000 personnes sur 30 points de vente dans 11 pays).
Le premier point de vente en France ouvre cette année. D'autres ouvertures sont en préparation. Pour compléter l'équipe de Direction de la filiale française, nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste :

Le Candidat retenu devra :
- assurer la mise en place et le bon fonctionnement de la gestion comptable, financière et administrative du premier point de vente et préparer le démarrage des points de vente en projet ;
- former le personnel de son équipe ;
- élaborer et adapter les différents systèmes de rapports, suivis et déclarations internes et externes de la filiale française ;
- adapter et mettre en place le système de reporting du groupe international et faire appliquer sa politique ;
- assumer progressivement toutes les responsabilités de la Direction Financière et Administrative d'une filiale importante.

Le candidat :
- dispose d'un bagage économique, comptable et juridique de niveau Université/Grandes Écoles ;
- a déjà exercé des responsabilités dans un service comptable/financier (de préférence dans une société anglo-saxonne) ;
- maîtrise bien l'allemand ou l'anglais ;
- c'est un homme de terrain qui ne craint pas de mettre la main à la pâte ;
- volontiers non conformiste sur la forme, il est exigeant et rigoureux sur le fond ;
- il ne quittera pas le groupe pour raison de salaire, mais trouvera plutôt des perspectives de développement stimulantes à l'étranger.

Adresser CV et rémunération actuelle sous réf. 42116 LM, à

Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Suède
Mercuri Urval FRANCE
117, avenue Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON

HAVAS CONTACT

Superfos Emballage s.a.



Filiale française du groupe danois SUPERFOS, connu pour sa croissance rapide, ses performances techniques, et ses résultats. Pour renforcer son implantation sur le marché français de l'emballage en seaux plastiques, la société (basée à Besançon) introduit la première ligne entièrement automatique de conditionnement pour ces emballages : la Packline. La responsabilité en sera confiée à un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Le poste : après une formation de 3 à 6 mois au Danemark, le responsable assurera :
- les études et négociations de contrats Packline en collaboration avec la force de vente ;
- le support technique et la formation des utilisateurs et de la force de vente ;
- l'organisation des actions de promotion : expositions, mailings, etc. ;
- les déplacements seront fréquents en France, occasionnels à l'étranger.

BIEN ENTENDU, l'enveloppe rémunération/ responsabilités est adaptée aux exigences.

Le candidat :
- de niveau Arts et Métiers ou équivalent, maîtrise parfaitement l'anglais ou éventuellement l'allemand ;
- il a le pragmatisme lié à son expérience industrielle : atelier, bureau d'études, méthodes, etc. ;
- il est autonome, actif et curieux. Il est rompu aux contacts à tous les niveaux et maîtrise bien l'incidence économique de ce type d'investissement ;
- il apprécie un climat de travail scandinave : peu formel, stimulant et exigeant ;
- il adresse CV et rémunération actuelle, sous réf. 42117 LM, à

Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Grande-Bretagne, Hollande, Norvège, Suède
Mercuri Urval FRANCE
147, avenue Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON.

HAVAS CONTACT

ASEA

Filiale française du groupe électromécanique suédois ASEA, nous avons développé et réalisé, entre autres, une nouvelle gamme de moteurs courant continu. En vue de développer la vente en Europe de ces matériels, nous recherchons un jeune

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Le poste :

Vise à assurer le développement rapide de cette gamme par :
- une action directe sur le réseau international ASEA pour faire connaître et développer cette activité ;
- la formation et l'appui technique des ingénieurs et spécialistes ASEA ;
- la participation aux études et négociations en clientèle ;
- l'organisation et la coordination des actions de promotion spécifiques : salons, séminaires, publicité, etc. ;
- le poste implique de fréquents déplacements à l'étranger ;
- il débouche à terme sur d'autres responsabilités en France ou à l'étranger.

Le candidat :
- de formation ingénieur ou équivalent, maîtrise très bien l'anglais ;
- il a le pragmatisme lié à sa première expérience industrielle : atelier, bureau d'études, achats, etc. ;
- une première expérience de la vente ou de l'expatriation est un atout capital ;
- c'est avant tout un individu énergique, autonome et curieux qui a de plus fait la preuve de son aisance dans les contacts humains à tous les niveaux ;
- L'ENVELOPPE RÉMUNÉRATION/RESPONSABILITÉS EST A LA MESURE DE NOS EXIGENCES ET DE NOTRE RÉPUTATION.

Prière d'adresser un court CV, photo et indication de rémunération actuelle à Allan HULDT, ASEA, BP n°5 - 95340 PERSAN.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE GESTION,
FILIALE D'UN
GRAND GROUPE FRANÇAIS,
recherche

LE RESPONSABLE
de son service Comptable

Paris IXe (secteur Trinité)

120.000 F +

- Avec l'aide d'un assistant, sera chargé :
  - de la tenue de la comptabilité de plusieurs sociétés ;
  - de l'établissement des situations trimestrielles et des comptes annuels ;
  - de l'ensemble des déclarations fiscales ;
  - de la gestion de la trésorerie.
- Ce poste requiert une grande faculté d'adaptation.
- Il conviendrait plus particulièrement à tout titulaire du D.E.C.S. ayant plusieurs années d'expérience.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à MCP Conseil, 30, galerie Vivienne 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche

ingénieur informaticien

(grande école : X, Mines, ECP,...)

Désireux de s'intégrer à une équipe qui utilise depuis de nombreuses années des techniques informatiques variées, au service d'un marketing de pointe, et de se voir confier rapidement la responsabilité d'importants projets.

Le (ou la) candidat (e) retenu (e) aura acquis une première expérience en informatique.

Evolution au sein du groupe assurée.
Rémunération motivante.

Adresser lettre de motivation, photo et prétentions sous la réf. 615 à

STRUCTURES
51 Av. de l'Opéra, 75001 Paris

Le Président Directeur Général d'une
SOCIETE DE DISTRIBUTION D'ARTICLES D'HABILLEMENT
RECHERCHE

1) un DIRECTEUR COMMERCIAL

de haut niveau capable de le seconder et possédant :
- une solide formation générale
- au minimum 5 ans d'expérience professionnelle
- une excellente connaissance de la distribution des articles d'habillement et des problèmes d'importation
- dynamisme et imagination.

Il devra également parler couramment l'anglais et être disponible pour voyager en Extrême-Orient plusieurs semaines par an.

REMUNERATION : selon expérience.

2) un ATTACHE COMMERCIAL

chargé de visiter supermarchés et hypermarchés pour vente sur stock
- bonne connaissance de la vente
- notions textile souhaitées.

REMUNERATION : fixe + intéressement.

3) un RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

chargé de superviser l'organisation administrative et les relations avec les banques et possédant :
- 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire
- une excellente maîtrise des problèmes de gestion informatisée
- une formation comptable et financière.

REMUNERATION : 150.000 F + selon expérience.

Envoyer CV à No 9.839 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

FILIALE D'UN GRAND GROUPE FRANCAIS
recherche pour développer ses activités dans le domaine des économies d'énergie et des énergies de substitution

INGENIEUR

Débutant ou 2 ans d'expérience avec bonnes connaissances en thermique du bâtiment et en informatique.

Lieu de travail : REGION PARISIENNE

Ecrire avec C.V. à no 09614
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Ingénieur conception utilités

Nous sommes l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie à vocation internationale.

Notre Service FLUIDES définit et conçoit les équipements nécessaires à la production et à la distribution de fluides (eau surchauffée, vapeur, combustibles, air comprimé...). Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé possédant une expérience d'au moins 5 ans en installations industrielles (chaufferie, turbine à gaz, production d'air comprimé, traitement des eaux, protection incendie...).

Nous vous proposons d'être, sur affaire, le spécialiste responsable des études et de la réalisation d'utilités.

Vos capacités pourront vous amener à encadrer une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. 556 à Joël Ollieuz, SERETE, 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13.

média-system



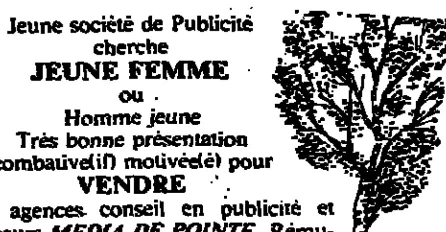


Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger

---

Jeune société de Publicité
cherche
JEUNE FEMME
ou
Homme jeune
Très bonne présentation
combative(if) motivée(é) pour
VENDRE

auprès agences conseil en publicité et annonceurs *MEDIA DE POINTE*. Rémunération à la commission, possibilité gains importants. Envoyez lettre manuscrite, C.V. et photo à : A. D. M. 164, r. de Croix-Nivert 75 015 Paris - sous réf. : SIM 1877



OFFRES D'EMPLOIS



recrute

pour la vente en France d'une gamme mondialement connue de systèmes intégrés en radio-immunologie.

un ingénieur de vente

Diplômé de l'enseignement supérieur (biologie, biochimie) ayant une expérience confirmée de la vente.

Il participera activement à la stratégie d'implantation en cours et aura la charge intégrale du suivi de la clientèle.
Poste d'avenir pour un candidat de valeur.
Grande disponibilité nécessaire, Anglais courant.
Salaire motivant avec intéressement. Remboursement des frais.

Adresser C.V., prétentions + photo (retournée) s/nº T 029382 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Message à un CHEF DE PRODUITS INDUSTRIELS

Vous souhaitez entrer dans la société française à vocation internationale (3500 personnes, CA 5 milliards) leader sur son marché : la pétrochimie. L'une de nos divisions est en charge de la gestion des

bases pétrochimiques

Nous recherchons l'homme qui, à l'intérieur de cette division, gère une *gamme de produits* : coordination des productions entre les différentes unités, négociation et gestion des contrats commerciaux avec les grands groupes français ou étrangers.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une formation supérieure – Grande Ecole d'ingénieurs ou commerciale – et si, au cours de 5 années minimum de vie professionnelle, vous vous êtes préparé efficacement dans une activité industrielle proche du pétrole ou des matières-premières à une fonction de responsable de centre de profits dans toute l'acception du terme. Bien entendu vous parlez couramment anglais et si possible allemand.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/103/X à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Message à un INGENIEUR

Centrale, Mines...

Vous souhaitez entrer dans une société dynamique, filiale d'un grand groupe français, qui pourrait vous donner les moyens d'utiliser vos qualités qui sont celles d'un

créateur d'entreprise

Notre expansion passe entre autre par la diversification : nous terminons l'étude de faisabilité d'un nouveau projet —encore top secret— et nous sommes sûrs de tenir là une nouvelle activité capable d'un très grand *développement. Il va bientôt falloir passer à la phase industrialisation,* commercialisation, gestion. . .. Nous souhaitons dès à présent intégrer le *chef de projet qui deviendra* le *"patron"* de ce nouveau département et le développera suffisamment pour pouvoir le filialiser.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes diplômé d'une des meilleures écoles d'ingénieur généraliste —avec peut-être en plus une formation en gestion— et si, au cours des 5 premières années de votre vie professionnelle, vous avez prouvé que vous étiez l'entrepreneur que nous cherchons.

Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, CV détaillé et *rémunération actuelle sous référence M/227/C* à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

THOMSON-CSF TELEPHONE

DIVISION TELEPHONIE PRIVEE
Notre Département Commercial vous propose des postes :

INGENIEURS de VENTES

à PARIS - ORLEANS - BORDEAUX.

Réf. DV.SIC 1.

Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce et vous êtes familiarisés avec l'informatique. Débutants vous possédez une première expérience dans la vente de biens d'équipements, de systèmes informatiques.

Nous vous invitons après un stage de formation sur nos produits et techniques de ventes à *rejoindre nos équipes* de commerciaux.
Vous aurez pour mission de prospecter sur un secteur géographique déterminé le marché bureautique et de *négocier la vente de systèmes téléphoniques et télé*matiques (autocommutateurs électroniques, terminaux et *périphériques*).

INGENIEUR III A. pour son SECTEUR EXPORTATION

Réf. DV.SIC 2.

Le candidat, diplômé Arts et Métiers, Centrale, devra justifier d'une expérience réussie en bureau des méthodes, fabrications et commerciale export.

Il aura pour mission de piloter des projets d'industrialisation de nos produits à l'export (transfert de technologie, *livraison usine de fabrications, etc ...*)

Une parfaite connaissance de l'anglais et de l'espagnol est indispensable.

Vous adressez C.V., *photo et prétentions* à Yves KREMER *en indiquant la référence du poste choisi*
THOMSON CSF TELEPHONE - 146, boulevard de Valmy 92700 COLOMBES.
Nos produits sont exposés au SICOB 81 - *Stand* THOMSON-CSF TELEPHONE.

Message à un ADJOINT AU DIRECTEUR GENERAL

Vous souhaitez entrer dans une PME performante (environ 300 personnes, C.A. 180 MF). Nous réalisons des taux enviables de progression grâce à l'évolution technique de nos matériels et à notre action commerciale France et Export. *Nous souhaitons intégrer à notre équipe notre*

futur Directeur Général adjoint

Dans une première phase, il fera connaissance de l'entreprise (y compris l'usine) par le contrôle de gestion et les questions financières.
Assez vite, il participera à l'action commerciale de la Direction Générale (gros contrats). Ensuite, il élargira sa compétence à l'ensemble de la société. Sa réussite déterminera pour lui une évolution très rapide de sa carrière.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez une formation supérieure de classe A, soit commerciale (HEC, ESSEC, ESCP), soit d'ingénieur généraliste (Centrale, Mines, A.M.), doublée impérativement d'un excellent complément en gestion. Vous avez, à 35 ans minimum, acquis une expérience polyvalente et réussie de Management dans une PME. Vous parlez impérativement anglais et si possible allemand.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/137/A à notre conseil qui vous enverra plus d'informations *sur le poste avant de vous recevoir.*

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Le département de la Visite Médicale d'un laboratoire pharmaceutique de renommée internationale recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

FORMATION GRANDE ECOLE DE GESTION OU EXPERIENCE CONFIRMEE DE LA VISITE MEDICALE.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Le candidat sera plus spécialement chargé de l'administration et de la gestion de la visite médicale, en particulier d'établir des procédures concernant les salaires, frais, gratifications, etc.

Il disposera pour cela d'une équipe de 10 personnes.

Il devra avoir le sens du contact, le goût des initiatives et des responsabilités, sera à même de s'intégrer rapidement à une équipe dynamique par un grand soucis d'efficacité.

Adresser C.V. accompagné d'une lettre manuscrite + photo (retournée) et prétentions sous No 9775, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche

pour développer ses activés en mini et micro-informatique des

ingénieurs informaticiens

ou

universitaires de formation informatique

pour le développement d'applications industrielles, scientifiques et de gestion en temps réel.

Les candidats intéressés écriront ou téléphoneront à Bénédicte DELAHAYE sous référence DCA 140 MG
135 rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél. 502.10.00 poste 363 (le matin)

---

ingénieur d'affaires

Appareils de mesures pour le Génie Civil.

Filiale de COYNE et BELIER, cette société est spécialisée dans la conception, la réalisation et l'installation d'appareils et de systèmes de mesures utilisés pour l'auscultation des barrages et grands ouvrages de génie civil et de leurs fondations. Ses produits sont commercialisés dans le monde entier et bien connus des spécialistes. Actuellement en plein développement, elle recherche un Ingénieur d'Affaires.

Rattaché au Directeur Technique, *il aura pour mission d'assurer les* contacts avec les clients, de définir leurs besoins et de participer à l'élaboration des solutions techniques correspondantes.

Ce poste convient à un candidat, de 30 ans minimum, de formation *ingénieur option Génie Civil et Géotechnique (ou DUT)*, avec si possible des connaissances en métrologie et électronique. Poste *d'avenir pour un candidat de valeur ayant déjà acquis une* expérience en Etudes ou Laboratoires. Déplacements de courte durée à prévoir. Anglais obligatoire et espagnol souhaité.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 13018/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection. Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC



sema selection Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

Importante société réalisant des ensembles industriels complexes dans des techniques de pointe, recherche

ingénieur électricien

débutant
enseeg, enseeiht, ensem, supelec

Il viendra renforcer une équipe d'une dizaine d'ingénieurs.
Sa fonction, globale, l'amènera à prendre en charge : - des études de conception, - le suivi de la réalisation en liaison avec un atelier spécialisé, - le suivi des essais, pour des machines électriques spéciales et de l'instrumentation. Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

ingénieur soudeur

ensam ou eni mécanique + essa

Spécialiste du soudage inox de haute qualité. Il développe les procédés et est responsable de l'exécution ; il joue le rôle d'expert. Lieu de travail : Montlhéry.

Adresser C.V. et photo, sous réf. 6598 à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

média-system

Banque Populaire

RÉGION OUEST DE PARIS

recherche
pour ses quatre départements :
YVELINES, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, EURE-ET-LOIR

DES EXPLOITANTS CONFIRMÉS

(GRADÉS D'EXPLOITATION)

Les candidats devront :
- Posséder l'expérience de la négociation commerciale et du contact avec les P.M.E.
- Maîtriser l'analyse du risque.

Ils seront ouverts à une certaine mobilité géographique.

Formation supérieure de banque appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à La Direction du Personnel, 2, Esplanade du Grand Siècle, 78000 VERSAILLES.

JOHNSON CONTROLS

Filiale de la Johnson Controls Inc., *nous concevons, fabriquons et* installons des systèmes de régulation d'appareils de chauffage et de conditionnement d'air. Pour développer notre chiffre d'affaires, notre agence de Paris recherche son

Négociateur en systèmes de gestion d'énergie 100 000 +

Sa mission sera de prospecter les utilisateurs de bâtiments importants préoccupés par la hausse des coûts de l'énergie —bureaux, usines, centres commerciaux, hôpitaux...— *et de sensibiliser les architectes et* les bureaux d'études, pour commercialiser nos systèmes informatisés de régulation automatique, de gestion de l'énergie et de sécurité.
La trentaine, possédant une solide formation économique et commerciale, maîtrisant la commercialisation de produits industriels, son pragmatisme et sa curiosité «Marketing» l'aideront à analyser les besoins des clients. Par son sens de la rentabilité, il saura élaborer des solutions financières adaptées et, par sa ténacité et sa prévision, réussir dans une négociation qui se concrétise à moyen terme.
Assumant la *pleine responsabilité de ses contrats*, il parlera couramment l'anglais. Formation assurée en partie aux USA, intéressement et voiture de fonction garantiront au candidat à fort potentiel un riche avenir dans notre société.
M. Taillandier vous remercie de lui écrire sous référence 8754M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



D.G. dans les T.P.

Le Directeur Général de cette entreprise part prochainement en retraite, il s'agit de continuer son œuvre. Cette Société, il l'a créée. Filiale d'un Groupe de premier plan dans les T.P., c'est une affaire encore petite (80 personnes, 60 millions de C.A.) mais dont les réalisations ont une audience internationale, principalement dans les milieux du sport. Sa technicité tient de deux métiers : la chimie et les travaux routiers.

Son nouveau D.G. trouvera une affaire en bon état, des équipes compétentes et motivées, des références nombreuses puisque la Société compte à son actif, chaque année, plus de 40 réalisations, tant en France où elle occupe une bonne part du marché qu'à l'étranger.

A lui d'accentuer le développement hors de l'hexagone : EUROPE, U.S.A, AMERIQUE LATINE... par les moyens les plus adéquats : création de filiales, accords de licence, etc... A lui aussi le choix des nouveaux produits à lancer à partir du savoir - faire et des moyens en place. Ceci tout en continuant à assurer la saine gestion, le bon climat social qui prévalent aujourd'hui.

Un poste qui intéressera particulièrement un Ingénieur Routier ayant exercé comme Chef d'Agence, à l'étranger par exemple et qui apprécierait, basé à PARIS, de pouvoir vivre à plein les affaires à un niveau international... et sportif.

Qu'il écrive très rapidement sous réf. 119 M à Claude EGNELL

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

Le produit, bien sûr... mais surtout le vendeur !

Dans la vente de biens d'équipements, le produit a une importance capitale. Cette année encore, nous le constatons au SICOB où notre gamme bénéficie d'un accueil très favorable de la part des utilisateurs. Des plus grands aux plus petits.

Mais derrière la vente de chacun de nos copieurs se profile un professionnel. Hommes ou femmes, nos commerciaux connaissent parfaitement leur métier.

C'est grâce à leur approche du marché, à leur volonté d'aller toujours plus loin dans leur démarche que RANK XEROX se positionne en **leader de la reprographie.**

Vouloir s'attacher les compétences, le dynamisme des meilleurs professionnels, c'est leur fournir les moyens de réussir en termes d'intégration, de communication interne, de formation, de développement personnel, de rémunération..

Et là encore, **RANK XEROX** donne le ton. A vous, **professionnels de la vente**, nous proposons une **rémunération égale à votre ancien salaire pendant 3 mois d'activité** (jusqu'à concurrence de 10 000 F/mois). + de nombreux avantages : 13[e] mois, primes, avantages sociaux, remboursement frais, etc.

Intéressant ? Adressez votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous réf. LM 500 à Jean-François MAYER - RANK XEROX - 4, rue Nicolas Robert - 93607 AULNAY SOUS BOIS CEDEX.

XEROX 2350 : LE TOUT PETIT "COPIEUR REDUCTEUR"

MEDIA BA





Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de ses activités d'études d'informatique distribuée et de réseaux, recrute des

INGENIEURS LOGICIEL (DEBUTANTS ET CONFIRMES)

Ils participeront à la réalisation de logiciels de base de processeurs réseaux. Ils s'intègreront aux équipes développant les produits suivants : processeurs frontaux, messageries, satellites et réseaux locaux. réf. 159 M

INGENIEUR EN COMMUTATION TELEPHONIQUE

Il collaborera à la conception de systèmes de commutation multi-services (informatique et téléphonie). Il aura acquis une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine. réf. 160 M

INGENIEUR EN ARCHITECTURE DE RESEAUX

Il travaillera aux extensions de l'architecture CII-HB de systèmes répartis D.S.A. (réseaux privés, vidéotex, teletex). réf. 161 M

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, av Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

NOUS VOUS PROPOSONS UN AVENIR... AUJOURD'HUI.

La SPI (SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE), filiale de PECHINEY UGINE KUHLMANN. est une société de service et de conseil en informatique, 265 collaborateurs, un important centre de traitement, des prestations complètes en télégestion et des progiciels performants, c'est l'environnement que nous vous proposons aujourd'hui.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

CENTRALE - MINES - SUPELEC - INP Grenoble - Toulouse

quelqu'ait été votre spécialisation en Grande Ecole, et si vous souhaitez débuter dans une entre-
prise qui a un avenir et vous propose un avenir, votre candidature retiendra toute notre attention.
A l'issue d'une période de formation personnalisée, vous interviendrez, avec beaucoup d'autono-
mie et de responsabilités, dans la conception et le développement de nos prestations. L'environne-
ment technique est de qualité, vos interlocuteurs seront d'importantes sociétés de renommée et nous
avons (pour vous aussi) beaucoup d'ambitions.
Vos qualités personnelles, vos compétences, doivent vous permettre d'envisager une carrière très évolutive, au sein de la Société et du Groupe.



Faites-nous part de vos aspirations et motivations en adressant votre candidature à SPI - Claude DOUJON
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

220 000 - 250 000 F **PROCHE BANLIEUE EST PARIS**

Une société française (C.A. 1,2 milliard - effectif 3.700 personnes) filiale d'un groupe industriel international aux activités très diversifiées, recherche UN RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE. Sous l'autorité du Directeur Financier, il sera, dans un premier temps chargé d'améliorer et d'harmoniser l'organisation comptable de la société avec définition, mise en application et suivi du respect des nouvelles procédures comptables tant au siège que dans les unités décentralisées. Il devra ensuite concevoir et implanter un système de contrôle de gestion intégrant comptabilité générale et analytique. Il appréciera la régularité des opérations administratives des différents services et il établira des recommandations afin d'en améliorer l'efficacité, de même qu'il veillera à la cohérence des circuits d'information. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation exclusivement supérieure, HEC, ESSEC, ESCP ou Sciences Eco., possèdera plusieurs années d'une expérience professionnelle similaire acquise soit en cabinet d'audit ou d'expertise comptable soit dans une société industrielle et commerciale. La connaissance de l'anglais est vivement souhaitée. Ecrire sous réf. 446/M.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

IMPORTANT CABINET

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

RÉVISEURS

- Minimum 2 années d'expérience.
- DECS complet.
- Anglais souhaitable.

ASSISTANTS

- Débutants ou première expérience d'une année.
- Formation supérieure de gestion exigée.

Pour ces deux postes, il est offert :

- Un travail varié et formateur.
- Une rémunération motivante.
- Un développement personnel rapide pour les éléments de valeur.

Envoyer lettre de candidature man., photo, C.V., prétentions à : M[me] CARRÉ, 28, boulevard Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

équipe de consultants

12 ans expérience
en DIAGNOSTIC - STRATEGIE D'ENTREPRISES
recherche

ingénieur très haut niveau

35 ans minimum,

ayant :
- Expérience approfondie en Production et Direction d'Usine acquise dans un grand Groupe
- Si possible connaissance des activités d'étude
- Un bon contact humain
- Le sens du travail en équipe.

Envoyer dossier de candidature à
No 9795, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



datatel développe son département vente de terminaux industriels, de systèmes de contrôle d'horaires et d'accès pour renforcer sa présence sur le marché français, et recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Profil: Le candidat, jeune de préférence, aura une formation BTS en Électronique ou équivalent. 5 ans d'expérience professionnelle dans la vente de produits informatiques, ainsi qu'une grande disponibilité, une bonne pratique de l'italien ou de l'anglais sont indispensables pour réussir à ce poste.

Mission: Prospection et suivi clientèle.

La rémunération se compose d'un fixe + intéressement + frais réels, et dépend de la valeur du candidat.

Envoyer CV + photo + lettre manuscrite + n° de téléphone à notre conseil FRANCE CONSULTANT SA réf. 4/Y AMX - 59, rue Villiers-de-l'Isle-Adam 75020 PARIS.

FRANCE CONSULTANT S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS AGRO-ALIMENTAIRE
recherche pour l'une de ses filiales C.A. 300 millions.

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Il participe à la conception des systèmes du groupe et il a la responsabilité de leur exploitation et de leurs extensions au sein de la filiale.

Il anime l'informatique de sa société. Homme de communication, il dialogue avec les services utilisateurs et l'équipe d'animation du groupe.

Ce poste pourrait convenir à un D.U.T. informatique, ayant plusieurs années d'expérience de préférence dans une industrie de produits de consommation de taille moyenne.

Pratique Cobol indispensable. Connaissance de télétraitement et bases de données souhaitée. Le poste est à pourvoir en proche banlieue Ouest de Paris.

Adr. dossier de candidature (lettre manuscr., C.V., photo, salaire souhaité) sous n° T 029.399 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Jeunes Commerciaux, Financez des professionnels...

- Des produits (crédit et leasing) adaptés aux besoins d'une clientèle de PME et PMI.
- Une force de vente répartie dans 65 agences en France.

Deux facteurs qui assurent à l'**UFB LOCABAIL** une position de leader sur le marché du financement des investissements des petites et moyennes entreprises.

Si vous possédez une formation supérieure, êtes attirés par des contacts avec des responsables d'entreprises et totalement disponibles géographiquement pour des missions de renforcement de 3 à 6 mois sur toute la France, nous vous offrons une formation (produits, méthodes, étude du risque) une rémunération motivante + avantages bancaires + remboursement des frais et la possibilité de faire une **CARRIERE COMMERCIALE.**

Envoyer C.V. + photo sous référence 163 à



compagnie bancaire
Service Orientation Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 PARIS

MEDIA BA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recherche pour sa
DIRECTION DES APPLICATIONS, des

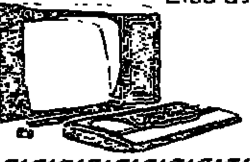
ingénieurs d'affaires grandes écoles

Ils se verront confier :
- la définition avant vente, en liaison avec le client et la direction commerciale, des spécifications des systèmes à réaliser,
- la réalisation complète des affaires (responsabilité technique et budgétaire) en coordonnant les différents services opérationnels de la société jusqu'au démarrage réussi des projets.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs ayant 3 à 5 ans d'expérience semblable dans les domaines suivants :
- **mini ordinateurs**
- **bureautique**
- **terminaux**
- **systèmes bancaires.**

ou à des ingénieurs logiciels désirant évoluer vers une carrière technico-commerciale.

Lieu de travail : Paris quartier Etoile ou MASSY (91) 5' RER.



Merci d'adresser candidature complète, C.V. détaillé, photo, prétentions à :
Michel BERNET-ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Pour son SERVICE ACHAT

2 COORDONNATEURS D'AFFAIRES

Premier constructeur français d'ensembles industriels clé en main et à vocation internationale, nous recherchons des *JEUNES INGÉNIEURS ayant au minimum 3 ou 4 années d'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE* si possible en coordination d'affaires.

Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer le suivi entre plusieurs de nos unités (études, projets, chantier, qualité) et les fournisseurs, jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers (équipements lourds en matériels chaudronnés et mécaniques, pompes, générateurs de vapeur...).

L'un d'entre eux sera plus particulièrement chargé des commandes pour l'exportation. La connaissance de l'Anglais est alors très vivement souhaitée.

Nous leur proposons d'entrer dans une Société en développement continu offrant de nombreuses opportunités professionnelles.

Les dossiers de candidature, accompagnée d'un CV détaillé, sont à adresser, sous référence 72511, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

SLIGOS — l'informatique au service de la gestion

SLIGOS, leader sur le marché des bases de données marketing et commerciales
recherche un

Ingénieur grande école

pour concevoir, adapter, diffuser des systèmes d'information marketing en temps partagé auprès de grandes entreprises et en assurer le suivi avec l'aide de l'équipe technique dont il aura, à terme, la responsabilité.
Une formation complémentaire et/ou un début d'expérience dans le domaine statistiques serait apprécié.
Formation complémentaire assurée.
Nous avons demandé à Mme CLERE de nous aider à étudier les candidatures. Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence *73570/M* à Mme CLERE, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE Cédex.



365 Millions de CA en 1980. Développement annuel moyen du Groupe de 24% depuis 5 ans. 1850 personnes et plus de 150 emplois créés en 1980. Principales implantations : Puteaux (Siège), Agen, Angers, Arras, Besançon, Blois, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lorient, Lyon, Marseille, Nice, Rennes, Rennes, Roanne, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Valence, Vannes, Vendôme, Belgique, Côte-d'Ivoire.

Nous sommes une importante société de 2000 personnes réparties en 70 agences à travers la France. Notre activité s'étend du négoce de combustibles à la maintenance technique en équipements thermiques et génie climatique.
Nous recherchons un

adjoint au directeur du personnel

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.
Que votre formation soit technique ou commerciale, que vous sortiez de l'université ou d'une grande école, vous avez acquis :
- *une expérience de la "fonction personnel",*
- *une solide connaissance du droit du travail.*

Votre fonction serait alors d'assister le Directeur du Personnel dans toutes ses missions, et notamment dans le domaine des relations avec les partenaires sociaux.
Le poste, basé au Siège à Paris, implique de brefs mais fréquents déplacements.

Envoyer C.V. détaillé et lettre manuscrite sous référence 5662 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

LE CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
cherche

UN DIRECTEUR FINANCIER

Responsable, en liaison avec la direction générale, de la politique et des moyens à mettre en œuvre, dans le domaine de la comptabilité générale, analytique et de la trésorerie.
Il aidera la direction générale à mettre en place le contrôle de gestion.

PROFIL :
- 30 à 35 ans,
- Formation niveau doctorat, ESSEC, Sup. de Co., HEC.
- Expérience équivalente dans l'industrie et connaissance de l'anglais indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (confidentialité assurée) au :
CNTS - Service Recrutement
6, rue Alexandre Cabanel - 75015 PARIS

C.A. : 700 MF/AN
6 USINES
3200 PERSONNES

GROUPE LEADER ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE
rech. pour région **SUD PARIS (45 km)**

JEUNE ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

EXAMEN DES PRIX DE REVIENT actualisés mensuellement par l'Informatique (contacts avec les Usines : 2/3 jours par mois).
ÉTUDES PONCTUELLES (rentabilité d'un investissement, seuil de rentabilité d'un produit,...)
- H. ou F., de formation économique supérieure (Grde École ou Université)
- 1re expérience (env. 1 an) du Contrôle budgétaire en Entreprise impte ou DÉBUTANTS.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4729 à
SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS 75017 PARIS

VOUS êtes **INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE** et vous êtes intéressé par les problèmes de l'entreprise.
VOUS êtes diplômé d'une **GRANDE ÉCOLE DE GESTION** et vous êtes attiré par les approches quantitatives et rigoureuses.
VOUS êtes **DÉBUTANT** ou vous avez une **PREMIÈRE EXPÉRIENCE** *en cabinet conseil ou en entreprise.*
VOUS êtes attiré par les méthodes et les moyens de la gestion moderne :
BUREAUTIQUE, GESTION SCIENTIFIQUE, CONTRÔLE DE GESTION.
VOUS avez *un fort potentiel d'évolution et vous voulez,* après une première connaissance de l'entreprise aussi large que possible, évoluer vers des postes à forte responsabilité.
NOUS sommes un groupe international de sociétés de production et de commercialisation de produits de grande consommation caractérisé par le **dynamisme**, sa gestion et la volonté d'**innover**, et nous recherchons nos

FUTURS MANAGERS

NOUS leur proposons, dans une première étape, d'occuper une FONCTION DE **CONSULTANT INTERNE DE GESTION**, *ou d'***INGÉNIEUR EN ORGANISATION**, au sein de la Direction des systèmes de management du groupe.
Cette fonction leur permettra de réaliser des missions dans tous les secteurs du groupe et d'en acquérir une large connaissance avant d'évoluer vers d'autres fonctions.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions au Service Recrutement — 92401 Courbevoie.



COLGATE PALMOLIVE

TAT EXPRESS

RECHERCHE
JEUNES INGENIEURS OU DIPLOMES GRANDES ECOLES

LES CANDIDATS DEVRONT :
- avoir une formation supérieure,
- être des hommes de terrain, dynamiques, très disponibles, ayant le sens des responsabilités et une forte motivation.

FONCTIONS :
Ils seront responsables :
- de l'exécution des contrats clients et de l'après-vente,
- de l'encadrement du personnel,
- de la gestion du parc véhicules.

Possibilité de promotion rapide.
Lieux de travail :
PARIS, RHONE ALPES, OUEST.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo au Service Recrutement TAT EXPRESS

PORCELAINE DE PARIS

10, rue de la Pierre-Levée, 75011 Paris, recherche

DÉLÉGUÉS CCIAUX

Age minimum 25 a., 1re expér. de la vente souhaitée.
Niveau Bac Ccial.
- Pour région Sud-Est, habitant Rhône ou Isère souh. ;
- *pour région Est, habitant* Haute-Marne ou Aube souh.

Fixe + intéressement + indemnités kilomètres et frais.
Env. C.V. avec photo.

Publication Sociale cherche
Rédacteur de Législation Sociale
Diplôme Droit Social et formation complémentaire, plusieurs années d'expérience juridique administrative ou sociale. Avantages sociaux. Pratique courante de la dactylo. Lettre man., C.V. dét. s/nº 1813, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dans le cadre de son développement, une P.M.I. française (35 personnes) spécialisée ÉTUDES/CONCEPTION MINI ORD. et MICRO PROCES. en *aérospatial et techniques de* pointe en industrie, offre les opportunités suivantes

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN D'APPLICATION

POSITION II, 130.000 F

Formation supérieure et 2 ans expérience secteur électronique, digital, et analogique. (Anglais.)

UN PROJETEUR

SENIOR, 100.000 F

Responsable d'équipe et ayant une formation dessin-mécanique, avec expérience certaine d'application électricité/électronique.
Merci d'adresser C.V. *man.* à MC POPESCO, SCIP, 180, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD.

Chargé de ces recrutements. Discrétion et réponse assurées.

TRADUCTEURS TECHNIQUES langue arabe à la vacation. Ecr. nº 26.814, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, 75002 *Paris,* qui transmettra.

Commercial
Dépt. bureautique

Nous offrons sur le secteur **PARIS - REGION** ***PARISIENNE et BORDEAUX,*** *une opportunité* aux **VENDEURS DE BIENS D'EQUIPEMENT, D'AUTOMOBILE, D'ASSURANCES, D'IMMOBILIERS** qui trouveront un champ d'action à leur mesure et pourront valoriser leur expérience.

La structure de notre société et notre politique humaine permettront ultérieurement aux meilleurs d'évoluer vers d'autres fonctions (encadrement, formation, marketing).

Les candidatures de débutants à fort potentiel et passionnés par ce métier seront étudiées.

Monsieur POULON vous recevra au **SICOB** stand **3M France** 5307 - 5308 - Niveau 5 - Zône C, ou écrivez sous réf. SICOB/F-28 à M. FAUCONNET

MEDIA BA

3M France
Sce Orientation Professionnelle
Boulevard de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE cedex
3M

PMI
RÉGION PONTOISE
recherche

CHEF COMPTABLE

pour supervision comptabilité générale et réalisation comptabilité analytique et reporting américain.

Connaissances et techniques comptabilité Anglo-Saxonne exigées.

Adresser C.V. à : **J.P.F.**
BP 434
95005 CERGY-PONTOISE CEDEX

bleu

IMPORTANTE SOCIETE, SECTEUR TERTIAIRE
recherche

TECHNICIEN D'EXPLOITATION

pour participer à la migration d'une production informatique de DOS/VSE à MVS dans le cadre d'une nouvelle implantation à ST-QUENTIN EN YVELINES - 78 (matériels 3032 - 3033).

Les candidats devront justifier d'une très bonne connaissance du JCL et des utilitaires OS, ainsi que d'une réelle expérience des problèmes d'exploitation sous MVS.

Position cadre.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 9758 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Comptable 2e échelon

Importante entreprise de Bâtiment et Travaux Publics recherche pour son siège situé en banlieue Sud Sud-Ouest de la région *parisienne un* **COMPTABLE 2e ECHELON.**

Titulaire du BTS ou du DUT et possédant quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions *en précisant* sur l'enveloppe la référence 1060 LM à

Communiqué
9, Bd des Italiens, 75002 PARIS
qui transmettra.

---

answare

Société de Services et de Conseil en Informatique de tout premier plan

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son développement *et de sa diversification*

un responsable de secteur

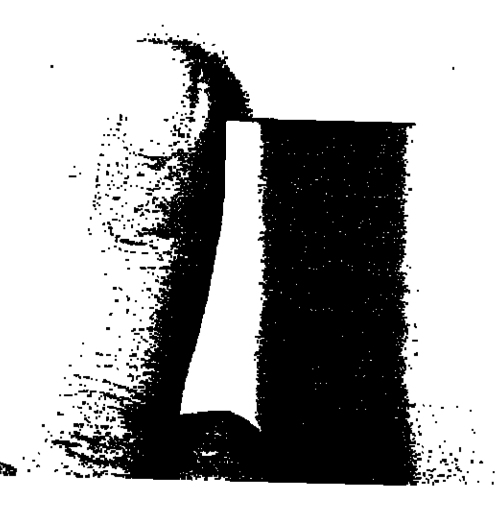
Objectif 82 : 20 MF

ANCIEN INGENIEUR COMMERCIAL

Il aura une très bonne connaissance du marché de l'informatique industrielle : matériels, logiciels de base, d'application et de développement.

Poste à pourvoir au siège Paris 16e.

Les candidats intéressés adresseront leur C.V. + prétentions à Bénédicte DELAHAYE sous référence DCA-141 MG
135 rue de la Pompe 75116 Paris.



SIEMENS

Ingénieur Commercial Instrumentation de Process

Plusieurs années d'expérience réussie dans la vente en instrumentation de process au sein d'une multinationale ont fait de vous un interlocuteur privilégié auprès d'une clientèle de sociétés pétrolières, d'ingéniéries et d'industries chimiques.

Dans le cadre du développement de sa gamme et de ses activités, nous vous proposons de venir renforcer une équipe dynamique pour commercialiser nos analyseurs de gaz, nos transmetteurs, enregistreurs... et tous nos matériels d'instrumentation industrielle.

Basé sur Paris, vos déplacements se feront le plus souvent dans la région parisienne. La rémunération sera très attractive pour un candidat de valeur.
L'Allemand serait apprécié.

Si vous voulez nous rejoindre :
Adressez votre candidature avec c.v. détaillé et prétentions, en indiquant la référence 405M à :
Département du Personnel
BP 122 – 93204 SAINT DENIS CEDEX 1

Siemens S.A.

---

ingénieur technico-commercial

Nous sommes un des grands de l'APPAREILLAGE ELECTRIQUE en France.

Nous recherchons pour seconder le Chef des Ventes un

INGENIEUR

Agé de 28 ans environ, nous lui confierons, après une solide formation sur nos gammes de produits et nos appareillages, la liaison avec nos agences régionales et nos distributeurs sur la métropole.

Cette tâche nécessite des qualités de négociation et d'organisation. Elle implique de fréquents déplacements.

Une première expérience dans une fonction technico-commerciale serait appréciée mais non indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 4735-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Une Société Française, au premier rang mondial dans son secteur (C.A. consolidé 800 milliards, 1000 personnes) dont l'activité est répartie dans une cinquantaine de pays, créé un poste

FINANCE CONTROLE de GESTION

Rattaché directement au Président, le futur titulaire du poste sera chargé de la responsabilité financière et comptable du Groupe (Harmonisation des procédures, gestion financière, audit interne) et assurera la mise en place d'un système de contrôle de gestion pour l'ensemble du Groupe (plus de 20 filiales dans le Monde).

Ce poste conviendrait à un homme d'environ 35 ans, ayant une formation supérieure de type HEC ou équivalent, complétée par une solide expérience comptable et de gestion acquise dans un cabinet d'audit international et à la direction financière d'un groupe diversifié au plan international.

Une très bonne pratique de l'anglais est *indispensable*.

POSTE A PARIS

Envoyer candidature et rémunération actuelle sous la référence 3088 à :
PIERRE LICHAU SA
BP 220 - 75063 PARIS CEDEX 02
qui transmettra votre dossier.

CAISSE D'ÉPARGNE DE VERSAILLES
recherche

JEUNES GENS

pour départements 78, 91, 92, 95.

- Aimant contact clientèle, niveau Bac.
- Formation commerciale ou expérience bancaire.
- Salaire annuel brut début 66.000 F.

Envoyer curriculum vitae au Service du Personnel, 143, boulevard de la Reine à VERSAILLES.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
Siège Paris (filiales en province),
recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

Ce Collaborateur, en relation directe avec le Directeur Administratif et Financier prendra progressivement en charge tous les aspects juridiques de la vie du Groupe :
Droit des affaires, contrats de sociétés, droit social, fiscalité, secrétariat de tous les conseils, (holding et filiales) avec déplacements de *courte durée*.

Formation juridique supérieure polyvalente avec priorité en droit des affaires. Expérience de Cabinet + *expérience d'entreprise*.
Anglais souhaité. 35 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé (référence 129) à L.P.A., 11, square Jasmin, 75016 Paris
réponse assurée.

P.R.B.

---

pétrole

LE CENTRE DE RECHERCHE
D'UNE SOCIETE LEADER
en pleine expansion
spécialisée dans la mesure sur forages pétroliers
recherche

INGÉNIEURS ELECTRONICIENS
de haut niveau

Ils seront responsables du développement de projets diversifiés et passionnants, faisant appel à des techniques de pointe dans le domaine des mesures physiques et du traitement de données.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
expérimentés

Ils assisteront des ingénieurs dans le cadre d'études *et de mise au point de matériel électronique de* mesure, destiné à des projets de grand avenir pour l'exploitation pétrolière.

Ces postes conviennent à des jeunes gens dynamiques, *ayant une première expérience industrielle* dans un domaine équivalent. La connaissance des microprocesseurs et la pratique de l'anglais seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo à Brio-Globe S.243 F - 5, place des Victoires - 75001 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Filiale d'un Grand Groupe International
recherche pour une de ses
Usines de la Région Parisienne

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

Diplômé Arts et Métiers

Le candidat doit être dynamique, avoir le goût des contacts et le sens du commandement.

Il aura la responsabilité du Bureau d'Etudes d'une division.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, à nº 9.618 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

INDUSTRIES ET TECHNIQUES
LE MAGAZINE DE LA TECHNOLOGIE
recherche

ADJOINT AU RÉDACTEUR EN CHEF

- Maîtrise parfaite de la rédaction.
- Goût et expérience de l'animation et de l'encadrement.
- Expérience presse technique ou scientifique.
- Anglais indispensable, allemand apprécié.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Monsieur le Directeur du Personnel

C.F.I.E. 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

Henkel France CA 1,2MF

ACHETEUR DÉBUTANT

MATIERES PREMIERES

filiale d'un groupe chimique européen développe son Service Achats.

Le candidat engagé assurera, après une formation, l'achat des matières premières d'une gamme dans les meilleures conditions de coût, de délai, de sécurité et de qualité.

Ce poste conviendrait à une personne jeune, ayant une formation commerciale (ESC - ESSEC etc.) ou d'ingénieur chimiste + IAE.

Le candidat aura, si possible, une première expérience de l'industrie.
La connaissance de l'allemand serait appréciée.
Les personnes que ces responsabilités intéressent sont invitées à envoyer rapidement leur dossier, sous réf. M 099 à HENKEL FRANCE Direction des Relations Humaines - BP 111 - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

Paris

JEUNE PHARMACIEN

Notre laboratoire, filiale d'un grand groupe international, est en expansion constante et bénéficie d'une très bonne *image de marque scientifique*
Le développement des ventes en milieu hospitalier et le *souci constant d'avoir pour chaque client l'interlocuteur* adapté au sein du laboratoire nécessite la création d'un *nouveau poste de pharmacien.*
Directement rattaché au Directeur Commercial, il est chargé des relations avec ses confrères hospitaliers. Il assure auprès de ceux-ci un rôle à la fois technico-commercial et de relations publiques
Nous souhaitons rencontrer un jeune pharmacien ayant une première expérience comme interne des hôpitaux.
Le poste est basé à La Défense, mais de nombreux déplacements sont à prévoir en France

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser sous réf. M 12156 C *un dossier complet de candidature à*

EGOR BIOPHARMA
8 rue de Bern 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system


Filiale
Société Américaine
en forte expansion
recherche

UN CADRE COMPTABLE

- BTS ou DECS
- Quelques années d'expérience
- anglais *indispensable*.

Possibilités d'avenir pour candidat de valeur

Adresser CV et prétentions à
Storage Technology Corporation S.A.
5, *Allée du Bourbonnais*
78310 MAUREPAS
Service du Personnel

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche pour
sa DIVISION INTERNATIONALE

SECRÉTAIRE TRADUCTEUR TRILINGUE

(H.ou F. dynamique et expérimenté(e)

- *Langues pratiquées :* français - espagnol - anglais.
- Diplôme Traducteur trilingue souhaité.
- Fonctions variées : traduction - secrétariat, rédaction, exploitation de textes techniques et d'informations, tenue *de dossier.*
- Apte aux responsabilités.
- Expérience souhaitée : 5 ans mini dans poste similaire.
  - lieu de travail : Boulogne-Billancourt.
  - Poste libre de suite.
  - Quarante heures par semaine - Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit dét. et prét. à Nº 8555, CONTESSE Publicité, *20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01.*

ANALYSTES

Si vous avez une formation supérieure (diplôme *d'Ingénieur ou équivalent, miage ...) et une* première expérience d'environ 2 ans, la Direction de l'organisation et de l'informatique d'un *important* organisme du secteur tertiaire vous propose de vous associer au développement de nouvelles applications (télétraitement bureautique) - centre équipé d'un 3033 réseau télétraitement national.

Lieu de travail : PARIS puis
SAINT QUENTIN EN YVELINES (78)
à partir du printemps 1982

Envoyer C.V., *lettre et photo sous réf.* 09755 à CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ NATIONALE
recherche

CHEF de GROUPE COMPTABILITÉ

Certificat comptable du D.E.C.S.
Bonnes connaissances en informatique.
Expérience *minimum* 3 à 5 ans.
Salaire 90.000 F à 100.000 F par an.

Envoyer C.V. + photo s/nº 107051 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE CAUTION
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

- Age 40 ans.
- Niveau d'études supérieures.
- Ayant une connaissance et une expérience approfondies de la gestion administrative et juridique, des relations bancaires et des dossiers de crédits aux particuliers, d'organisation et d'exploitation de l'utilisation d'une informatique développée.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions à :

CRESERFI 9, rue du Faubourg-Poissonnière, 75442 Paris Cedex 09.

Assistante administrative

90.000 F

Paris Champs-Élysées - *Une société de* négoce et leasing en matériel informatique *recherche une Assistante pour la mise en place* et le suivi des contacts commerciaux. Dès la signature *elle* les prend en charge pour en finaliser les différents aspects et en assurer la réalisation : établissement des documents internes, mise en place des conditions de financement, déclenchement des facturations et recouvrement des créances, livraison et installation des matériels, etc... Ce poste exige une complète *autonomie et une grande fiabilité dans la transmission* des informations et la coordination des opérations. *Il implique* de nombreuses liaisons fonctionnelles. Il peut convenir à une candidate ayant une maîtrise parfaite des techniques administratives (niveau BTS gestion ou administration par exemple) et possédant l'esprit com*mercial. Ecrire à C. ROUSSEL - PS CONSEIL - 8,* rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/255M

PS Conseil

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS
pour contribuer au développement de matériel d'équipement de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Postes évolutifs à pourvoir rapidement.

Adr. C.V. détaillé et prét. à E.L. Impact, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION ET RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche

UN JEUNE CADRE

Expérimenté dans le montage financier et administratif d'opérations de bâtiments industriels à réaliser dans la région parisienne ou en province.
Lieu de travail PARIS.

Envoyer *lettre manuscrite*, photo et C.V. nº 00728 P.A. - SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

SOCIETE DE CONSEIL
EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études superieures
- célibataires, degagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE
UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un *contrat de travail avec stage rémunéré*

Adresser lettre de *candidat.* avec CV detaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 8459 *Contesse Publicité* 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société d'Ingénierie à la Défense
recherche

- UN INGÉNIEUR SOUDEUR/MÉTALLURGISTE.
- UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN.
- DES INSPECTEURS RÉCEPTIONNAIRES.

Ils seront chargés du suivi technique de fabrication, de la définition des exigences *en matière de qualité* et de fiabilité.

- Français/Anglais exigés.
- *Connaissances en soudage,* contrôle non destructif, technologie nucléaires souhaitées.

Adresser curriculum vitae et prétentions, sous nº T 029.393 M, Régie-Presse, 8 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
recherche

un analyste-programmeur

Il aura pour mission la prise en charge du développement et de la maintenance d'applications de gestion sur mini-ordinateur.
DUT informatique ou équivalent, quelques an*nées d'expérience souhaitées* dans la fonction.
Poste à pourvoir à PARIS
Prévoir de nombreux déplacements en province.
Adresser C.V., photo et prét. ss réf NOR (mentionnée sur l'enveloppe) à


Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE PARISIENNE
liée au Groupe du **CRÉDIT MUTUEL**
recherche pour son Département des Engagements

RÉDACTEUR ANALYSTE CONFIRMÉ

pour l'étude des crédits professionnels
- Formation de base solide.
- Minimum 5 années d'expérience.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. dét. + photo + prétent.
B.F.A.C.M. Département des Engagements
21, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

IMPORTANT CABINET PARISIEN
COMMISSARIAT AUX COMPTES
ET EXPERTISE
recherche

COLLABORATEUR

D.E.C.S. + 1 certificat supérieur
minimum 3 à 4 ans
expérience en cabinet de révision.
Pratique des méthodes *d'audit anglo-saxon* très appréciée.
Ecrire sous réf. 7.125 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté d'Ingénierie pétrolière- cherche pour son siège Paris

CHEF DU SERVICE INSTRUMENTATION
FORMATION E.S.E.
ou équivalente
et expérience de plusieurs années dans ingénierie ou entreprise générale d'installations pétrolières ou pétrochimiques. Connaissance anglais nécessaire.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº 33723, IPF, 12, rue de l'Isly, 75008 Paris, qui transmettra.

Les laboratoires d'une société de produits de gde consommation (banl. est de Paris) recherchent
TECHNICIEN
SUPÉRIEUR
BIOLOGISTE
titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. d'analyses biologiques et biochimiques. – Possibilité de travaux sur animaux.
Adresser C.V. + photo à C.G.P. *(M.12), 14, rue J.-Mermoz,* 75008 Paris, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS
recherche

RESPONSABLE TECHNIQUE
du STUDIO
et de la RÉGIE VIDÉO
professionnelle Broadcast.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo *sous la référence* 5702 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Dans le cadre de son

OPÉRATION 2.000 INFORMATICIENS
LE CENTRE propose emplois à
- Analystes temps réel
- Formateurs langages
- Ingénieurs logiciels
- *Electroniciens Micro*

Centre International de Traitement Informatique
241-83-33/238-14-66 +
118, rue de Crimée – 75019.

Société Aéronautique banlieue Sud-Ouest recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES
fabrication
structures avions
Environ 27 ans

Adr. lettre de candidature et C.V. manuscrits + photo à nº 9615 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

DESSINATEUR
maquette et exécution
Envoyer C.V. et prétentions
Editions CONCORDE
276, rue des Pyrénées
75020 PARIS

CONCOURS
POUR LE RECRUTEMENT
D'ATTACHÉS
DES OFFICES D'H.L.M.

(Niveau catégorie A de la fonction publique)

Un concours national est ouvert pour le recrutement de 160 attachés d'offices publics d'H.L.M. (programme analogue à celui du concours des attachés des *communes*).
Les dates des épreuves écrites auront lieu les 8 et 9 décembre 1981. Clôture des inscriptions le 30 octobre 1981.
NOTA. — Pour tous renseignements : Fédération nationale des O.P.H.L.M., 14, rue Lord-Byron, 75008 Paris (Tél. 563-17-31).

Commune Seine-Maritime 7.000 habitants, en expansion, proche agglomérat. recherche 1 DIRECTEUR pr relance S.E.M. Adresser candidature, C.V. et *prétentions à ULTRACONSEIL*, PARIS-2e – 91, r. Saint-Lazare, 75009 Paris, qui transmettra.

Urgent Cabinet juridique droit stés rech. COLLABORATEUR (H. ou F.) libre immédiatement. *Expérience exigée.*
Ecr. av. C.V. et prét. Cabinet SOPEJ, 38, rue de Courcelles, 75008 Paris.

DEMANDEURS D'EMPLOI
JEUNES NIVEAU BAC +
Devenez en 4 mois

INGÉN. COMMERCIAL EN INFORMATIQUE
Aide au placement assurée.
Marché très demandeur.
Bonne rémunération
et évolution de carrière.
Renseignements et inscriptions
Centre International de Traitement Informatique
Ant. Paris Buttes-Chaumont.
Tél. : 206-24-63.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Gde expér. montage et réalisation de projets, spécialiste bâtiment, hôpitaux, industries, parlant anglais, ch. poste France et étranger
Ecr. s/nº 29287 M Régie-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

P.M.E.
fabrication de transformateurs électricité, électro-mécanique, recherche bon technicien études, calcul, fabrication, ayant expérience poste similaire.
22, avenue Lénine – ARCUEIL
Téléphone : 656-80-81.

Nous offrons une opportunité à plusieurs

TECHNICIENS DE MAINTENANCE
aimant installer et maintenir (dans un environnement Télécom avec réseaux) soit des minis, soit des terminaux, soit des concentrateurs. Une large autonomie et la possibilité de pratiquer l'an*glais à l'occasion de cours dé*placement, favoriseront votre progression au sein de notre entreprise. Merci d'adresser votre curriculum vitae à
I.P.P.A., 57, rue d'Amsterdam
75008 PARIS
sous référence 29222/M.

Etablissement Financier Crédit. Bail, quartier Villiers, recherche Rédacteur Expérimenté.
Adresser C.V., prét. et photo, s/nº 7133 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STÉ D'EXPERT. COMPTABLE D'IMPLANTAT. NATIONALE
cherche
pour région Ile-de-France

UN COLLABORATEUR
Débutant D.E.C.S. complet.

2 COLLABORATEURS
Confirmés, 3 ans d'expérience en cabinet, attirés par les *problèmes d'organisation ou* d'audit.

Ecrire avec C.V. à M. Savelli, 2 bis, rue de Villiers, 92306 LEVALLOIS.

Centre de Formation pour Adultes recherche

PROFESSEUR d'ANGLAIS CCIAL
expérimenté
connaissant techniques de traduction.
Tél. au 563-33-00
de 17 h. à 19 h.

STÉ D'EXPERT. COMPTABLE
recherche

UN EXP. COMPTABLE
Stagiaire avec expérience minimum 2 ans (un comptable *expérimenté conviendrait éventuellement*).

UN COMPTABLE
avec un minimum 2 années d'expérience ou un expert *comptable stagiaire 1re année.*

Envoyer C.V. avec prétentions et photo à
IFOGEC 33, rue Raffet, 75016 PARIS.

Vous êtes **ÉTUDIANT** ou **MÈRE DE FAMILLE**,
Vous disposez de 4 h. par jour.
Si vous aimez convaincre et argumenter,
Venez nous rejoindre dans nos bureaux (prox. place Clichy).
Nous vous apprendrons à vendre par téléphone des produits de l'ÉDITION.
Votre rémunération sera composée d'un fixe + commission.
Téléphonez-nous au 281-38-66.

Banlieue Aix-en-Provence recherche

GÉRANT
Libre, sérieux pour magasin spécialisé, vente de produits surgelés. Adress. C.V. et réf. Ét. Dudon, Isle/Sorgue, 84800.

Importante Association du Secteur Social
recherche

UN (E) JEUNE CADRE
chargé (e) des relations publ. et de l'information.
Le poste suppose :
- une formation type Sc. Po (P.E.S./M.C.S. + lic. ès Lettres) ;
- C.F.S ou E.F.A.P. :
- un sens développé des contacts humains ;
- un goût prononcé pour la rédaction ;
- connaissance, si possible, du secteur social et de la vie *associative.*

Env. lettre manuscrite, C.V., photo + prét. à Mme CALLEN, A.D.M.R.
27, rue de La Rochefoucauld, 75009 PARIS.

Sté d'intérim LABELS PROMATT – SOCAMETT recrute, libres rapidement

COLLABORATEURS
COMMERCIAUX D'AGENCE
EXPÉRIENCE INDISPENSABLE
EN PERSONNEL
TEMPORAIRE .– 264-69-66 +

INGÉN. PROGRAMMEUR
connaissant bien APL
BRITT France – 526-37-84.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR EXPORT

Formation supérieure trilingue, 18 ans, expérience gestion commerciale CEE + MONDE (Moyen-Orient, tiers-monde).

recherche PME/PMI voulant développer implantation à l'étranger avec éventuellement possibilités de financement.

Ecrire sous nº 1.696 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CONSEIL INFORMATIQUE

33 ans, mettant 10 ans d'expérience à votre service pour étudier avec vous l'informatisation de votre entreprise (ou son extension), nombreuses références
- Etude opportunité, cahier charges, plan informatique,
- Choix du matériel, organisation, recrutement,
- Etudes fonctionnelles et formation.

(Des interventions au titre de Chef de Projet peuvent être éventuellement envisagées par la suite)
Ecr. s/nº 8.858 *le Monde* P., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

X - INFORMATIQUE

38 ans, 14 ans expérience :
conseil, banque, télétraitement, *DB/DC*,
bureautique, services.
Libre rapidement étudie toutes propositions.
Ecrire sous nº 1.682 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FRANÇAIS 28 ANS
STATUT RÉSIDENT U.S.A. - M.B.A.
option gestion financière

Langues parlées et écrites :
FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL

Libre le 1er janvier 1982

RECHERCHE POSTE AUX U.S.A. POUR UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Ecrire sous référence 38.527 à HAVAS CONTACT,
156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

COMMERCIAL

37 ans, ex-chef d'entreprise commerce de gros,
C.A. vingt fois en dix ans,
négociateur tous niveaux, apporte son dynamisme
et sa compétence à entreprise d'avenir.
Région et déplacements indifférents.
B. MOHR, 273, av. de la Libération, 54000-Nancy.

Achats internationaux matières premières acheteur (ESA)
anglais et espagnol courants. Expérience marchés terme, fi*nances internat., affrètements.* Etudie offres France-étranger. Ecr. s/nº 1.651 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Expert. comptable stagiaire H., 28 ans, dynamique, DECS, 5 ans d'expérience de cabinet, cherche stage de formation. Ecrire s/nº T 029.300 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

H. 41 ans, 20 ans ancienneté BANQUE, en activité, diplômes. Ferait stages si nécess., accept. *DOM-TOM* ou *FRANCE. Etud.* ttes prop.ds institution commerc., financière ou autres. Ecr. s/nº T 029.311 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J.F. 30 ans, licence lettres Exp. *rédactrice publicitaire et docu*mentaliste. Etudierait toutes propositions. Tél. 263-31-99.

ATP TELECOM.
33 ans, anglais courant, mes*sages, données, téléphonie, mi*nicalculateurs, assembleurs. Ecr. s/nº T029.281 M à R.-Presse 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

J.H. 27 ans, bac + licence Sciences Eco. + diplôme. Cadre commerce et affaires + 2 ans droit, 4 ans expér. automobile et assurances, rech. poste stable ou création d'entreprise Paris-*province. Ecrire sous référence* M.D.M. CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ recherche missions supervision de fabrications ou de chantiers construction France et outre-mer, langues français et anglais. *Ecr. s/nº 1.819 le Monde Pub.*, 5, r. des Italiens, 75002 Paris.

CADRE SUP. PÉTROLIER, 59 ans, licencié raisons économiques, 30 ans d'expérience ravitaillement dans groupe internat. ch. situation. Ecr. s/nº 1.814 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 27 ans, cherche emploi stable, opératrice confirmée sur multi-clavier,
7 ans d'expérience.
Rég. banlieue Sud, 14e, 15e. Ecr. s/nº 6185 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cadre tech.-commercial, 53 ans, polyvalent. Expér. vente biens équip. indust. nécessitant contacts *ht niveau.* Gdes facultés adaptation, angl., ital., cherche poste actif respons., région Paris. Tél. 751-48-99.

TRADUCTRICE QUADRIL.
franç., *arabe, anglais, allemand.* Expérience de plusieurs années dans la documentation de presse *et la traduction de textes politiques et économiques.* Connaissance approfondie du Maghreb. Tél. 535-38-83 (après 12 h.).

INGÉNIEUR BATIMENT
Français, 36 ans, spécialiste béton armé, construction métallique, Polytechnique Varsovie, D.E.A. (Univers. Paris-VI, Ponts et Chaussées, 6 ans exp. (chantiers, recherche, enseignement).ch. poste chantiers ou enseignement France ou déplac. étranger, allem., angl., russe, polonais. Ecr. s/nº 6.187 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, 34 ans, diplômes Institut Hautes Etudes Cinéma + doctorat litt. (option audio-visuel), bilingue arabe, polyvalent. Expérience profes. Étudie *toutes propositions : création,* animation, presse, édition, publ. enseign., réal. projets culturel et commercial.
France et Moyen-Orient
Ecr. s/nº 29.429 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTIONNAIRE
HOMME DE MARKETING, 5 Lang. Expér. cosmétiques, filiales Europe du Nord et *Amérique du* Sud. Etudie toutes propositions (envergure internationale).
Ecr. s/nº 29.414 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 30 ans, licencié russe, *diplôme russe affaires* (CCIP), russe et anglais courants, notions allemand, expérience traductions, libre de suite recherche emploi. Tél. : 576-15-30.

J.F., 32 ans, allemande, cherche emploi traduct. Psycho dipl. univers., français, allem., angl.
Téléphone : (65) 47-41-34.

ÉCONOMISTE
Expérience 2 ans rédaction rapports, articles, dossiers. Bonne connaissance statistique + notions informatique.
Anglais courant.
Ecr. s/nº 29.395 M, R.-Presse, *85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.*

J.F., 33 ans, Diplôme de Lettres, 3 ans expérience rédaction, chargée de cours pour adultes, expérience animation de groupes cherche emploi à temps partiel.
Téléphone : 647-54-39.

information divers

TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- *12 méthodes détaillées, etc.*

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

LE GUIDE DES OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRES 1981

352 pages pour les diplômés de l'enseignement supérieur :
- Les entreprises qui recrutent.
- Les méthod. de rech. d'empl.
- 2.000 adresses utiles,

en vente dans les librairies ou contre (48 F + 10 F) à EFC, 9, rue Ambroise-Thomas, 75009 Paris.

propositions diverses

Pr connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Amé*riques, Asie), demandez la revue* spécial *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger
(Australie, Afrique, Amériques, Asie)
demandez
la revue spéciale
MIGRATIONS (L.M.)
3, rue Montyon,
75428 PARIS Cedex 09.

Chercheur préparant thèse souhaite rencontrer personnes analysées *ou en analyse.* Tél. de 17 h. à 19 h. au 887-02-16.

DEMANDES D'EMPLOIS

Homme, 26 ans, expér. commerciale, bonne présentation, anglais, allemand, permis B,C,D,E, étudie toutes propositions.
Ecr. s/nº 4.274 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Rech. poste collaboratrice, milieu culturel ou petite sté, contact clientèle, achats, comptabilité, temps partiel, efficace. 532-88-39.

J. F. 30 ans, licenciée Sciences humaines, 4 ans documentaliste *spécialisée, Droit, travail trilin*gue, anglais, allemand, exp. traduction dactylographie, cherche emploi temps partiel.
Ecr. s/nº 1.812 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

H. 36 ans, cadre banque, classe 5, expériences comptables, gestion entreprise, anglais, responsable trésorerie, caisse, *cherche poste à responsabilité.* Ecr. s/nº *1881 le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FEMME CADRE JURIDIQUE excell. rédact., form. supérieure, niveau doctorat, 18 a. expérience diversifiée (avocat, contentieux sociétés, transports, assurances, direction du travail, etc.), cherche situation en rapport. Libre immédiatement.
Ecr. s/nº 7.090 le Monde Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez
débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP. SC. ÉCO. IAE. DECS
rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 523-48-26.

Homme 34 ans, expérience Compagnie d'Assurances (sous-chef) et Agence, cherche emploi stable région Sud-Est.
Ecr. s/nº *6.186 le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR
Tech.-commercial, 53 ans, spécial fours équip. thermiques. Pratique import., anglais, ital. usuels, cherche poste actif, base Paris. Accepte déplacements.
J. Mahieux, 107 r. du Dr-Guionis 92500 RUEIL-MALMAISON.

H., 41 ans, maîtrise en sciences *sociales, rédact. en audio-visuel*

Secrétaire de Rédaction
20 ans, exp. quot., hebd., *mens.* (rédact., réécrit., quotat., copie, maquette), ch. poste de suite.
Ecr. s/nº *28.417 M,* R.-Presse, 85 b., *r. Réaumur,* 75002 Paris.

J. F. diplômée sanitaire sociale recherche poste para-médical ou assistante dentaire de préférence.
Ecr. s/nº *6.184 le Monde* Pub., *5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

F., 38 ans, form. sciences humaines, *expér.* dans grande entrepr. (organisation du travail administratif) et dans entreprise personnelle (importation, gestion commerciale), recherche respons. dans domaines social, culturel, ethnologique.
Ecr. s/nº 6.183 *le Monde* Pub., *5, r. des Italiens, 75009 Paris.*

J. F. ch. trav. dactylo, dom. (94) (manuscrits, thèses, etc...)
Tél. : 661-04-02 (apr. 17 h 30).

Homme, 38 ans, CADRE SUP., dipl. IDA, 12 ans expérience. *Direct. Administr. et financier.* Secrétaire Général P.M.E. ou filiale multi Anglo-saxonne. Anglais courant. Connaissance approfondie gestion informatisée. Recherche poste similaire *région Paris, préfér.* section tertiaire. Libre très rapidement. Ecrire *s/référ.* 675 s/envel. à : HOCHE PUBLICITÉ *26, rue Vernet,* 75008 PARIS, qui transmettra.

Jne fme, 28 a. MAITR. GESTION, option MARKETING, Sciences-Po, ECO-FI, expér. financ. comm., notions secrét. Dynam., goût des contacts, étud. ttes propositions.
Ecr. s/nº 4193M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

U.S.A. PROF. : math., Angl., Esp., Fr., All. + comptab. cherche emploi étranger. WAUTERS, 10, rue Willems, 1040 Bruxelles, 230-01-72.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, recherche empl. même partiel. 574-07-68.

J. F. 33 ans, 16 ans expér. Bque, chargée encadrement étr., cherche emploi resp. Bque ou si*milaire, accepte poste sect.* privé. Contact clients, capacités adaptation et formation. Libre rapidement.
Ecr. s/nº 1.809 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 34 ans, TRILINGUE anglais-allemand, diplômes Chambre de Commerce britannique et Chambre de Commerce franco-allemande, cherche situation. Tél. : 439-26-34.

DOCTEUR 3e CYCLE
Origine italienne, sér. références, animateur professeur traduct. étudie toutes propositions. *Ecr. s/nº 29.408 M, R.-Presse,* 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrét., 38 a., niv. B.T.S., exp., demeur. Marne-la-Vallée (R.E.R.), étudie ttes prop. poste administr. fonct. juridiq. et/ou de personn. et/ou budgétaire, tél. 0 0 5 -5 6 -8 0 .

J.F., 26 ans, DUT Marketing, bil. anglais, espag., lu. dynam., disponible, 4 ans d'expérience assist. Fédération patronale, étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº *29.368 M,* R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 a., Format. bancaire et commerc. ch. à repris. Sté sur cote ouest U.S.A. année 82. Tél. : M. CHAPUT, 349-06-29.

PROFES. DE LETTRES
Travaillant dans un service formation cherche poste secrétaire particulier ou ass. de direction.
Téléphone : 825-66-28.

J.F., 30 ans, spécialiste marketing et informatique, 5 ans expé., dipl. E.B.S. + dipl. infor*matique, trilingue, étud.* ttes propos., libre de suite, région Evry, banlieue sud de préférence.
Téléphone : 076-88-78.

J.F. 25 ans, DEA lettres, trilingue anglais, italien, exp. profess. 1 an, facilité de rédaction, sens des contacts, cherche emploi à Paris. Etudie toutes propositions. Ecrire ou téléphoner : BALDIT *7, rue Bailou, 75014 Paris.* Tél. 539-71-26.

DOCTEUR
EN PSYCHOLOGIE SOCIALE
35 ans, 10 ans d'expérience techniques promotionnelles et relations publiques, spécialiste des problèmes de stratégie et de *communication au niveau théori*que mais ne craignant nullement l'épreuve de la réalité. Libre tous déplacements, ch. emploi dans fonction commerciale ou dans l'animation de séminaires ou de psychologie d'entreprise. Ecr. *s/nº 1.882 le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL haut niveau, 41 ans, grande expérience distribution moderne hypermarché, centrale d'achats, succursaliste, grossiste, rompu aux transactions et approvisionnements, connaissance approfondie en produits alimentaires, spécialiste produits frais, organisation du stockage et livraison, capable assurer suivi administratif et comptable, actuellement acheteur dans société à très grande réputation, recherche situation MAS collectivité, restauration, toutes formes de centralisation *d'achats.*
Ecr. *s/nº 29.431 M, R.-Presse,* 85 b., *r. Réaumur,* 75002 Paris.

Jeune homme, 26 ans, comptable qualifié, anglais courant cherche poste à l'étranger.
Ecr. s/nº 29.435 M, R.-Presse, 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

ATTACHÉE DE PRESSE
J.F., 24 ans, lic. lettres, expér., ch. *emploi dans secteur Relat.* Public, presse. Tél. 080-25-32.

J. F. 20 ans, B.T.S. secrétariat de direction. Bilingue anglais, connaissance allemand. Libre de suite. Cherche emploi fixe. Téléphone : (16-6) 456-95-65, *le 29 sept. toute la journée.*

COLLABORATEUR EXPORT
30 a. B.T.S. comm. internat. *Trilingue anglais, arabe, expér.* 1 an + stages, ch. poste similaire dans P.M.E. ou multinationale, Paris ou banlieue ouest. Ecr. s/nº 4.347 *M, R.-Presse,* 85 b., r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 42 ans, rech. poste direction pédagogique, cadre éducatif, responsable internat, professeur de sciences Eco., spécialiste *audio-visuel, 7 années expé*rience dans l'enseignement privé, diplômé ESCAE. Région indifférente. (4) 442-80-40. Ecr. s/nº T029114M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme, 59 ans, excellente présentation, dynamique, esprit d'initiative, grande expérience, recherche poste sous-directrice *ou chef de groupe.* Ecr. Havas-Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, *sous* réf. 67.239.

Cadre cinquantaine, docteur en droit, spécialiste droit des affaires, contentieux, gestion, *comptabilité, cherche vacations.* Téléphone : 808-49-02.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

VIEILLE-DU-TEMPLE/BRETAGNE
DUPLEX 120 m²
5e-6e ét., asc., 354-95-10.

5e arrdt

VAL-GRACE récent stud. tt cft, balcon asc. 260.000 F. 325-97-16.

MONGE *p. de taille, séjour* + chambre, tt cft. Px 510.000 F. T. 325-97-16.

6e arrdt

ODÉON 354-95-10 Duplex
3 P., BALCON, ASC.
Rénovation luxe, soleil.

RUE BEAUX-ARTS
Propriétaire vend dans très bel immeuble pierre de taille restauré, magnifique studio, *décoré, poutres apparentes,* calme, clair. Tél. 261-27-46.

CHERCHE-MIDI 4 P.
ravissant. 120 m²
Entièrement sur arbres.
CHARME, RIVE GAUCHE
Embassy Service. 562-16-40.

7e arrdt

38, RUE VANEAU
reste 3 p., 64 m², 550-48-83 s/pl. 11/18 h 30 620-08-60.

AV. BRETEUIL 3 P., 68 m² entièrement refait neuf. Tél. 500-64-00.

8e arrdt

EUROPE 50 m² raffiné calme SOLEIL 320-73-37.

10e arrdt

BEAU 4 P. tout cft. bien situé, 3e étage, soleil, 425.000 F. 551-67-90.

11e arrdt

PARIS (11e)
rue Saint-Maur (République) Studio 28 m², 4e ét. (asc.). Donnant (Sud) sur jardin intérieur. 1 pièce + 1 vraie s. de bains + 1 vraie cuisine équipée. Rangem. + cave. Après 19 h au 750-21-45.

OBERKAMPF POUR
INVESTISSEUR
2 P., 35 m², 275.000. Locat., gestion assurées. 322-69-10

VOLTAIRE
POUR INVESTIR
Bon imm. pet. studio dche, w-c Prix 115.000 F. 322-70-12.

13e arrdt

Près bd Arago récent living + 3 ch., 95 m², 5e étage, 2 bains, 840.000 F., parkg. 500-78-65.

14e arrdt

PTE ORLÉANS, près Facultés, bel imm., studio 22 m², cuis., bns, w.-c. 120.000. 224-18-42.

15e arrdt

BD de GRENELLE (prox.)
1-2 pièces : 380.000 F
2-3 pièces : 630.000 F
Jean FEUILLADE. 566-00-75.

15e Mº DUPLEIX, RÉCENT 3 p., cuis., bains, balc., 4e ét., 580.000 F. 577-74-38.

BRANCION XVe
INVESTIR
Bel imm. studio tt conft Px 175.000 F. Location, gestion ASSURÉES. Tél. : 322-69-10.

16e arrdt

PAUL-DOUMER, splendide appt, 150 m², vaste récept., 2 chbres, chambre de service, parking GARBI. Tél. : 567-22-88.

ORTF. Living, 2 chambres, cuis., bains, 5e ét., asc., soleil. Px 850.000 F. T. 550-34-00.

17e arrdt

AVENUE NIEL
(près) 5 pièces, 130 m² + chbre de serv., park. Imm. pierre de taille, ascenseur. 766-21-40.

18e arrdt

Montmartre, vue Paris, pl. soleil, hôt. R + 3 à rén. en 3/4 p. Poss. tt cft. Except. 878-41-65.

LAMARCK, 3 p. tt cft, 60 m², charme sur cour fleurie, soleil, 450.000 F. Tél. : 296-00-45.

RUE LAMARCK
Plusieurs 2 et 3 Pièces. Asc. *libres ou occupés. 280-26-23.*

BLD ORNANO XVIIIe
INVESTIR
Bel immeuble studette conft 115.000 F. Location, gestion *ASSURÉES. 322-70-12.*

19e arrdt

Mº CRIMÉE, 28, rue Ourcq, bel imm., 2 p., 40 m², cuis., bains, w.-c. 200.000 F. 520-13-57.

91 - Essonne

Savigny-sur-Orge (91)
Part. vend appartement 65 m² *dans résidence, 5' gare R.E.R.,* écoles, lycée, living double, 2 chbres, cft, cave, park. Tél. matin ou repas au 525-48-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Moderne 4 P., 113 m², 5e ét. Dégagé, soleil, près métro MICHEL & REYL. 265-90-05.

ATELIER DUPLEX 5 P. TERRASSE
Neuilly-St-James. Tél. 550-34-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ – BOIS
Imm. bourgeois, tapis, asc., soleil, 3e étage, 4 pièces, tout confort, bon état. Libre.
NOTAIRE 555-07-84.

Province

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, *station été-hiver près des Gets, studios à partir de 150.000 F.* Location assurée. ERIGE B.P. 18 74240 GAILLARD.
Tél. (50) 38-52-99.

GRANDE-MOTTE, vd à 150 m plage, 2 pces, 40 m² + loggias. 267.000 F. Agence
Tél. : (67) 56-64-67.

LA GRANDE-MOTTE (34)
au 8e étage sur le port.
Immeuble standing.
*Pleine vue sur mer et Camar*gue. Prestigieux T3, 55 m², terrasse panoram. 12 m². Loggia 15 m de long. Prix : 700.000 F. Exclusivité AGENCE ALOHA, avenue de Melgueil, 34280 LA GRANDE-MOTTE.
Téléphone : (67) 56-67-43.

appartements achats

ACHÈTE *Studio/2 pièces comptant. Paris.* Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir au 900-84-25.

ÉTUDE
RIVE GAUCHE
Client. *sélectionn. à satisfaire,* 122, bd Raspail, Paris (6e), Tél. : 222-70-63. – 20e *année.*

RECHERCHE 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-35, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la *Motte-Picquet, 15e, 566-00-75,* recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

Wagram, dble récep. 3 chbres *imm. bourgeois,* asc. 5.300 F + charges. I.S.R. 508-48-68.

PARC MONCEAU, 180 m², 5 p., refait à neuf, 5e étage, calme. 8.400 F net. Tél. 720-35-13.

Région parisienne

Le Chesnay, ppté s/2.400 m², salon, salle à manger, 6 chbres, tt confort. Tél. : 233-61-03.

locations non meublées demandes

Paris

Association APLI, recherche chambre pour étudiants. 33, place Maubert (5e). Tél. : 326-77-51.

SANS FRAIS
PROPRIÉTAIRES
Louez vos appart. rapidement. Tél. : 233-71-14.

Région parisienne

Pour stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 pièces et plus, 281-10-26.

terrains

300 *mn de Cannes, 15 mn* des pistes de ski. Dans site enchant. idéal, pêche truites et ch. chevreuil. Terr. 2.500 m² constructible, avec certificat en main. Prix : 110.000 F H.T. Jean Pierre, 9, allée Robert-Jaugey, 13008 Marseille. Tél. : (91) 76-25-16.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de stés av. secrétariat, tél., télex. Toutes démarches. Pour création d'entreprise. ACTE S.A. 261-80-88 +. BORDEAUX (56) 81-96-80.

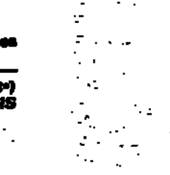
LYON - PRESQU'ILE
QUAI RHONE
Bureau récent, 90 m². Excellent état. Climatisat., tél., parking. DUBOST FARGEAT et GUIBARD, Notaires associés LYON. Tél. 16 (7) 837-36-19.

SIÈGE SOCIAL
BUREAUX meublés - TELEX
CONSTITUTION STÉS
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293.68.50
C P A 355.17.50

8e et CHPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM RC SARL
A partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches
C 2 E : 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e)
LOYER : 150 à 300 F/MOIS
TÉLEX - SECRÉTARIAT
SERVICES SÉRIEUX
AGECO - 294-95-28
R.C. PARIS 319.127.080.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél. Formalités
CONSTITUTION
de Société – TELEX
SMP – 268-08-90



locaux commerciaux

A vendre
local commercial de 650 m²
zone industrielle à Bourges
Grand magasin exposition
bureaux réserves ou ateliers
s'adresser au
cabinet Thiault
6, avenue J.-Chatelet
18500 Mehun-sur-Yèvre.

boutiques

IVRY
Ds centre comm. (FRANPRIX)
Création (neuf)
Aménagements à prévoir
3 boutiques de 60 m²
2 boutiques de 95 m²
Poss. agrand. 3/4 en plus par mezzanine. Dressing. Boulangerie (chaude). Coiffeur. Divers. Renseignements : 941-91-06.

RUE BEAUX-ARTS
A vdre, magnifique local com*mercial, 170 m², parfait pour* galerie d'arts. Tél. 261-27-46.

hôtels particuliers

MARAIS (PARC ROYAL)
HOTEL PART. CLASSÉ. IDÉAL pour luxueux siège société ou centre culturel.
Téléphoner au : 705-53-05 ou au 381-93-42, 9 h à 12 h.

villas

CHEVREUSE (78)
dans résidence (1974)
mais. de 225 m². HABITABLE, sur 750 m² jardin. Séjour triple + 5 chbres + 3 salle de bains + cuisine équipée + office + gar. 2 voit., chauff. indiv. gaz. Après 18 heures au 750-21-45





Le Monde

régions

LES QUATORZIÈMES ÉTATS GÉNÉRAUX DES COMMUNES D'EUROPE A MADRID

Démocratie locale sans frontières

Madrid. — Madrid a revêtu, la semaine dernière, des airs de capitale de l'Europe. Non seulement parce que la question de l'adhésion du royaume à la C.E.E. occupe toujours ici une place primordiale dans l'actualité (les derniers jours n'ont pas manqué d'occasions pour en parler), mais surtout parce que se sont réunis, dans la grande ville espagnole, du 23 au 26 septembre, les quatorzièmes états généraux des communes d'Europe.

Plus de trois mille délégués — élus municipaux, provinciaux, départementaux, régionaux et responsables politiques de toutes tendances, — venus de douze pays, ont eu à « plancher » sur deux grands thèmes qu'on peut qualifier de généraux et de permanents, mais certainement pas de désuets en ce moment, « le Parlement européen, pouvoirs et ressources communautaires » et « Communes et régions dans une Europe fédérale ».

De notre envoyé spécial

Il n'était évidemment pas commode, entre un centriste espagnol et un socialiste wallon, entre un conservateur britannique et un communiste napolitain, entre un chrétien démocrate allemand et un libéral indépendant du Luxembourg ou de France, d'harmoniser des points de vue sur des sujets aussi divers que les dangers du terrorisme et les mesures adéquates à prendre, le fédéralisme et la décentralisation, l'Europe supranationale, le rôle respectif des communes et de l'Etat, ou bien encore le droit de vote des immigrés aux élections municipales. Sur la base de rapports judicieusement préparés plusieurs jours avant l'ouverture du congrès (ce qui permit d'en prendre une connaissance approfondie et réfléchie), les délégués ont pourtant trouvé de nombreux terrains d'entente, notamment pour se réjouir du caractère irréversible de la marche de l'Espagne vers une démocratie authentique et pour se féliciter du « processus de décentralisation régionale et communale désormais engagé en France » (1).

Les procureurs municipaux

Le fait que Madrid ait été choisie par le conseil des communes d'Europe — créé il y a trente ans dans le but de « développer et de défendre l'autonomie communale et d'assurer la participation et la représentation des communes et des régions dans les organismes européens et internationaux » — pour tenir ces états généraux n'est pas sans signification étant donné le double objectif de l'Espagne de rejoindre vite l'Europe des Dix et d'organiser, malgré les difficultés que l'on sait, un Etat largement décentralisé. « Dans notre pays, les organismes territoriaux ont toujours aspiré à la liberté politique, et c'est dans la liberté, dans la justice et dans le respect des droits de l'homme, principes fondamentaux de notre civilisation européenne, que se trouvent les bases de la concorde et de la paix », a d'ailleurs déclaré le roi Juan Carlos en ouvrant les travaux.

Comme les mots « autonomie », « libertés locales », « excès du pouvoir central », « fédéralisme », revenaient à chaque détour des débats, il était bien évident que les Etats et leurs émanations politiques que sont les gouvernements se trouvaient sur la sellette devant une armée de procureurs municipaux. D'autant que le durcissement de la crise économique mondiale, les tensions internationales et, en Europe, les échecs de la plupart des politiques communes mettent chaque jour davantage en première ligne les Etats et leurs chefs, renforçant encore et nécessairement leur légitime pouvoir de négociateurs, d'arbitres ou de défenseurs suprêmes des intérêts nationaux. Dans ces conditions, quelle place peut rester pour les communes au milieu de ces enjeux qui, pour la plupart, les dépassent ?

Pourtant, il est apparu évident à tous les membres des délégations présentes que les collectivités décentralisées, les villes comme les communes rurales (à condition qu'elles se groupent) étaient plus que jamais les noyaux de la démocratie quotidienne et ne pouvaient donc pas se contenter de veiller seulement à la salubrité des squares publics ou de gérer les maisons de retraite. Elles affirment un droit à orienter l'économie, à contribuer à faire l'Europe démocratique, à prendre en main elles-mêmes les problèmes de la diffusion culturelle ou scientifique pour le bien de leurs concitoyens.

Mais comment dépouiller l'Etat de prérogatives — qui seraient plus à leur place à d'autres échelons — sans affaiblir l'autorité des gouvernements vis-à-vis des autres Etats ? « En tout cas, a déclaré M. Alain Chenard, maire socialiste de Nantes, la commune, cellule de base, ne doit concéder aucun de ses pouvoirs à l'Etat ou à la région. » Et sur le fédéralisme : « Sa valeur tient à ce qu'il facilite la redistribution des pouvoirs et la répartition des compétences et des ressources entre les différents échelons de gouvernement. On peut néanmoins se demander si le fédéralisme garantit l'homogénéité vers laquelle il faudrait tendre. »

Fédéralisme est un mot qui fait peur à M. Roland Nungesser (R.P.R.), maire de Nogent-sur-Marne, qui a demandé à ses collègues une grande attention à propos de la terminologie : « Même chose lorsqu'on emploie l'expression autonomie, qui, en France, porte signification d'indépendance. Il serait plus sage de parler de collectivités autogérées et de plein exercice. De même a-t-on tendance à mésestimer les contradictions qui peuvent surgir entre deux exigences des collectivités libres, et donc libres de leurs actes, et la planification, qui, elle, implique des contraintes. »

Ambiguïtés

S'il est des mots, donc des objectifs politiques, qui risquent d'ouvrir des malentendus, d'autres (parce qu'ils ne répondent pas dans chaque pays au même système constitutionnel) restent ambigus. Il en va ainsi pour la région. C'est une réalité vécue en Italie, mais pas encore en France. En Allemagne, les Lander ne sont pas des régions, mais des Etats fédérés, et ils exercent une tutelle, jugée de plus en plus lourde, sur les communes. Au Portugal, ni les compétences ni les ressources des régions ne sont encore définies par la loi.

C'est pourquoi il eût été judicieux de creuser l'idée émise par un délégué allemand et résumée ainsi : « La notion de région devrait nécessairement être conçue comme devant être supranationale, en sautant par-dessus les frontières des Etats. Regardez les Irlandes, les Pays basques, les Catalogne, les Wallons francophones et les Flamands, la spécificité du Tyrol du Sud, le particularisme des Allemands, des Sudètes, bref tous ces peuples dont le destin est entre les mains de ceux qui déclenchent les guerres ou signent les traités. »

C'était là un thème tout trouvé, mais épineux, pour un prochain congrès des communes d'Europe : les minorités nationales en Europe ou encore les peuples qui sont une nation, mais qui n'ont pas d'Etat.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, président depuis vingt ans de l'Association française pour le conseil des communes d'Europe, assistait à la séance solennelle d'ouverture le 23 septembre, en présence du roi d'Espagne.

L'ENJEU ET LE DÉFI

Ouvrant les quatorzièmes Etats généraux des communes d'Europe, M. Henry Cravatte, député, président de l'Association des villes et communes luxembourgeoises, président du Conseil des communes d'Europe (C.C.E.), a déclaré : « Il est devenu banal de dire que l'Europe est en crise. En réalité, elle y est et elle s'y trouve enlisée profondément. Après les discours euphoriques qu'on nous a faits à longueur d'années, qui n'intéressent plus personne, la situation apparaît telle qu'elle est, c'est-à-dire hautement inquiétante. De graves périls menacent la paix dans le monde. Ils affectent directement l'Europe. (...) Et, ce qui est plus grave encore, le citoyen a le sentiment d'être complètement en dehors des jeux subtils de la diplomatie européenne. Il n'y comprend pas grand-chose. Il n'a pas l'impression d'avoir effectivement bénéficié des bienfaits que devait lui dispenser la mise en place d'une communauté à marché commun. »

Le président du C.C.E. a ajouté : « Il nous appartient de déterminer si nous serons pour les Grands un enjeu ou un partenaire. Le défi sera d'autant plus stimulant à relever que, cette fois, nous ne serons aidés par personne dans l'accomplissement de notre destin, tout comme nous ne serons, si nous le voulons vraiment, contrariés par personne d'autre que nous-mêmes !

» L'Europe est condamnée au succès. Ses chances seront considérablement augmentées le jour où les pays ibériques — parlons surtout de l'Espagne ! — seront devenus des membres à part entière des organisations européennes et atlantiques. L'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne est de nature à produire de puissantes résonances, non seulement parce que l'Espagne est l'un des principaux pays de l'Europe et du monde, mais parce qu'elle jouit d'un prestige exceptionnel auprès des pays africains et de ceux du continent latino-américain. »

L'EUROPE DU BONHEUR

La Communauté ? Agrégat d'Etats ou enchevêtrement d'institutions ? Et si ce n'était, après tout, un ensemble de peuples avec des habitudes et des affinités ? C'est ce que l'« eurobaromètre », un sondage réalisé par la Commission européenne, a tenté de vérifier. Un dossier paru dans la revue 30 Jours d'Europe fait le point sur le « moral » des quelque cent vingt-trois régions de la Communauté (1).

Une majorité d'habitants se dégage qui se déclarent satisfaits de la vie qu'ils mènent. Si les Luxembourgeois, les Danois et les Néerlandais le sont à plus de 90 %, en revanche les Français et les Italiens ne le sont immuablement qu'à 60 ou 70 %.

Interrogés sur la région dans laquelle ils vivent, les Européens ont eu à apprécier et à comparer, en toute subjectivité, huit éléments : agrément de vie, situation de l'emploi, équipements socio-culturels, niveau des salaires et revenus, dynamisme de l'industrie et de l'agriculture, transports et communication, espérance de vie pour les jeunes. Une chose est sûre, c'est que seulement un cinquième des Européens estime que la vie est meilleure dans d'autres régions que la leur.

Si Cologne, Munster, l'Alsace, le Piémont, la Lombardie et l'Emilie sont, au dire de leurs habitants, des régions privilégiées, Copenhague, la région parisienne, le Milanais, Hambourg, sont également des régions où l'on est heureux.

Les habitants de la Bavière, de Venise, de Dublin, de Rouen et de Birmingham se déclarent satisfaits de la vie qu'ils mènent et sont plus attachés à leur région... qu'à l'Europe.

En revanche, en Champagne comme en Ecosse, en Frise comme au Schleswig-Holstein, zones à dominante agricole, on a le sentiment d'appartenir à un ensemble bien caractérisé, dépendant de la C.E.E., mais de ne pas avoir pour autant bénéficié de la croissance qu'on était en droit d'attendre. Les salaires et possibilités d'embauche sont moindres qu'ailleurs et les infrastructures et équipements insuffisants.

Quant aux régions les plus « pessimistes », parmi lesquelles se rangent la Bretagne, le Pas-de-Calais, le midi de la France, le Hainaut, le Pays de Galles ou le Limbourg, où les indices sont les plus mauvais, elles ne sont pas pour autant plus défavorisées que les régions les plus périphériques de l'Europe, à savoir la Sicile, la Sardaigne, le sud de l'Italie, la Corse, le nord de l'Irlande, où domine néanmoins un fort attachement à la Communauté.

Si le tavernier gallois n'a rien à envier au fermier sicilien, ou le pêcheur danois au médecin rouennais, il est préférable, pour être « heureux » en Europe d'habiter Colmar ou Florence.

(1) Le Monde du 20-21 septembre.

Rhône-Alpes

Mise en service commercial du T.G.V.

Premiers voyageurs, premiers bravos

De notre correspondant régional

Lyon. — Le train avait du retard, quatre minutes au départ, trois à l'arrivée et les croissants étaient froids. Voilà ce que le grincheux de service aurait pu déclarer le dimanche matin 27 septembre, à 10 h. 21 précises, à l'arrivée du premier T.G.V. commercial en gare de Perrache. Pourtant, malgré d'intenses recherches, nous n'avons pas localisé l'éternel mécontent. Il aurait été d'ailleurs totalement marginalisé et désavoué dans une rame réservée à 100 % par des « mordus du rail ». Des voyageurs avertis, conquis et rayonnants, qui avaient, à l'arrivée, oublié les croissants froids et la poignée de secondes de retard.

Sur le quai n° 2, M. Robert Carlier, fonctionnaire de police à la retraite : « Connaissez-vous un moyen de transport aussi merveilleux, aussi confortable ? C'est un rêve d'enfant que je réalise aujourd'hui... » *Un rêve double : pour aller de Marseille à Paris, il a pris pour la première fois l'avion avec son épouse. M. Carlier ne voulait pour rien au monde manquer ce voyage inaugural du T.G.V. : il avait adressé sa demande de billet il y a neuf mois et demi ! Fièrement, il fait état de son titre, reconnu par la S.N.C.F., de* « premier réservataire ».

M. et Mme Berger, un verre à la main — les commerçants de la rue Victor-Hugo n'avaient pas oublié l'accueil à l'entrée de la rue piétonne, — appartiennent pour leur part à une autre catégorie de voyageurs, celle des amateurs de « premières ». « Nous avons fait le vol inaugural de Concorde, le premier trajet du RER parisien », *explique M. Berger, fondeur en métaux précieux.* « La sensation de vitesse ? Au fond, lorsque l'on arrive à 260, c'est un peu comme le Concorde lorsqu'il passe du sub au supersonique. » *Quatre cheminots britanniques, qui partaient à Marrakech par le rail, ont, eux, apprécié en connaisseurs :* « On ne peut critiquer aucun aspect : à 260, c'est très stable. » *La vitesse, le confort : deux thèmes qui revenaient dans toutes les conversations* (« On a une impression de glissade »). *Seul regret entendu :* « Dommage que la moitié des passagers voyagent en marche arrière... »

« Un voyage sympathique où est née une forme de complicité entre tous. » *M. Alain Labboz a fait, comme beaucoup de ces premiers voyageurs, l'aller et le retour dans la journée.* « Derrière nous, un monsieur suivait le trajet sur des cartes d'état-major. Il nous annonçait les pentes, signalait les sites remarquables... Grâce à toutes les indications dont nous disposions, on avait vraiment l'impression d'être à l'Opéra et de guetter le contre-ut sur un livret. »

L'« orchestre » de la S.N.C.F. avait bien fait les choses à bord de ce train convivial. Lorsque les haut-parleurs ont annoncé que le train avait atteint 260 kilomètres à l'heure, tout le monde a applaudi.

CLAUDE RÉGENT.

Haute-Normandie

La ligne Bréauté - Fécamp est rouverte au trafic ferroviaire

Après onze ans d'absence, le train est revenu à Fécamp dimanche 27 septembre. Une date « historique » pour les Fécampois, venus nombreux saluer l'arrivée du nouvel autorail, qui assurera désormais la correspondance — via Bréauté — avec Le Havre et Paris. Cette remise en service constitue un événement dans le domaine du transport ferroviaire, car c'est, en effet, la première ligne secondaire réouverte en France.

Fermée pour cause de déficit, la desserte par chemin de fer de Fécamp avait été remplacée par un service de cars. La Normandie a d'ailleurs été le théâtre de ce type de transferts sur route, qui sont loin d'être la panacée, comme devait le reconnaître le directeur régional de la S.N.C.F., M. Pierre Lubek, qui, au cours de la cérémonie inaugurale, s'est félicité du rétablissement de cette ligne. « Pour la S.N.C.F., c'est un très grand jour. Une réouverture, cela ne s'était jamais vu. Nous espérons que ce ne sera pas la dernière. »

Ce retour au rail est, à bien des égards, exemplaire. La réouverture de la ligne ne résulte pas, en effet, d'une décision de la S.N.C.F., mais de la volonté de la municipalité de Fécamp qui a mené depuis deux ans de longues négociations auprès des instances régionales. La S.N.C.F. refusant d'assumer le déficit annuel d'une telle réouverture (estimé à plus de 2 millions de francs), la prise en charge de ce coût sera supportée à 80 % par la région Haute-Normandie et le département de Seine-Maritime, le reste étant financé par la ville et la chambre de commerce et d'industrie.

Ainsi, après onze ans de solitude et après deux ans de batailles techniques et financières, Fécamp a gagné sa « bataille du rail », selon l'expression du maire, M. Jean-Pierre Deneuve (U.D.F.).

MICHEL HEURTEAU.

EQUIPEMENT

DEUX MILLE EMPLOIS NOUVEAUX D'ICI A 1983 DANS LES CHANTIERS NAVALS

(De notre correspondant.)

Toulon. — « Dans le cadre du plan intérimaire (1982-1983), je me suis fixé pour objectif la création de deux mille emplois en deux ans pour l'ensemble des chantiers navals français. » C'est ce qu'a déclaré M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, lors de sa rencontre avec les militants socialistes de La Seyne (Var), où il était le 26 septembre. Le ministre avait présidé quelques heures plus tôt au baptême du *Tenaga-Lima*, un méthanier de 130 000 mètres cubes construit par les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (C.N.I.M.) pour un armateur malaisien.

A cette occasion, il a présenté son plan de relance pour l'industrie navale, qui va s'insérer dans une convention professionnelle, à partir d'une concertation avec les partenaires sociaux qui pourrait démarrer dès la mi-octobre. Cette convention vise au maintien du potentiel industriel des six grands chantiers français avec, même, un ajustement en hausse des quotas de production.

Le gouvernement encouragera la construction d'usines flottantes et de matériel *off-shore* et favorisera les commandes de navires militaires à l'exportation ainsi que le plan de consolidation et d'expansion de la flotte de commerce. Sur ce point, le ministre de la mer souhaite que les armateurs passent davantage de commandes aux chantiers français qu'à des constructeurs étrangers. — J. L.

RÉGIONS

ILE-DE-FRANCE — Le métro au Pont-de-Saint-Cloud

Boulogne veut rester avec Billancourt

BOULOGNE-BILLANCOURT *reçoit sa deuxième ligne de métro*. Le Pont-de-Saint-Cloud après le Pont-de-Sèvres. Pour l'obtenir, alors que d'autres villes de la banlieue parisienne pouvaient avoir plus de droits, la municipalité dirigée par M. Georges Gorse, député R.P.R., a dépensé sans compter son énergie, son temps... et ses relations. Maintenant qu'elle a obtenu satisfaction, *elle espère que* la *densité* du réseau de transports en commun dont dispose la cité l'aidera à asseoir sa politique : donner aux Boulonnais le goût et les moyens de rester dans leur ville pour leurs courses, leurs loisirs... et même — pourquoi pas — pour leur travail.

Apparent paradoxe d'une commune, la seule en dehors de Paris bien entendu, à dépasser les cent *mille* habitants en *Ile-de-France*, qui, au sens strict des *mots*, est *aux portes* de la capitale mais qui refuse le statut de cité-dortoir de banlieue, ambitionnant de se comparer à une ville de province.

Curieuse ville Boulogne-Billancourt ! Qu'elle le veuille ou non, trois images lui collent à la peau : annexe des beaux quartiers du seizième arrondissement ; voie de passage traditionnelle vers l'ouest, transformant la route de la Reine et l'avenue du Général-Leclerc en entrée d'autoroute ; citadelle ouvrière marquée à jamais par *l'aventure de Louis Renault*. Tout cela est vrai mais insuffisant pour expliquer une cité aux *mille* visages.

Tout au long du bois de Boulogne, les résidences de grand luxe prennent progressivement la place des hôtels particuliers du dix-neuvième siècle. Mais, dans les petites rues du vieux Boulogne-sur-Seine, les petites « villas » aux pavillons noyés dans la verdure sont très loin d'avoir entièrement disparu. Partout, les petits immeubles du début de ce siècle dominent, sans les avoir fait disparaître, les maisons particulières ni les hangars industriels et commerciaux. C'est le domaine de prédilection de la moyenne bourgeoisie, *des commerçants, des employés*, des cadres qui, depuis longtemps, ont préféré le calme et la diversité des rues provinciales à l'anonymat et à la bousculade de la grande ville.

Au sud, dans la plaine de Billancourt, la brique des immeubles ouvriers de la révolution industrielle domine. C'est là que Louis Renault, d'un lotissement *pavillonnaire* au nom évocateur de « hameau fleuri », qui en 1825 *avait pris la place de « la Ferme »*, fit le symbole du triomphe de l'industrie automobile. Aujourd'hui encore, nul ne peut ignorer que la Régie nationale des usines Renault est propriétaire du sixième du territoire de la commune : rues étroites ressemblant étrangement aux voies intérieures d'une immense usine; ateliers ouverts largement sur l'extérieur; R-4, R-12, R-20, R-30... envahissent le moindre espace libre au point de rendre mal à l'aise le conducteur d'une Peugeot ; *centre social Renault*, école d'apprentissage Renault, *centre de soins Renault*, boutiques du comité d'entreprise Renault... *Ici tout* est Renault, sauf les noms des rues qui oublient le fondateur de la firme mais aussi les héros du marxisme dont c'est, paraît-il, la citadelle. Au contraire « la place Nationale » haut lieu des meetings de la C.G.T., s'appelle en réalité « place Jules-Guesde » !

Le vingtième siècle a aussi imposé sa marque architecturale à Boulogne : les grands ensembles du « Point du Jour » de Fernand Pouillon et « la tête du Pont-de-Sèvres », gigantesques agglomérats de mille six cents *logements*, de *trois tours* de bureaux, de commerces, de cinq mille places de parking, témoignage des opérations immobilières des années 70 bien contestées aujourd'hui.

L'équipe de M. Gorse

La municipalité ne souhaite plus que la promotion immobilière *accroisse la densification* de la ville. Elle ne veut pas à tout *prix garder son rang de première* ville de la région. Cent vingt, *cent trente mille* habitants paraît à M. Paul Graziani, premier adjoint au maire, conseiller général et régional (R.P.R.), un chiffre à ne pas dépasser. Mais pourrait-elle résister à une trop forte demande ? S'il n'y a plus de grands espaces vides, Boulogne ne manque pas d'emplacements qui pourraient être plus occupés qu'ils ne le sont actuellement.

Assurément, l'équipe de M. Gorse *s'efforce de conserver les petites* industries qui, longtemps, ont tissé *leur toile sur le* sud de la ville. Mais comment freiner le mouvement qui pousse les industriels à vendre à un promoteur leurs terrains du centre de l'agglomération pour aller s'installer en province ou en grande banlieue là où le terrain ne manque pas ? Certes le plan d'occupation des sols paraît assez draconien puisque, globalement, le coefficient d'occupation des sols (C.O.S.) est de moitié inférieur à celui de Paris. Mais cela suffira-t-il ? Déjà, il n'est pas rare de voir apposer sur un bâtiment industriel *un « permis de démolir » et* un « permis de construire » un *immeuble de trois, voire de six* étages.

La pression est telle que *si* la municipalité impose de trop *grandes servitudes (hauteur* des immeubles, espaces verts), elle risque de favoriser indirectement les constructions de luxe. Déjà, Boulogne a tendance à perdre « ses » ouvriers et à gagner « les cadres » qui ne trouvent plus de place à Paris. En oubliant sa diversité, la cité risque de gâcher une partie de son charme. Et cela au moment où les efforts de la municipalité en matière d'espace vert et d'animation culturelle commencent à *porter* leurs *fruits*. Pourra-t-elle grâce à la *restructuration du centre-ville*, envisagé depuis cinquante ans, renverser cette tendance ?

L'enjeu est important. Il permettra *aussi* de *savoir si une* équipe municipale peut mener *une* politique indépendante *dans* une ville enserrée dans une *agglomération*, si elle peut maintenir le caractère propre de sa cité ou si, qu'elle le veuille ou non, Boulogne - Billancourt, ne peut être à terme qu'un arrondissement supplémentaire de Paris.

THIERRY BREHIER.

Drôle de ligne 10

Vendredi 2 octobre, à 15 heures, le métro arrivera au *Pont-de-Saint-Cloud* à Boulogne-Billancourt. En *prolongeant ainsi* sa ligne n° 10 (Austerlitz - Boulogne - Jean-Jaurès) jusqu'au rond-point Rhin-et-Danube, la R.A.T.P. permet à tous les Boulonnais d'être à moins de 1 000 mètres d'une station de métro. Une situation agréable que pourraient env..r bien des communes de la banlieue parisienne...

Pour prolonger cette ligne *depuis Porte-d'Auteuil, la Régie* (subventionnée par l'État et *l'établissement public régional* à hauteur de 30 % chacun) aura dépensé 350 millions de francs. Il lui a *fallu* creuser un tunnel de près de 2,3 kilomètres et construire deux stations : Boulogne-Jean-Jaurès (ouverte en octobre dernier) et Boulogne-Pont-de-Saint-Cloud. A la demande de la municipalité de Boulogne-Billancourt, la possibilité d'aménager une troisième station qui desservirait le Parc *des Princes et Roland-Garros*, a été réservée. La Régie ne s'y *oppose pas mais refuse de fournir* elle-même les quelque 20 *millions nécessaires* à une telle réalisation jugée « non rentable » ; la ville de Boulogne est prête à payer la moitié de la dépense si Paris prend en charge l'autre part ; la mairie de Paris s'y refuse pour ne pas mettre le doigt dans l'engrenage de sa participation aux investissements de la Régie.

La configuration particulière de cette *ligne* n° 10, en *boucle* à voie unique entre *Eglise-d'Auteuil et Mirabeau*, a *obligé la* Régie à mettre en place un *système de desserte un peu* particulier : jusqu'à 18 h 40, un *train sur deux seulement* ira jusqu'à Boulogne-Pont-de-Saint-Cloud, l'autre rame empruntera la boucle Porte-d'Auteuil-Michel-Ange-Molitor pour repartir vers Austerlitz *sans pénétrer* dans Boulogne.

La ligne ne franchissant que de quelques dizaines de mètres la barre des 2 kilomètres, fixée par le syndicat des transports parisiens, au-delà de laquelle une « surtaxe » est prélevée, l'ensemble de la ligne a été classé en zone 2 de la carte orange, ce qui signifie qu'un ticket ordinaire suffira pour gagner le Pont-de-Saint-Cloud.

Cette arrivée du métro au Pont-de-Saint-Cloud va bien entendu *entraîner une légère modification* du réseau *d'autobus* : un allègement du trafic de la ligne 52, Opéra-Pont-de-Saint-Cloud ; le 482, qui va à La Celle-Saint-Cloud, ne partira plus de la Porte-de-Saint-Cloud mais de la Porte-de-Boulogne, mais passera dorénavant par la mairie de Garches.

La ligne de mini-bus mis en place par la ville de Saint-Cloud traversera la Seine pour *atteindre le terminus du métro*... Si l'autorisation officielle arrive *à temps. Car en France il faut* une longue procédure pour *qu'un bus financé par une* commune franchisse les frontières communales ; en *l'occurrence*, il manque encore l'accord officiel du Syndicat des transports parisiens. Bel *exemple* de tutelle *indirecte*... alors que la municipalité de Boulogne n'a eu besoin que de quelques secondes pour émettre un avis favorable.

Avis d'autant plus favorable que la mairie de Boulogne craint que *l'arrivée* du métro au Pont-de-Saint-Cloud n'entraîne un *afflux de voitures dans* un secteur *déjà surchargé* et où *le stationnement n'est pas aisé*. La solution serait évidemment de *construire un parking d'intérêt régional*... mais pour cela il faudrait un terrain et des crédits. Pour l'instant la région se fait tirer l'oreille.

Un champ d'expérience pour la R.A.T.P.

DEUX lignes de métro, sept lignes d'autobus classiques, deux « mini » lignes gratuites financées par la ville : Boulogne-Billancourt est particulièrement bien desservie par les transports en commun. *Aucun Boulonnais* n'habite, ou n'habitera après le 2 octobre, *à plus de 300 mètres d'un bus* o d'un métro. Pourtant, ils *utilisent encore leur voiture particulière* pour la moitié des *déplacements motorisés* qu'ils effectuent. Plus grave, les deux tiers *d'entre eux ne se sentent* pas actuellement concernés par l'amélioration du réseau de transports en commun dans leur ville.

De quoi décourager les *responsables de la R.A.T.P., qui* doivent bien constater qu'à *Boulogne comme ailleurs* les habitudes sont tenaces : malgré *les sommes considérables* investies depuis 1960 dans l'amé*lioration* des transports en commun en Ile-de-France, le pourcentage des habitants de la région parisienne qui préfèrent utiliser leur voiture pour aller travailler n'a pas diminué depuis dix ans : il reste de l'ordre des deux tiers. Les Parisiens sont encore loin de considérer la Régie comme, selon le slogan, leur « deuxième voiture ». La R.A.T.P. ne veut pas pour autant baisser les bras. Bien au *contraire*.

Maintenant que l'effort de modernisation de son réseau commence à approcher de son *terme et qu'elle n'a plus à avoir* honte des moyens de transports *qu'elle offre aux usagers*, elle est décidée à mettre en place une politique commerciale dynamique, un outil que jusqu'alors elle avait quelque peu négligé. Mais pour cela il lui faut mieux appréhender les besoins et les réactions de sa clientèle. D'où l'opération-test qui commence à Boulogne-Billancourt à l'occa*sion de cette extension du* métro. Une enquête approfondie *a permis de mesurer la situation* actuelle. Un échantillonnage re*présentatif a été ensuite déter*miné, qui permettra de suivre *les réactions* des Boulonnais à la campagne qui va se développer : envol de prospectus dans tous les foyers, imposante campagne publicitaire, concours avec de nombreux lots, en liaison avec les commerçants, tarifs réduits, etc.

La Régie doit rattraper un important retard. Les 88 000 Boulonnais de plus de quinze ans effectuent plus d'un million et demi de déplacements par semaine ; moins des deux tiers *sont faits à pied. L'analyse* des modes de déplacement pour les *achats et les loisirs est réconfortante* pour les commerçants locaux si elle ne l'est pas pour la R.A.T.P. Plus de la moitié de ceux-ci (664 500 en tout) sont encore faits à pied, à Boulogne même, et 40 % de ceux effectués en voiture, en bus ou en métro ne franchissent pas les frontières de la commune. Mais moins de 30 % de ces derniers utilisent les transports en commun. Même pour aller à Paris, *la voiture particulière* domine largement : plus de 61 %. Heu*reusement, quand il s'agit de se* rendre à Paris pour son travail le bus et le métro l'emportent : 200 400 déplacements contre 153 000 en voiture particulière. Mais celle-ci redouble — et largement — son concurrent chez les Boulonnais qui travaillent *dans leur ville (70 100 contre* 30 000). Cela malgré la densité *du réseau de transports en* commun.

La campagne que va mener la Régie va-t-elle permettre *d'améliorer cette situation ?* L'enjeu pour elle est important. Un échec signifierait qu'il est vain de proclamer sur tous les tons qu'il faut privilégier les transports en commun, et que crise de l'énergie ou pas, la voiture particulière continuera à triompher malgré son coût social, sauf à mettre en place de réelles mesures coercitives.

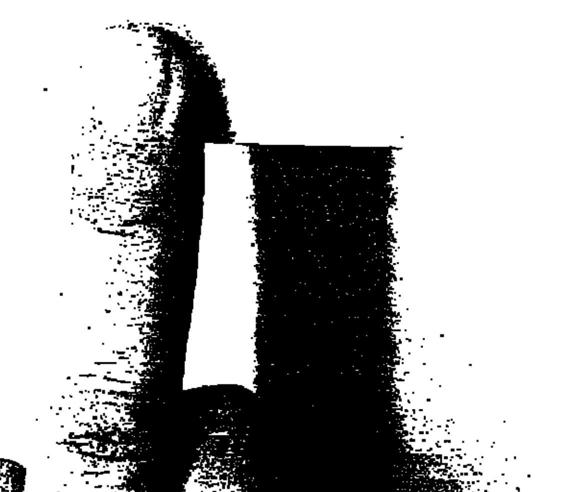
L'image de marque

La Régie ne pense pas que *la partie soit déjà perdue. En* tout cas, elle s'efforce de mul*tiplier ses atouts. Cette cam*pagne boulonnaise en est un, *puisqu'elle doit lui permettre* de tester l'impact de l'extension du réseau et l'effet des campagnes de promotion. L'analyse des résultats lui *permettra* de mettre au point les futures actions commerciales étendues à tout son réseau. Mais là aussi, l'ambition est grande puisqu'il s'agit de rien moins pour reprendre les expressions de M. Philippe Essig, le directeur du réseau ferré, que « *les Parisiens se réapproprient leur métro et leurs bus, qu'ils se sentent bien dans leur système de transports en commun, qu'ils le connaissent et qu'ils l'aiment.* »

L'image de marque du métro n'a jamais été très mauvaise. La prolongation des lignes, la modernisation du *matériel* l'a encore améliorée. Reste à en faire profiter l'autobus trop souvent traité en « *parent pauvre* ». Pour cela des campagnes publicitaires ne sauraient suffire. La R.A.T.P. doit gagner un esprit commercial sans perdre sa responsabilité de service public. Cela passe probablement par une « réhumanisation » du métro, par une nouvelle politique tarifaire amé*liorant encore* le *système carte* orange, par une simplification *par exemple de la tarification* dans les autobus, par un déve*loppement en banlieue du ré*seau des bus et par une mo*dernisation de celui-ci*. Le transport en commun de sur*face doit pouvoir profiter*, comme son jumeau souterrain des progrès de la technique. Il peut — à moindre coût que le métro — offrir une alternative crédible à l'utilisation de la voiture particulière.

Humanisation, tarifs, autobus : *trois dossiers qui figurent en* bonne place sur le bureau du *nouveau président* de la régie, M. Claude Quin. Dès le prochain mois, il devrait proposer les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre pour que la R.A.T.P. soit vraiment la « deuxième voiture » des Parisiens.

Th. B.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

Les mesures fiscales pour 1982

(Suite de la première page.)

L'impôt sur les grandes fortunes n'est pourtant qu'un des éléments de la partie fiscale du projet de budget pour 1982. Encore est-il davantage un effort de moralisation destiné à frapper les esprits dans une société où les inégalités restent très importantes qu'une recette utilisée par l'Etat pour se procurer des rentrées supplémentaires.

En fait, pour limiter le déficit budgétaire de 1982 à 95 milliards de francs, M. Fabius et ses services devaient *dégager* par des mesures nouvelles 36 milliards de francs environ par rapport à ce qu'aurait rapporté le régime fiscal de 1981 s'il avait été maintenu tel quel l'année prochaine.

Ces 36 milliards de francs ont été recherchés de trois façons.

La première pourrait être appelée *« les voies nouvelles » dans* la mesure où elles postulent des réformes : il en fra ainsi pour la *modification* du quotient familial et bien sûr aussi, pour l'impôt sur les grandes fortunes. La seconde *implique* également des réformes, mais ne représente pas de voies nouvelles dans la mesure où ces solutions avaient déjà été utilisées par les gouvernements précédents : impôt exceptionnel pour financer le déficit de l'assurance-chômage, prélèvement exceptionnel sur les banques et les compagnies pétrolières, modification de régime des frais généraux de société, modification de régime fiscal du crédit agricole, *lutte contre* la fraude *fiscale*.

Le ministre du budget a enfin eu recours à une troisième voie, la plus facile, celle que tous les gouvernements ont presque toujours utilisée, à savoir le renchérissement des taxes sur l'automobile, *l'essence, le tabac, l'alcool* et les vins.

Voici en l'état actuel de préparation du projet de budget — et sous *réserve* de modifications de dernière heure toujours possibles, — combien rapporteraient *ces différentes mesures et comment* celles-ci s'appliqueraient :

● *Impôt sur la fortune* assorti de certaines mesures de lutte contre la fraude fiscale : 5 milliards de francs. On sait (*le Monde des 10, 12 et 26 septembre*) que l'impôt ne sera calculé qu'à partir de 3 millions de francs. A cette base s'ajouteront 2 millions de francs au titre de l'outil de travail. Pour les fortunes dépassant 5 millions de francs, une exonération *totale* des *moyens* de production pourra être obtenue si les sommes dues au titre du *nouvel impôt sont réinvesties*.

● *Quotient familial* : la réduction d'impôt entraîné par le jeu du quotient familial ne pourra plus dépasser 7.500 F par demi-part (*le Monde* des 11, 17 et 26 septembre). En fixant ce chiffre, le gouvernement actuel réduit de moitié le plafond qui existait déjà (à 15 000 F). Cette mesure rapportera 1,4 milliard de francs à l'Etat.

● *Impôt-chômage* : deux millions de foyers le paieront. Il commencera à jouer sur des revenus moyens de l'*ordre* de 9 000 F par mois pour un célibataire, 10 000 F pour un couple. Comme le prélèvement *exceptionnel de cette* année, il sera calculé sur le montant de l'impôt sur le revenu *normalement dû en 1982* : au-delà de 15 000 F d'impôt une surtaxe de 10 % s'appliquera. Ce qui veut *dire qu'un* contribuable, qui aurait dû payer, en 1982, 50 000 F d'impôts sur ses revenus de 1981 subira un prélèvement exceptionnel de 3 500 F (10 % de 35 000 F) au titre du chômage. Ce dispositif rapportera 6 milliards de francs à l'Etat.

● *Le crédit agricole sera assujetti à l'impôt normal sur les bénéfices*, c'est-à-dire au taux de 50 %. Cette décision est l'aboutissement d'une réforme entreprise en 1978, et qui avait vu l'impôt jouer à 50 % de la normale en 1979, à 60 % en 1980, au deux tiers en 1981. Rien n'était prévu au-delà, mais l'actuel gouvernement a décidé de mener *à son terme cette réforme. Il en* résultera une recette supplémentaire de 1,5 milliard de francs pour l'Etat.

● *Un nouveau prélèvement exceptionnel sera opéré sur les banques et les compagnies pétrolières* (à l'exclusion du raffinage). Rapport pour l'Etat : 2 milliards de francs. De *même* sera augmenté le taux de la redevance progressive des gisements d'*hydrocarbures* (*Elf* et *Esso*).

● *La taxe forfaitaire sur certains des frais généraux des sociétés* prévue dans le « collectif » de juillet dernier *sera* reconduite. Rendement : 3,5 milliards de francs.

● *La lutte contre la fraude fiscale donnera lieu à de nouvelles dispositions* : renforcement de la surveillance des transferts des bénéfices à l'étranger, relèvement des taux de certaines amendes douanières, sanctions contre l'absence de factures, etc. Au total : 3 milliards de francs.

● *Le prix de la vignette automobile sera majoré de 25 %*, ce qui rapportera quelque 2 milliards de francs.

● *Les tarifs des tabacs et de l'alcool seront majorés*, ce qui rapportera également environ 2 milliards de francs.

● *La T.I.P.P.* (taxe intérieure sur les produits pétroliers) sera *majorée de 20 centimes par litre*. Rapport pour l'Etat : 7 milliards de francs.

Ce dispositif sera *complété par* plusieurs autres décisions : réduction des déductions forfaitaires applicables aux revenus fonciers, aménagement du régime fiscal des profits de construction, assujettissement à la T.V.A. d'un certain *nombre de professions* libérales et des publications non quotidiennes, majoration du taux de la taxe *sur* la *vente* des métaux précieux, imposition de certains bateaux de plaisance...

Telles sont pour l'essentiel — et sauf surprise de dernière heure — les mesures qu'annoncera le gouvernement mercredi. Deux bonnes *nouvelles tout* de même pour les contribuables et les chefs d'entreprise : les tranches du barème de *l'impôt sur* les revenus seront relevées uniformément de 13,5 % pour tenir compte de l'inflation ; l'aide fiscale à l'investissement, décidée par le gouvernement Barre, sera reconduite, avec quelques modifications pour inciter les entreprises à embaucher en 1982.

ALAIN VERNHOLES.

« ON NE RÉGLERA LE PROBLÈME DU CHOMAGE QU'AVEC UN FRANC STABLE ET UNE INFLATION MAITRISÉE » estime M. Pinay

« C'est avec un franc stable et une inflation maîtrisée qu'on réglera le problème du chômage », déclare M. Antoine Pinay dans une interview au *Progrès de Lyon*.

Après avoir rappelé que le chômage est *« un mal nouveau qui n'est pas imputable au gouvernement »*, M. Pinay déclare que les *« nationalisations ne servent à rien »* et qu'il *« n'en voit pas l'intérêt »*.

« Si j'étais, moi, au pouvoir, conclut M. Pinay, *je ne ferais pas la politique que font les dirigeants actuels, mais puisque mon remède n'a pas réussi comme je le souhaitais, je fais le vœu que le remède de M. Mitterrand, même s'il n'est pas agréable à avaler, réussisse. »*

AFFAIRES

Un petit patronat qui se démarque

En s'adressant, il y a quelques *jours, à des chefs d'entreprises* petites et moyennes, un membre du cabinet du ministre de l'économie et des finances en appelait, *non sans malice, à un patronat « diversifié »*. Il pourrait bien avoir été entendu plus vite qu'il ne l'espérait, à moins *qu'il n'ait été dans la confidence.*

Ce lundi 28 septembre, en effet, devait être annoncée la création de l'Union professionnelle commerciale (U.P.C.). La Confédération générale des *petites et moyennes entreprises* (C.G.P.M.E.) et la Confédération générale de l'alimentation de détail (C.G.A.D.) entendent former une *« nouvelle force d'action et de réflexion propre au commerce indépendant »* ; cette force sera aussi, dit-elle d'elle-même, *« intégralement représentative (d'une activité) qui compte plus de huit cent mille entreprises »*.

Le seul secteur de l'alimentation *de détail* rassemble un million deux cent cinquante mille personnes (si on additionne les *patrons, leurs conjoints et leurs* commis) plus environ cinquante mille apprentis. Au contraire des P.M.E., le secteur de l'alimentation *de détail n'est pas adhérent* au Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).

Au reste, de temps à autre, certains avancent qu'à vouloir fédérer le plus de monde possible, le C.N.P.F. — trop hétéroclite — *parvient de moins en* moins à présenter — même à l'extérieur — un visage uni, *sinon unique. L'été et l'automne* de 1968 furent une de ces périodes d'interrogation : les accords de Grenelle venaient de *mettre un terme à un printemps* surprenant et notamment à sa vague de grèves ouvrières. Les petits et moyens patrons avaient *estimé alors que les responsables de l'organisation de l'avenue* Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie — pressés de toutes parts d'en finir avec les conflits — avaient *signé ces accords très « généreux »* hâtivement, trop hâtivement.

Aujourd'hui, la situation est un peu comparable à celle d'il y a treize ans... Au reste, la *première action qui sera engagée* sur le terrain pour la nouvelle Union professionnelle commerciale (U.P.C.), est relative aux *négociations* sur la *durée du temps de travail. Précisément en* se distinguant du C.N.P.F., on sait que la C.G.P.M.E. a refusé de signer l'accord-cadre qui les *prévoit*.

Un nouveau patronat, rival de l'autre, qui a pignon sur l'avenue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie... est-il en train de naître ? Non bien sûr, même si du côté des *pouvoir publics* on fait remarquer, *au passage, que les aides gouvernementales* sont attribuées le plus souvent aux puissants alors que les petits devraient, eux aussi, pouvoir en bénéficier. Et *l'on donne l'exemple des crédits* à l'innovation... — A. T.



ÉTRANGER

En Afrique du Sud

L'envol des cours de la Bourse de Johannesburg s'accompagne d'un ralentissement de l'activité

De notre correspondant

Johannesburg. – « Au moment où les principaux marchés boursiers du monde s'effondrent, il est réconfortant de constater que le nôtre approche de son plus haut niveau historique. » Comme ses collègues, ce « broker » sud-africain ne cache pas sa satisfaction. L'indice des valeurs industrielles – et non des mines d'or, – qui a touché, le 25 septembre, le seuil des 680 points (le record historique étant 682,1, le 5 novembre 1980), constitue pour la population blanche un motif d'orgueil national.

Cependant, souligne-t-on sur le marché, ce sont surtout les investisseurs institutionnels – les caisses de retraite en premier lieu – qui sont à l'origine de la hausse. En avril déjà, les spécialistes indiquaient que les institutions financières et bancaires regorgeaient de liquidités. On estime aujourd'hui qu'elles ont investi, en actions industrielles, de 15 % à 20 % des quelque 5 milliards de rands (1) dont elles disposent chaque année. Les échanges quotidiens sur le *Johannesburg Stock Exchange* tournant autour de 8 à 10 millions de rands, on imagine l'impact d'un tel flot d'argent frais sur un marché peu internationalisé !

En dehors du secteur minier, on s'accorde généralement à reconnaître que le petit investisseur particulier se tient, lui, à l'écart de la Bourse depuis février. La politique instable, la recrudescence d'attentats, la multiplication de grèves des travailleurs noirs (dont le droit syndical, quoique sérieusement limité, vient d'être reconnu) et, peut-être surtout, le ralentissement économique qui s'annonce, sont à l'origine du phénomène.

En fait, la baisse des prix de l'or, dont l'Afrique du Sud demeure le premier producteur du monde capitaliste, atteint le moral de la nation. Les projets d'investissements et de dépenses, pas seulement dans le secteur concerné, s'en ressentent. La croissance est estimée à 4,5 %, 5 % pour l'année en cours, contre plus de 8 % en 1980, les habitants se plaignent déjà du ralentissement de l'activité et mettent en cause la hausse record des taux d'intérêts.

Aux prises avec une forte inflation (15,5 % en rythme annuel) et un accroissement vertigineux de la masse monétaire (de 38 % à 45 % en douze mois selon la définition), les autorités monétaires ont effectivement décidé de peser sur le crédit. Le taux de base de la banque centrale est passé de 7 % au début de l'année à son niveau actuel de 12 %. Les taux facturés aux emprunteurs ont été plafonnés par le gouvernement à 18 %.

Décidées trop tard ou trop timidement, ces mesures n'ont pu freiner à temps la baisse de la monnaie nationale, dont la valeur s'est amoindrie face à toutes les devises fortes (franc suisse, mark et yen) et de 22 % par rapport au dollar depuis le début de l'année... Il est vrai que la monnaie américaine a elle-même beaucoup monté et que le rand s'était singulièrement apprécié durant l'année 1980. Reste que les importations du pays coûtent plus cher.

Pour les huit premiers mois de cette année, elles ont totalisé près de 12 milliards de rands, en haussse de 25 %, tandis que les ventes à l'étranger reculaient dans le même temps de 14 %, se situant à 11,73 milliards. Le déficit commercial s'est évidemment répercuté sur la balance des paiements courants, elle-même déficitaire pour la première fois depuis 1976. Pour 1981, et malgré les ventes d'or prévues, le solde négatif pourrait atteindre plus de 2 milliards de rands.

Ce sombre tableau, qui ne se reflète pas encore dans la réalité quotidienne, rend mal compte du sort autrement plus grave réservé aux non-Blancs sud-africains, victimes du système de l'apartheid. Un chiffre illustre bien la situation à cet égard : selon la Barclays Bank, les 18 millions de non-Blancs du pays, à l'exclusion des habitants des Homelands, comptaient, en 1979, pour 36,3 % seulement dans le total des dépenses de consommation privée d'Afrique du Sud, le reste revenant aux 4,5 millions de Blancs. Toutefois, on relève pour ceux-ci une hausse des salaires moins rapide que pour les Noirs, dont le retard est très loin d'être rattrapé.

PATRICE CLAUDE

(1) 1 rand = 6 francs.

La mise en application de Lomé II

La C.E.E. va aider le secteur minier au Zaïre et en Zambie

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – La C.E.E. va accorder 240 millions de francs au Zaïre et 330 millions à la Zambie afin de soutenir le secteur minier dans ces deux pays. L'aide communautaire – consentie à des conditions priviligiées (prêts de quarante ans avec un taux d'intérêt de 1 %) – est prévue par la deuxième convention conclue entre les Dix et soixante États d'Afrique; des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). Elle couvre les deux premières années d'application de Lomé II (1980-1984) qui prévoit une enveloppe globale de 1 680 millions pour cinq ans en faveur des producteurs A.C.P. de cuivre, de cobalt, de phosphate, de manganèse, de bauxite, d'alumine, d'étain et de minerai de fer.

Le système communautaire pour le maintien des capacités de production et d'exportation des pays miniers A.C.P. – le Sysmins, une des innovations de la nouvelle convention de Lomé – va être appliqué pour la première fois cette année. Entré en vigueur seulement au 1er janvier 1981 (en raison des délais de ratification), l'accord est rétroactivement applicable pour 1980. L'aide de la C.E.E. porte donc cette année sur deux exercices, la Commission européenne, qui gère les fonds du Sysmin, pouvant engager 336 millions par an. Ainsi, sur les 672 millions disponibles, l'essentiel va bénéficier à la Gecamines, au Zaïre et à la Copperbelt en Zambie, toutes deux sociétés d'Etat.

La chute des cours du cuivre

La dégradation du secteur minier dans les deux pays bénéficiaires, due à la chute du cours du cuivre depuis 1975, mais aussi aux tensions dans la région (guerres du Shaba, du Zimbabwe et d'Angola), justifie amplement, selon la Commission, une intervention financière de la Communauté. Si l'aide à Lusaka ne prête à aucune discussion à Bruxelles, il n'en va pas de même pour celle devant aller à Kinshasa. Face aux difficultés de l'entreprise nationale, le gouvernement zambien a pratiquement éliminé la fiscalité perçue sur l'extraction du cuivre. A l'inverse, l'administration Mobutu n'a allégé en aucune façon les prélèvements fiscaux sur les activités minières. En outre, ajoute Bruxelles, la Gecamines a largement compensé ses pertes sur le cuivre par des ventes de cobalt (15 000 tonnes par an, soit 60 % de la production mondiale) dont le prix a quadruplé depuis 1978, après les événements de Kolwezi (la Zambie, également producteur de cobalt – mais en faible quantité, – n'a pas réellement tiré profit de la flambée des cours).

Malgré cette conjoncture favorable, fait-on valoir dans les milieux communautaires, le Zaïre n'a pas entrepris les efforts nécessaires pour stopper le processus de décapitalisation de son secteur minier (un tiers des actifs industriels ont un âge moyen de trente-cinq ans). C'est pour cette raison que la décision de la Commission, outre qu'elle porte sur une aide inférieure à celle consentie à la Zambie, devrait être assortie d'une condition portant sur la modification de la fiscalité frappant les productions de cuivre et de cobalt. En réalité les autorités de Bruxelles ne font que rejoindre la position des autres bailleurs de fonds intéressés au plan de modernisation du secteur minier au Zaïre (le coût total est estimé à 3 milliards de francs), à savoir la Caisse centrale de coopération économique (France), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque mondiale.

MARCEL SCOTTO.

LE SORT DES P.M.A.

L'UNICEF estime nécessaire d'élaborer d'autres critères de la « pauvreté absolue »

Après la conférence de Paris, les interrogations subsistent sur les critères qui ont présidé au choix des pays dits « les moins avancés » (P.M.A.). Ne risque-t-on pas par une détermination trop rigide des pays qui recevront de cette façon une aide accrue de créer de nouvelles injustices ?

Les modalités choisies par les Nations unies pour définir les pays dits « les moins avancés » (1) ont été critiquées précisément pour cette raison. Certaines organisations internationales ont d'ailleurs devancé cette critique, et établi leurs propres critères d'intervention. Ainsi l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance, qui consacre l'intégralité de ses ressources à des programmes d'aide directe dans le tiers-monde, a-t-il établi, depuis le début des années 70, sa propre échelle et sa propre liste des pays qui reçoivent de sa part une aide prioritaire. Aux critères retenus par les Nations unies, ont été ajoutés ceux de la taille du pays et de l'importance de la population ; les pays du tiers-monde qui comptent moins de 500 000 enfants ont été inclus dans la liste des nations prioritaires (2). En effet, dit-on à l'UNICEF, dans de tels pays, le poids de l'administration et de l'ensemble des services publics est particulièrement lourd, et de nature à freiner toute action de développement.

En outre, l'UNICEF a adjoint à cette liste six pays qui rencontrent des difficultés particulièrement lourdes (Angola, Cambodge, Liban, Mozambique, Vietnam et Zimbabwe).

Déjà, plus de 60 % de l'aide de l'UNICEF sont consacrés à cet ensemble de pays (soit soixante-trois au total). Ce pourcentage atteint 80 % si l'on y ajoute l'Inde et le Pakistan.

Mais même cet « affinement » de la liste des Nations unies ne paraît plus suffisant. Il faut, estime-t-on à l'UNICEF, multiplier les outils d'analyse et le type de référence si l'on veut parvenir à un système d'aide efficace. Lors de son prochain conseil d'administration (en juin 1982), l'UNICEF étudiera l'intégration de nouveaux critères dans la grille d'analyse utilisée pour l'affectation des aides. Parmi ces critères, figureront très vraisemblablement les données relatives à l'espérance de vie, à la mortalité des enfants âgés de moins d'un an et de moins de cinq ans et le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable. Peut-être, à l'inverse, certains pays seront-ils exclus de la liste des nations prioritaires si, par exemple, malgré un faible P.I.B. par habitant, leurs taux d'espérance de vie, d'alphabétisation, de mortalité infantile paraissent relativement satisfaisants.

M. James Grant, directeur général de l'UNICEF, nous a déclaré : *« De même que nous nous devons de « raffiner » nos critères de choix des bénéficiaires prioritaires de notre aide, nous devons aussi marquer une sélectivité accrue dans les types mêmes d'intervention que nous encourageons. Ainsi savons-nous à présent qu'il est en règle générale deux fois plus rentable d'investir dans l'éducation primaire que dans l'enseignement secondaire ou supérieur, dans les soins de santé primaires que dans les hôpitaux. Il est impératif d'être plus sélectifs dans notre utilisation de l'argent. »*

Il existe en effet des urgences, que la conférence de Paris aura clairement fait ressortir. *« Nous savons,* déclare M. Grant, *que le nombre de ceux que nous appelons les « pauvres absolus », ceux qui vivent dans le dénuement le plus complet, va augmenter de...200 millions d'ici à 1990.* (3). *La question que nous posent ces horribles projections est la suivante : qu'allons-nous proposer à tous ces affamés ? Seulement des discours ? Une aimable rhétorique ? »*

CLAIRE BRISSET.

(1) Produit intérieur brut égal ou inférieur à 100 dollars par habitant, part de l'industrie dans le P.I.B. inférieure à 10 %, taux d'alphabétisation inférieur ou égal à 20 %.

(2) Ces pays sont au nombre de vingt-six. En Océanie et en Amérique : Iles Cook, Kiribati, Vanuatu, Niue, îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Belize, Guyana, Antigua, îles Vierges britanniques, Dominique, Grenade, Montserrat, St-Kitts-Nevis-Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, îles Turks et Caicos, en Afrique : Djibouti, Guinée-Equatoriale, Libéria, Mauritanie, île Maurice, Sao-Tomé et Principe, Seychelles, Swaziland.

(3) Ce qui fera passer le total de 800 millions à un milliard d'êtres humains.



هكذا من الاصل

ÉTRANGER

En R.F.A.

LA BALANCE COURANTE A ÉTÉ FORTEMENT DÉFICITAIRE EN AOUT DU FAIT DES DÉPENSES TOURISTIQUES

Wiesbaden *(A.F.P.)*. — L'Allemagne fédérale a enregistré, en août, son plus important déficit des paiements courants de l'année, tandis que sa balance commerciale, après un bon mois de juillet, est retombée dans le rouge. Selon l'office fédéral des statistiques, la balance courante a été déficitaire de 6,1 milliards de marks contre 3,1 milliards en juillet et 4,9 milliards en août 1980. Le déséquilibre le plus important de cette année avait été enregistré en janvier (6 milliards de D.M.).

Près de la moitié du déficit d'août s'explique par les dépenses des touristes allemands à l'étranger (2,9 milliards de D.M.) ; les services ont été déséquilibrés de 3,1 milliards. En outre, le commerce extérieur s'est soldé, après l'excédent de juillet (3,7 milliards), par un déficit, celui-ci (0,1 milliard de D.M.) ayant toutefois été moitié moindre qu'en août 1980. En un an, la progression des exportations (16,3 %) a été plus rapide que celle des importations (15,7 %).

IMMIGRÉS

LE MRAP S'INQUIÈTE DE CERTAINES DISPOSITIONS DES PROJETS DE LOI

Avant le débat sur les projets de loi sur l'immigration, discutés mardi 29 septembre à l'Assemblée, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'étonne *« de voir imposer aux étrangers une condition supplémentaire : celle de la justification du séjour »*. Une telle exigence risque, selon le MRAP, de conduire *« à des pratiques inquisitoriales et discriminatoires »*. L'organisation s'inquiète également que la notion d'ordre public, invoquée dans certains cas de refus de séjour, n'ait pas été précisée. S'il estime positives la reconnaissance du droit d'association, la protection contre les trafiquants de main-d'œuvre ainsi que l'impossibilité d'expulsion de mineurs, le MRAP désapprouve aussi le fait que le concept d'*« urgence absolue »* ait été réintroduit dans le mécanisme d'expulsion, donnant ainsi, affirme-t-il, *« pleins pouvoirs au ministre de l'intérieur »*.

D'autre part, le *Journal officiel* du 25 septembre a publié les textes d'une série de circulaires et d'un arrêté précisant les conditions de régularisation des immigrés *« sans papiers »*, opération qui a débuté le 31 août. Il s'agit des circulaires des 5, 7, 11 et 21 août et de l'arrêté du 5 août qui complète celui du 29 février, en ajoutant aux catégories d'étrangers auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable les conjoints de ressortissants étrangers établis en France et les jeunes étrangers également établis en France. A ce sujet, M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, s'étonne, dans une question écrite au ministre de l'intérieur, que, pour les diverses formalités de régularisation, les immigrés domiciliés dans la capitale puissent s'adresser, parmi d'autres organismes, au siège des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., considérant qu'une telle disposition risque de porter atteinte à l'indépendance des organisations syndicales. Ces dernières, pour leur part, n'ont nullement désapprouvé cette procédure.

AGRICULTURE

DEVANT LE CONGRÈS DE L'AFJA

Mme Cresson se dit « préoccupée de la méconnaissance de l'opinion publique face aux problèmes de l'agriculture »

« Il faut renforcer l'information agricole, il y va de l'intérêt des journalistes, des agriculteurs et du pays », a déclaré samedi 26 septembre Mme Cresson, ministre de l'agriculture, devant les membres de l'Association française des journalistes agricoles (AFJA) réunis en congrès à Versailles.

Le ministre s'est déclaré *« très préoccupée de la méconnaissance de l'opinion publique face aux problèmes de l'agriculture et du monde rural »*. Elle a *« regretté que leur place soit très limitée, notamment dans la presse nationale, la télévision et les radios »*. *« On ne parle des agriculteurs que lorsqu'ils répandent des cageots de fruits sur les routes*, a dit Mme Cresson, *on aperçoit le ministre comme confronté en permanence à des hordes en colère qu'il faut calmer avec de bonnes paroles parce qu'il y a peu d'argent pour assurer le retour des vacances fin août. »*

Après avoir rendu hommage aux journalistes spécialisés en agriculture, le ministre s'est engagé à soutenir leurs revendications, notamment afin que dans les cahiers des charges des entreprises nationales, de radio et de télévision, une place plus importante soit faite à l'agriculture.

Auparavant, Jacques Grall, responsable des questions agricoles au *Monde*, avait, au nom de l'AFJA, présenté un rapport *« tirant la sonnette d'alarme face à la réduction de l'information agricole dans l'ensemble de la presse »*. L'AFJA demande notamment l'embauche de journalistes pour les journaux sur écran (Antiope-Télétel) et les journaux professionnels, ainsi que la création d'un enseignement spécialisé commun à l'agriculture et au journalisme.

ÉNERGIE

Selon un sondage de l'IFOP

UNE LÉGÈRE MAJORITÉ SE DÉGAGE EN FAVEUR DU NUCLÉAIRE

Les partisans du nucléaire l'emportent en France sur les adversaires, mais la majorité des Français (64 %) estiment que le problème devrait être réglé par un référendum national, selon un sondage réalisé par l'IFOP et publié par *le Point* à huit jours du débat parlementaire sur l'énergie.

45 % des Français sont favorables à l'énergie nucléaire, 40 % y sont opposés et 15 % ne se prononcent pas, révèle ce sondage effectué du 31 août au 5 septembre auprès d'un échantillon de deux mille quarante-deux personnes.

Alors que les *« tout à fait »* partisans (16 %) et les *« tout à fait »* opposés (17 %) s'équilibrent, les *« plutôt »* favorables avec 29 % dépassent les *« plutôt »* défavorables (23 %).

Malgré la position sans ambiguïté en faveur du nucléaire prise par la direction du parti communiste, 51 % de communistes se disent défavorables à cette source d'énergie et 52 % de socialistes ; 51 % des personnes interrogées estiment au demeurant que le gouvernement est divisé sur la question.

● *Manifestation antinucléaire à Thionville.* — Un millier de personnes ont manifesté le 26 septembre à Thionville contre la construction éventuelle de la centrale de Cattenom (Moselle). Quelque deux cents écologistes luxembourgeois et autant d'Allemands et de Belges se sont fait refouler aux frontières françaises, nous signale notre correspondant à Luxembourg.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *M. Jacques Fleury, directeur de la division automobile Peugeot S.A.* — M. Jacques Fleury a été nommé directeur de la division automobile (Peugeot-Talbot-Citroën) de Peugeot S.A. Il succède à M. Marcel Pasteur, qui part à la retraite. Il est remplacé à la direction de la division des activités mécaniques et de services par son adjoint M. Philippe d'Argis.

[Agé de cinquante-neuf ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Fleury est entré chez Citroën en 1947 et en est devenu le directeur général adjoint en 1974. Il était, depuis 1976, chez P.S.A., directeur de la division des activités mécaniques et de services, division qui regroupe toutes les activités non automobiles du groupe Peugeot.]

Agriculture

● *Le contentieux franco-italien sur le vin.* — M. Giovanni Spadolini, président du conseil italien, a adressé à M. Mauroy un message personnel dans lequel il exprime sa profonde préoccupation à propos du contentieux qui oppose les deux pays sur les exportations de vins italiens. M. Spadolini estime que *« la situation déjà très difficile pourrait devenir insoutenable si l'on ne rejoint pas une solution satisfaisante de la controverse, hors de tout formalisme excessif et de toute rigueur injustifiée, conformément aux principes communautaires »*.

Social

● *M. Marc Blondel*, secrétaire confédéral de F.O., qui s'exprimait dimanche 27 septembre, dans les Vosges, a demandé au gouvernement d'abandonner *« l'héritage Monory consistant à flatter les P.M.E. et les P.M.I., ce qui était un comportement démagogique »*. Pour ce qui concerne l'emploi, M. Blondel a déclaré : *« On ne bloque pas suffisamment la progression du chômage. Les mesures qui sont prises ont le même effet que du sparadrap sur une blessure grave. »* Quant aux prix, *« le gouvernement*, a-t-il estimé, *n'est pas assez attentif au pouvoir d'achat. Il a certes augmenté le SMIC, mais il n'aurait pas dû en rester là »*. — (Corresp.)

● *L'emploi à l'usine Kléber-Colombes.* — Plus de six mille personnes ont, selon les syndicats C.G.T. de l'usine Kléber-Colombes (Hauts-de-Seine), participé à la journées « portes ouvertes », qu'ils ont organisée, samedi 26 septembre, pour *« manifester la volonté des travailleurs de maintenir l'emploi »* dans cette entreprise. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. de l'usine entendent s'opposer à l'initiative du groupe Michelin de supprimer 2 181 emplois en Ile-de-France, do. : 1 500 pour la fermeture de sa filiale de Colombes, qui fabrique essentiellement des pneus d'avion.

● *Mme Questiaux : « Rendre aux handicapés leur citoyenneté. »* — Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a déclaré, le samedi 26 septembre à Metz, devant le 29ᵉ congrès de l'Association des paralysés de France (A.P.F.), que son but principal était de *« rendre aux handicapés leur citoyenneté »*. Le ministre a demandé aux différentes associations de dresser un bilan sur la loi de 1975, censée donner aux handicapés les mêmes droits qu'aux autres citoyens, en particulier le droit à l'éducation, au travail et à l'autonomie financière. *« Dans le cadre de cette année [internationale] consacrée aux handicapés*, a ajouté Mme Questiaux, *ce bilan sera mon cadeau, et il sera réalisé avant la fin de l'année »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ...	5,6050	5,6100	+ 65	+ 105	+ 75	+ 130	− 270	− 130
$ can. ...	4,6540	4,6620	− 105	− 50	− 190	− 100	− 730	− 535
Yen (100)	2,4180	2,4240	+ 200	+ 250	+ 415	+ 480	+1 015	+1 140
D.M.	2,3840	2,3920	+ 110	+ 180	+ 205	+ 335	+ 530	+ 800
Florin ...	2,1420	2,1475	+ 90	+ 110	+ 170	+ 215	+ 405	+ 495
F.B. (100)	14,5860	14,6150	−2 175	−1 650	−2 605	−1 900	−4 075	−2 900
F.S.	2,8310	2,8395	+ 135	+ 185	+ 275	+ 335	+ 660	+ 795
L. (1 000)	4,7180	4,7290	− 735	− 575	−1 460	−1 200	−3 185	−2 805
£	9,9300	9,9485	+ 160	+ 300	+ 300	+ 475	+ 410	+ 725

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 11/16	12 1/16	11 7/8	12 1/4	12	12 3/8	12	12 3/8
$ E.-U. ...	16 1/8	16 5/8	16 7/16	16 13/16	16 7/8	17 1/4	17 15/16	18 5/16
Florin ...	11 5/8	12 5/8	12 3/8	13 1/8	12 3/8	13 1/8	12 1/2	13 1/4
F.B. (100)	20	50	27	30	25	27	20	23
F.S.	7 3/8	8 1/8	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4
L. (1 000)	50	150	36 1/2	29 1/2	35 1/2	38 1/2	31 1/2	34 1/2
£	14	14 5/8	15	15 3/4	15 1/4	16	15 5/8	16 3/8
F. français	27	30	20	30	26 1/2	27 1/2	23 1/2	25 1/2

LA HAUSSE DU DOLLAR SE POURSUIT

CHUTE DE L'OR

Favorisée par la remontée des taux aux Etats-Unis, la hausse du dollar s'est poursuivie sur les marchés des changes. A Francfort, la monnaie américaine est passée de 2,32 DM à 2,3525 DM, et à Paris, elle valait 5,63 F contre 5,59 F vendredi et 5,55 F jeudi 25 septembre. Le franc, victime d'un accès de faiblesse à la veille du week-end, s'est légèrement redressé, le mark à Paris revenant de 2,40 F à 2,3925 F après 2,3850 F.

Déprimé par la baisse des cours des matières premières — notamment l'argent-métal — par la hausse du dollar et celle des taux, le cours de l'once d'or a brutalement chuté, revenant de 451 dollars à 427,50 dollars.

LE PRÉ-RAPPORT DE

La politique économique du précédent gouvernement a été trop monétariste

ESTIME LE GROUPE DE TRAVAIL PRÉSIDÉ

Le pré-rapport de la commission du bilan — présidée par M. Bloch-Lainé — est rendu public ce lundi 28 septembre. Il avait été remis au président de la République le 18 septembre.

Dans les longs extraits que nous publions aujourd'hui ne figurent pas — faute de place — trois chapitres sur lesquels nous reviendrons ultérieurement : cadre de vie, vie quotidienne et vie locale.

Ce pré-rapport sera suivi dans cinq ou six semaines du rapport définitif de la commission qui abordera, lui, cinq sujets non traités dans le document qui vient d'être rendu public : défense, relations extérieures, libertés, enseignement, fonction publique.

« *L'objectif du constat est moins de porter un jugement sur les gestions passées que d'aider à déterminer ce qui peut demain, plus sûrement, accroître les forces et diminuer les faiblesses d'un pays exposé à de rudes épreuves économiques et avide de justice sociale. Il s'agit aussi de rendre les Français plus conscients des atouts dont ils disposent et des efforts dont ils ne sauraient être dispensés. A la vérité, un exercice de ce type devrait être opéré à intervalles réguliers, de façon plus institutionnelle qu'occasionnelle* », écrit M. François Bloch-Lainé dans une lettre à M. Mauroy, servant de préface aux premières conclusions de la commission.

L'approche de l'élection présidentielle du printemps 1981 a incité le gouvernement Barre (le nom du premier ministre n'est jamais cité dans le rapport) à « *marquer le pas* » dans certaines de ses actions, entraînant pour la nouvelle équipe au pouvoir de désagréables surprises et de vives difficultés : déficit du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale plus important que prévu ; survie artificielle d'entreprises, hausses nécessaires des tarifs publics reportées, sanctions pour entraves à la concurrence différées. M. Bloch-Lainé note encore que « *des dispositions, qui avaient été précédemment définies, énoncées publiquement et souvent appliquées avec bonheur, ont été comme suspendues ou contredites par des attitudes contraires, pour des raisons d'opportunité immédiate* ».

Le rapport aborde ensuite un second point : celui de l'écart existant « *entre les diagnostics faits par les gouvernements antérieurs, leurs intentions, les propositions qu'ils ont suscitées et leurs actions effectives* ». « *Le gouvernement a multiplié opportunément les études prometteuses en s'inspirant de beaucoup des idées qui étaient dans l'air. Il a délaissé en chemin la plupart d'entre elles.* » Cependant, ajoute le président de la commission : « *Répertorier les écarts entre les paroles et les actes n'aboutit pas qu'à formuler des griefs. Les projets méritoires appellent l'éloge, parce que, même incomplets ou avortés, ils peuvent inspirer et faciliter des actions ultérieures.* » Et le texte cite notamment la réforme de l'entreprise, le recensement des inégalités, la lutte contre la drogue et les pollutions, l'aménagement des banlieues, la prévention de la violence et de la criminalité diverse, le développement de l'action culturelle.

M. Bloch-Lainé aborde enfin dans sa lettre d'introduction un troisième point, portant sur la comparaison des résultats constatés et des actions entreprises. Il écrit : « *On observera peut-être, aujourd'hui ou plus tard, dans les parties de l'opinion sensibilisées par avance à l'attente d'un constat qui aurait l'allure d'un réquisitoire, que, parmi les développements de notre rapport, le passif du bilan tient plus de place que l'actif.*

» *Cette disproportion matérielle était inévitable. Elle ne traduit pas l'importance relative, suivant notre propre sentiment, des sujets de satisfaction et des sujets d'insatisfaction. Elle signifie que les modifications souhaitables de l'état de choses existant nécessitent des explications plus longues que la constatation, beaucoup plus vite faite, de ce qui va bien. Faut-il, en outre, rappeler que les imperfections que nous relevons n'étaient pas toutes évitables et que beaucoup d'entre elles sont à imputer au comportement des Français et aux structures de notre société, autant ou plus qu'aux actes de leurs gouvernants ?*

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION

Outre M. Bloch-Lainé — président, — la commission de bilan était composée de MM. Pierre Marcilhacy, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien sénateur ; Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du département de droit social à la faculté d'Assas ; Claude Gruson, inspecteur honoraire des finances ; le général Buis ; Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ; Laurent Schwartz, membre de l'Institut.

Le septième membre, Mme Simone Rozes, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes, avait donné sa démission, le 27 juillet, pour protester contre des propos du ministre de l'intérieur. Celui-ci avait souhaité que la commission de bilan étudie des dossiers judiciaires comme les affaires de Broglie, Curiel, Goldman...

La prospérité démasquée

Commence alors la description du bilan de la France. « *Comme tous les autres pays industriels, la France est entrée au début des années 70 dans une situation économique toute nouvelle, avec les habitudes persistantes de la longue période de croissance antérieure (...). L'avènement de la crise mondiale, marquée d'abord par le dérèglement du système monétaire international, puis précipitée par le premier choc pétrolier a, en quelque sorte, démasqué notre prospérité. Partout, autour de nous, le présent et l'avenir ont dépendu dès lors de la capacité d'adaptation aux réalités nouvelles.* »

Quelle a été chez nous cette capacité ?

« *Suivant les divers indices qui mesurent principalement l'inflation et la stagnation conjuguées, les résultats de nos efforts nous situent en moyenne, parmi nos concurrents, à mi-chemin entre les plus performants et les plus mal lotis. Qu'avons-nous fait pour ce qui dépendait principalement de nous-mêmes ?*

» *Pour cette analyse difficile, la période de référence varie selon les sujets : tantôt plus longue, tantôt plus courte, elle coïncide rarement avec la durée d'un gouvernement ou d'un mandat présidentiel. Jusqu'en 1976, la gravité de la crise et les modifications fondamentales qu'elle impose ont été sous-estimées chez nous plus qu'ailleurs, dans l'attente d'un retour naturel à une conjoncture plus favorable. Les hésitations de la politique économique, jalonnée par une petite action de stabilisation en 1974, puis par une tentative de relance — toutes deux à contretemps, — se sont accompagnées de quelques désordres, cependant qu'on préparait un septième Plan irréaliste.*

» *Ensuite, la prise en considération des contraintes extérieures a conduit à privilégier la poursuite de certains grands équilibres. (...) La réduction de l'inflation, liée à la modération de la croissance, est devenue l'objectif primordial d'une politique dont les instruments presque exclusifs ont été la rigueur monétaire interne et externe et la limitation des déficits publics.* »

Réussite partielle

« *Une politique macro-économique, qui ne recherche les grands équilibres qu'à l'aide des instruments traditionnels, est condamnée à être incomplète et à n'avoir qu'une réussite partielle* », souligne le rapport. « *Privilégiant comme objectif la réduction de l'inflation et le maintien du taux de change, la conduite tenue depuis 1976 a eu des résultats positifs, qu'il convient de souligner. Les limites fixées à l'augmentation de la masse monétaire ont été bien observées. (...) Jusqu'au début de 1981, le franc s'est bien tenu sur le marché des changes. Le crédit de nos emprunteurs à l'étranger, devenu excellent, nous a conservé dans le commerce international une place dont le maintien n'était pas assuré au départ.*

» *Notre balance extérieure perturbée par le premier choc pétrolier a retrouvé son équilibre à la veille du second, qui l'a déséquilibrée à nouveau. Nous avons gagné ainsi un crédit international qui nous a permis d'accroître nos réserves de devises. Notre marché intérieur des capitaux, surtout au cours des deux dernières années, s'est prêté aux emprunts requis en assurant finalement aux épargnants des rendements convenables. Il s'est même élargi en 1980 au prix, il est vrai, d'une hausse sensible des taux d'intérêt.*

» *Par ailleurs, dans le domaine fondamental de nos approvisionnements en énergie, ce qu'on a fait pour réduire nos dépenses peut être discuté quant au dosage des moyens, mais a été courageux et efficace. Il faut rappeler enfin que les rigueurs de la politique choisie n'ont pas porté atteinte, jusqu'à ces temps derniers, au pouvoir d'achat des Français, du moins de ceux qui n'étaient pas atteints par le chômage, qu'elles se sont même conciliées avec la poursuite d'une certaine amélioration du niveau de vie.*

» *Cependant, cette politique a connu des échecs importants. Ne s'étant pas attaquée aux causes structurelles de l'inflation, elle n'a pas réussi à maîtriser les tensions inflationnistes. Attendant une amélioration de l'emploi de la seule adaptation structurelle de l'appareil productif, elle a laissé le volume du chômage s'accroître de plus en plus. Elle apparaît comme incomplète : il eût fallu associer aux actions sur la masse monétaire et sur le déficit budgétaire des actions plus diverses, plus spécifiques, susceptibles d'affaiblir les mécanismes inflationnistes ou de développer l'emploi.* »

Le défi de l'emploi

Le rapport consacre plusieurs pages au chômage et à l'emploi : « *Le ralentissement de la croissance économique a eu naturellement une grande influence sur la dégradation de l'emploi. Mais il n'est pas le seul facteur. Au chômage qui a accompagné une croissance plus lente s'est superposé un chômage que certains économistes appellent classique (supplément de coûts directs ou indirects d'un recrutement par rapport à un chômage d'adaptation provenant de la transformation rapide des structures productives dans un contexte de vive concurrence internationale. Ces problèmes, communs à toutes les économies développées, ont été aggravés dans le cas de l'économie française par l'augmentation sans précédent de la population active, c'est dire la gravité du défi qu'avait à relever la politique de l'emploi.*

» *Face à cette situation, la politique du gouvernement a été faible, les instruments traditionnels de l'action administrative ont été développés, mais de manière insuffisante, et l'on n'a pas mis en œuvre assez de moyens nouveaux susceptibles d'accroître globalement les possibilités d'emplois.* »

Ainsi, l'indemnisation du chômage constitue « *un volet positif de la politique menée ces dernières années* », même si elle n'a pas été suffisamment adaptée à l'allongement des durées de chômage. La formation professionnelle s'est développée, « *mais n'a pas suivi, et de loin, l'essor du chômage (...) Son contenu est resté incertain (...) Malgré le nombre des chômeurs, des offres d'emplois restent insatisfaites (...) ; les aides directes et indirectes à la création d'emplois sont restées sans commune mesure avec les besoins.*

» *Devant les perspectives alarmantes d'une dégradation profonde et durable de la situation, il eût été bon de combiner tous ces moyens avec un grand effort de solidarité comportant, entre*



LA COMMISSION DU BILAN

et ne s'est pas suffisamment attaquée aux causes structurelles de l'inflation et du chômage

PAR M. FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ

autres, divers modes de partage du travail et s'accompagnant sans doute à titre temporaire de sacrifices consentis sur leur niveau de vie par diverses catégories sociales. Il eût fallu, en outre, élaborer au niveau européen une politique commune de régulation et d'adaptation structurelle jusqu'à ce que la Communauté retrouvât les chemins d'une croissance plus forte. »

Abordant le problème de l'inflation, le rapport poursuit : « *Dans un climat d'incertitude renforcée par l'absence de consensus social, les causes structurelles de l'inflation ont perduré : généralisation des clauses d'indexation ; pratiques anti-concurrentielles ; rentes de situation ; circuits de distribution inefficaces ; professions rémunérées au pourcentage de leur chiffre d'affaires ; plus généralement, dérapage des revenus non salariaux, alors que la croissance du pouvoir d'achat des salariés était progressivement maîtrisée. Si les gouvernements ne parviennent pas à maintenir une confiance suffisante dans leur politique, les agents économiques qui, du fait de leur endettement, ont intérêt au maintien de l'inflation, pratiquent une indexation généralisée, sans accepter la moindre participation aux efforts de stabilisation.* »

Une inflation structurelle

La politique de libération des prix « *dont les intentions étaient justifiées, a eu des effets différents suivant les secteurs. Dans ceux qui sont exposés de plein fouet à la concurrence, les entreprises ont besoin d'une grande liberté de manœuvre, et la taxation, telle qu'elle était mise en œuvre avant 1978, présentait plus d'inconvénients que d'avantages. En revanche, les activités protégées par l'absence de concurrence réelle, par la passivité des consommateurs, notamment dans les services et pour certains commerces, ont profité d'une licence injustifiée qui s'est traduite par des dérapages importants dans certains secteurs prestataires de services après le retour à la liberté.* »

Au total, la politique anti-inflationniste n'a réussi que partiellement parce qu'elle s'est bornée à combattre l'inflation avec les seuls instruments macro-économiques traditionnels.

En ce qui concerne le commerce extérieur, le rapport écrit : « *Les efforts faits pour favoriser un retour à l'équilibre ont été marqués, spectaculairement, par de grands contrats portant sur du matériel militaire ou sur des usines livrées clés en main (contrats obtenus parfois dans des conditions coûteuses) plus qu'ils n'ont visé à une progression continue et plus diversifiée des marchés extérieurs ou à une défense efficace du marché intérieur. La politique des dernières années n'a empêché ni la permanence du déficit dans des secteurs industriels, tels que ceux de certains biens d'équipement professionnel (surtout machines et appareils mécaniques) et de l'ensemble des biens d'équipement ménager (notamment de l'électronique grand public), ni une pénétration très accrue du marché intérieur des biens de consommation importés (par exemple chaussures et textiles), ni l'apparition de déficits surprenants (viande, fruits, produits de la pêche) dans le domaine agro-alimentaire.* »

Après avoir noté que « *la tenue du franc sur le marché des changes a été presque continûment bonne* », et estimé positive la création du S.M.E. le rapporteur écrit : « *Si le programme nucléaire doit être considéré comme une réussite technique et industrielle, il n'a été réalisé qu'au prix d'une centralisation très forte des décisions. Il aurait fallu développer davantage l'information et la participation des élus et de la population, tout en gardant à l'esprit que les pouvoirs publics ne peuvent, en fin de compte, se décharger de leurs responsabilités.*

» *Trois domaines auraient mérité des réflexions plus approfondies : le choix et l'acceptation des nouveaux sites, le retraitement des combustibles irradiés, et la gestion des déchets. Enfin, il eût été souhaitable de mieux apprécier les problèmes d'adaptation entre offre et demande d'électricité, qui risquent de se poser avec le développement de l'électricité nucléaire.* » Quoi qu'il en soit, les autres sources d'énergie n'étaient pas disponibles en quantités suffisantes pour une substitution rapide, et, « *dans l'ensemble, la politique énergétique suivie entre 1973 et 1981 a été persévérante et cohérente par comparaison avec les politiques menées à l'étranger* ».

Ayant regretté un endettement déraisonnable des agriculteurs et « *l'absence d'une véritable actualisation de la politique agricole* », le rapport indique que « *les efforts faits pour mettre sur pied une politique industrielle ont été constants (...). La stabilité des règles du jeu au cours des deux dernières décennies a été favorable aux industriels, même si les insuffisances de la planification ont rendu assez obscures les stratégies de l'Etat.* »

« *La politique propre à des secteurs ou à des activités s'est traduite par des aides de l'Etat dont le montant est mal connu. Ces aides avaient atteint en subventions budgétaires (à l'exclusion des crédits de recherche militaire) 8,5 milliards de francs en 1978 (...). Autant qu'on puisse en juger, la majorité de ces aides a bénéficié — sauf pour l'électronique — à des secteurs en crise, en particulier la sidérurgie et la construction navale. L'Etat a trop longtemps limité ses interventions à des opérations de secours d'urgence dont le CIASI ou le sauvetage de la sidérurgie sont devenus les symboles. Les secteurs d'avenir ont été tardivement reconnus comme stratégiques pour la vitalité de l'industrie de demain.* »

Des progrès en matière sociale

« *Un bilan global de la politique de protection sociale fait apparaître des progrès considérables que la crise n'a pas enrayés, en dépit des lourdes difficultés soulevées par l'affaiblissement des rentrées dû au sous-emploi et par la vive croissance des dépenses d'indemnisation des chômeurs.*

» *Le rapport des transferts sociaux au produit intérieur brut est passé de 18 % en 1960 à 27,3 % en 1980, ce qui place la France derrière les Pays-Bas et certains pays nordiques et à un niveau comparable à celui de l'Allemagne fédérale. Parallèlement, les prestations sociales constituent une part croissante des revenus des ménages : 24,8 % en 1970, 32,4 % en 1980. Les « réactivations sociales » (services collectifs et prestations fiscales comprises) représentaient 37 % du revenu des ménages en 1980.*

» *Dans cette redistribution, les politiques de la santé et de la vieillesse occupent une place très prépondérante dont souffre corrélativement la politique familiale.* »

Le rapport ajoute : « *Dans la lutte contre les inégalités, bien souvent dénoncées et mieux analysées depuis un douzaine d'années, des résultats incontestables ont été obtenus. Mais les oppositions profondes qui divisent la société française n'ont pas cédé.* »

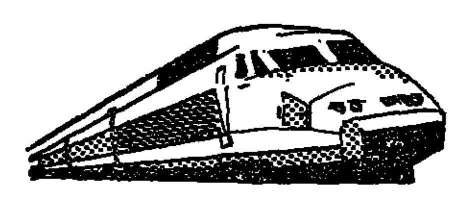
« Les Français n'ont pas été associés »

Selon le rapport, les inégalités de ressources ont diminué au niveau des revenus primaires et au niveau des revenus disponibles (grâce notamment aux revenus sociaux). Le rapport note encore la réduction sensible des inégalités en matière de logements et d'équipements des ménages, mais il souligne les écarts importants qui subsistent tout spécialement au niveau des patrimoines, des vacances, des revenus à l'intérieur des professions et dans l'utilisation des services collectifs. Enfin, que la crise « *aggrave les inégalités (par le chômage notamment), cumule celles-ci (professions valorisantes, conditions de travail agréables) et fausse souvent le sentiment que les gens ont des inégalités par rapport aux données objectives.* »

En conclusion, M. Bloch-Lainé écrit : « *Nous pensons que les Français ont souffert de n'être pas pris davantage en considération pour la conduite des affaires qui les concernent, associés à la détermination de leur sort. Un certain recul paraît s'être produit : au jeu d'institutions-relais antérieurement amorcé s'est substituée progressivement une explication sommaire dispensée trop à sens unique par les médias, fût-ce par les bouches les plus augustes.* »

Après avoir souligné le trop grand poids des procédures administratives, M. Bloch-Lainé écrit : « *Nous souhaitons que le tableau que nous dressons ne soit pas mal interprété. (...) Il va de soi tout d'abord que, quand nous déplorons des situations imparfaites, nous n'entendons pas qu'on eût pu, sans grandes difficultés, en produire des meilleures, ni que, en dépit des propos échangés dans les joutes électorales, il est désormais possible, voire facile, de faire en tout beaucoup mieux. On pouvait hier, et on peut demain faire moins bien ou plus mal.*

» *Répétons-le : tant de choses ont changé au cours des dernières décennies, et plus particulièrement de la dernière, que les modèles à prendre ne figurent dans aucun passé ; qu'aucune restauration, si loin qu'on remonte, ne peut être considérée aujourd'hui comme une panacée ; une action volontaire sur l'économie, éclairée par plus d'investigations et de réflexions et plus fermement conduite, doit recourir à des moyens qu'on ne trouve pas tous, tant s'en faut, dans l'arsenal des procédés directifs autrefois en vigueur et qui furent peu à peu délaissés. Les moyens d'avenir sont à inventer plus encore qu'à réinventer.* »







SOCIAL

AUX JOURNÉES MÉDICALES D'OSLO

L'argent peut-il résoudre tous les problèmes de santé ?

Oslo. — « Nous nous sommes comportés depuis trente ans comme si l'argent pouvait *résoudre tous les problèmes de santé*. Nous avons pris l'habitude de payer sans réfléchir et nous n'avons fait aucun effort d'invention. »

A cette remarque faite par le docteur Frederik Mellbye, directeur général de l'Assistance publique d'Oslo, lors de la séance inaugurale des Echanges médicaux France-Norvège, répondait celle de M. Egil Willumsen (direction générale de la santé en Norvège). « Nous arrivons à un tournant historique de la politique sociale et de celle de la santé. Nos ressources sont limitées, au moment même où les progrès technologiques accroissent les possibilités de la médecine de manière quasi illimitée. » Le *système de santé norvégien coûte à chaque citoyen* 5 000 francs par an (4 000 francs environ *en France*) ; *son coût a triplé en cinq ans*, il emploie (dans un pays de quatre millions d'habitants) cent vingt mille employés, et l'accroissement de son budget est deux fois plus important que celui du produit national brut (1).

de notre envoyée spéciale

Les principes très décentralisés auxquels obéit le système norvégien (quatre cent quatre communes ou départements gèrent leurs entités sociales ou hospitalières) ont offert l'avantage de laisser le libre champ aux initiatives locales, mais ont *conduit* à des mosaïques disparates sans projet commun. *« Il est urgent,* estime M. Willumsen, *que nous établissions un plan général de développement du système de santé. Les initiatives doivent venir de la base, mais il importe que les directives viennent du sommet. Et cela d'autant plus que des choix de priorités s'imposent à l'évidence, qui ne peuvent résulter que d'un consensus national. »*

Les problèmes majeurs que doit affronter la Norvège, *« modèle du bien-être scandinave »* comme le soulignait M. Pierre Giraudet, président de la compagnie nationale Air France, organisatrice, avec l'ambassade de France, de ces journées, ces problèmes sont communs à nombre de pays industrialisés. *« Ce sont les maladies chroniques, celles liées au vieillissement de la population, les handicapés, les maladies mentales et — plus largement — les conséquences socio-pathologiques des développements industrialisés ou urbains (divorce, alcoolisme, drogue) qui deviennent les véritables priorités de demain, et constituent un défi pour notre système de santé »,* précise M. Willumsen.

« Nous avons échoué, et nous le reconnaissons dans l'établissement d'un système administratif et politique de santé pour les groupes les plus défavorisés de la population : handicapés, personnes âgées, malades mentaux, alors que ce sont eux qui ont les plus grands besoins d'une assistance communautaire ; ils doivent constituer la priorité des priorités », conclut M. Mellbye.

« Les goulags psychiatriques »

La même erreur a été commise pour les maladies mentales en France et en Norvège : d'énormes unités hospitalières, *« véritables goulags de la souffrance psychique ou du rejet social »*, ont été construites depuis l'après-guerre, et les malades dits *« mentaux »* occupent, à présent, confirment les responsables du *ministère* de la santé, la moitié de tous les *lits hospitaliers du pays.*

Une politique radicalement différente est conduite depuis dix ans en Norvège : les grands hôpitaux psychiatriques sont fermés les uns après les autres *(« fermés à jamais : nous n'envisageons aucune reconversion, pour des conceptions aussi aberrantes »).* Une enquête avait montré, en *effet, que (tout comme en France* d'ailleurs) *« aucun traitement médical n'y était appliqué pour plus plus de la moitié des « hospitalisés ».* On a donc entrepris dans toute la Norvège la construction d'unités d'accueil ne dépassant jamais cinquante lits, situées au cœur des villages ou des villes, animées par un personnel « social » et visitées par un médecin deux jours par semaine. Des ateliers protégés s'implantent à côté de ces établissements, et les psychotiques se voient donc pris en charge par *« un trépied : le foyer, la maison familiale, l'atelier protégé ».*

Pour les débiles mentaux, des foyers de dix places ont été installés, et les hôpitaux généraux traitent comme l'ensemble des autres problèmes médicaux les urgences psychiatriques. Pour les malades mentaux dangereux (il y en a une trentaine en Norvège), un établissement spécial, fermé, a été bâti.

L'organisation ainsi conçue a le double mérite de démédicaliser au maximum la pathologie mentale et de réinsérer les « déviants », ou prétendus tels, au sein de la communauté. *Elle s'est heurtée à* des oppositions syndicales (personnel infirmier des *grands* hôpitaux psychiatriques), mais ces *derniers ont tous été réintégrés,* avec des fonctions un peu différentes, dans les foyers d'accueil.

Evaluer l'innovation

Si la France est encore loin, hélas ! d'avoir engagé un projet *cohérent de prise en charge* des affections mentales, la *mise* en œuvre des processus de rationalisation des soins de santé, d'évaluation et de calcul des coûts, ou de réflexion sur l'économie de la santé, telle qu'elle a été décrite notamment à Oslo par M. Gabriel Pallez, directeur de l'Assistance publique de Paris, et le professeur Henri Péquignot (Paris), est apparue aux spécialistes norvégiens comme un modèle à suivre ou à imiter.

L'hôpital a absorbé en 1980, en France, 55,24 % du total des prestations de maladie (200 milliards) et les frais de personnel représentent 70 % de son coût. La mise en place par l'Assistance publique de Paris (le plus grand établissement hospitalier du monde par sa dimension) d'un *« plan directeur général »* à l'horizon 1985 et de dispositifs d'évaluation des *coûts* et d'analyse des procédures de soins a permis une organisation mieux adaptée, et s'est traduite par ce résultat pour le moins exceptionnel qu'est la stabilité du coût moyen de séjour à l'A.P. depuis dix ans (en francs constants).

Des « programmes des spécialités médicales » s'insèrent dans la programmation par établissement et un « comité d'évaluation de la diffusion de l'innovation technologique » vient d'être mis en place, afin de faire naître au sein d'un groupe consultatif d'experts de haut niveau un *consensus sur les perspectives,* l'état d'avancement de la recherche et l'opportunité de diffuser les techniques coûteuses en équipements ou en hommes.

Le but de ce dispositif est d'aboutir, grâce à un dialogue médecins-administration, à des critères de diffusion des techniques nouvelles et à des clés de répartition des moyens que le corps médical s'engagerait à respecter. Des programmes de recherche vont être engagés avec les caisses d'assurance-maladie pour étendre ces *réflexions* sur les coûts de l'hospitalisation au cadre *plus vaste du « coût de la santé »*, et notamment en comparant les diverses formes de prise en charge (hôpital de jour, soins à domicile, établissements de rééducation) pour une même pathologie (comme le diabète, à l'étude actuellement).

Une vingtaine des plus éminents médecins français ont participé ainsi, du 14 au 20 septembre, à des échanges en principe scientifiques, ou médicaux, mais desquels les préoccupations économiques étaient loin d'être absentes, fait nouveau et significatif d'une préoccupation d'ordre à présent universel.

Mais le virage politique que vient de connaître la Norvège, où les socialistes perdent, après la Suède, le contrôle du gouvernement, ne semble pas émouvoir les *autorités sanitaires. « Rien ne sera changé »*, disait-on au *ministère de la santé le jour où le* changement de majorité fut connu : *« Porter atteinte au système de santé serait si impopulaire qu'aucun homme politique, de quelque bord qu'il soit, n'a jamais osé l'évoquer. Il n'est pas exclu que nous conduisions jusqu'à l'absurde le principe de la prise en charge intégrale de toute la population. »*

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) L'une des raisons du coût particulièrement élevé du système de santé norvégien pourrait tenir à son « hospitalocentrisme » et à la *disparition* des *médecins* généralistes. 60 % de ceux qui pratiquent encore ont plus de cinquante ans et 10 % plus de soixante-dix ans.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

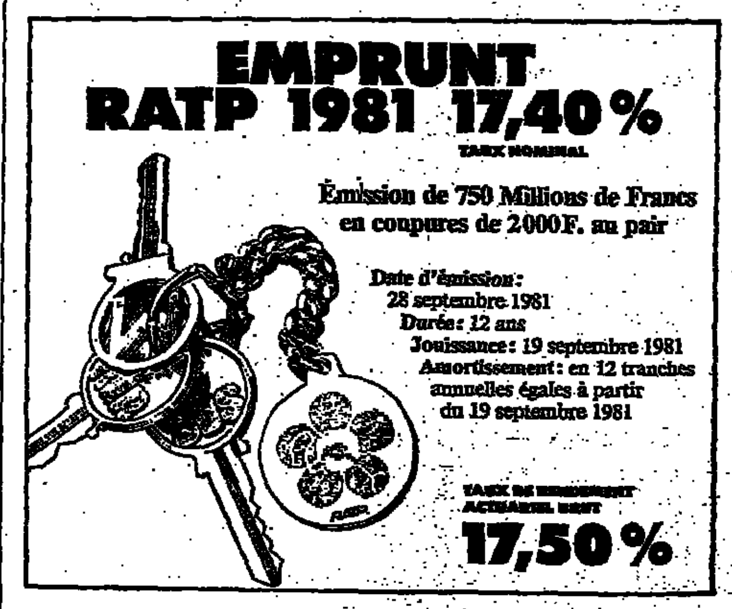
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 septembre 1981

Très forte baisse. Repli de l'or

Bien qu'elle soit partiellement isolée du monde extérieure et que les nationalisations aient perturbé son comportement, la Bourse de Paris en ce début de semaine, n'est pas restée à l'abri de la véritable tempête qui ravage actuellement les places financières mondiales. Que ce soit à Londres, où la chute des cours s'est poursuivie lundi 29 septembre avec un repli de plus de 5 % à Tokyo, où le marché a subi la plus forte baisse de son histoire, où à New-York vendredi soir, c'est la même chose, les cours s'effondrent dans une atmosphère de « panique ». Motif apparent : les sombres prédictions d'un « gourou » de Wall Street, M. Joé Granville qui pronostique un formidable recul des cours.

En fait, M. Granville dit tout haut ce que certains murmurent tout bas, à savoir que bien des raisons de baisse peuvent déprimer les marchés, notamment le marasme général en Grande-Bretagne et la tension des taux aux États-Unis. A Paris, où la cotation d'une dizaine de valeurs a dû être retardée, on a noté des reculs de plus de 7 % sur nombre de valeurs : Moulinex (– 11 %»), Creusot-Loire (– 10 %), Perrier (–9 %),Cie Bancaire (–8 %), Legrand (– 8 %)

Aux valeurs étrangères, où le dollar titre se maintient à 7,20 F environ, ce fut le carnage : les japonaises : Hitachi et Sony (– 14 %),les américaines (American Express – 12 %, ITT – 9 %, Amax – 8 %).

Les mines d'or ont perdu jusqu'à 15 %, en raison du vif recul du cours de l'once d'or, qui perd plus de 20 dollars à 427,50 dollars. Le lingot a baissé de 2 000 F à 91 995 F, et le napoléon de « seulement » 9 F à 940,80 F, les emprunts 4,5 % et 7 % 1973 fléchissent de leur coté.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'AIR LIQUIDE. — Les résultats bruts avant amortissements, provisions et impôts de la maison mère, s'établissent à 397,1 millions de francs contre 363,7 millions de francs au 30 juin 1980.

ARJOMARI-PRIOUX. — Les résultats consolidés du premier semestre 1981 se traduisent, pour le groupe, par un bénéfice net consolidé de 1,08 million de francs, la marge brute d'autofinancement du premier semestre 1981 revenant de 76,8 millions de francs à 41 millions de francs. Les résultats de la société mère sont de 137 000 francs après 24,2 millions de francs d'amortissement. Le premier trimestre a été marqué par une sous-activité de la production et par une insuffisance notoire des prix de vente, tandis qu'au deuxième trimestre la demande s'améliorait relativement et que le réajustement des prix était très insuffisant. Le carnet de commandes actuel est meilleur que celui de l'an dernier, mais il s'avère très difficile de faire des prévisions pour le second semestre 1981. La forte position exportatrice de la société (35 %), qui continue à se développer, constitue pour elle un atout important.

ESSO S.A.F. — Le résultat net économique des activités de raffinage-distribution pour le premier semestre 1981 se traduit par une perte de 396 millions de francs. Le résultat net comptable est nul, compte tenu des dividendes reçus d'ESSO REP (242 millions de francs), et après dotation à la provision pour fluctuation des cours, limitée à 1,077 milliard de francs, montant inférieur au maximum légal. La marge brute d'autofinancement, qui inclut l'augmentation de la valeur des stocks pour 1,231 milliard de francs, a été de 1,348 milliard de francs. Les résultats ont continué à se détériorer au troisième trimestre 1981.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	90,7	88,7
Valeurs étrangères	147,7	135,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	94	92,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 sept. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/9	28/9
1 dollar (en yens)	228	230,50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	18 sept.	25 sept.
Valeurs franç. à revenu variable	810,8	806,0
Valeurs étrangères	1915,0	1824,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	117	116,3
Assurances	210,4	217,6
Banques et soc. fin.	77,8	76,1
Sociétés foncières	121,8	119,5
Soc. investissem. portef.	113,6	113,9
Agriculture	148,3	143,4
Aliment., brasser., distill.	181,9	180,9
Automob., cycles et leurs équipem.	54,3	49,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	204,2	198,6
Caoutchouc (industr. et comm.)	57,8	58,2
Carrièr. salin., charb.	116,3	116,1
Constr. mécan. et navales	95,6	92,9
Hôtels, casinos, thermal.	182,7	175,7
Imprimeries, papiers, cartons	113,8	118,9
Magasins, comptoirs d'exportation	112,7	110,1
Matériel électrique	104,2	102,4
Métallurgie com. des prod. métal.	30,1	31,2
Mines métalliques	164,5	144,4
Pétroles et carburants	111,2	104,5
Produits chim. et électro-métall.	153,3	145,7
Services publics et transp.	111,3	110,8
Textiles	78,6	76,2
Divers	144,6	143,7
Valeurs étrangères	259,1	248,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,3	81,5
Sociétés	88,5	88,4
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	90,9	91,0
Emprunts d'État	91	90,8
Emprunts garantis et assimilés	91,3	91,6
Sociétés	89,7	89,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	94,4	92,8
Produits de base	72,8	70,1
Construction	176,8	173,3
Biens d'équipement	80,4	79,7
Biens de consomm. durables	65	62,4
Biens de consomm. non durables	84,6	82,8
Biens de consomm. alimentaires	127,3	125,2
Services	169,1	169,3
Sociétés financières	98,8	96,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	225,3	217,8
Valeurs industrielles	82,7	80,6
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	115,7	114,8

BOURSE DE PARIS 28 SEPTEMBRE COMPTANT

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	170	....
Akzo	62	....
Alcan Alum	180	176
Algemeine Bank	810	790
Am. Petrofina	380	....
Arbed	160 30	....
Asturienne Mines	58 20	....
Bco Pop Espanol	150	145
B. N. Mexique	27	26 15
B. Régl. Internat.	55000	57700
Barlow Rand	58	52
Bell Canada	108	101 50
Blyvoor	95 50	....
Bowater	27 10	24
British Petroleum	35 30	30 50
Br. Lambert	190	....
Caland Holdings	103	93
Canadian-Pacific	265	241 80
Cockerill-Ougre	20 20	....
Cominco	311	295
Commerzbank	425	400
Courtaulds	8	....
Dart. and Kraft	321	....
De Beers (port.)	51	....
Dow Chemical	190	171
Dresdner Bank	460	....
Est-Asiatique	72	72
Femmes d'Auj.	72	....
Fiscutremer	138 10	....
Finsider	0 31	....
Fosaco	25	23
Gén. Belgique	157 80	160
Gevaert	218	....
Glaxo	46 20	46
Goodyear	122 10	119 70
Grace and Co	313	290
Grand Metropolitan	23	23 60
Gulf Oil Canada	125	113
Hartebeest	385 20	360
Honeywell Inc.	620	....
Hoogoven	41	....
I. C. Industries	223	210
Int. Min. Chem	260	....
Johannesburg	515	....
Kubota	11	10 90
Latona	165	....
Mannesmann	519	487
Marks-Spencer	15 50	....
Matsushita	45	40 50
Mineral-Ressourc.	62 50	56 c
Nat. Nederlanden	325	310
Noranda	140	133
Olivetti	15	15 20
Pakhoed Holding	105	....
Petrofina Canada	680	....
Pfizer Inc.	299 10	....
Phoenix Assuranc.	29 50	....
Pirelli	10 90	....
President Steyn.	270	239
Procter Gamble	520	480
Rolinco	616	557
Robeco	618	586
Shell fr. (port.)	47	....
S.K.F. Aktiebolag	152	150 20
Sperry Rand	245	222
Steel Cy of Can.	193	....
Stilfontein	124	110
Sud. Allumettes	150	115 c
Tenneco	249	229
Thorn EMI	66	....
Thyssen c. 1 000	174	....
Val Reefs	486	463
Vieille Montagne	210	....
Wagons-Lits	145	148
West Rand	19 60	19

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	180	176
Sarakreek N.V.	212	207
Sicomur	132 50	122
Softbus	219	....
Rodamco	335	320

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	128 80	....
Cellulose du Pin	35	....
Coparex	550	550
Iena Industries	13	....
La Mure	70 20	75 d
Métallurgique Minière	140	....
Océanic	28 60	....
Petrofigaz	430	430
Pronuptia	230	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	83	....
Ufinex	168	....
Voyer S.A.	2 35	....
Rorento NV	372	360

SICAV

26/9	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8788 87	8371 24
Actions France	154 19	147 20
Actions-Investiss.	182 23	173 97
Actions sélectives	209 58	200 08
Aedificandi	239 89	229 06
A.G.F. 5000	179 32	171 19
Agfimo	275 71	263 21
Altafi	177 01	168 98
A.L.T.O.	167 06	159 50
Amérique Gestion	315 76	301 44
Bourse-Investiss.	188 79	180 23
C.I.P.	613 03	585 23
Convertimo	200 40	191 31
Corsaire	660 50	630 55
Crédinter	267 45	255 32
Croiss. Immobil.	249 70	238 38
Drouot-France	197 88	188 91
Drouot-Investiss.	464 30	443 25
Énergie	202 05	192 89
Épargne-Croiss.	893 36	852 86
Épargne-Industr.	315 23	300 94
Épargne-Inter	452 78	432 25
Épargne-Oblig.	140 96	134 57
Épargne-Unie	538 06	513 66
Épargne-Valeur	255 38	243 80
Euro-Croissance	264 55	252 55
Financière Privée	587 06	560 44
Foncier Investiss.	444 88	424 71
France-Épargne	293 21	279 91
France-Garantie	239 26	234 57
France-Investiss.	272 76	260 39
Fr.-Obl. (nouv.)	330 11	315 14
Francic	183 80	175 47
Fructidor	169 60	161 91
Fructifrance	307 06	293 14
Gestion Mobilière	387 43	369 86
Gest. Rendement	385 01	367 55
Gest. Sél. France	258 36	246 64
I.M.S.I.	253 21	241 73
Indo-Suez Valeurs	421 56	402 44
Interoblig.	6673 43	6370 62
Intersélect France	187 58	179 07
Intervaleurs Indust.	291 13	277 93
Invest. St-Honoré	441 67	421 64
Laffitte-France	148 24	141 50
Laffitte-Oblig.	128	120 29
Laffitte-Rend.	164 15	156 71
Laffitte-Tokyo	512 88	489 43
Livret portefeuille	315 57	301 26
Multi-Obligations	366 12	349 52
Multirendement	125 33	119 65
Mondial Investiss.	225 46	215 24
Natio.-Inter.	615 67	587 75
Natio.-Valeurs	370 39	353 59
Obliséam	136 16	129 99
Pacifique St-Honoré	288 53	275 45
Paribas Gestion	336 72	321 45
Pierre Investiss.	294 61	281 26
Rothschild Expans.	525 17	501 36
Sécur. Mobilière	347 47	331 71
Sélec. Mobil. Div.	241 19	230 25
S.P.I. Privinter	176 50	168 50
Sélection-Rendem.	130 34	124 43
Sélect. Val. Franç.	144 44	137 89
S.F.I. fr. et étr.	287 16	274 14
Sicavimmo	344 37	328 75
Sicav 5000	145 50	138 90
S.I. Est	676 13	645 47
Sivafrance	228 56	218 20
Sivam	209 58	200 08
Sivarente	158 47	151 28
Sivinter	239 86	228 97
S.I.G.	511 59	487 83
S.N.I.	786 59	750 92
Sogepargne	270 78	258 48
Sogevar	564 58	538 98
Sogınter	700 93	669 15
Soleil Investiss.	329 47	314 53
U.A.P. Investiss.	223 69	213 55
Unifrance	168 34	160 71
Unifoncier	450 28	429 86
Unigestion	400 35	382 20
Uni-Japon	641 02	611 96
Unirente	1382 60	1337 14
Valorem	262 11	250 22
Worms Investiss.	453 02	432 48

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/9	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 581	5 626	5 370	5 830
Allemagne (100 DM)	239 980	239 380	232	244
Belgique (100 F)	14 678	14 656	12 800	13 500
Pays Bas (100 fl.)	216	214 970	207	218
Danemark (100 krd)	76 500	76 350	72	77 500
Norvège (100 k)	94 150	94 080	89	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 015	9 987	9 550	10 150
Grèce (100 drachmes)	9 800	9 710	....	....
Italie (1 000 lires)	4 770	4 732	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	283 150	282 500	272	285
Suède (100 krs)	99 850	98 540	94	99 500
Autriche (100 sch)	34 230	34 040	33	34 600
Espagne (100 pes.)	5 810	5 769	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 590	8 595	7 200	8 200
Canada ($ can 1)	4 674	4 669	4 620	4 750
Japon (100 yens)	2 448	2 418	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/9
Or fin (kilo en barre)	94000	92000
Or fin (en lingot)	94000	91995
Pièce française (20 fr)	949 80	940 80
Pièce française (10 fr)	512	506
Pièce suisse (20 fr)	785	795
Pièce latine (20 fr)	770	779 90
Souverain	829 50	826
Pièce de 20 dollars	4050	4180
Pièce de 10 dollars	2000	2100
Pièce de 5 dollars	942 50	.....
Pièce de 50 pesos	3765	3750
Pièce de 10 florins	750	765

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA RÉFORME DES ÉTUDES MÉDICALES : « L'abrutissement », par le professeur Jean Crosnier ; « En un projet politique », par le professeur R. Perelman ; « Un activisme dirigé vers le passé », par le professeur Claude Got.

ÉTRANGER

3-4. EUROPE
— BELGIQUE : la crise gouvernementale : l'intransigeance flamande augmente les risques d'éclatement de la nation.
— POLOGNE : un débat houleux s'est déroulé au congrès de Solidarité à propos du compromis sur l'autogestion.
3. PROCHE-ORIENT
4-5. AFRIQUE
— ALGÉRIE : M. Ben Bella a vivement critiqué le type de développement de son pays.
6. DIPLOMATIE
— Un rapport du Pentagone dénonce le surarmement soviétique.
6. ASIE
7. AMÉRIQUES

POLITIQUE

8. Démission du bureau politique du P.S.U.
— Les journées parlementaires du R.P.R.
9. La situation à l'U.D.F.

SOCIÉTÉ

13. RELIGION : la conférence de Berlin des catholiques européens.
13-14. ÉDUCATION.
14. JUSTICE.

SPORTS

16. AUTOMOBILISME : Jacques Laffite vainqueur du Grand Prix du Canada.

CULTURE

19. EXPOSITIONS : les secrets du verre, à Lucerne
— THÉATRE : Bernard Blier dans *le Nombril*, d'Anouilh.
21. RADIO-TÉLÉVISION : une expérience d'Antenne 2 dans la Loire-Atlantique.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

23. « *Le chômage, ce fléau volontaire* », par Alfred Sauvy.
24. La hausse des taux d'intérêt rend de plus en plus difficile l'accession à la propriété.
26. POINT DE VUE : « *Plaidoyer pour une ingénierie culturelle* », par Franck Bauer.
27. Entre vents et marées.

RÉGIONS

39. Les états généraux des communes d'Europe.
40. ILE-DE-FRANCE : le métro au pont de Saint-Cloud.

ÉCONOMIE

41. CONJONCTURE.
46. SOCIAL : *l'argent peut-il résoudre tous les problèmes de santé ?*

RADIO-TELEVISION (21-22)
INFORMATIONS « SERVICES » (18) :
La poste et votre argent ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (28 à 38) ; Programmes spectacles (20) ; Carnet (15) ; Bourse (47).

● *Environ vingt mille personnes* ont participé, *le samedi* 26 septembre, à une manifestation clôturant les actions antinucléaires dirigées contre la centrale nucléaire expérimentale de Dodewaard, près d'Arnhem (centre des Pays-Bas). Par son caractère pacifique, la manifestation, qui a eu lieu devant le siège de la centrale, a contrasté avec celles du dernier week-end.

Le numéro du « Monde » *daté 27-28 septembre* 1981 a été tiré à 517 486 exemplaires.

Demain
Le Monde
publiera :

- EN AFGHANISTAN : un reportage de J. Bertolino dans les zones tenues par la résistance.
- ÉNERGIE : début d'une étude de B. Dethomas ; page Idées.
- MÉDECINE : les entretiens de Bichat.
- RÉGIONS : Rhône-Alpes.

L'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international s'ouvre dans une atmosphère de désenchantement

Washington. — C'est mardi 29 septembre, à 10 heures (heure locale), que *s'ouvrira l'assemblée générale* annuelle du Fond monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale. Cette année encore, l'O.L.P. n'a pu envoyer un observateur, en dépit des demandes réitérées (sur un ton modéré) des pays arabes en ce sens. Conformément à l'usage, les deux comités (*ministériels*), *qui font fonction* d'instances politiques de ces deux institutions, se sont réunis auparavant. Le comité de développement, auquel participent pour la France deux ministres (au lieu du seul ministre des finances les années précédentes), M. Delors, ministre de l'économie et des *finances, et M. Cot*, ministre de la coopération, devait tenir une deuxième session de travail ce lundi matin. Quant au comité intérimaire, il s'est réuni samedi et dimanche. Les Cinq *Grands (Etats-Unis, Grande-Bretagne*, R.F.A., France et Japon), qui s'étaient *préalablement mis* d'accord pendant le dîner qui eut lieu vendredi à l'invitation de M. Regan, secrétaire américain au Trésor, ont fait prévaloir leurs vues. Les Américains n'avaient pas eu de mal à faire adopter par leurs partenaires du monde industrialisé leur refus de *procéder à une émission supplémentaire* de droits de tirage spéciaux. La question a été renvoyée à l'examen du conseil d'administration du F.M.I.

De notre envoyé spécial

C'est dans une atmosphère de quasi-découragement que se prépare l'assemblée *générale*. La montée du chômage et la persistance de l'inflation dans les pays développés, la volonté clairement exprimée par l'administration américaine de tenir la bride à ces deux institutions auxquelles les pays du tiers-monde *réclament*, au contraire, de nouvelles facilités, expliquent le désenchantement général qui n'est pas sans rapport non plus avec l'humeur présente des milieux politiques de la *capitale fédérale*.

Désillusion ou pas, le Fonds reste fidèle à sa tradition de modération. Les Occidentaux ayant jusqu'à maintenant réussi à sauvegarder le caractère *plus financier que politique* des deux organisations, la recherche du consensus reste la règle, et, quand il y a désaccord, il tourne rarement, sinon jamais, à l'affrontement direct. *Cette règle, les « Occidentaux »* se l'appliquent à eux-mêmes. M. Regan avait, la semaine dernière, tenu des propos sévères sur le rôle du Fonds, lui demandant de renforcer le caractère conditionnel de ses prêts.

Cette opinion va à l'encontre de celle des pays du tiers-monde, dont *les porte-parole, au sein du* groupe dit des « 24 », notamment, se plaignent, au contraire, de l'excessive sévérité du Fonds. Le changement que le F.M.I. a récemment *introduit dans sa politique, en vue*, précisément, de donner satisfaction, au moins partielle, aux pays débiteurs, allait-il être condamné par le chef de la délégation américaine, *qui n'est autre que ce même* M. Regan ? Il n'en a rien été. Le secrétaire au Trésor s'est plu, au contraire, devant le comité intérimaire, à souligner les aspects *positifs de l'action menée par le* Fonds en vue de faire adopter des programmes de redressement désormais étalés sur une plus longue période de temps pour les pays qui font appel à lui. Le communiqué officiel publié dimanche par le comité intérimaire fait état de la satisfaction générale qu'inspire aux pays membres — et par conséquent aussi aux Etats-Unis — le fonctionnement du F.M.I. « *Le comité*, lit-on *au paragraphe* 3 *de ce* texte, plus court que celui des années précédentes, a *mis l'accent sur l'importance du rôle joué par le Fonds dans la mise en œuvre de l'ajustement des balances de paiements, et il a approuvé la priorité donnée par le Fonds à l'exécution, par les pays qui font usage des tranches supérieures de crédit, de programmes effectifs d'ajustement...* »

Pas de décision

On pensera que M. Regan pouvait d'autant mieux se montrer bon prince qu'il avait vu les autres *grands pays industrialisés, y compris* la France, adopter une position « conservatrice » face aux demandes formulées par le groupe des « 24 » et, plus discrètement, par le directeur *général du Fonds, M. Jacques* de la Rosière, au nom du personnel d'une organisation internationale désireuse d'étendre ses pouvoirs ou plutôt de ne pas perdre une influence désormais réduite (l'*Economist* de Londres fait remarquer, cette *semaine*, que le F.M.I. arrive après la banque américaine J.P. Morgan, classée vingt-septième pour le volume de ses crédits étrangers dans la liste des banques qui opèrent sur *le marché international*)

En termes diplomatiques, le communiqué annonce qu'il n'y aura pas de décision, à l'occasion de cette assemblée générale, en ce qui *concerne les deux questions* suivantes :

1) *L'émission de nouveaux D.T.S.* — Une allocation avait été décidée, en 1978, pour une période de trois ans *(1979-1981), à raison de 4 milliards* (un D.T.S. vaut actuellement environ 1,15 dollar) par an. Les pays du tiers-monde ont renouvelé, à l'occasion de la réunion des « 24 » vendredi *dernier, leur double demande* : qu'une nouvelle allocation soit décidée immédiatement à raison de 12 milliards de D.T.S. par an, et que la période d'émission soit portée de trois à cinq ans.

Le communiqué se borne à « *exhorter* » *le conseil d'administration du* Fonds à « *poursuivre ses délibérations sur le sujet* », ce qui doit être interprété comme une fin de non-recevoir, assortie toutefois d'une *petite ouverture en direction de la* thèse des « 24 ». Il est « *recommandé* » au conseil d'administration d'étudier la prolongation pendant deux ans de l'allocation de trois ans décidée en 1978 et portant, comme on l'a vu, sur 4 milliards par an. *En consentant à faire cette proposition*, les Etats-Unis ont-ils, par avance, fixé les limites de la concession qu'ils seraient prêts à faire à la *prochaine* conférence de Cancun *(destinée à préparer la relance du* dialogue Nord-Sud) ?

2) *Les possibilités d'emprunts* du F.M.I. — M. Jacques de la Rosière aurait aimé compléter les ressources *dont le Fonds dispose déjà (contributions* statutaires des pays membres et sommes empruntées dans le cadre d'accords bilatéraux à certains pays riches, Arabie Saoudite en tête) par la possibilité de lancer des emprunts sur le marché *international des capitaux*. Une décision de principe avait été *prise en ce* sens l'an dernier. Sa mise en application changerait la *nature du rôle* du Fonds en lui confiant une *mission de recyclage*. L'autorisation d'aller de l'avant a été refusée au Fonds, ce que le communiqué exprime en disant que « *cette possibilité restait ouverte eu égard à l'évolution des engagements et des ressources disponibles du Fonds* ».

Rien *ne mesure plus que ce refus* poli le changement intervenu depuis douze mois sur la scène monétaire internationale. Entre-temps a eu lieu l'arrivée à la Maison Blanche de M. Ronald *Reagan. Les Etats-Unis peuvent* exercer un droit de veto en disposant de 20 % des voix (les décisions les plus importantes doivent être prise à la majorité de 85 %). A cela s'ajoute *le manque à peu près complet de* justification des demandes du Fonds. La prolifération des liquidités internationales, par exemple, rend pour le moins inopportune l'émission de nouveaux D.T.S.

PAUL FABRA.

« DES POLITIQUES D'AJUSTEMENT VIGOUREUSES ET COMPLÈTES DOIVENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE » déclare le comité intérimaire

Washington (A.F.P.). — « Des politiques d'ajustement vigoureuses et complètes doivent être mises en œuvre afin de réduire le niveau actuel insoutenable des déficits des balances *courantes des payements* » des pays en développement, déclare le communique publié dimanche à *Washington au terme de la réunion* du comité intérimaire du F.M.I.

A cet égard, ajoute le communiqué, le « comité intérimaire souligne l'importance du rôle du Fonds pour promouvoir les ajustements de balance de payements et appuye fermement la politique du F.M.I. visant à mettre *grandement* l'accent sur la mise en œuvre de programmes effectifs d'ajustements par les pays *membres qui font appel* aux ressources du Fonds ».

Le comité souligne « la nécessité d'une application effective par *le* Fonds, d'une manière identique et symétrique pour tous ses membres, de son rôle en ce qui concerne la surveillance des politiques relatives aux balances des payements et des taux de changes ».

Au Sud Liban

L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE FAIT ONZE MORTS

L'explosion au Sud-Liban d'une voiture piégée a *fait onze morts* ce lundi matin 28 septembre. L'attentat, qui a eu lieu à l'entrée du village chiite de Zrariyeh, près d'un barrage des forces communes palestino-progressistes a, en outre, fait une cinquantaine de blessés. Selon des journalistes qui ont pu se rendre *sur les lieux*, l'explosion a détruit sept magasins et six voitures. — (A.F.P., A.P.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Trafic S.N.C.F. quasiment normal partout.* — La direction de la S.N.C.F. a indiqué, lundi 28 septembre dans la matinée, que le trafic était normal sur le réseau *grandes* lignes *du* Sud-Ouest (Austerlitz), au départ et à l'arrivée à Paris. Les seules perturbations constatées dans cette zone ont lieu sur la transversale Bordeaux-Marseille. Toutefois, dans l'Est, des perturbations sont enregistrées sur les lignes Paris-Bâle et Lyon-Strasbourg, en raison de mouvements de grève à la gare de Belfort.

● *A Londres*, le *Times* est absent des kiosques à journaux, *victime du conflit qui* a *éclaté* jeudi dernier au *Sunday Times* avec les ouvriers et abouti à la non-parution de l'hebdomadaire (*le Monde* du 27 et du 28 septembre). Un piquet de grève, formé par des membres du syndicat N.G.A.) (National Graphical Association), barrait, dimanche, l'entrée du *Times* pour protester contre la décision prise par la direction du groupe de suspendre la parution du *Sunday Times*.

Le ministre de l'économie et les banquiers

UNE MISE AU POINT DE M. DELORS

Le ministère de l'économie et des finances nous adresse le communiqué suivant à la suite de l'article paru dans le Monde *daté 27-28 septembre rendant compte de l'audition de M. Jacques Delors par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi sur les nationalisations :*

C'est en réponse à une intervention d'un député de l'opposition que le ministre a été conduit à expliquer que, durant les premières semaines d'application de ses avances, il a été saisi de dossiers *faisant apparaître la réticence* de certaines agences bancaires, — dont des agences de banques nationales — à instruire les dossiers et à les transmettre au CODEFI.

Dans l'ambiance polémique qui régnait alors, il a indiqué que certains critiquaient le gouvernement pour des mouvements intervenus à des postes importants, alors que d'autres lui reprochaient d'avoir maintenu chacun dans ses fonctions. Et d'ajouter ironiquement, s'adressant à tous, que peut-être était-ce « naïveté de sa part ».

Le ministre précise que ce ne fut là qu'un épisode d'une longue audition portant non seulement sur le pourquoi et les modalités de la nationalisation, mais aussi sur les défis adressés au système bancaire pendant les années 80 et sur les problèmes posés par son évolution nationale et internationale.

Pour en revenir aux avances exceptionnelles de trésorerie, le ministre tient à souligner leur fonctionnement de plus en plus satisfaisant *et* leur rôle positif dans le traitement des échéances difficiles rencontrées par un nombre d'ailleurs limité d'entreprises. Les banques, et notamment les banques nationales apportent leur contribution à l'examen des problèmes ainsi posés et à la recherche de solutions concrètes.

« L'UNITÉ » PREND LES BANQUES A PARTIE

Evoquant l'attitude des milieux financiers vis-à-vis des remous monétaires de ces dernières semaines et des nationalisations, *l'Unité*, hebdomadaire du P.S., écrit dans son numéro daté du 26 *septembre*, *sous* la signature de Guy Perrimond, que « *le sens civique ne semble pas être un des principaux soucis des responsables de la corporation* » bancaire.

« *Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que la banque qui s'est chargée de la formation professionnelle de son personnel — ce qui a créé des mentalités où la seule logique est la rentabilité financière et non pas l'intérêt du pays et son développement — suit toujours les « directives anciennes », ce que Jacques Calvet, le patron de la B.N.P. appelle « la déontologie bancaire ».*

» *L'ensemble du secteur bancaire obéit encore à une logique qui n'a rien à voir avec celle qui doit être mise en place pour sortir le pays de la crise. Il faut donc que la nationalisation à venir permette, en modifiant les structures, de changer les mentalités, de modifier la formation. Le système bancaire français a en effet profité de la crise. Placé en bout de chaîne il a participé à l'inflation, à la concentration des entreprises. Il a été partie prenante de toutes les spéculations.* »